



Emergence et structuration de l'économie sociale et solidaire en Roumanie

Alexandru Dragan

► **To cite this version:**

Alexandru Dragan. Emergence et structuration de l'économie sociale et solidaire en Roumanie. Géographie. Université d'Angers, 2016. Français. <NNT : 2016ANGE0008>. <tel-01482314>

HAL Id: tel-01482314

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01482314>

Submitted on 3 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse de Doctorat

Alexandru DRAGAN

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université d'Angers
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*

École doctorale : Droit, Économie, Gestion, Environnement, Sociétés et Territoires

Discipline : Géographie physique, humaine, économique et régionale

Spécialité : Géographie humaine

Unité de recherche : ESO-Angers (UMR 6590)

Soutenue le 9 septembre 2016

Émergence et structuration de l'économie sociale et solidaire en Roumanie

JURY

- Présidente : **Mme. Geneviève PIERRE**, Professeure, Université d'Orléans
- Rapporteurs : **Mme. Raymonde SÉCHET**, Professeure, Université de Rennes 2
Mme. Liliana DUMITRACHE, Professeure, Université de Bucarest
- Examineur : **M. Pascal GLÉMAIN**, Maître de conférences - HDR, Université de Rennes 2
- Directeurs de Thèse : **M. Sébastien FLEURET**, Directeur de recherche, UMR ESO-Angers
M. Nicolae POPA, Professeur, Université de l'Ouest, Timișoara
- Co-directeur de Thèse : **M. Emmanuel BIOTEAU**, Maître de conférences, Université d'Angers

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



Remerciements

Sommes-nous autre chose que la somme de nos décisions et des personnes que nous rencontrons ?

Heureux celui qui croise des caractères, des hommes d'une haute rigueur scientifique, d'une remarquable qualité humaine ! J'exprime ma gratitude à Monsieur Nicolae Popa, à Monsieur Sébastien Fleuret et à Monsieur Emmanuel Bioteau. Ils ont su me partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs temps. Combien d'heures de discussions, de jours de terrain, de pages lues et d'encouragements !

Je remercie également les membres du jury d'avoir accepté la responsabilité d'évaluer ce manuscrit et d'avoir apporté de nouveaux questionnements et contributions sur le sujet.

Mes remerciements s'adressent également aux membres du laboratoire ESO-Angers et du Département de Géographie de Timișoara, prêts à discuter et à partager des nouvelles pistes de réflexion. Ces rencontres ont constitué un vrai enrichissement professionnel et intellectuel.

Je témoigne ma reconnaissance à Monsieur Jean-Baptiste Humeau, à Monsieur Ioan Ianoș, à Madame Martine Long et à Monsieur Serafi Bernat. Leurs conseils pendant les séminaires et les conférences du consortium 2H2S m'ont été précieux.

La compréhension des territoires m'a été facilitée par les enseignants géographes de la vallée du Jiu, de Jimbolia, de Lipova et de Podgoria Aradului. Ils m'ont hébergé, ils m'ont écouté et ils ont su me faire comprendre les réalités de leurs communes à travers leurs yeux de géographe et d'habitant à la fois. À nos confrères, merci !

Comment compter le nombre de personnes et d'acteurs rencontrés pendant ce long voyage ? Je remercie les centaines de représentants d'organisations publiques et privées qui ont eu la disponibilité et la gentillesse de répondre à mes questions et de me recevoir dans leurs locaux.

Se sentir chez soi à Angers, comme à Timișoara, c'est surtout grâce à vous, mes amis. Merci pour votre soutien et pour les disponibilités pratiques (et linguistiques !) que vous m'avez partagée ces années.

Cette thèse est dédiée à mes parents. Pour la transmission des valeurs humaines, pour m'avoir inculqué le sens du travail, le goût de la lecture. Pour leur abnégation.

Merci d'avoir été à mes côtés.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	5
TABLE DES MATIÈRES	7
INTRODUCTION.....	13

PREMIÈRE PARTIE : CADRER LE PÉRIMÈTRE DE LA THÈSE

Chapitre I : L'économie sociale et solidaire (ESS) : des approches théoriques	25
1. Sur les origines et l'émergence de l'économie sociale et solidaire	26
1.1. Le christianisme social.....	27
1.2. Le socialisme utopique	29
1.3. Le libéralisme.....	31
1.4. Le solidarisme.....	31
2. Une diversité d'appellations : économie sociale, tiers-secteur, économie solidaire, entrepreneuriat social	36
2.1. Économie sociale ? Une clarification à partir d'une approche normative	36
2.2. Hybridation et pluralisme : le tiers-secteur	39
2.2.1. L'approche des organisations à but non lucratif (école anglo-saxonne du tiers-secteur)	40
2.2.2. Le tiers-secteur en Europe : une hybridation	42
2.3. Économie solidaire ? Quelques éléments théoriques	44
2.4. Innover socialement : entrepreneuriat social, entreprise sociale	47
2.4.1. <i>Social business, social innovation</i> : une approche anglo-saxonne	47
2.4.2. Un modèle européen : l'entreprise sociale, cœur de l'économie sociale et solidaire. ...	50
3. Cadrer le périmètre de notre étude : l'approche de l'économie sociale et solidaire	52
3.1. La définition de l'économie sociale et solidaire	52
3.2. Les organisations de l'économie sociale et solidaire.....	53
3.3. Quelques caractéristiques et enjeux pour l'ESS	55
3.4. Économie sociale et solidaire et territoire.....	60

Chapitre II : Un premier regard sur l'ESS en Roumanie : une vision limitée à l'ES	65
1. Définir et étudier l'économie sociale en Roumanie : un travail récent.....	66
1.1. Quelques mentions officielles.....	66
1.1.1. Les plans gouvernementaux.....	66
1.1.2. Les documents de financement de l'Union Européenne.....	67
1.1.3. Le rapport de la protection sociale.....	67
1.1.4. Les lois autour de l'ES	68
1.2. Une recherche en émergence, une orientation vers les groupes vulnérables.....	70
1.2.1. Une évolution temporelle lente dans la recherche de l'ES	70
1.2.2. Quelques pionniers dans la recherche sur l'ES en Roumanie.....	73
2. Un premier panorama historique et juridique	76
2.1. Un secteur fragmenté par l'histoire.....	76
2.2. Un panorama à partir du cadre juridique	79
Chapitre III : Une méthodologie choisie pour s'adapter au terrain roumain	83
1. L'étude documentaire	83
2. La construction de la grille d'analyse	83
3. Le choix des terrains d'investigation	84
4. La collecte des données statistiques.....	89
5. La collecte des données de terrain	89
5.1. Les questionnaires pour la population	90
5.2. Les questionnaires pour les organisations de l'ESS	91
5.3. Les entretiens semi-directifs	92
5.4. D'autres sources de données de terrain.....	93
6. L'analyse des données	94
Chapitre IV. La région Ouest et les terrains d'étude. Quelques repères géographiques	95

DEUXIÈME PARTIE : PERSPECTIVES STRUCTURELLES ET TERRITORIALES DE L'ESS EN ROUMANIE ET DANS LA RÉGION OUEST

Chapitre V : Une analyse sectorielle de l'économie sociale et solidaire roumaine	107
1. Les Organisations non-gouvernementales (ONG) - un secteur en croissance.....	107
<i>Étude de cas. no. 1</i> : les ONG de la protection de l'enfant, symbole de l'orientation « groupes vulnérables » des ONG des petites villes.....	112
2. Les mutuelles (Caisses d'Aide Réciproque) - une modalité « réciprocaire » de réponse financière face aux problématiques sociales ?	118
<i>Étude de cas. no. 2</i> : - les mutuelles de retraités (CARP) de Timișoara.....	120
<i>Étude de cas. no. 3</i> : - les mutuelles de salariés (CARS) de la Vallée du Jiu.....	125
3. Les sociétés coopératives : une chute à tous les niveaux.....	132
4. Les coopératives de crédit – le déclin d'une pratique ancienne.....	138
5. Des « <i>pratiques tangentielles à l'ES</i> » - une forme d'innovation ?	143
5.1. Les Unités Protégées Autorisées (UPA)	143
5.2. Les Institutions Financières Non-bancaires (IFN) - un secteur varié et peu connu.....	144
Chapitre VI : Typologies et inscriptions des ONG dans la région Ouest	147
1. Les disparités infrarégionales de l'ESS	147
1.1. ESS et milieu urbain/milieu rural dans l'Ouest roumain	147
1.2. ESS et minorités dans la région Ouest.....	155
2. Les ONG de la région Ouest : une histoire des besoins.....	165
3. Un profil dominant : jeune, urbain et diplômé de l'enseignement supérieur.....	171
<i>Étude de cas. no. 4</i> : Les associations étudiantes de Timișoara. Quelle inscription, dans quels réseaux ?.....	172
Chapitre VII : Quel type d'engagement dans la région Ouest ?	177
1. La population : une vision informelle du bénévolat	177
<i>Étude de cas no. 5</i> . « <i>Let's do it, Romania</i> » - une campagne nationale reposant strictement sur des bénévoles	180
2. Un bénévole jeune et diplômé d'université	186

3. Effet d'échelle, ou particularités locales dans le domaine du bénévolat ?.....	190
4. Une exception urbaine : des projets solidaires portés par des associations à Timișoara	193
4.1. Commerce équitable et insertion par l'activité économique.....	193
4.2. Militer pour un transport écologique	195
4.3. Dynamiser le secteur culturel.....	196
4.4. Des ONG dépassant le volet social-caritatif	198
4.5. Des pratiques informelles, des valeurs solidaires	202
5. Dans le milieu rural, quelques pratiques informelles au bénéfice de la communauté.....	204
5.1. Des initiatives de haut en bas au niveau de la culture.....	204
5.2. Une mobilisation de la population face aux urgences	205
5.3. Une manque d'initiative à caractère économique.....	206

TROISIÈME PARTIE : REPLACER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ROUMAINE DANS UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE

Chapitre VIII : Situer l'ESS roumaine dans le contexte international

213

1. Situer la Roumanie dans la dimension internationale du bénévolat, ces 25 dernières années	213
2. Situer la Roumanie dans la dimension internationale des ONG, ces 25 dernières années	216
3. Dans quel modèle inscrire l'ESS roumaine ?	222

Chapitre IX : Quelques enjeux pour l'économie sociale et solidaire en Roumanie.....

229

1. Une économie sociale et solidaire très peu connue et assimilée aux services sociaux par la population	230
2. Quelle viabilité pour les ONG roumaines ?.....	237
2.1. Le cadre légal.....	239
2.2. La capacité organisationnelle.....	239
2.3. La viabilité financière	240
2.4. Le <i>lobbying</i>	241
2.5. L'image publique	242

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.....	249
BIBLIOGRAPHIE.....	257
TABLE DES FIGURES	277
TABLE DES TABLEAUX.....	280
TABLE DES PHOTOGRAPHIES.....	281
ANNEXES	283
TABLE DES MATIÈRES (traduction en roumain)	297

INTRODUCTION

Un quart de siècle sur le chemin du « retour en Europe » ! Ce processus de la transition postcommuniste roumaine est une découverte en soi : ce qui existe, doit être modifié, ce qui manque – construit à neuf ou inventé. Autrement dit, l’histoire d’une « renégociation du contrat social entre l’État postcommuniste et le citoyen postcommuniste »¹, pendant le passage vers l’économie de marché et la démocratie.

Après 1989, l’enthousiasme a été vite remplacé par l’incertitude : les Roumains ont dû connaître - et vivre – les réalités exprimées par des termes tels que « chômage », « privatisation », « inflation » ou « réforme », et trouver des solutions de refuge (retourner à l’agriculture de subsistance, commencer sa propre affaire, tenter sa chance dans des jeux pyramidaux ou émigrer).

La Roumanie actuelle en quelques points de vue introductifs

Du point de vue *politique*, la Roumanie a été obligée de passer dans un laps temps très court du centralisme autoritaire à un pluralisme décentralisé² ; ce que d’autres pays ont fait en plusieurs siècles³. D’un côté, la distinction droite-gauche ne signifiait presque rien pour la population en 1990⁴. De l’autre, le paradoxe du « réformisme et continuité » : des hommes politiques de l’ancien régime qui resteront au pouvoir. L’ancien Président Iliescu l’appelait la « démocratie originelle »⁵.

Dans un second temps, la Roumanie s’inscrit sur l’axe politique occidental, en devenant membre de l’OTAN en 2004 et de l’Union Européenne en 2007. Les mécanismes de contrôle extérieur s’intensifient à travers des conditionnalités : des rapports et des actes concernant la justice, la corruption et l’économie sont mises en place. Au sens large, l’enjeu majeur est la consolidation de la démocratie.

¹ Mungiu-Pippidi, A., 2010, « Twenty Years of Postcommunism: The Other Transition », *Journal of Democracy*, vol. 21, no. 1, p. 120.

² Hermet, G., 2006, *Le passage à la démocratie*, Sciences Po, Paris, 127 p.

³ Preda, C., 2001, *Tranzitie, liberalism și națiune*, Nemira, Bucarest, 272 p.

⁴ Ionescu, I., 2008, « Roumanie. Regards sociologiques », Institutul European, Bucarest, 224 p.

⁵ Oprea, M., 2010, « Transition à la roumaine, de 1989 à nos jours », *La revue géopolitique*, en ligne – diploweb.com, consulté le 10 février 2015.

Outre les acteurs internationaux de référence (l'Union Européenne, Conseil de l'Europe, Banque mondiale, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, etc.), d'autres structures sont intervenues en Roumanie d'une manière moins coercitive, mais persuasive. Il s'agit des organisations comme la Fondation Soros (homme d'affaires américain, d'origine hongroise) ou l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), qui ont diffusé des normes occidentales à travers la création des organisations non-gouvernementales (associations, fondations). La logique de l'existence de ces dernières est claire : représenter l'intérêt de la société civile dans le processus de prise de décision⁶. C'est à partir de ces dernières pratiques que nous pouvons faire la distinction entre la « démocratie formelle »⁷ et celle « consolidée »⁸. Cette dernière suppose la pérennisation des institutions démocratiques (et des partis politiques) et la participation des citoyens⁹. La satisfaction de ces derniers – qui forment désormais un corps politique, est rendue possible par leur pouvoir d'infléchissement des décisions de l'exécutif. Cela ouvre un champ d'interrogation sur la participation d'une part : qui « participe » en Roumanie post-communiste et surtout qu'entendons-nous par ce terme de participation ? et demande que soient identifiées les différences entre voter, signer une pétition ou être membre d'une association professionnelle, d'une organisation religieuse, d'un parti politique ou d'une organisation écologique, dans le processus de consolidation démocratique.

D'un point de vue *administratif-territorial*, l'apparition, en 1998, de l'échelle régionale (NUTS 2¹⁰) est un symbole de la transition post-communiste. La région devait harmoniser le territoire, tout en recevant des compétences décentralisées de l'État¹¹. En 2015, ces régions restent encore des délimitations formelles, sans compétences politiques ou administratives, ayant pour mission principale de diriger les fonds européens. Une loi-cadre sur la décentralisation a été

⁶ Ivan, R., 2014, « Rolul factorilor externi în procesul de democratizare », in Gherghina, S., Mișcoiu, S., (ed.) *Democratizare și consolidare democratică în Europa Centrală și de Est*, Institutul European, Bucarest, 335 p.

⁷ Cheibub, J. A., 2007, *Presidentialism, Parliamentarism and Democracy*, Cambridge University Press, 224 p.

⁸ Linz, J., Stepan, A., 1996, *Problems of Democratic Transition and Consolidation: Southern Europe, South America and Post-Communist Europe*, John Hopkins University Press, Baltimore, 504 p.

⁹ Cosmescu, D., 2013, *Regim politic și tranziție politică*, Institutul European Bucarest, 282 p.

¹⁰ La « nomenclature des unités territoriales statistiques » (NUTS) est une nomenclature géographique découpant le territoire de l'Union européenne en unités territoriales de trois niveaux de la plus grande à la plus petite unité (NUTS 1, 2 et 3).

¹¹ Ianoș, I., Saghin, I., Pascariu, G., 2013, « Regions and the Territorial Cohesion », *Acta Universitatis Danubius. Economica*, vol. 9, no. 4, pp. 415-429.

Introduction

adoptée en 2004¹². Pourtant, l'échelle de référence reste le département, et non la région. Désormais, entre le Conseil départemental et le président du Conseil départemental ainsi qu'entre le préfet, les conseils locaux et les maires, il n'existe pas de rapports de subordination. Il en va de même pour les rapports entre l'administration centrale et les administrations locales¹³. Néanmoins, la loi n'est pas toujours claire. Par exemple, les services publics comme les pompiers, la gendarmerie ou la police ne sont pas subordonnés aux maires, mais ils doivent répondre à leurs demandes. Par la suite, une nouvelle loi¹⁴ stipule pour la première fois les compétences de l'administration publique : déléguées, partagées et exclusives.

Parallèlement, pour la première fois, le cadre national est dépassé à travers la création des Eurorégions, auxquelles des communes ou départements roumains situés à proximité de la frontière peuvent librement adhérer. L'architecture du fonctionnement des Eurorégions suppose la participation d'une diversité d'acteurs, y compris la société civile¹⁵. Mais la participation réelle reste encore déficitaire, et les moyens financiers et techniques, faibles¹⁶.

Sur le plan *socio-économique*, une première caractéristique de la Roumanie est sa pauvreté (terme tabou avant 1989) et l'accroissement des inégalités socio-spatiales. En 2013, 40,4% de Roumains étaient en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (24,5% dans l'UE-28)¹⁷. La situation devient encore plus complexe si l'on prend en considération l'âge (48,5% des enfants de moins de 18 ans en risque de pauvreté¹⁸) ou le milieu de résidence (la population rurale représente 2/3 de la population en risque de pauvreté¹⁹). Avec 47% de la population totale en 2011²⁰, le milieu rural représente également le bastion du travail informel : uniquement 20% de la population rurale active y est salariée légalement²¹. Ces différences urbain / rural sont

¹² Loi 339/2004, de la décentralisation.

¹³ Iașu, C., 2007, « Transition démocratique en Roumanie et implications spatiales », *L'Espace Politique*, 3/2007, en ligne, consulté le 18 février 2015.

¹⁴ Loi 195/2006, de la décentralisation.

¹⁵ Popa, N., 2006, *Frontiere, regiuni transfrontaliere și dezvoltare regională în Europa mediană*, Ed. Universității de Vest - Colecția Terra, Timișoara, 286 p.

¹⁶ Radoslav, R., Găman, M., *et al.*, 2012, « Sustainable Urban Development Through the Empowering of Local Communities », in Ghenai, C., 2012, *Sustainable Urban Development Through the Empowering of Local Communities, Sustainable Development - Policy and Urban Development*, IntechEurope, 478 p.

¹⁷ http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/People_at_risk_of_poverty_or_social_exclusion

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Rapport de la Commission Européenne, 2008, *Poverty and social exclusion in rural areas*, p. 371.

²⁰ INS, 2015

²¹ Stănculescu, M., 2009, « Riscuri, vulnerabilități și soluții pe piața muncii », in Preda, M. (coord.) *Riscuri și inechități sociale în România*, Polirom, Iași, 402 p.

Introduction

repérables dans une multitude d'indicateurs (accès aux services d'éducation et de santé, infrastructures, équipements, etc.), et représentent le principal clivage socio-économique du pays²².

Une autre forme de disparité importante est représentée par les écarts (nord) ouest / (sud) est²³. À titre illustratif, dans la région Ouest le PIB/habitant s'élève à 52% de la moyenne de l'UE, alors que la région nord-est est la plus pauvre de l'Union – 34 % de la moyenne. Nous excluons ici la capitale, qui détient un PIB/habitant 2,2 fois au-dessus de la moyenne nationale²⁴.

De plus, le pays connaît le déclin démographique le plus considérable de son histoire : le nombre d'habitants a baissé de 22,8 à 19,6 millions entre 1990 et 2015²⁵. Cette chute provoquée par la baisse de la natalité et par l'émigration, n'est pas compensée pour l'heure par l'immigration; elle s'accompagne d'un fort processus de vieillissement. On estime qu'il y a trois millions de Roumains résidant à l'étranger. Ceux-ci appartiennent surtout à la population active, la plus jeune et la plus qualifiée²⁶. Les premières générations de la transition sont désormais de moins en moins nombreuses sur le marché du travail. À l'horizon 2030, le problème de vieillissement de la population deviendra encore plus visible, les personnes âgées seront alors nettement plus nombreuses que les salariés, et ne bénéficiera pas en totalité du régime de retraite, compte tenu du pourcentage élevé de personnes travaillant « au noir » après 1989, en Roumanie ou à l'étranger.

Du point de vue ethnique, la minorité la plus présente en Roumanie est celle hongroise, avec 1.2 millions d'habitants, concentrés principalement en Transylvanie. À cela s'ajoute l'ethnie Rom, avec 620.000 habitants en 2011²⁷. Néanmoins, le Conseil de l'Europe²⁸ ainsi que certains chercheurs occidentaux²⁹ estiment cette population entre 1.2 et 2.5 millions de

²² Glémain, P., Bioteau, E., Dragan, A., 2013, « Les finances solidaires et l'Économie Sociale en Roumanie: une réponse de « proximités » à la régionalisation d'une économie en transition? », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 84, issue 2, pp. 195-217.

²³ Benedek, J., Veress, N-C, 2013, « Economic disparities and changes in the convergence of the Romanian NUTS 2 and NUTS 3 regions », *Romanian Review of Regional Studies*, vol. IX, no. 1.

²⁴ Eurostat, 2015.

²⁵ INS, 2015.

²⁶ Muntele, I., 2010, «La Roumanie au bout de la transition démographique: disparités et convergences régionales », *Revue Roumaine de Géographie*, vol. 54, no. 2, pp. 107–125.

²⁷ Recensământ. 2011, INS.

²⁸ Liegeois, J-P., 2010, *Le Conseil de l'Europe et les Roms : 40 ans d'action*, Ed. Conseil de l'Europe, 228 p.

²⁹ Citons ici Delepine, S., 2012, *Atlas des tsiganes : les dessous de la question rom*, Autrement, Paris, 96 p. ; Guest, M., Nacu, A., « Roms en Bulgarie, Roms en Roumanie - quelle intégration ? », *Méditerranée* [en ligne], no. 110, pp. 105-115.

personnes. Certains auteurs³⁰, dans les ouvrages publiés par le Conseil de l'Europe, expliquent la forte variation entre les chiffres officiels et ces estimations par le souhait d'une partie de la population Rom de ne pas se déclarer eux-mêmes « Rom », et par les difficultés des enquêteurs à recueillir des informations dans certaines communautés Roms. . La question minoritaire compte en Roumanie. En effet, et cela est une particularité qui peut surprendre vu de France, il est possible de déclarer sa « nationalité » lors des recensements. Le pays compte donc plusieurs minorités nationales officielles.

La transition post-communiste est une phase de reconfiguration des classes sociales : restructuration de la classe ouvrière (« subalternisation du travail »)³¹, émergence lente d'une classe moyenne urbaine³² et formation d'une élite économique directement liée à l'entrepreneuriat (désormais possible) et à la privatisation. Nous rappelons également qu'une large catégorie s'est orientée vers l'agriculture de subsistance (29% de la population sont occupés dans ce secteur, ce qui représente seulement 6% du PIB roumain³³) et qu'une autre a choisi d'émigrer. À cela s'ajoute une ségrégation socio-spatiale fondée sur l'appartenance de classe et d'ethnie, principalement dans le cas des Roms³⁴. Avant 1989, aucune ségrégation sur base linguistique, ethnique ou confessionnelle n'existait, hormis quelques héritages de concentration de groupes ethnolinguistiques dans un quartier donné (Roms ou groupes minoritaires de Transylvanie). Ces aspects apparaissent aujourd'hui, vérifiables statistiquement, à l'écoute des conversations dans les quartiers, les rues, et parfois dans des choix architecturaux singuliers, sans pour autant qu'il ne soit possible et objectif de les généraliser.

L'émergence de l'ESS en Roumanie

En regroupant les aspects politique, territorial et socio-économique dans le contexte post-communiste, il apparaît qu'une des composantes transversales capable d'assimiler ces réalités multiples est l'économie sociale et solidaire (ESS). Les associations bénévoles, par exemple,

³⁰ Citons ici Haug, W., Courbage, Y., Compton, P., 1998, *The demographic characteristics of national minorities in certain European states*, Ed. du Conseil de l'Europe, vol. I, 159 p.

³¹ Kideckel, D., 2008, *Getting By in Postsocialist Romania : Labor, The Body and Working-Class Culture*, Indiana University Press, Bloomington, Indianapolis, 288 p.

³² Slomczynski, K., *et al.*, 2007, « Changes in Class Structure in Poland, 1988-2003: Crystallization of the Winners – Losers' Divide », *Polish Sociological Review*, no. 1 (197), pp. 46-64.

³³ INS, 2015.

³⁴ Cucu, A., Culic, I., 2012, «Procese de configurare a claselor sociale în România. O analiză relațională a căsătoriilor pentru cinci generații », in Rotariu, T., Voineagu, V. (ed.), *Inerție și schimbare. Dimensiunile sociale ale tranziției în România*, Polirom, Iași, 406 p.

peuvent ainsi devenir des médiateurs entre le citoyen et l'État, ou bien des catalyseurs d'une opposition. Elles mettent en valeur l'individu isolé et sans pouvoir, lui offre des ressources et suscite chez lui une conscience collective. Plus globalement, ces organisations agrandissent le potentiel démocratique de la société, dans la mesure où la coopération et la confiance qu'elles développent représentent une ressource applicable à la société entière³⁵. Ces valeurs sociales permettent à l'individu de conserver un certain niveau d'indépendance face au système politique. C'est la recette d'une société ouverte³⁶.

Dans les pays post-communistes, les organisations de l'économie sociale et solidaire ont connu une renaissance après la « parenthèse » communiste. D'un côté, les coopératives et les mutuelles, bien présentes dans la vie économique pendant le communisme³⁷, ont gagné leur liberté interne de décision démocratique. De l'autre, les associations et les fondations, interdites auparavant, ont commencé à apparaître. Comme le titre de notre thèse le suggère, nous parlons donc d'une *émergence*, dans le sens d'une apparition d'un fait social, économique et politique nouveau. De quelle organisation et *structuration* de l'ESS peut-on parler et à quel niveau ? Quel impact ont ces organisations et surtout, au profit de quels territoires ?

Du point de vue analytique, le concept de l'économie sociale et solidaire est très récent en Europe Centrale et Orientale. En Roumanie, il apparaît pour la première fois officiellement en 2002, dans le Plan national anti-pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale³⁸, sous la forme d'« *economia socială* ». Il est vaguement défini et considérablement orienté vers l'enjeu de la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Depuis, l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne a facilité l'apparition des axes de financement dédiés à ce secteur. Les pratiques et la réflexion commencent à se développer. Des chercheurs, majoritairement des sociologues et des économistes, ont commencé à travailler sur ce sujet. Faute de temps et d'une « masse critique », une bonne partie des études se concentrent pour l'heure sur la description, la définition et le dénombrement des organisations de l'ESS.

Deux précisions restent à apporter :

- en Roumanie, le volet « solidaire » de l'économie sociale est rarement employé. Toutes les dénominations officielles portent sur l'« économie socială ». Il en va de même pour les

³⁵ Dragoman, D., 2010, *Capital social și valori democratice în România*, Institutul European, Bucarest, 283 p.

³⁶ Almond, G., Verba, S., 1989, *The Civic Culture: Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, SAGE Publications, 392 p.

³⁷ Rappelons que les activités des coopératives représentaient 29% du PIB roumain à l'époque communiste.

³⁸ HG 829/2002 concernant le « Plan national anti-pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale ».

recherches. Ce manque de réflexion sur cet aspect est visible également au niveau des publications. Une recherche dans le catalogue en ligne des bibliothèques universitaires roumaines montre que dans tous ces établissements il existe seulement trois ouvrages (tous en français³⁹) portant sur l'économie sociale *et* solidaire.

- dans les pays d'Europe centrale et orientale, la réflexion spatiale sur l'ESS est quasi-absente. Selon nos connaissances, il n'existe aucune étude géographique concentrée sur l'ESS dans ces territoires.

Malgré l'absence du volet « solidaire » dans les dénominations officielles, des pratiques solidaires (formelles ou informelles) sont repérables en Roumanie, étant affichées premièrement par des organisations travaillant directement avec des partenaires francophones, qui ont transféré ces pratiques.

Dans ce contexte, l'*objectif général* de ce travail est d'analyser l'économie sociale et solidaire roumaine par une approche géographique, à plusieurs échelles. Pour prolonger cette analyse, nous évaluerons la possibilité d'associer le label/la dimension « solidaire » à l'économie sociale roumaine. La référence de l'étude sera la région Ouest de la Roumanie, à travers cinq territoires d'études.

La finalité de la thèse est de répondre à la *problématique* suivante : qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le contexte post-communiste roumain? De quelle émergence et de quelle structuration peut-on parler dans la région Ouest de la Roumanie ?

Nous fixons trois *hypothèses* de travail :

- l'économie sociale et solidaire roumaine émerge essentiellement dans le milieu urbain ;
- l'ESS se développe principalement dans les territoires marqués par la présence de groupes structurés (minorités ethniques, religieuse, etc.) ;
- les personnes qui s'engagent dans l'ESS en Roumanie sont en premier lieu les jeunes.

³⁹ Demoustier, D., 2002, *Économie sociale et développement local*, l'Harmattan, Paris, 172 p. ; Laville, J.-L., 1994, *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris, 334 p. ; Vienney, C., 1994, *L'économie sociale*, La Découverte, Paris, 125 p.

Introduction

Cette thèse constitue également la continuité des travaux effectués dans le cadre d'un mémoire de recherche de Master 2 à l'Université d'Angers⁴⁰, et d'un stage de recherche à la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) des Pays de la Loire. Ces travaux ont fourni les premiers éléments de compréhension du sujet et ont donné lieu, au cours de la thèse, à quatre publications collectives sous forme d'articles⁴¹ et à 15 communications individuelles ou collectives lors de conférences internationales concentrées sur ce sujet : à Angers (4), Berlin, Bucarest, Castellón de la Plana, Copenhague, Lisbonne, Paris, Timișoara (5) et Valette.

Toute thèse est confrontée à des *limites*, à des écueils auxquels il faut faire face. Cette thèse ne déroge pas à la règle, en particulier dans ce contexte de la transition roumaine. Il s'agit d'abord d'un travail de « défrichage ». La bibliographie est modeste en quantité. Les statistiques restent encore très générales et ne descendent souvent pas à l'échelle communale. Par exemple, la seule statistique disponible au niveau communal est le nombre des associations et des fondations. Dans le cas des coopératives et des mutuelles, il existe encore moins de statistiques disponibles. Pour une géographie quantitative, il devient alors nécessaire de construire nous-même des statistiques. L'avantage est l'adaptabilité de cette construction à nos intérêts. Inversement, ces données seront « uniques », pas toujours comparables avec d'autres, construites par d'autres chercheurs, pour d'autres territoires ou, en perspective, par la statistique officielle du pays. De plus, la réquisition de données risque de ne pas être unitaire, en raison des acteurs qui opèrent différemment les uns des autres avec les chiffres ou qui ne souhaitent pas les rendre publics.

D'un point de vue qualitatif, le public auquel nous nous confrontons n'est généralement pas familier de ce type de recherches et, de plus, ne connaît pas l'ESS. Nous constatons fréquemment des extrêmes : des acteurs soit très directs, soit très discrets.

⁴⁰ Dragan, A., 2012, *Le développement de l'Économie Sociale en Roumanie : quels enjeux et perspectives ? L'ESS française, une source potentielle de transfert d'innovation et de futur partenariat*, Mémoire de Master 2 Chargé de Développement Entreprises et Territoires durables, Université d'Angers et Observatoire CRESS Pays-de-la-Loire.

⁴¹ Glémain, P., Bioteau, E., Dragan, A., 2013, « Les finances solidaires et l'Économie Sociale en Roumanie: une réponse de « proximités » à la régionalisation d'une économie en transition? », *Annals of Public and Cooperative Economics*, pp. 195-217. ; Glémain, P., Bioteau, E., Dragan, A., 2014, « L'économie sociale en Roumanie à l'épreuve des représentations et des faits », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 332, , pp. 46-60.

Introduction

D'un point de vue thématique, l'ESS recouvre une large diversité de formes juridiques et de domaines d'activité. Une diversité qui se multiplie d'autant plus si l'on tient compte de celle du/des territoire(s). En conséquence, cette thèse ne se fixe pas comme objectif de traiter l'ESS pour chaque type de structure ou d'activité. Nous choisirons uniquement quelques entrées thématiques, que nous considérons illustratives et éloquentes. Par exemple, nous nous concentrerons plus sur les associations et les fondations que sur les coopératives et les mutuelles. L'émergence de ces premières, les données disponibles à plusieurs échelles et la diversité d'interlocuteurs que nous avons pu rencontrer offrent plus de garantie pour la validation scientifique des résultats.

Sur le plan humain, faire une thèse en co-tutelle internationale, dans deux laboratoires différents, est une opportunité réelle. Cela suppose l'intégration dans différentes équipes de travail et une hétérogénéité linguistique ; ce travail est issu d'une confluence de langue roumaine (langue de terrain, maternelle), française (langue d'écriture, troisième langue), et anglaise et espagnole (comme ressources bibliographiques).

La première partie de cette thèse est constituée d'abord d'une analyse conceptuelle ; nous faisons l'état des connaissances en énonçant les différentes écoles scientifiques relatives à l'ESS. Cela nous permet de construire notre définition de travail et le périmètre d'analyse. Un premier panorama de l'ESS en Roumanie est ainsi possible. À partir de ces constats, nous énonçons la méthodologie de terrain et présentons les terrains d'étude.

Dans la deuxième partie, nous présentons d'abord une analyse structurelle et territoriale de l'ESS en Roumanie. L'objectif est de construire après des profils autour des organisations de l'ESS, mais aussi de traiter la problématique d'engagement de la population dans ces pratiques.

La troisième partie est consacrée à la place de l'ESS roumaine à l'échelle internationale. Une discussion autour des enjeux de l'ESS actuelle et du volet « solidaire » clôturera cette partie.

PARTIE I

CADRER LE PÉRIMÈTRE DE LA THÈSE

Chapitre I: L'économie sociale et solidaire (ESS) : des approches théoriques

L'objectif de ce premier chapitre n'est pas de dresser, d'une manière exhaustive, une liste des approches liées à l'économie sociale et solidaire. Notre construction se concentre en premier sur la compréhension des origines et de l'émergence de l'ESS : quels principes, fondés sur quels besoins? Cette compréhension nous aidera par la suite à synthétiser l'évolution de l'ESS et de la regarder comme un mouvement (de pensée, de pratiques), par rapport à l'État et au territoire.

Deuxièmement, la polysémie de ce domaine d'étude est remarquable. Dans le monde anglo-saxon, on parle du tiers-secteur, en se concentrant sur les associations et les fondations. Dans la sphère continentale/latine, on regroupe une série de principes et de valeurs communes aux coopératives, aux mutuelles, aux associations et aux fondations. En parallèle, des débats sur la dimension innovante et entrepreneuriale créent des nouvelles écoles, regroupées autour de l'entrepreneuriat social et de l'innovation sociale.

Étant donnée cette diversité, la troisième partie de ce chapitre pose le cadre de référence que nous allons choisir dans cette thèse. Nous proposerons une définition de l'ESS et énoncer ses principes ainsi que son périmètre juridique. Ces éléments serviront désormais de référence dans la globalité de la thèse.

1. Sur les origines et l'émergence de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Pour faciliter la compréhension de l'économie sociale et solidaire, il convient de se poser les questions fondamentales, à savoir celles qui touchent à ses origines. Quels sont les facteurs qui ont influencé l'apparition et l'émergence de l'ESS ? Comment s'expriment les différents mouvements d'idées concernant l'ESS et quelles évolutions pouvons-nous observer ? Dans cette section, nous nous concentrons sur l'étude des différentes formes de l'économie sociale et solidaire à partir de sources variées et confrontées à la situation en Roumanie.

Ayant des origines à la fois religieuses et laïques, l'économie sociale et solidaire « existe depuis que les humains ont travaillé dans la communauté et ont partagé les résultats de leur travail »⁴², l'histoire de « l'association » se confondant avec la vie en société. Depuis les *sodalitia*⁴³ romaines jusqu'aux castes professionnelles d'Inde ou les guildes et les confréries européennes, les mots clés n'ont pas beaucoup changé : entraide, solidarité, coopération.

Mais la mise en forme de ces principes a été limitée pendant longtemps, en raison de la difficulté de formaliser des structures en dehors de l'Église ou de l'État. En Europe, l'esprit individualiste de la Révolution française et la souveraineté de l'État sont en divergence avec la liberté de s'associer, perçue comme incubateur des « foyers de contestation et de subversion qu'il faut réprimer au nom de l'intérêt de la Nation »⁴⁴. Alors qu'en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis la liberté de s'associer prend de l'importance⁴⁵, la France est marquée par l'interdiction d'associer plus de vingt personnes pendant la quasi-totalité du XIX^e siècle⁴⁶. La Révolution de 1848 et l'insurrection de 1871 ne représentent que de courtes périodes de liberté associative.

⁴² Fontan, J.M., Shragge E., (ed.), 2000, « Tendencias, Tensions and Visions in the Social Economy », *Social Economy: International Debates and Perspectives*, Montreal, Black Rose Books, p. 3.

⁴³ Camaraderie, réunion de personnes de même profession.

⁴⁴ Defourny, J., Develtere, P., 1999, « Origines et contours de l'Économie Sociale au Nord et au Sud », *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Editions De Boeck, Bruxelles, pp. 25-50.

⁴⁵ Alexis de Tocqueville souligne, en 1835, le lien entre le progrès de la démocratie et la vie associative aux États-Unis : « Le pays le plus démocratique de la terre se trouve être celui où les hommes ont le plus perfectionné de nos jours l'art de poursuivre en commun l'objet de leurs communs désirs et ont appliqué au plus grand nombre d'objets cette science nouvelle... Dans les pays démocratiques, la science de l'association est la science mère : le progrès de toutes les autres dépend des progrès de celle-là ».

⁴⁶ Defourny, J., Develtere, P., 1999, *op. cit.*, pp. 25-50.

La Révolution industrielle est synonyme d'apparition du « social », car l'industrialisation et l'urbanisation déstructurent les liens sociaux traditionnels et dissocient « l'économie » de la « société »⁴⁷. Une nouvelle classe sociale émerge, « instable et parfois rebelle »⁴⁸, symbole de nouveaux « problèmes sociaux » : promiscuité, conditions de travail précaires, délinquance...

Face à ces nouvelles conditions, la résilience est à la fois spontanée (des ouvriers qui se réunissent dans des nouvelles structures, parfois interdites) et surtout idéologique ; l'économie sociale et solidaire que l'on connaît aujourd'hui est le résultat d'une diversité d'idéologies.

1.1. D'abord, le rôle du christianisme social dans le développement de l'économie sociale et solidaire est relevé par la lutte contre l'isolement de l'individu et son « absorption » dans l'État. En Europe Occidentale, les premières pratiques solidaires ont été encouragées ou portées par l'Église. L'assistance et la charité ainsi que des associations mutualistes (puis les mutuelles) représentent toutes des formes d'entraide religieuse « protectrice ». Il en va de même pour toute une variété de centres de formation, d'éducation populaire ou pour la Jeunesse agricole catholique⁴⁹ et la Jeunesse étudiante chrétienne. Ces mouvements rassemblent une vision pour une société équitable, juste et solidaire, où chacun acquiert une véritable conscience de l'autre et de sa place dans la société⁵⁰.

L'autonomie de l'individu ainsi qu'une sorte de subsidiarité naissante (selon la logique qui consiste à s'approcher de l'utilisateur) déterminent l'apparition, en 1862, des premières caisses rurales d'épargne et de crédit, fondées en Allemagne par F. Reiffeisen⁵¹. Profondément croyant et inspiré par le christianisme social, Reiffeisen comprend qu'il faut dépasser la simple charité, en énonçant plusieurs principes : les caisses sont fondées sur la libre adhésion de leurs membres (sociétaires) ; la solidarité entre les prêteurs et les emprunteurs est illimitée et engage leurs biens propres ; les crédits ne peuvent être accordés qu'aux sociétaires ; les fonctions d'administrateur, représentant les sociétaires, sont bénévoles ; l'excédent financier, après remboursement des prêts et versement des intérêts aux prêteurs, n'est pas distribué et demeure la propriété de l'association ; la circonscription géographique de la caisse est restreinte, de façon à ce que chacun puisse se

⁴⁷ Lallement, M., 1997, *Istoria ideilor sociologice*, Antent, Bucarest, pp. 61-64.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Devenue Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC).

⁵⁰ jecfrance.org, 5.03.2014.

⁵¹ Jeantet, T., 2009, *Économie sociale*, La documentation Française, Paris, 198 p.

connaître⁵². De plus, un système (rémunéré) de dépôts et de crédit ainsi que l'extension régionale puis nationale assurent la solidité du projet⁵³. C'est l'origine du mutualisme.

En France, l'abbé Ludovic de Besse s'inspire des idées de Raiffeisen et crée la première Banque populaire⁵⁴, en 1878. En parallèle, Louis Durand, avocat à Lyon, développe des Caisses sur le modèle Raiffeisen et les réunit dans l'Union des Caisses rurales et ouvrières de France (UCROF). Quelques années plus tard, en 1894, l'État propose des avantages financiers et fiscaux aux Caisses qui s'engagent à distribuer leurs aides en faveur de l'équipement rural. Certaines d'entre elles accepteront – elles donneront naissance au Crédit Agricole –, d'autres réclameront leur indépendance et leur caractère purement mutualiste – elles deviendront le Crédit Mutuel⁵⁵.

En Roumanie, les idées occidentales sont vite intégrées dans la pratique. Les premières banques populaires voient le jour dans les années 1850-1860⁵⁶ à Bistrița, en Transylvanie, et à Brăila, dans le sud-est du pays⁵⁷. En même temps, la communauté allemande de Transylvanie et de Banat⁵⁸ est proportionnellement plus active dans le mouvement coopératif que d'autres groupes ethniques. Les « Fédérales » Raiffeisen de Sibiu et Agraria de Timișoara comptent en 1940 427 coopératives (59 000 membres), dont 256 de crédit, 47 de consommation, 106 laitières, 8 viticoles et 10 d'autres⁵⁹. Pour la communauté roumaine, toujours en Transylvanie, dans le village de Rășinari⁶⁰, le prêtre Ioan Brote fonde en 1925 la Société coopérative d'éleveurs

⁵² Roquet, J.P., « Raiffeisen Friedrich Wilhelm - (1818-1888) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 9 décembre 2014.

⁵³ Naszály, P., 2010, « Crédit coopératif, histoire et actualité. L'héritage de Raiffesen (1818-1888) et Schultze-Delitzsch (1808-1885) », *Marché et organisations*, 2010/1 no. 11.

⁵⁴ La Banque des Travailleurs Chrétiens, à Angers.

⁵⁵ Chaïbi, O., 2014, « Le « crédit des travailleurs » : un aperçu du crédit populaire en France de 1848 à 1914 », *Vie sociale*, 2014/3 no. 7, pp. 13-29.

⁵⁶ Rappelons que la Transylvanie a constitué une partie de l'Empire Austro-Hongrois jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale.

⁵⁷ Alexandrescu, F., Mihalache, F., 2011, *Economia socială și cooperativele. Manual de intervenție*, Ed. Expert, Bucarest, 92 p.

⁵⁸ Le Recensement de 1930 compte 750 000 Allemands en Roumanie (soit 4% de la population totale), la plupart vivant dans le sud de la Transylvanie (des Saxons colonisés au XIII^e siècle) et dans le Banat (des Souabes colonisés au XVIII^e siècle). Pendant l'époque communiste et après la chute de ce régime, cette population a presque entièrement émigré en Allemagne.

⁵⁹ Jinga, V., 1942, « Germanii în economia transilvană », in *Transilvania*, no. 2-3/1942, pp. 86-129.

⁶⁰ Centre d'une forte communauté villageoise roumaine située dans les montagnes autour de Sibiu. Cette zone carrefour entre la Transylvanie et le sud de la Roumanie, spécialisée en élevage ovin, a constitué un élément d'émancipation des Roumains. Un grand nombre de personnalités s'élèveront d'ici : le philosophe E. Cioran, l'écrivain et Premier Ministre O. Goga, ainsi que des nombreux académiciens.

d'ovins. Les objectifs sont multiples : l'achat des céréales en gros, à bas prix, l'entretien des pâturages ou l'émancipation culturelle et sociale des membres⁶¹.

Pour en terminer, nous précisons la neutralité religieuse de l'économie sociale et solidaire. Décrite par la Rochdale et par C. Gide, l'ESS est bien influencée et soutenue par la religion dans l'esprit de la solidarité, de la communauté et d'entraide, mais n'est en aucun cas un outil pour le prosélytisme religieux.

1.2. Le socialisme utopique repose sur la création d'une contre-société socialiste au sein du système capitaliste, à l'échelle des petites communautés et à partir de l'initiative des citoyens et en fonction de la production. Il convient de noter que cette pensée a été jugée « utopique » par F. Engels⁶², en parlant de l'échec de la mise en place de la création d'une société idéale. La délimitation du marxisme et du communisme est là : le socialisme utopique ne se concentre ni sur la révolution, ni sur la lutte de classe – en occurrence, celle du prolétariat.

Comme référence dans la construction du socialisme sans l'intervention de l'État, nous pouvons évoquer la pensée de *Charles Fourier* (1772-1837). En critiquant la société capitaliste industrielle, il imagine des communautés de 1600 personnes (phalanges), sans rapport d'autorité familiale ou parentale, où les décisions se prennent en commun, dans la place centrale du phalanstère. Ce dernier est la maison-cité qui concentre toutes les fonctions nécessaires à la communauté. Dans cette « coopérative fermée de production et de consommation »⁶³, les individus travaillent en fonction de leurs passions. Dans la pratique, quelques communautés d'inspiration fouriériste ont vu le jour.

En France, le familistère de Guise⁶⁴ débutera en 1859 sous l'impulsion paternaliste de Jean-Baptiste Godin, patron d'une fonderie, qui souhaitait assurer de meilleures conditions de vie pour ses employés. Il introduira l'éducation obligatoire pour tous (gratuite, mixte et laïque), un système de sécurité sociale, une piscine, un théâtre, un économat et des restaurants gérés par les ouvriers⁶⁵. La viabilité de ce projet est prouvée dans le temps : après la disparition du fondateur,

⁶¹ www.primaria-rasinari.ro/pagina/economia, consulté le 12.09.2014.

⁶² Engels, F., 1880, *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, Éditions sociales, Paris 1969, 127 p.

⁶³ Boutillier, S., 2002, « Économie solidaire, repères et éléments d'une critique », *Innovations*, 1/ 2002, no. 15, pp. 9-19.

⁶⁴ Freitag, B., 2005, « Le familistère de guise un projet utopique réussi », *Diogène* 1/ 2005, no. 209, pp. 101-108.

⁶⁵ Desroche, H., 1975, *La Société festive. Du fouriérisme écrit aux fouriérismes pratiqués*, Seuil, Paris, 414 p.

le familistère a été capable de tout gérer jusqu'en 1968, date à laquelle la concurrence du marché global devient trop importante⁶⁶.

En Roumanie, nous notons le phalanstère de Scăieni (officiellement la Société agronomique et manufacturière), projet démarré par Theodor Diamant en 1835⁶⁷. Formé à Paris, Diamant impose des règles qui seront généralisées en Roumanie bien plus tard : huit heures de travail par jour, la libération des esclaves tsiganes, l'égalité de sexe, etc. Les dissensions avec le propriétaire du terrain et avec le pouvoir central ainsi que le nombre très faible de membres (moins de 100) vont mettre un point final à ce projet en 1836⁶⁸.

L'associationnisme populaire de *Saint Simon* (1760-1825) présente l'association comme un moyen de socialisation des citoyens et de promotion de l'industrialisme, dont « l'objet direct et unique est de procurer la plus grande somme de bien-être possible à la classe laborieuse et productrice (*bonheur social*) »⁶⁹.

Cette logique explique l'apparition des coopératives de production, dénommées en France « associations ouvrières de production »⁷⁰. Le même courant influence l'émergence en France de plus de 2500 sociétés d'assistance mutuelle, avec plus de 1.6 millions de bénéficiaires⁷¹.

En Angleterre, les idées de *Robert Owen* (1771-1858) mettent en valeur l'intérêt économique des circuits courts (la diminution des intermédiaires expliquera le succès des mutuelles d'assurance). Conjugué avec l'envie d'émanciper la classe ouvrière, ce raisonnement a déterminé la création d'une coopérative, en 1844, à Rochdale. Ayant un caractère à la fois économique et social, les principes de Rochdale⁷² ont été adoptés par toutes les coopératives, qui vont créer, en 1895, l'Alliance coopérative internationale⁷³, facteur important d'influence pour l'économie sociale moderne.

⁶⁶ Freitag, B., 2005, *op. cit.*

⁶⁷ Dohotaru, A., 2011, « Falansterul de la Scăieni și proiectul unei lumi mai armonioase », in *Anuarul Institutului de Istorie « G. Barițiu » din Cluj-Napoca*, tom L, 2011, pp. 127-140.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Jeantet, T., 2009, *op. cit.*

⁷⁰ La première coopérative ouvrière de France, l'*Association chrétienne des bijoutiers en dorée*, 1834, compte des principes fondamentaux : organisation démocratique, répartition des excédents proportionnellement au travail fourni, limitation posée à l'emploi de salariés, existence d'une réserve impartageable (Desroche, 1957).

⁷¹ Gueslin A., 1987, *L'invention de l'économie sociale*, Economica, Paris, 340 p.

⁷² La liberté (chacun peut adhérer ou s'en aller), l'égalité (un homme, une voix), l'équité (rémunération limitée), la justice (la répartition des bénéfices se fait au prorata des activités de chaque membre).

⁷³ Monzon L., Chaves J.L., 2012, *L'Économie Sociale dans l'Union Européenne*, Comité économique et social européen, 127 p.

1.3. La liberté économique et le principe du self-help, normes du libéralisme, conditionnent le positionnement d'un individu sur le marché à partir de sa productivité. La société est ainsi la somme d'individus et de leurs relations, où la redistribution de la richesse est non-productive. C'est la coopération ou l'associationnisme économique qui peuvent réduire la situation conflictuelle de la redistribution⁷⁴. J. S. Mill évoque l'associationnisme économique, en soutenant que les coopératives ouvrières induiraient une « révolution morale » dans la société, dans la mesure où elles aboutiraient à « résoudre le conflit persistant entre le capital et le travail, transformer la vie humaine, la dignité du travail et l'indépendance de la classe ouvrière »⁷⁵. Nous parlons d'une association de travailleurs comme moyen d'obtenir une meilleure répartition des richesses créées par l'entreprise.

En France, L. Walras suggère aux coopératives un « rôle économique [...] non pas en éliminant le capital, mais en rendant le monde moins capitaliste, et un rôle moral non moins fondamental, consistant à introduire la démocratie dans les rouages des processus de production »⁷⁶. En pratique, le soutien des individus entrepreneurs (producteurs, agriculteurs ou artisans) et, indirectement, de la création d'emplois a été mis en forme par les banques coopératives de Schulze-Delitzsch (dans les zones urbaines) et de F.W. Reifeissen, déjà mentionné. Ne s'agit-il pas ici d'une confluence des idées libérales, socialistes et de la solidarité chrétienne ? Prenons un exemple de l'impact territorial du libéralisme social : Peugeot à Sochaux ou Michelin à Clermont Ferrand ont soutenu des formes institutionnelles variées, afin de protéger les salariés. Par exemple, à la fin de XIX^e siècle, autour de l'entreprise Peugeot, il existait une caisse de retraite, deux sociétés de secours mutuels (une par usine), deux sociétés d'appui mutuel en cas de décès, une caisse d'assurance contre les accidents, des logements ouvriers, trois écoles, deux cercles ouvriers et un hôpital⁷⁷.

1.4. Le solidarisme est traité par C. Gide (1847-1932) par le biais d'entraide sociale coopératiste (en opposition avec celle contractualiste, développée par Léon Bourgeois⁷⁸). Gide n'est pas l'adepte du « donner-recevoir-rendre », il milite pour une égalisation entre contribution

⁷⁴ Asiminei R., 2012, « Economia Socială - delimitări conceptuale », *Journal of Social Economy*, vol. 2, no. 1/2012, pp. 1-21.

⁷⁵ Mill J. S., 1951, p. 675, in Monzon L., Chaves J. L., 2012, *op. cit.*, p. 16

⁷⁶ Monzon, 1989 in Monzon L., Chaves J. L., 2012, *op. cit.*, p. 16.

⁷⁷ Jacques de Guénin, Conférence délivrée aux Assises libérales de Bretagne, 2005, consultée sur www.contrepoints.org/2013/04/07/120782-oui-le-liberalisme-est-social.

⁷⁸ Audier, S., 2011, *La pensée solidariste. Aux sources du modèle social républicain*, Presses universitaires de France, 416 p.

et rétribution, dans l'esprit de l'association volontaire (« donnant-donnant »)⁷⁹. Partant du postulat que « tout individu est coopérateur », il proclame la souveraineté du consommateur dans son programme de république coopérative. Ch. Fourier se situe exactement à l'opposé, en accentuant la participation des salariés au capital de l'entreprise et en rejetant l'intervention de l'État. Ainsi, l'économie sociale se développe à travers les mutuelles, les phalanstères ou les associations ouvrières, avec leur devise « travail, capital, talent »⁸⁰. Ces structures offrent des conditions pour atteindre le bonheur social et l'épanouissement de l'homme⁸¹.

Durkheim décompose la solidarité en évoquant la proximité, les similitudes et les valeurs communes comme des composantes d'une solidarité mécanique. En contrepartie, la solidarité organique est caractéristique des sociétés modernes, avec leurs interdépendances et les fonctions propres des individus, indispensables aux autres⁸². C'est ce que nous appelons aujourd'hui la « solidarité sociale », une forme d'interdépendance ne s'appuyant pas sur des intérêts individuels. Cette interdépendance fait également la différence entre la solidarité sociale et la charité, car cette dernière fonctionne sous le signe unidirectionnel de la dépendance⁸³. L'ESS de nos jours relève-t-elle seulement d'une solidarité organique ? Les réseaux informels de l'ESS, l'entraide et les pratiques solidaires, ne rappellent-ils pas d'une solidarité mécanique, voire a-capitaliste ?

Le terme « économie sociale » date de 1830, quand l'économiste libéral C. Dunoyer préconisait une approche morale de l'économie⁸⁴. D'ailleurs, l'effervescence de l'économie sociale du XIX^e siècle fait référence à la « défaillance du marché » et à l'homme comme objet réel de l'économie⁸⁵. Minimisée par l'économie de marché à partir de la seconde moitié de XIX^e siècle, l'ES est remise en débat à partir des années 70. La crise du modèle fordiste-providentialiste fait émerger différents mouvements contestataires qui portent sur l'exclusion dans la sphère du travail et la façon de s'engager dans l'espace public⁸⁶. Ainsi, le rapport de l'ES

⁷⁹ *Ibidem*, p. 45.

⁸⁰ Jeantet, T., 2009, *op. cit.*, p. 25.

⁸¹ *Ibidem*, p. 20.

⁸² Durkheim E., impr. 2013, *De la division du travail social*, Presses universitaires de France, Paris, 416 p.

⁸³ Pop, L. M. (ed.), 2002, *Dictionar de politici sociale*, Ed. Expert, Bucarest, pp. 739

⁸⁴ Monzon L., Chaves J. L., 2012, *op. cit.*, p. 16.

⁸⁵ *Ibidem*

⁸⁶ Eme B., Laville J.-L. (dir.), 1994, *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer.

à l'État devient partenarial et le territoire devient un élément de référence, notamment en liaison avec le développement local (voir tab. 1).

Deux profils deviennent repérables : des nouvelles aspirations (qualité de la vie, développement durable) – pour les classes moyennes – et des urgences face à la crise du travail, l'emploi et de la régulation du territoire – pour la population défavorisée⁸⁷. La concomitance des crises économiques et de l'émergence de l'ES pendant ces périodes⁸⁸ remet en question la place de l'ES dans le système socio-économique.

Tab. 1. Les trois grandes phases de l'économie sociale

Périodes	Mouvement de pensée	Mouvement de pratiques	Rapport à l'État	Lieux et territoires
XIX^e	Communauté Micro-république communautaire	ES de producteurs : Coopérative ou mutuelle spécialisée	Antagonique	Europe de l'Ouest L'entreprise (micro)
Fin XIX^e et premier XX^e	République coopérative	ES d'usagers : Secteur coopératif et secteur mutualiste	Régulateur Reconnaissance institutionnelle	Europe L'État nation (macro)
XX^e	Développement personnel et développement local	Multi- sociétariat Interopération	Partenarial	Monde Le territoire Local / régional (méso) Interopérations intercontinentales

Source : Draperi, 2007, p. 91

Pour résumer cette partie, nous pouvons dire que l'ESS est le résultat d'une confluence d'idées et de courants (voir fig. 1). Ses origines sont à la fois religieuses (inspirées de systèmes d'assistance, de charité ou d'entraide – voir les mutuelles) et laïques (pour compenser les faiblesses de la Révolution industrielle ou du système capitaliste).

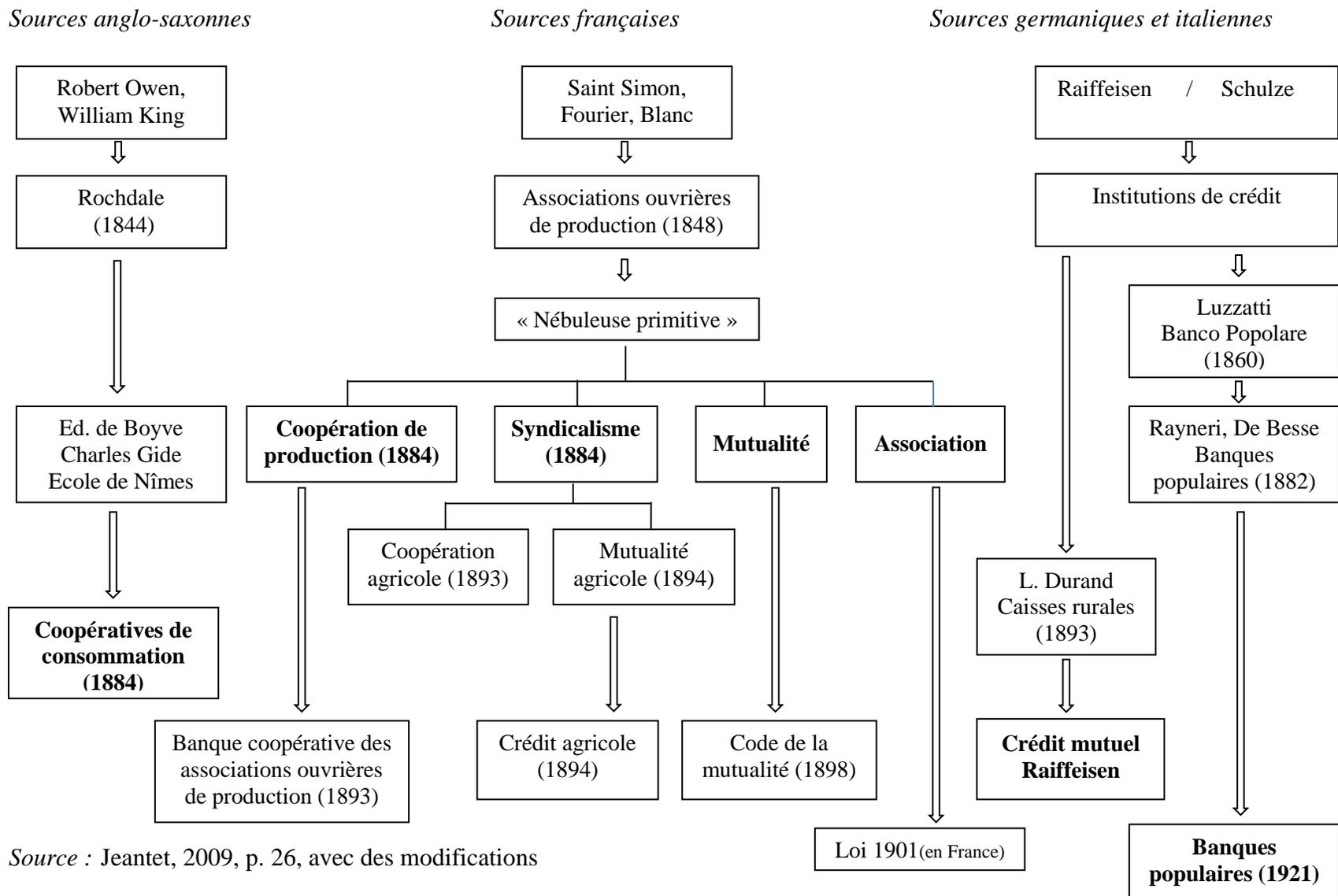
Le christianisme social, le socialisme utopique, le libéralisme ou le solidarisme prouvent leur flexibilité par le fait qu'ils ont influencé, ensemble, l'émergence de l'ESS. La coopérative de production a des origines dans le socialisme et dans le christianisme social, les mutuelles

⁸⁷ Comeau, Y., Favreau, L, Lévesque, B, 1996, *Développement économique communautaire: économie sociale et intervention*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, 336 p.

⁸⁸ D'ailleurs, depuis la crise de 2008, dans plusieurs pays européens, le secteur de l'ES semble moins touché que les autres.

agricoles dans le christianisme social et dans le solidarisme, les banques populaires dans le libéralisme et dans le solidarisme. Cette dernière est apparue dans un esprit communautaire, antagonique à l'État. Aujourd'hui, elle se répandue dans le monde entier, étant un indicateur du développement local et du partenariat avec l'État.

Fig. 1. Origines des différentes formes de l'économie sociale et solidaire



Source : Jeantet, 2009, p. 26, avec des modifications

2. Une diversité d'appellations : économie sociale, tiers-secteur, économie solidaire, entrepreneuriat social

Afin de bien cadrer le périmètre de notre étude, traiter en premier les différentes approches scientifiques tangentes à l'économie sociale et solidaire est indispensable. Il existe une correspondance entre l'économie sociale et solidaire et la « diversité »... des ressources, des idées, des hommes mais aussi des approches scientifiques. Comme nous l'avons déjà évoqué, Notre domaine d'études couvre ainsi une polysémie remarquable : « tiers-secteur » dans le monde anglo-saxon, « économie sociale (et solidaire) » dans la sphère continentale/latine, « entreprise sociale » ou « organisations à but non-lucratif », tous s'inscrivent dans une diversité d'approches abordées dans la littérature de spécialité. L'étude d'un tel hétéroclisme demande un traitement particulier dans les pages suivantes.

2.1. Économie sociale ? Une clarification à partir d'une approche normative

Le concept de l'économie sociale (ES) associe deux termes parfois perçus en opposition. L'« économie » fait référence à l'augmentation de la richesse à travers la production des biens et des services par des entreprises gravitant autour d'un marché. Le « social » prend en compte la rentabilité sociale et l'amélioration de la qualité de vie⁸⁹, exprimées par le soutien d'une citoyenneté active et par la contribution au développement démocratique. Néanmoins, l'économie sociale n'est pas une antinomie, car elle concerne justement des interpénétrations entre l'économique et le social.

Qu'ont en commun des organisations si diversifiées du point de vue de leur fonctionnement et des réglementations? Quels sont les principes et les valeurs qui distinguent les organisations de l'ES des secteurs public ou privé ?

Un rapport élaboré pour le Comité économique et social européen⁹⁰ synthétise la multiplicité des débats et des définitions précédentes⁹¹. Ainsi, l'économie sociale réunit

⁸⁹ Chantier de l'économie et de l'emploi, 1996, *Rapport du Groupe de travail sur l'économie sociale. Osons la solidarité !*, p. 6.

⁹⁰ Monzon L., Chaves J. L., 2012, *op. cit.*, p. 24.

⁹¹ *Charte de l'économie sociale*, CNLAMCA, 1980 ; Desroche, 1983 ; Defourny, Monzón, 1992 ; Demoustier, 2001.

« l'ensemble des entreprises *privées* avec une structure *formelle* dotées d'une *autonomie* de décision et jouissant d'une *liberté d'adhésion*, créées pour satisfaire aux besoins de leur membres à travers le marché en produisant des biens ou en fournissant des services d'assurance ou de financement, dès lors que les décisions et toute répartition des bénéfices ou excédents entre les membres ne sont *pas directement liées au capital* ou aux cotisations de chaque membre, chacun d'entre eux disposant d'un vote et tous les événements ayant lieu par le biais de processus décisionnels *démocratiques* et participatifs. L'économie sociale regroupe aussi les entités privées avec une structure formelle qui, dotées d'une autonomie de décision et jouissant d'une liberté d'adhésion, proposent des services non marchands aux ménages et dont les excédents, le cas échéant, ne peuvent être une source de revenus pour les agents économiques qui les créent, les contrôlent ou les financent »⁹².

Cette approche est en concordance avec les 7 *principes* reconnus par la Conférence européenne permanente des coopératives, mutualités, associations et fondations (CEP-CMAF⁹³), qui évoque

- la primauté de la personne et de l'objet social sur le capital ;
- l'adhésion volontaire et ouverte ;
- le contrôle démocratique par les membres (excepté pour les fondations, qui n'ont pas de membres) ;
- la conjonction des intérêts des membres usagers et de l'intérêt général ;
- la défense et la mise en œuvre des principes de solidarité et de responsabilité ;
- l'autonomie de gestion et l'indépendance par rapport aux pouvoirs publics ;
- l'essentiel des excédents destiné à la poursuite d'objectifs de développement durable, de l'intérêt des services aux membres et de l'intérêt général.

Dans cette logique, l'ES rallie des personnalités morales, autonomes et démocratique, indépendantes du secteur public et caractérisées par une liberté d'adhésion, la répartition des bénéfices au sein de ces structures étant proportionnelle à l'activité des membres dans l'organisation, et non pas aux cotisations ou au capital qu'ils ont versés.

Le développement de l'économie sociale suppose à la fois une nécessité (non ou partiellement satisfaite par les autres secteurs) et l'appartenance à un groupe social caractérisé

⁹² Monzon L., Chaves J.L., 2012, *op. cit.*, p. 24

⁹³ CEP-CMAF, 2002, *Charte de l'économie sociale*, Bruxelles, 2 p.

par une identité collective ou par un destin commun⁹⁴. Ces derniers font le lien avec le territoire et le développement local, où les acteurs construisent ensemble une « économie de parties prenantes » (stakeholder economy)⁹⁵.

Un sujet abordé régulièrement, qui se transcrit dans des règles juridiques, qui s'exprime dans des principes et qui inspire les pratiques, est celui des *valeurs* de l'économie sociale. De manière générale, quatre valeurs cardinales sont évoquées⁹⁶ : la responsabilité (ou volontariat), la solidarité, l'égalité et l'autonomie. Mais quelle est la hiérarchie et l'applicabilité de ces valeurs ? J. F. Draperi⁹⁷ souligne la cohérence du système qu'elles constituent par le fait que la négation de l'une marginalise les autres. Il suffit d'évoquer le régime obligatoire des coopératives communistes pour soutenir cette idée.

En quoi s'articulent les valeurs avec les pratiques ? Une valeur a-t-elle la même intensité sémantique et pratique pour les acteurs de l'ES ? Elles ne sont pas toujours exclusivement réservées à l'économie sociale et celle-ci n'as pas le « monopole du sens »⁹⁸. Vienney souligne qu'« il est vain de chercher du côté des valeurs affichées par ces institutions les traits communs qui les caractérisent, si ce n'est à un niveau d'abstraction qui leur enlève toute signification sociale. Cela ne veut pas dire que ces valeurs soient sans importance pour chacune d'elles. Mais sous cet aspect, elles sont très différentes les unes des autres, et ces références idéologiques ne leur sont pas vraiment particulières »⁹⁹. Malgré ce manque de consensus, il convient de noter l'importance des valeurs dans les orientations générales des structures de l'ES et dans la manière de le différencier d'autres secteurs.

Si nous observons les organisations qui font partie de l'économie sociale, trois familles se distinguent : (1) les coopératives, (2) les mutuelles, (3) les associations et les fondations. La porosité de ce périmètre a été évoquée par H. Desroche¹⁰⁰ ; il ajoute des « composantes

⁹⁴ Defourny, J., Develtere, P., 1999, *op. cit.*, pp. 25-50.

⁹⁵ Commission Européenne, <http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/promoting-entrepreneurship/social-economy/>

⁹⁶ Draperi, J.-F., 2007, *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*, Dunod, Paris, 264 p.

⁹⁷ *Ibid.*

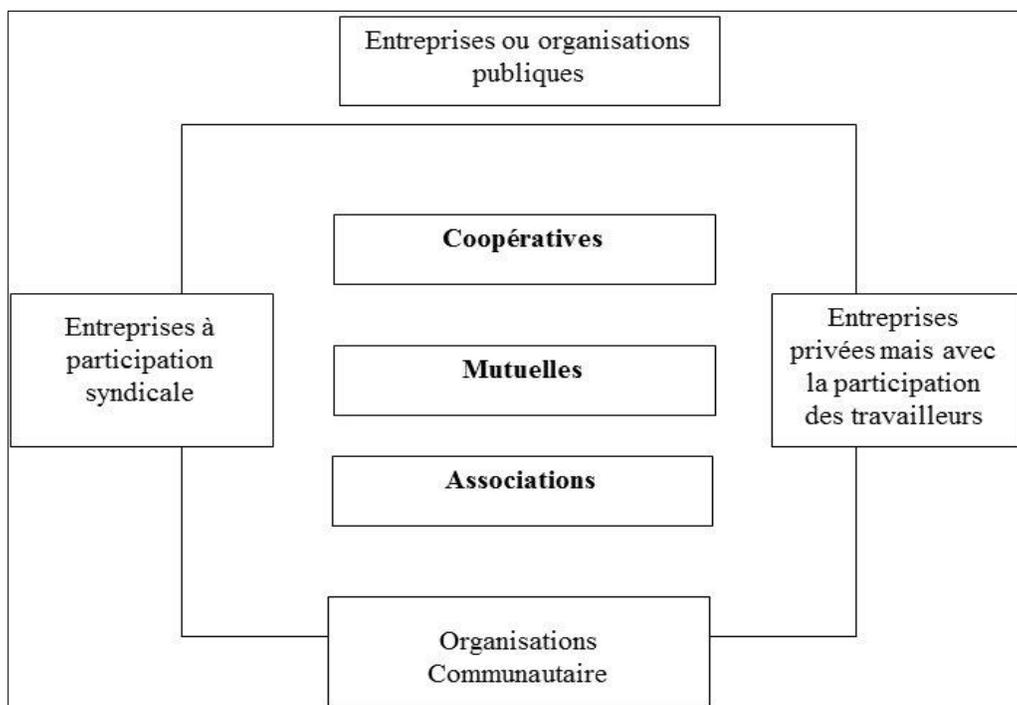
⁹⁸ Frémeaux, P., 2011, *La Nouvelle Alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Les Petits Matins, Paris, 160 p.

⁹⁹ Vienney, C., 1994, *op. cit.*, pp. 84-85.

¹⁰⁰ Desroche, H., 1983, *Pour un traité d'économie sociale*, Coopérative d'information et d'édition mutualiste (CIEM), Paris, 254 p.

incertaines », comme les entreprises publiques contrôlées par une instance démocratique, les syndicats ou les entreprises communautaires¹⁰¹ (fig. 2).

Fig. 2. Les composantes certaines et incertaines de l'économie sociale selon H. Desroche (1983)



2.2. Hybridation et pluralisme : le tiers-secteur

Le « tiers-secteur » regroupe l'ensemble des initiatives privées non lucratives¹⁰². La notion de non-lucrativité est traitée différemment selon deux grands courants. L'école anglo-saxonne définit la non-lucrativité par la contrainte de non-redistribution du profit. Nous parlons donc du secteur non lucratif (*non profit sector*) aux États-Unis ou du secteur volontaire (*voluntary sector*) en Grande-Bretagne.

D'autre part, le courant continental indique un secteur qui n'est ni public, ni privé à but lucratif. La non-lucrativité est définie par le fait que l'objectif de ces organisations privées réside dans une finalité de services aux membres ou à la collectivité plutôt que de maximisation du retour financier sur investissement. Cette caractéristique n'implique nullement que ces organisations ne puissent pas réaliser des surplus financiers, ni qu'il leur serait interdit de les

¹⁰¹ *Ibidem*.

¹⁰² Laville, J.-L., Cattani, A. D., 2006, *Dictionnaire de l'autre économie*, Gallimard, 720 p.

redistribuer à leurs membres. Dans cette dernière logique, le tiers-secteur se superpose à « l'économie sociale »¹⁰³ (tab. 2).

Tab. 2. Les organisations du tiers-secteur dans deux mouvements de pensée

Définition anglo-saxonne du tiers-secteur	Définition européenne du tiers-secteur
<ul style="list-style-type: none">- Une approche centrée sur une interprétation statistique de l'importance d'un secteur qui compte toutes les organisations « <i>non-profit</i> ».- Le principe de la non-distribution est central.- Les coopératives et les mutuelles sont <i>exclues</i>.	<ul style="list-style-type: none">- Une approche analytique centrée sur la dimension « <i>not-for-profit</i> » des organisations de l'économie sociale.- Une distribution limitée du profit.- Les coopératives et les mutuelles sont <i>incluses</i>.

Source : Evers, A., Laville, J.-L., 2004, *The third sector in Europe*, Edward Elgar Publishing, p. 14

2.2.1. L'approche des organisations à but non lucratif - ONBL (école anglo-saxonne du tiers-secteur)

Cette approche englobe les organisations privées qui ne redistribuent pas leurs bénéfices aux personnes qui les créent, les contrôlent ou les financent. Ces caractéristiques font la liaison avec la charité et avec les fondations philanthropiques, bien répandues dans le monde anglo-saxon.

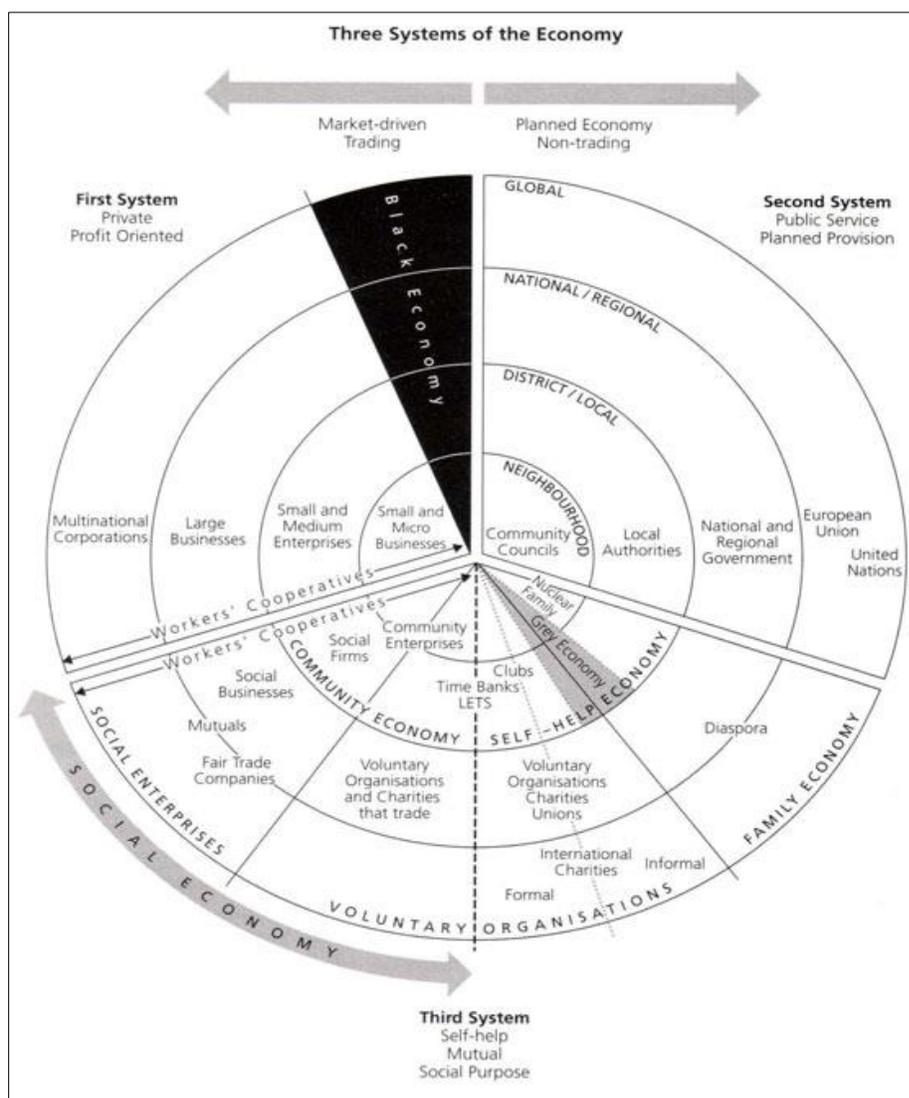
Décrit pour la première fois en 1973¹⁰⁴, le tiers-secteur est associé à un secteur alternatif, situé ni dans la sphère publique (gouvernement), ni dans le privé (business). Pearce¹⁰⁵ inclut dans ce « troisième secteur », d'une manière dégressive, l'économie domestique (la partie la plus informelle), les organisations volontaires mais aussi l'économie sociale. Plus les structures sont marchandes et formelles, plus on s'approche du secteur privé. C'est le cas des coopératives, qui forment, selon l'auteur, la frontière entre le tiers-secteur et le secteur privé (fig. 3).

¹⁰³ *Ibidem*, p. 619.

¹⁰⁴ Etzioni, A., 1973, « The third sector and the domestic mission », *Public Administration Review*, 33(4), 314-323.

¹⁰⁵ Pearce, J., 2003, *Social enterprise in Anytown*, Calouste Gulbenkian Foundation, 144 p.

Fig. 3. Les trois « systèmes » de l'économie



Source: Pearce, J., 2003, *Social enterprise in Anytown*, Calouste Gulbenkian Foundation, 144 p.

La construction moderne du secteur sans but lucratif a été consolidée par la recherche internationale, sur 36 pays, y compris la Roumanie, dirigée par l'université John Hopkins. Ainsi, les organisations à but non lucratif doivent remplir 5 critères¹⁰⁶ : Elles
 - sont organisées, dotées d'une personnalité juridique ;

¹⁰⁶ Salamon, L., Anheier, H. K., 1997, « The third world's third sector in comparative perspective », *Working paper of The John Hopkins Comparative Non Profit Sector Project*, no. 24, The John Hopkins Institute for Policy Studies, Baltimore.

- *sont privées*, séparées des pouvoirs publics, même si elles peuvent recevoir des aides publiques ou compter au sein de leurs organes directeurs des agents de la fonction publique ;
- *sont autonomes*, peuvent contrôler librement leurs activités et leurs organes directeurs ;
- *ne distribuent pas leurs bénéfices*. Les organisations sans but lucratif peuvent tirer des bénéfices de leur activité mais ceux-ci doivent être réinvestis dans leur mission principale et non pas redistribués entre les propriétaires, les membres, les fondateurs ou les organes directeurs de l'organisation ;
- *supposent l'adhésion volontaire*, l'appartenance à ces entités n'est pas obligatoire et la structure doit compter sur la participation de bénévoles pour ses activités.

L'économie domestique est donc exclue du tiers-secteur, faute d'une personnalité juridique. La participation de bénévolat renvoie à la société civile, un élément de convergence de plusieurs secteurs, car elle constitue « une sphère d'interaction sociale placée principalement au niveau de la sphère intime (la famille), de la sphère des associations (plus spécifiquement des associations volontaires), des mouvements sociaux et des formes de communication publique »¹⁰⁷.

Si les objectifs de l'État sont acquis par coercition ou sanctions et le secteur privé est basé sur la rémunération, le tiers-secteur trouve son bénéfice par l'obtention de récompenses et de privations symboliques, mais aussi par sa capacité à fédérer les opinions et partager des valeurs et idéaux.

2.2.2. Le tiers-secteur en Europe : une hybridation

En contraste avec l'approche anglo-saxonne, la vision européenne ne s'appuie pas sur les frontières entre secteurs : le tiers-secteur doit coexister positivement avec les deux autres secteurs de la vie économique et sociale¹⁰⁸. La conceptualisation du tiers-secteur « continental » retrouve ses origines sur le raisonnement de Polanyi (1944)¹⁰⁹, qui met en lumière trois principes économiques :

- « le marchand » (ressources marchandes, échange de biens et services rémunérés),
- « le non marchand » (redistribution réalisée par l'État),

¹⁰⁷ Cohen, J., Arato, A., 1992, *Civil Society and Political Theory*, MIT Press, Cambridge, 800 p.

¹⁰⁸ Delors, J., Gaudin, J., 1979, « Pour la création d'un troisième secteur coexistant avec l'économie de marché et celui des administrations », *Echanges et projets*, janvier-mars.

¹⁰⁹ Polanyi, K., 1944, *The Great Transformation*, New York, Rinehart & Company, 305 p.

- « le non marchand et non monétaire » (réciprocité, don – sur une base volontaire) – principe non-contractuel de l'action économique où les liens sociaux priment sur les échanges des biens. La réciprocité mobilise également la famille, la cellule de base de la société.

Historiquement, le tiers-secteur européen a été associé à l'expansion de l'intervention publique¹¹⁰. Mais la production de biens et de services le rapproche également des marchés. Il devient donc difficile de tracer des frontières entre ces trois secteurs, le tiers-secteur devenant une partie d'un *welfare mix* ou une *économie mixte du welfare*¹¹¹. Il se trouve intégré (et pas superposé) dans un système tripolaire du marché, qui compte le marché, l'État et les communautés informelles¹¹² (voir fig. 4). Cela ouvre un champ très large d'influences : les politiques et les régulations de l'État, les principes du *private business*, les valeurs et la culture de la société civile et les besoins des familles informelles.

Le tiers-secteur émerge par l'impulsion réciproque des parties prenantes, qui font en sorte que les activités soient définies conjointement par les producteurs et les usagers, notamment dans le cas des services de proximité¹¹³. Cela dessine des espaces de proximité et développe des nouvelles modalités de vivre ensemble, en contribuant à la cohésion sociale¹¹⁴. Le fonctionnement de ce mécanisme tient à la condition qu'il s'implante dans une démocratie non seulement représentative, mais aussi délibérative et participative¹¹⁵.

¹¹⁰ Par exemple, les mutuelles ont influencé la création de la sécurité sociale.

¹¹¹ Evers, A., Svetlik, I. (ed.), 1993, *Balancing pluralism. New welfare mixes in care for the elderly*, Avebury, Aldershot, 316 p.

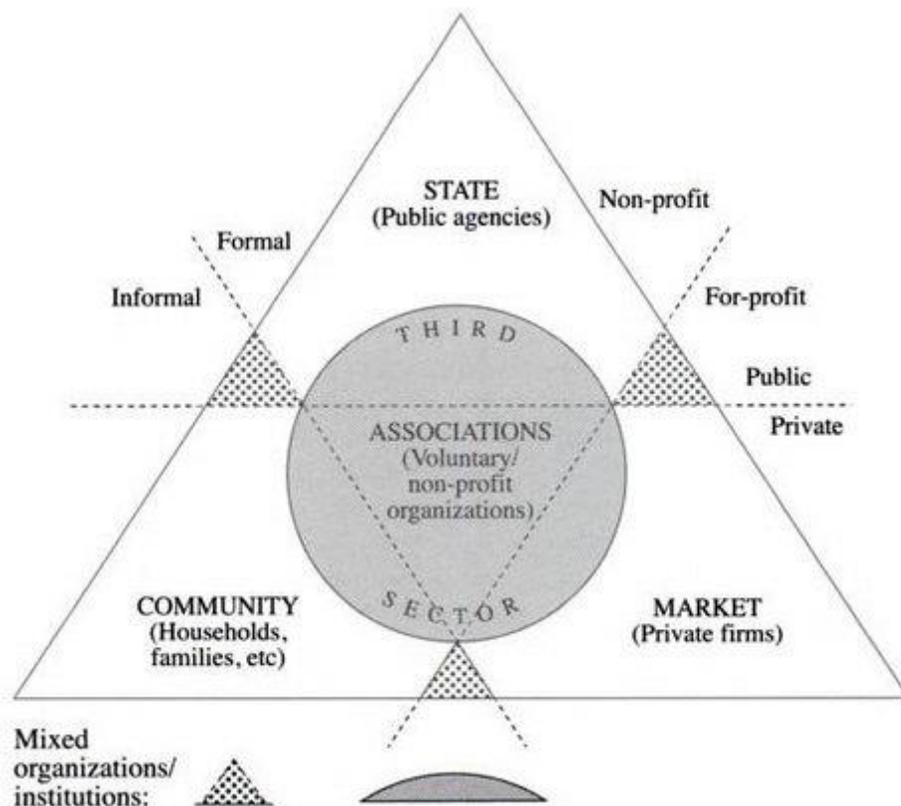
¹¹² Evers, A., Laville, J.-L., 2004, *the third sector in Europe*, Edward Elgar Publishing, p. 15.

¹¹³ Laville, J.-L., 1994, *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris, 334 p.

¹¹⁴ Laville, J.-L., 2004, « Démocratie et économie: éléments pour une approche sociologique », *Économie solidaire et démocratie*, Hermes, no. 36, pp. 185 – 193.

¹¹⁵ Lévesque, B., 2003, « Mondialisation, démocratie plurielle, économie sociale et solidaire », *Économie et Solidarités*, Hors-Série, pp. 103-121.

Fig. 4. Le tiers-secteur dans le *welfare mix*



Source: Pestoff, 1992, modifié par Evers, A., Laville, J.-L., 2004, *op. cit.*, p. 17

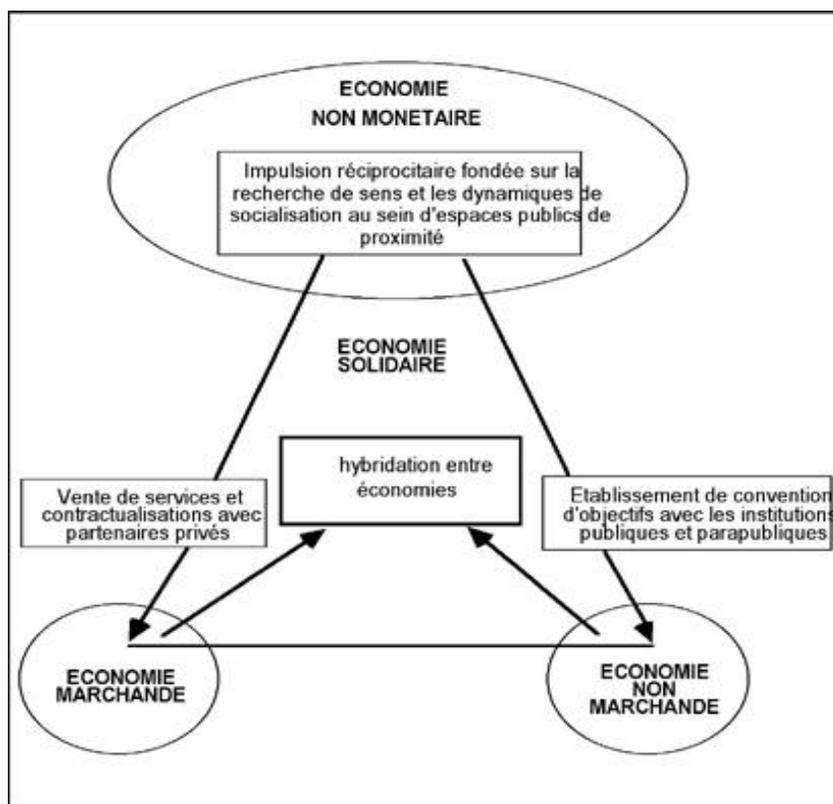
2.3. Économie solidaire ? Quelques éléments théoriques

À partir du tiers-secteur, B. Eme et J. L. Laville ont théorisé l'économie solidaire. Ils reprennent les trois sources économiques identifiées par Delors et Polanyi, mais alors que le tiers-secteur tend à distinguer les logiques, l'économie solidaire articule l'économie marchande, l'économie non marchande et l'économie non monétaire¹¹⁶ (fig. 5). Elle regroupe l'ensemble des activités économiques « soumises à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel ; elle contribue ainsi à la démocratisation de l'économie à partir des engagements citoyens. Cette perspective a pour caractéristique d'aborder ces activités, non par leur statut (associatif, coopératif, mutualiste...), mais par leur double dimension, économique et politique, qui leur confère leur originalité »¹¹⁷.

¹¹⁶ Draperi, J.-F., 2007, *op. cit.*, p. 11.

¹¹⁷ Laville, J.-L., Cattani, A. D., 2006, *op. cit.*, p. 303.

Fig. 5. Un idéal type des services solidaires



Source : Eme, B., 1991, Laville, J.-L., 1992

La dimension économique de l'économie solidaire insiste sur la prédominance de la réciprocité et de l'engagement mutuel entre les êtres. L'économie solidaire ouvre également un espace public défini « comme un espace intermédiaire de médiation entre la sphère privée et la sphère publique »¹¹⁸. Le *pluralisme* et l'hybridation spécifique de l'économie solidaire sont plus qu'un mixage social, mais bien un générateur de liens sociaux qui produit des effets sociétaux.

Cela constitue une première délimitation par rapport à l'économie sociale. Si cette dernière réclame l'intervention de l'État, l'économie solidaire fait appel à l'État pour satisfaire ensemble l'intérêt général. Dans ce cas, ne se trouve-t-elle pas en risque d'instrumentalisation ? Par ailleurs, si l'économie sociale relève d'un principe de double qualité, qui met en scène l'intérêt collectif, l'économie solidaire minimalise l'intérêt des membres face à l'intérêt général. Enfin, si pour l'économie sociale il existe une relation entre le productivisme et la richesse collective, l'économie solidaire constitue une critique du productivisme¹¹⁹.

¹¹⁸ Fraisse, L., 2003, in Draperi, J.-F., 2007, *op. cit.*, p. 11.

¹¹⁹ Dacheux, E., Goujon D., 2011, *Principes d'économie solidaire*, Ellipses Marketing, Paris, 256 p.

Précisons que nous ne sommes pas ici dans une vision antinomique mais bien dans une économie sociale « nouvelle », qui suscite un caractère innovant et transversal à différents secteurs. Espace de médiation entre les trois sphères du monde commun : la société civile, le système économique et le système étatique, l'économie solidaire fait appel à un « nouveau régime de gouvernance de l'intérêt général »¹²⁰ à travers la « co-construction »¹²¹.

L'essor de la solidarité répond aux processus de disqualification sociale et territoriale¹²² qui provoque l'exclusion et l'accroissement des inégalités¹²³. Les entreprises d'insertion, les AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), les cuisines collectives, le tourisme solidaire, les associations intermédiaires ou les services de proximité¹²⁴ réunissent des personnes engagées, des militants et des professionnels qui agissent collectivement pour une intégration économique et sociale. Mais l'économie solidaire est plus que cela. Elle n'est pas une économie assistée, informelle ou caritative et la diversité de ses domaines soutient cette affirmation : les *community enterprises* en Grande Bretagne, les coopératives de parents en Suède ou le commerce équitable, construit sur l'axe Nord-Sud, révèlent des mécanismes complexes et innovants.

Citons encore les finances solidaires¹²⁵, mécanisme à l'origine de plusieurs innovations : la création d'outils financiers solidaires (produits d'épargne solidaire et d'investissement), l'émergence des structures associatives et coopératives de financement (soutenues par certains réseaux bancaires coopératifs) ou la mise en place de critères d'évaluation non-conventionnels¹²⁶. Ces dernières résument bien une responsabilité et une autonomie de l'économie solidaire.

¹²⁰ Bouchard, M. J., et al., 2011, *Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale au Québec*, Cahier de recherche du Canada en économie sociale, 138 p.

¹²¹ Vaillancourt, Y., 2011, « La co-construction des politiques publiques. L'apport de l'économie sociale », in Bouchard, M.-J., et al., 2001, *L'économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience québécoise*, Presses de l'Université du Québec, pp. 115-144.

¹²² Hersent, M., 2011, « L'économie sociale en France », in *L'Économie Solidaire*, Les Essentielles d'Hermès, CNRS.

¹²³ Paugam, S., 2000, *La disqualification sociale: essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris, 288 p.

¹²⁴ Roussel, E., 2012, « L'économie solidaire et plurielle », dans Taoufik, D., et al., 2012, *Économie solidaire et développement local*, L'Harmattan, Paris, 219 p.

¹²⁵ Glémain, P., 2008, *Epargnants solidaires. Une analyse économique de la finance solidaire en France et en Europe*, Presses Universitaires de Rennes, 164p.

¹²⁶ Guerin, I., Lapenu, C., Doligez F., (ed.), 2009, « La microfinance est-elle socialement responsable ? », *Revue tiers-monde*, no. 19, pp. 5-16.

2.4. Innover socialement : entrepreneuriat social, entreprise sociale

Des deux côtes de l'Atlantique, deux nouveaux courants prolongent les écoles que nous avons déjà mentionnées. Il s'agit de travaux menés sur l'entreprise sociale.

2.4.1. Social business, social innovation : une approche anglo-saxonne

Dans un premier temps, la notion d'*entreprise sociale* est associée à une diversité d'organisations, qu'elles soient à but lucratif ou non lucratif, pourvu qu'elles déploient une activité marchande en vue d'une finalité sociale¹²⁷. Ainsi voyons-nous que bien des écoles de business qualifient (trop vite) d'entrepreneuriat social une action qui met l'accent sur les ressources marchandes et sur des méthodes propres au secteur privé : du *sponsoring* ou des stratégies de « responsabilité sociale des entreprises ».

Le *social business*¹²⁸ est la forme la plus connue de ce courant. Il rassemble des entreprises, quel que soit leur statut, qui couvrent l'ensemble de leurs coûts par des ressources marchandes et qui fournissent des biens et des services à des clients très pauvres ou socialement exclus, « *bottom of the pyramid* », (voir tab. 3), qui représentent un nouveau segment du marché. Cette logique nous semble bien capitaliste, la seule caractéristique qui rappelle le sujet de notre thèse étant le fait que leurs profits sont réinvestis intégralement dans l'entreprise, au service de la mission sociale.

Tab. 3. Différencier la pauvreté et l'exclusion sociale

Pauvreté	Exclusion sociale
Conditions statique (seuil de pauvreté, SMIC etc.)	Dynamisme – des individus exclus
Caractère absolu	Concept relatif
Unidimensionnel (manque de ressources)	Multidimensionnel (accès à l'éducation, services de santé etc.)
Politiques passives (matériel: aide, support pécuniaire)	Politiques actives (socio-culturelles: solidarité, participation)
Cause endogènes	Causes exogènes

Synthèse d'après Pavel, R., 2011, pp. 59-77

Dans un deuxième temps, le courant de l'*innovation sociale* requiert un entrepreneur social créatif et dynamique qui doit répondre à des besoins sociaux (voir tab. 4).

¹²⁷ Austin, J. E., et al., 2006, « Social entrepreneurship : It's for Corporations too », in Nicholls, A. (ed.), *Social entrepreneurship, new models of sustainable social change*, Oxford University Press, pp. 168-178.

¹²⁸ Yunus, M., 2010, *Dezvoltarea afacerilor sociale*, Curtea Veche, Bucarest, 189 p.

Ainsi, l'entrepreneur social « joue un rôle d'agent de changement dans le secteur social en poursuivant une mission de création de valeur sociale et en exploitant de nouvelles opportunités pour soutenir cette mission. Il s'inscrit dans un processus continu d'innovation, d'adaptation et d'apprentissage, agissant avec audace sans être limité, *a priori*, par les ressources disponibles et en faisant preuve d'un sens aigu de l'engagement vis-à-vis de sa mission et de ses impacts sociaux »¹²⁹. L'accent est mis d'une part sur le rôle de l'innovation dans l'impact sociale et moins sur les ressources mobilisées et d'autre part sur la prévalence du profit social sur le profit économique¹³⁰. Mais annoncer « l'entrepreneur innovant » dans une forme toujours singulière, comme un « héros des temps modernes » ne se fait-il pas au détriment des actions collectives, du travail participatif, si caractéristiques pour l'économie sociale ?

Tab. 4. Entrepreneuriat social et innovation sociale. Différenciations théoriques

École de « social entrepreneurship »	École de « social innovation »
- l'entrepreneur social est toute personne, peu importe le secteur d'activité, utilisant des stratégies de marché afin d'accomplir des objectifs sociaux ;	- l'entrepreneur social est l'agent du changement dans le secteur social ;
- l'entrepreneur social est directement lié à une mission sociale, fournissant des produits ou des services ayant un impact direct dans le secteur social ou promouvant l'inclusion sociale ;	- les entrepreneurs sociaux sont innovants. Ils sont orientés vers des nouvelles modalités qui peuvent résoudre les problèmes sociaux, en produisant un impact à long-terme et un changement systémique ;
- Objectif d'attirer des revenus pour une mission sociale.	- Objectif de produire un changement social et de résoudre des problèmes sociaux.

Source: Centre for the Advancement of Social Entrepreneurship, 2011 in Pavel, 2011, p. 61

Dans un sens plus large (et non seulement dans l'approche anglo-saxonne), *l'innovation sociale* est issu d'un processus collectif, marqué par un ancrage territorial fort et par une gouvernance participative¹³¹. Les initiatives, les actions et les réponses sont faites par et pour les acteurs locaux, dans un esprit de gouvernance élargie : *co-construction* dans l'élaboration d'un

¹²⁹ Defourny, J., Nyssens, M., 2012, « Les conceptualisations internationales de l'entreprise sociale », in Gardin, L., Laville, J.-L., Nyssens, M., 2012, *Entreprise sociale et insertion*, Desclée de brouver, Paris, pp. 13-36.

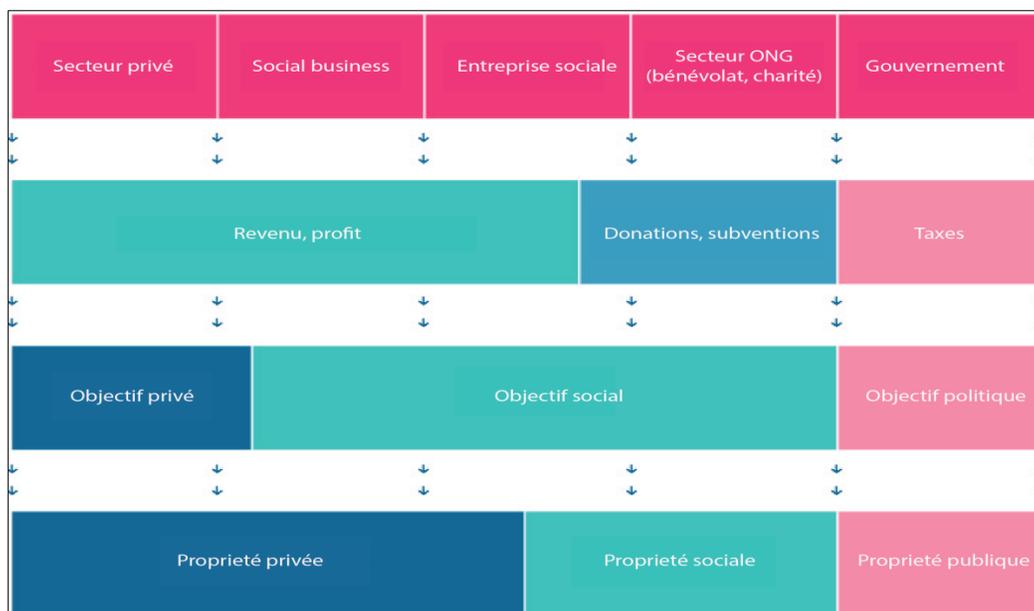
¹³⁰ Trivedi, C., 2010, « A Social Entrepreneurship Bibliography », *Journal of Entrepreneurship*, 19(1), pp. 81-85.

¹³¹ Besancon, E. *et al.*, 2013, *L'innovation sociale. Principes et fondements d'un concept*, L'Harmattan, Paris, pp. 134.

projet et *coproduction* dans sa réalisation. Une autre caractéristique – qui renvoie bien à l'ESS – est la pluralité des ressources nécessaires dans ces démarches : marchandes, non-marchandes et non-monétaires. Les résultats de l'innovation sociale sont repérables parmi les individus, les organisations et les territoires, au niveau de l'accessibilité et des services. L'accessibilité renvoie à « l'accès aux ressources nécessaires à la matérialisation des droits, à la satisfaction des besoins humains et à la participation »¹³². Pour ce qui concerne les services, on prend en compte le service rendu par le bien, plutôt que le bien lui-même, le bien ou l'activité devenant un support pour la création des liens¹³³.

La liaison innovation sociale – économie sociale se conçoit facilement car certaines structures « traditionnelles » de l'ESS se retrouvent dans ces deux courants. Dans plusieurs pays européens, le cadre institutionnel permet de déployer une activité économique tout en poursuivant une finalité sociale¹³⁴ (fig. 6). C'est le cas des « sociétés coopératives d'intérêt collectif » françaises, des « coopératives sociales » polonaises ou des « *community interest companies* » anglaises.

Fig. 6. L'entreprise sociale : élément d'équilibre sur l'axe public – privé ?



Source : Bridge, S., *et al.*, 2009, retravaillée

¹³² *Ibidem*, p. 134.

¹³³ *Ibidem*, p. 135.

¹³⁴ Roelants, B., 2009, *Cooperatives and social enterprises. Governance and normative frameworks*, CECOP Publications, Brussels, 148 p.

2.4.2. Un modèle européen : l'entreprise sociale, cœur de l'économie sociale et solidaire

La conception européenne considère les entreprises sociales comme des initiatives économiques qui répondent à des objectifs sociaux. Entités collectives, elles développent des services pour leurs membres ou pour une communauté. Nous sommes donc loin d'une vision uniquement économique, qui se limite à la redistribution des excédents à des fins sociales.

Le réseau européen EMES¹³⁵ a proposé une définition de l'entreprise sociale qui lui attribue une double dimension : économique/entrepreneuriale et sociale, pratiquée à travers d'une gouvernance participative.

La dimension économique et entrepreneuriale des initiatives est prouvée par

- une activité continue de production de biens et/ou de services : l'activité productive représente une raison d'être pour l'entreprise sociale ;
- un degré élevé d'autonomie par rapport à des structures externes, publiques ou privées ;
- un niveau significatif de prise de risque économique, assumé collectivement ;
- la présence d'au moins un emploi rémunéré, les bénévoles étant acceptés aussi.

Les finalités sociales et l'ancrage de l'entreprise sociale dans la société civile sont reflétées par

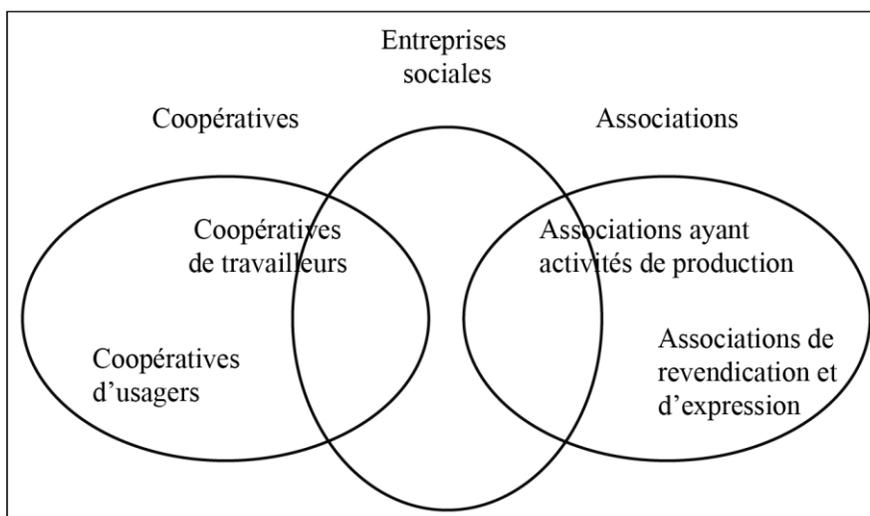
- un objectif explicite de service à la communauté, promouvoir le sens de la responsabilité sociale au niveau local ;
- une initiative émanant d'un groupe de citoyens, les entreprises sociales étant l'émanation d'un dynamisme collectif ou communautaire;
- un processus de décision qui ne soit pas fondé sur la propriété du capital, « un homme, une voix » ;
- une dynamique participative impliquant différentes parties concernées par l'activité (travailleurs rémunérés, usagers, bénévoles, pouvoirs publics locaux, etc.) ;
- une distribution limitée des bénéfices vers leurs membres afin d'éviter une logique visant à la maximisation du profit.

Pour en finir, l'entreprise sociale n'est-elle pas l'aboutissement de l'économie sociale et solidaire ? Par leurs caractéristiques économiques et sociales, les entreprises sociales approchent

¹³⁵ European Research Network in Social Entrepreneurship est un réseau de recherche ayant pour l'objectif de construire une vision européenne de connaissances sur l'économie sociale et l'entrepreneuriat social. www.emes.net

et atténuent les différences entre les deux extrêmes de l'ESS : la partie commerciale (en général les coopératives) et le côté plutôt « social et solidaire » (associations, esprit non-monétaire, bénévolat). Ces entreprises sociales atténuent également les tensions entre l'intérêt collectif (coopératives, mutuelles mais aussi des associations) et l'intérêt général (en général, la partie solidaire, voir fig. 7). Cette approche intégratrice consolide une vision d'une économie sociale et solidaire compacte, malgré sa grande diversité.

Fig. 7. L'entreprise sociale : pont entre le secteur coopératif et associatif



Source : Defourny, J., 2012, *op. cit.*, p. 24, retravaillée

Le mot qui peut résumer cette partie est « diversité ». D'abord, on constate une diversité d'écoles : l'école anglo-saxonne développe des théories autour d'un tiers-secteur à l'orientation non-lucrative. Malgré cela, c'est toujours dans cet espace d'idées que le *social business* – concept et pratique qui s'éloigne du non-lucratif – émerge. En contrepartie, l'approche européenne (latine) semble ne pas oublier les racines et les logiques d'apparition de ce mouvement. C'est ce qui explique que les coopératives ou les mutuelles sont incluses dans le périmètre de l'économie sociale (et solidaire) européenne, la logique n'étant pas le non-profit mais plutôt une redistribution limitée. Néanmoins, il ne faut pas oublier d'autres zones du monde, qui par leur pratique ou par leurs idées ne cessent pas d'apporter des valeurs à notre domaine d'étude. Par exemple, les AMAP sont apparues au Japon, le *social business* a été créé pour les démunis du Bangladesh et les pratiques solidaires des communautés africaines ou d'Amérique latine sont parfois les plus « pures ».

3. Cadrer le périmètre de notre étude : l'approche de l'économie sociale et solidaire

Nous venons d'énoncer les différentes approches et écoles internationales afin de mieux cibler et délimiter le périmètre de notre étude. Dans cette partie, nous allons décrire désormais plus précisément l'angle de vue de cette thèse (appliqué au cadre roumain), en choisissant l'approche de l'économie sociale et solidaire. Nous allons poser la définition qui servira de référence pour l'intégralité de l'étude, les types d'organisations que nous allons traiter ainsi que quelques caractéristiques de ces derniers.

3.1. La définition de l'économie sociale et solidaire

À notre sens, *l'économie sociale et solidaire regroupe l'ensemble des organisations privées, formelles, caractérisées par la liberté d'adhésion et par une gestion et un processus décisionnel autonomes et démocratiques (les excédents n'étant pas directement liés au capital apporté par chaque membre), ayant pour l'objectif la création de biens et/ou de services destinés à leurs membres ou bénéficiaires, dans la logique de l'intérêt général*¹³⁶.

À partir de cette définition, certaines explications sont nécessaires.

a. Les organisations de l'ESS sont ainsi *privées* (dissociées des pouvoirs publics) et ont une *personnalité morale*, les plus répandues du point de vue juridiques étant *les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations*. Cependant, certaines variations s'imposent selon le cadre législatif de chaque pays (ex : l'existence des « caisses d'aide réciproque », des « unités protégées » ou des « obști et composesorate » en Roumanie, comme nous allons le détailler plus loin).

b. Les organisations de l'ESS jouissent d'une *autonomie de gestion (autogouvernance)*, exercée d'une manière *démocratique* : les décisions des membres – qui peuvent adhérer librement – suivent la logique d'« un homme, une voix ». Ce choix souligne la primauté de la personne et du travail sur le capital.

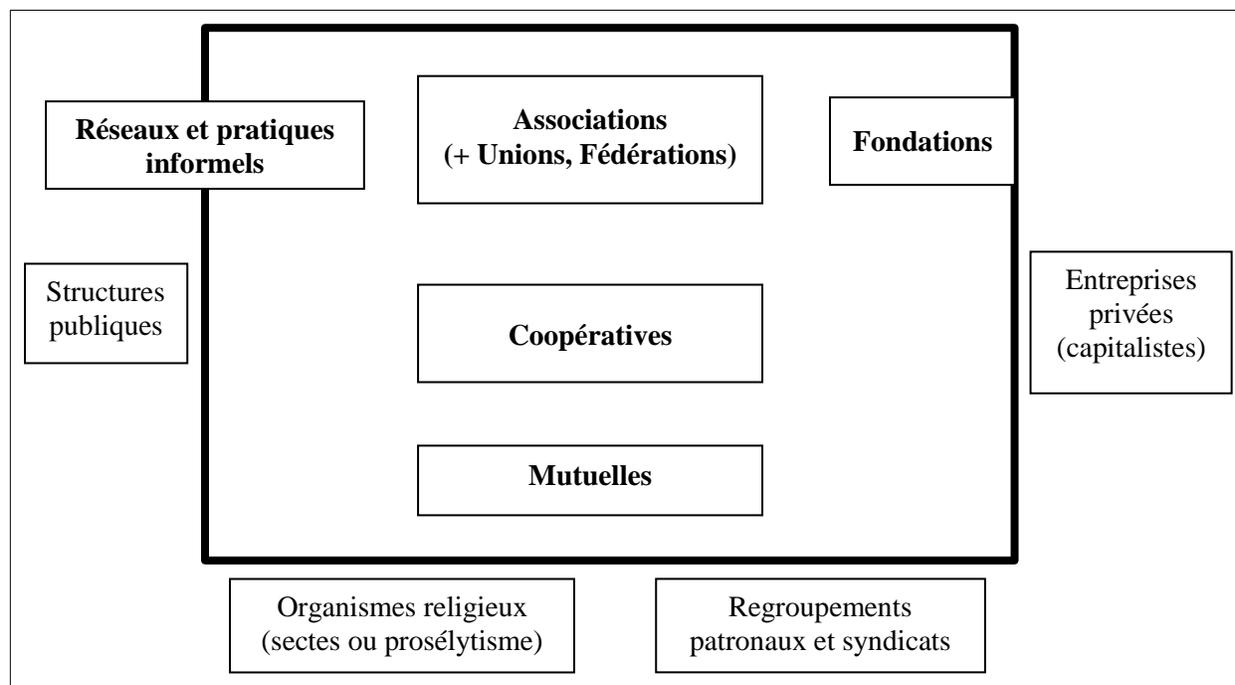
¹³⁶ Cette définition est en accord avec celle élaborée par le Comité économique et social européen (2012) et avec les principes reconnus par la Charte européenne de l'économie sociale, élaborée en 2002 par la Conférence européenne permanente des coopératives, mutuelles, associations, fondations (CEP-CMAF).

c. Dans cette thèse, nous considérons l'économie sociale et solidaire comme une double réponse : à des urgences sociales (lutte contre l'exclusion sociale et développement social, au sens large) et à des aspirations (création d'une nouvelle richesse). Ainsi, les structures de l'ESS *produisent des biens et/ou des services pour satisfaire l'intérêt général de leurs membres ou d'un public spécifique* (caractéristiques induites par des besoins, aspirations ou territoires communs). Cela peut être fait sous une forme non-marchande (réciprocité), marchande ou hybride, comme en témoigne la pluralité de ses pratiques et ressources. L'existence d'activités marchandes ne signifie pas que le profit soit un objectif ; les structures de l'ESS travaillent avec du capital mais pas pour le capital¹³⁷.

3.2. Les organisations de l'économie sociale et solidaire

Conformément à la définition posée ci-dessus (chapitre 3.1), les organisations que nous incluons dans le périmètre de cette thèse sont les *coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et des « pratiques informelles (tangentes à l'ESS) »* (fig. 8).

Fig. 8. Le périmètre de notre étude (intérieure de la figure)



¹³⁷ Monzon, J. L., Chaves, A., 2012, p. 25.

a. Nous évoquons les « *pratiques informelles (tangentes à l'ESS)* » car nous restons prudents quant à une identification intégrale de l'ESS au formel (d'un statut juridique). En effet, le statut juridique formel ne garantit pas que les pratiques effectives soient conformes aux caractéristiques générales de l'économie sociale et solidaire.

Inversement, l'existence des pratiques d'ESS en dehors d'une formalisation juridique peuvent toucher, d'une manière tangentielle, le périmètre de l'ESS : des activités à petite échelle, dans certaines communautés rurales, ethniques ou religieuses nécessitent-elle une formalisation pour répondre à leurs objectifs ? Cela renforce le label « solidaire ».

b. Les *fondations* se situent dans la limite de notre périmètre. De référence aux États-Unis et moins présentes en Europe, les fondations présentent une orientation particulière vers la philanthropie (« la solidarité sans égalité¹³⁸). Or, « il ne peut pas exister de la philanthropie si on ne peut constituer de fortune. Faut-il encore permettre cet enrichissement, car la philanthropie est co-substantielle de l'inégalité ?¹³⁹ ». Le projet de l'économie sociale et solidaire vise l'inverse : produire une économie plus égalitaire !

Si les fondations suivent bien l'intérêt général et n'ont pas un but lucratif, les valeurs d'engagement volontaire et d'égalité ne sont pas respectées : elles dépendent de la volonté univoque des organisations qui le soutiennent financièrement (des philanthropes, de grandes firmes multinationales, etc.). Elles sont « des ensembles d'actifs » et non pas des « sociétés des personnes »¹⁴⁰, comme les associations, les mutuelles ou les coopératives. C'est pour cela que nous allons systématiquement regarder l'organisation et la gouvernance des fondations rencontrées.

Nous allons *exclure* de notre périmètre les regroupements professionnels et patronaux, les partis politiques, les organismes religieux (à vocation prosélyte) et les syndicats, qui sont exclus du champ de l'économie sociale dans plusieurs pays.

- Les regroupements professionnels rappellent des pratiques du compagnonnage, où « seuls (les maîtres) prêtent serment, assistent aux assemblées et exercent les fonctions électives

¹³⁸ Draperi, 2007, *op. cit.*, p. 31.

¹³⁹ Vaccaro, A., (ed.), 2007, *Aspects anthropologiques sur l'argent dans le monde*, Association d'économie financière, p. 433.

¹⁴⁰ Archambault, E., 2003, « Pourquoi la France a-t-elle si peu de fondations ? », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 287, pp. 68-84.

essentielles (dans les communautés de métiers) »¹⁴¹. Or, l'économie sociale a émergé contre ces pratiques entrepreneuriales et patronales (« intermédiaires parasites »¹⁴²).

- Le principe de la « neutralité religieuse et politique » date de 1895, quand la coopérative de Rochdale énonce que « les coopérateurs quels qu'ils soient ne s'identifient à aucun principe, soit religieux, soit irréligieux, soit politique »¹⁴³.

- La coupure entre les syndicats et l'économie sociale et solidaire est surtout liée au fait que ces premiers se retrouvent dans une démarche de défense professionnelle, les activités économiques leurs étant interdites¹⁴⁴. De plus, dans le contexte de la Roumanie postcommuniste, où la frontière entre l'environnement politique et les syndicats est étroite, une étude particulière, dissociée de l'ESS, est nécessaire.

3.3. Quelques caractéristiques et enjeux pour l'ESS

Malgré la diversité des composantes et des types d'activités, l'ESS constitue un « secteur » particulier de l'économie¹⁴⁵. Les organisations qui la compose ne s'inscrivent ni dans l'économie publique, ni dans l'économie privée capitaliste. Leurs mécanismes opérationnels (voir tab. 5) mélangent une gestion privée (autonomie et risque économique), mais collective (associations de personnes), avec une finalité centrée sur la primauté de l'objet social par rapport à la maximisation du gain (intérêt collectif ou général)¹⁴⁶. Parallèlement, les structures de l'ESS relèvent du principe organisationnel de la double qualité : les bénéficiaires de l'action entreprise peuvent être également les sociétaires. Dans une coopérative de production, les salariés sont les sociétaires ; dans une mutuelle, les mutualistes sont à la fois assurés et assureurs ; dans une association, les bénéficiaires peuvent être également des membres.

Marchande (généralement, les coopératives et les mutuelles) ou non-marchande (majoritairement les associations et les fondations), l'économie sociale et solidaire rassemble plus de 14 millions d'emploi rémunéré dans l'UE en 2010 (soit 6,53% du total¹⁴⁷), dans une

¹⁴¹ Gueslin, A., 1998, *L'invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIX^{ème} siècle*, Ed. Economica, Paris, p. 14.

¹⁴² *Ibid.*, p. 33.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ Demostier, 2001, *op. cit.*, p. 27.

¹⁴⁵ Defourny, J., Monzon, J. L. (ed.), 1992, *op. cit.*

¹⁴⁶ Defourny, J., 2005, dans Lévesque, B., Mendell, M., 2005, « L'économie sociale : diversité des définitions et des constructions théoriques », *Revue Interventions économiques*, no. 32.

¹⁴⁷ Eurostat, 2010.

diversité d'activités : action sociale, activités financières et d'assurance, enseignement, santé, agriculture, commerce, etc. La crise du début des années 1980, les mutations dues à la mondialisation, la reconfiguration des États providences¹⁴⁸ et l'émergence de nouvelles questions sociales comme la nouvelle pauvreté ou l'exclusion sociale¹⁴⁹ relèvent une économie sociale à double visage : celle qui répond à des urgences et à des aspirations (voir tab. 6).

¹⁴⁸ Levesque, B., Mendell, M., 2005, *op. cit.*, p. 3.

¹⁴⁹ Boyer, R., Hollingsworth, R., (coord.), 1997, *Contemporary capitalism, the embeddedness of institutions*, Cambridge University Press, Cambridge, 493 p.

Tab. 5. Les principaux mécanismes opérationnels des structures de l'économie sociale et solidaire

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation
Fonction	Offre des biens ou des services à ses membres, mais également sous certaines conditions à la communauté en général	Offre des services à ses membres et aux personnes à leur charge dans leur famille	Offre des services à ses membres et/ou à une communauté plus large	Offre des services à une communauté plus large
Types de produits, avantages	Biens et services marchands. Les membres bénéficient de ces biens et services au prorata de leurs transactions.	Services essentiellement non marchands. Les membres bénéficient de ces services au prorata de leurs besoins.	Biens et services non-marchands mais aussi, de plus en plus souvent, marchands. Les membres et/ou la collectivité bénéficient de ces biens et services selon des modalités très variées.	Biens et services non-marchands mais aussi, de plus en plus souvent, marchands.
Membres	Personnes physiques et morales	Personnes physiques seulement	Personnes physiques et morales	Pas de membres
Répartition du pouvoir	Principe " Une personne, une voix " dans l'assemblée générale des membres	Principe " Une personne, une voix " dans l'assemblée générale des membres	Principe " Une personne, une voix " dans l'assemblée générale des membres	Pas d'assemblée générale. L'organisme délibératif et le conseil directeur. Il peut déléguer l'exécutif.
Contributions financières	Souscription de parts de capital et/ou contributions périodiques Lorsque le membre quitte, il récupère ses apports financiers	Cotisations à payer périodiquement Lorsque le membre quitte, les cotisations payées ne sont pas remboursées	Cotisations et/ou dons Lorsque le membre quitte, les cotisations payées ne sont pas remboursées	Pas de cotisations
Affectation du surplus	Est en partie ristourné aux membres Peut constituer une réserve pour améliorer les services et développer l'activité	N'est jamais distribué aux membres Peut constituer une réserve et/ou permettre une baisse des cotisations ou une augmentation des avantages	N'est jamais distribué aux membres Doit être réinvesti dans la poursuite de l'objet social	Doit être réinvesti dans la poursuite de l'objet social

Source : Defourny, J., Develtere, P., 1999, *op. cit.*, p. 15 avec des modifications

Tab. 6. Quatre grandes catégories d'organisations et d'entreprises d'économie sociale et solidaire (quelques exemples)

	ESS (réponse à des urgences sociales)	ESS (réponse à des aspirations)
ESS à dominante non-marchande (développement social)	- Refuges pour sans-abri - Centres pour des personnes abusées	- Écomusées - Centres de périnatalité - Garderies populaires
ESS à dominante marchande (développement économique)	- Entreprises d'insertion - Restaurants populaires - Centre de travail adapté	- Entreprises sociales - Agriculture biologique - Écocycleries - Coopératives de travail

Source : Levesque, 2003, dans Levesque, B., Mendell, M., 2005, *op. cit.*, p. 3

Supposons qu'une association développe le même type de services qu'une entreprise privée lucrative : certaines subventions et les bénévoles qu'elle mobilise peuvent générer une concurrence déloyale. Dans ce cas, comment l'association peut-elle justifier son utilité sociale ou sa contribution à l'intérêt général, pas ou partiellement satisfaite par les entreprises privées lucratives ?

L'*utilité sociale*¹⁵⁰ des organisations de l'ESS comporte d'abord une dimension économique. La richesse qu'elle crée n'est pas uniquement la création d'emploi – car les entreprises privées emploient aussi –, mais un moindre coût collectif de certains services (ex : une crèche associative). De plus, nous parlons d'une économie au profit du territoire du point de vue de son ancrage, de sa pérennisation et des ressources qu'elle mobilise localement. Cela encourage les liens sociaux de proximité (ex : le système d'échange local) et la démocratie participative, qui réduisent l'isolement social et affectif.

Parmi les *enjeux* des organisations de l'ESS on dénombre, au premier regard, un problème de visibilité et de reconnaissance. L'apport économique, en termes concrets d'emplois et de production de richesses, passe parfois inaperçu aux yeux des pouvoirs publics ou de la société en général. Dans les sociétés post-communistes, l'association en soi est une forme (encore trop) nouvelle, difficilement repérable. Inversement, les coopératives et le « travail ensemble » produisent des confusions à cause de l'assimilation avec le régime communiste.

¹⁵⁰ Gadrey, J., 2004, *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire. Une mise en perspective sur la base de travaux récents*, dans le rapport de synthèse pour la Dies et la Mire.

Par ailleurs, nous parlons d'un secteur extrêmement diversifié du point de vue de ses acteurs et ses pratiques ; d'où la difficulté de classification et de dénombrement¹⁵¹. Si dans la sphère latine nous parlons de l'ESS, dans le monde anglo-saxon la dissociation non-profit / coopératives et mutuelles est nette. Des normes comptables et juridiques différentes en fonction des pays peuvent mettre en péril les organisations de l'ESS par des identités, des réseaux et des sources de financement qui ne seraient pas conformes. À un second niveau, au sein même de chaque famille il est difficile de construire des classifications. Nous pouvons ainsi distinguer des associations marchandes et non-marchandes, employeurs et non-employeurs, reconnues d'utilité publique ou pas, mais nous pouvons aussi parler simplement de secteurs d'activité.

La difficulté de dénombrement provient de ces différences de classement. En Roumanie par exemple, le Registre national d'ONG, administré par le ministère de la Justice, compte toutes les ONG (associations, fondations, fédérations, unions) inscrites du point de vue juridique. Une organisation qui n'existe plus *de facto*, mais qui n'as pas clôturé son dossier juridique, reste toujours comptée. Inversement, de toutes petites associations (les plus nombreuses !), qui développent des activités non-marchandes et non-monétaires ne déclarent pas toujours leurs activités. Pourtant, elles existent et mènent leurs missions ! En parallèle, l'Institut national de statistique roumain (INS) administre un catalogue qui ne recense que les ONG qui déposent le bilan comptable chaque année. Les chiffres de ces deux catalogues sont difficilement interprétables. Si nous poursuivons la recherche en distinguant les données consacrées aux coopératives et celles qui concernent, la difficulté s'accroît encore.

Enfin, nous énonçons un triptyque qui prend en compte la banalisation, l'isomorphisme et même la démutualisation. La concurrence et les exigences économiques actuelles forcent les structures de l'ESS à aligner leurs pratiques sur celles des sociétés commerciales, pour éviter un potentiel déficit de productivité. La délocalisation, solution adoptée par beaucoup d'entreprises privées, est contradictoire à l'économie sociale car une de ses spécificités est justement l'ancrage territorial. La délocalisation renforce les inégalités interterritoriales, or l'ESS lutte pour le diminuer.

Au sein des structures de l'ESS, ces tensions demandent des adaptations ou même des mutations, qui leur font perdre la capacité de conjuguer l'efficacité économique et la cohésion

¹⁵¹ Bioteau, E., Fleuret, S., 2014, « Quelques jalons pour une géographie de l'économie sociale et solidaire », *Annales de géographie* 3/2014 (no. 697), pp. 890-911.

sociale¹⁵². En citant Enjolras, J. F. Draperi évoque un isomorphisme (qui équivaut à la banalisation), comme le résultat de trois sources : la coercition, le mimétisme et la professionnalisation. Les pressions marchandes pèsent sur de nombreuses associations et provoquent parfois un processus d'isomorphisme institutionnel¹⁵³.

Mais le secteur privé n'est pas le seul à contribuer à ces risques. Un État qui préfère « faire faire que faire »¹⁵⁴ et qui impose un cadre juridique (donc un fonctionnement spécifique) ou qui externalise des missions de service public vers des structures de l'ESS ne contribue-t-il pas à un isomorphisme coercitif ? La perte des adhérents, des sociétaires ou de soutien extérieur (subventions, dons, etc.) ou même la démutualisation prouvent l'enjeu majeur de la banalisation pour l'économie sociale et solidaire.

3.4. Économie sociale et solidaire et territoire

Une première observation dans l'étude de l'ESS est l'interdisciplinarité. Jusqu'à présent, des économistes, des sociologues et des chercheurs en sciences politiques ont abordé la dimension territoriale de l'ESS¹⁵⁵. Peu de géographes se sont concentrés sur ce domaine et quand c'était le cas, les choix opérés ont été plutôt sectoriels. Ainsi, Fleuret, 2006¹⁵⁶ et Fleuret et Skinner, 2010¹⁵⁷, se concentrent sur le rôle de l'ESS dans les services sociaux et de santé. Klein, 2006¹⁵⁸, en parlant de développement local, propose un modèle explicatif de l'effet structurant de l'initiative locale, qui compte la mobilisation des ressources, la conscience territoriale et l'initiative. Benko, 2008¹⁵⁹, réalise une approche économique de l'espace en parlant de nouvelles conditions économiques et sociales. Quelques atlas de l'ESS ont vu le jour en France :

¹⁵² Vienney, C., 1994, *op. cit.*

¹⁵³ Draperi, J.-F., 2007, *op. cit.*, p. 167.

¹⁵⁴ Moreau, J., 1982, *Essai sur une politique de l'économie sociale*, CIEM, p. 51.

¹⁵⁵ Demoustier, D., 2006, Flahault, E., Noguès, H., Schieb-Bienfait, N. (dir.), 2011, Pecqueur, B., Itçaina, X., 2012.

¹⁵⁶ Fleuret, S., 2006, « Les associations dans le système sanitaire et social en France : les territoires de l'invisible », *Économie et solidarités*, Québec, vol. 36, no. 2, pp. 107-128.

¹⁵⁷ Fleuret, S., Skinner, M., 2010, « Mieux comprendre le rôle de l'économie sociale dans les services sociaux et de santé : exemples choisis en France et au Canada », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 315, pp. 75-89.

¹⁵⁸ Klein, J-L, 2006, « Développement local et initiative locale. Une perspective d'analyse et d'intervention » in Tremblay, M., Tremblay P-A., Tremblay, S., 2006, *Le développement social. Un enjeu pour l'Économie*, Presse de l'Université du Québec, pp. 150-161.

¹⁵⁹ Benko, G., 2008, « La géographie économique : un siècle d'histoire », *Annales de géographie*, 2008/6, no. 664, Armand Colin, pp. 23-49.

l'Observatoire national de l'ESS édite un atlas commenté de l'économie sociale et solidaire¹⁶⁰, à la troisième édition en 2014. Une compréhension plus fine est possible à une autre échelle. Citons ici l'atlas de l'économie sociale en Pays de la Loire¹⁶¹.

La liste n'est pas exhaustive, elle montre simplement une présence faible et sectorielle des géographes dans l'étude de l'ESS. En partant de ce constat, Bioteau et Fleuret, 2014¹⁶² se demandent si la géographie de l'ESS n'est pas plutôt économique et sociale qu'économique.

Le territoire n'est pas uniquement un découpage administratif, il représente « un espace de mobilisation de l'ensemble des acteurs qui ont une volonté commune d'en valoriser les ressources, de travailler à la cohésion et au développement d'une véritable société locale »¹⁶³. Le rapport de l'ESS au territoire renvoie à plusieurs dimensions, le territoire prenant cinq sens majeurs¹⁶⁴ :

- un espace social/environnement citoyen : qui sont les citoyens d'un territoire ? Comment s'impliquent-ils et dans quels projets (dons, bénévolat, épargne, réseaux) ?
- un espace écologique/environnement naturel : quelles sont les caractéristiques, les atouts et les faiblesses naturelles du territoire ? Comment peuvent-elles servir aux projets ?
- un espace d'organisation/environnement pratique : comment définir le tissu entrepreneurial du territoire ? Qui sont les travailleurs, quel est le profil de ce territoire ?
- un espace de pouvoir/environnement politique et administratif : quels sont les visions, les moyens et les pratiques des pouvoirs politiques ? Quel sont les projets et les partenariats sur un territoire ? Comment créer des relations équitables (*win-win*) pour les acteurs du territoire ?
- un espace identitaire/environnement culturel : quelle est l'influence de l'identité sur le territoire actuel ?

¹⁶⁰ Rousseau, F. (dir.), Observatoire national de l'ESS, Braley, E. (coord. edit.), 2012, *Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire*, Paris, Juris/Dalloz, coll. « Juris associations », hors-série, 208 p.

¹⁶¹ Fleuret S., Bioteau E., Giffon S., 2009, *Atlas de l'Économie Sociale et Solidaire - Pays-de-la-Loire*, CRESS des Pays-de-la-Loire, Nantes.

¹⁶² Bioteau, E., Fleuret S., 2014, *op. cit.*

¹⁶³ Mengin, J., 2001, *La vie associative*, CPCA, Ed. Régions, Bulletin d'information, no. 2.

¹⁶⁴ Demoustier, D., 2006, « L'économie sociale et solidaire et le développement local », dans Chopart, Neyret et Rault (dir.), *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, La Découverte, Paris, pp. 115-132.

Dans le contexte actuel de la décentralisation, qui responsabilise les collectivités locales et leur assigne le rôle d'assurer un tissu socioéconomique stable, l'économie sociale et solidaire représente un atout à travers son ancrage territorial. Ce dernier repose sur une « configuration en termes de territorialisation, caractérisée par l'intensité et la diversité des liens que les organisations de l'ESS entretiennent avec d'autres acteurs »¹⁶⁵. Nous parlons de structures issues du territoire, qui ne répondent pas à une logique de profit mais aux problèmes réels de ce territoire. Leurs activités naissent du territoire, se développent sur le territoire et s'appuient sur ses ressources¹⁶⁶. Elles combinent le travail non rémunéré et le travail rémunéré, des ressources non-marchandes et marchandes et interconnectent des acteurs divers afin de corriger les déséquilibres locaux et de promouvoir un développement plus solidaire¹⁶⁷. Ces éléments représentent le moteur d'un projet collectif (« dans le cadre d'un engagement volontaire et solidaire d'acteurs locaux »¹⁶⁸), contribuant au développement d'un espace public de proximité¹⁶⁹ à travers une démocratie participative¹⁷⁰ et pour une finalité de gouvernance organisationnelle locale. Précisons encore que tous ces aspects dépendent des caractéristiques du capital social local¹⁷¹.

L'ESS contribue à la modernisation des territoires par la création d'activités innovantes et d'emplois mais aussi par la génération de liens sociaux – lieux d'expression de la démocratie locale¹⁷². L'ESS mobilise alors les acteurs locaux et régionaux, en créant et utilisant des ressources locales. De plus, une co-construction peut résulter d'un mode de gouvernance alliant l'intérêt général, l'utilité sociale et l'efficacité économique¹⁷³. Tous ces éléments renvoient aux liens entre l'ESS et le développement local - « plan d'action coordonné, décentralisé et ciblé,

¹⁶⁵ Coletis, G., et al., 2005, « Économie sociale et solidaire, territoires et proximité », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 296, p. 16.

¹⁶⁶ Demoustier, D., 2002, *Économie sociale et développement local*, l'Harmattan, Paris, 172 p.

¹⁶⁷ Artis, A., et al., 2009, *Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires: six études de cas comparées*, *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 314, p. 19.

¹⁶⁸ Draperi, J.-F. 2003, *La coopération face aux nouvelles attentes de la société*, in Touzard J.-M., Draperi J.-F., *Les coopératives entre territoires et mondialisation*, « Les Cahiers de l'économie sociale », no. 2, Institut d'économie sociale et l'Harmattan.

¹⁶⁹ Eme, B., 2005, « Gouvernance territoriale et mouvements d'économie sociale et solidaire », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 296, pp. 40-53.

¹⁷⁰ Enjolras, B., 2005, « Économie sociale et solidaire et régimes de gouvernance », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 296, pp. 56-69.

¹⁷¹ Parodi, M., 2005, 26, « Économie sociale et solidaire et développement local », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 296, pp. 26-41.

¹⁷² Jeantet, T., 2009, *op. cit.*, p. 129.

¹⁷³ Coletis, G., et al., 2005, « Économie sociale et solidaire, territoires et proximité », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 296.

destiné à améliorer – de manière durable – les conditions de vie des habitants, et dans lequel le développement stimule une participation de tous les acteurs concernés »¹⁷⁴. Pourtant, « si les organisations d'ESS et les dynamiques de développement local sont deux réalités qui se sont imposées depuis une trentaine d'années, à travers des conceptions toujours en débat, le lien entre ces deux notions n'est pas évident (ou automatique) »¹⁷⁵. Nous traiterons cela dans la deuxième et la troisième partie de cette thèse.

Dans cette troisième partie de chapitre, nous avons pris pour point de référence l'approche de l'économie sociale et solidaire. Selon la définition et les principes employés, les structures que nous allons inclure dans notre périmètre sont les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et quelques pratiques solidaires informelles. Ensuite, nous avons dressé un profil opérationnel pour chaque type de structure en énonçant l'utilité sociale, les risques et les liens forts entre les structures de l'ESS et le territoire. Voyons maintenant comment ces approches théoriques peuvent être appliquées et étudiées dans le contexte roumain.

¹⁷⁴ Coelho, F., 1996, in Laville, J.-L., Cattani, A., *op. cit.*, p. 164.

¹⁷⁵ Demoustier, D., 2006, *op. cit.*

Chapitre II. Un premier regard sur l'ESS en Roumanie : une vision limitée à l'ES

L'objectif de ce chapitre est d'offrir un premier regard sur l'économie sociale et solidaire en Roumanie. Nous allons d'abord présenter quelques définitions utilisées en Roumanie ainsi que l'état de la recherche. Dans un deuxième temps, nous procéderons à une présentation des origines et de l'évolution de l'ESS roumaine afin de comprendre la situation actuelle. Dans un troisième temps, à partir du cadre juridique, nous allons brièvement décrire les différents types d'organisations.

Une première précision s'impose. En Roumanie, dans les textes législatifs, dans les publications scientifiques, dans les axes de financement et entre les acteurs, *la dénomination courante est l'« économie sociale »*. *Le discours et la réflexion sur le volet solidaire sont absents*. En conséquence, pour traiter ces aspects, uniquement dans ce chapitre, nous allons employer la dénomination « économie sociale ». Par ailleurs, ce constat induit un des objectifs de cette thèse : déterminer en quoi pouvons-nous parler du volet solidaire en Roumanie ?

Recomposée et toujours en transition après la « parenthèse » communiste, la Roumanie présente des carences qui affectent sa société civile ou la « civilité de sa société »¹⁷⁶. Malgré ses racines qui remontent au XIX^e siècle, l'économie sociale roumaine est inscrite, depuis 25 ans, sur le chemin du reformatage : passer de grandes coopératives communistes vers une atomisation de ces dernières, passer de petits noyaux associatifs vers une généralisation de ces organisations ou bien créer ou importer de nouvelles formes d'ES. Toutes ces initiatives servent à composer, dans leur ensemble, un pôle complémentaire de l'État et du marché¹⁷⁷. Il s'agit donc d'un changement perpétuel de forme, de vision et d'échelle.

Mais comment définir ces éléments de l'ESS et l'ESS en général en Roumanie ? L'appellation, la sémantique ou certaines concordances juridiques avec les orientations d'autres pays européens dites « consacrés », sont-elles suffisantes ? Pouvons-nous tracer des limites à partir de principes, de pratiques organisationnelles, de finalités ou, encore plus sensiblement, à

¹⁷⁶ Zimmer, A., 2008, p. 21.

¹⁷⁷ Evers, Laville, 2004, Lévesque, Mendell, 2005.

travers des valeurs ? Les formes d'organisation non-soumises à une législation (sans personnalité juridique) mais qui relèvent de la réciprocité ou de l'entraide ne touchent-elles pas l'ESS ?

1. Définir et étudier l'économie sociale en Roumanie : un travail récent

1.1. Quelques mentions officielles

1.1.1. Les plans gouvernementaux

Le concept d'économie sociale et solidaire est récent en Roumanie. Il apparaît pour la première fois en 2002, dans la HG 829/2002 concernant le « Plan national anti-pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale » sous la forme d'« économie sociale ». Ce concept est assimilé à un principe qui vise à la construction d'une société inclusive. Dans ce document, l'économie sociale est vue à la fois comme une « activité économique [...] qui inclut des objectifs de type sociaux » mais aussi comme un « programme d'aménagement de l'infrastructure et du territoire »¹⁷⁸. Une approche similaire se retrouve dans la loi de l'Assistance sociale (2011), où l'accent est mis toujours sur le volet économique, dans le sens de la création de l'emploi pour la population vulnérable¹⁷⁹. Ces approches sont plutôt en concordance avec la vision économique des entreprises sociales d'EMES¹⁸⁰, et ne comptent pas toutes les spécificités de l'économie sociale.

Les plans des gouvernements (2005-2008 et 2009-2012) ne parlent pas de l'ESS. Ils évoquent l'insertion des Roms et des personnes en situation de handicap. En 2014, le Programme national de réforme évoque, d'une manière rétrospective, la création de « 285 structures de l'ESS et la création de 4684 emplois » dans le domaine de l'inclusion sociale active. Parallèlement, l'apport de la société civile dans la construction des politiques publiques centrales et locales est souligné.

¹⁷⁸ HG 829/2002 concernant le Plan national anti-pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale.

¹⁷⁹ Loi 292 de 20 décembre 2011, concernant l'assistance sociale.

¹⁸⁰ European Research Network in Social Entrepreneurship.

1.1.2. Les documents de financement de l'Union Européenne

Une deuxième mention de l'ES (il manque encore le volet solidaire) dans les documents officiels roumains apparaît en 2008, grâce à de nouvelles lignes de financement européens (POSDRU - Programme opérationnel sectoriel : développement des ressources humaines, Axe 6.1 – « Le développement de l'économie sociale »). Dans ce document, l'ES est définie comme « [un] terme générique utilisé pour un groupe de personnes qui se réunit dans le but d'assumer un rôle économique actif dans le processus de l'inclusion sociale, par exemple coopératives, entreprises sociales, ONG et autres organisations à but non lucratif qui ont un rôle important dans des activités de gestion et de consolidation »¹⁸¹. Un périmètre juridique et un objectif commun sont ainsi imposés. Malgré l'orientation vers l'inclusion sociale des groupes vulnérables, le document fait également référence au développement local, à la solidarité sociale et à la citoyenneté active. L'apparition de l'Axe 6.1 (400 millions d'euros pour l'exercice 2007-2013) constitue un point de vulgarisation de ce concept. C'est une des toutes premières fois que des associations, des coopératives et des mutuelles (CAR) se retrouvent dans un périmètre commun de financement. Néanmoins, l'axe 6.1 a connu moins de 30% de taux d'absorption à l'issue de l'exercice 2007-2013¹⁸². La difficulté de créer de nouvelles organisations est évidente : la bureaucratie et la difficulté de pérenniser l'activité constituent un frein pour le développement de l'ES roumain. En conséquence, dans l'exercice budgétaire 2014-2020, l'accent est mis sur la consolidation et sur la viabilité des organisations de l'ES. Ce fait est visible dans les axes du Programme opérationnel capital humain – « La consolidation de la capacité des entreprises de l'ES de fonctionner d'une manière auto-soutenable » et « La promotion de l'entrepreneuriat social, l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire ».

1.1.3. Le rapport de la protection sociale

Dans le Rapport national stratégique concernant la protection et l'inclusion sociales (2008), quelques mesures sont proposées afin de développer l'ESS : le développement d'un cadre législatif cohérent, des projets pilotes, la formation de spécialistes dans le domaine social, le développement d'un Centre national de ressources et une campagne nationale pour

¹⁸¹ Ministère du travail, de la famille et de l'égalité des chances, 2008, « Document cadru de implementare a Programului Operațional Sectorial Dezvoltarea Resurselor Umane 2007 – 2013 ».

¹⁸² Fonduri-ue.ro, site du Ministère des Fonds Européennes, consulté le 4 avril 2015.

promouvoir l'ES¹⁸³. Les résultats sont difficiles à comptabiliser. Financées par le POSDRU, des associations ont pris l'initiative de la création des centres de ressources pour l'ESS (CRES). Parmi les objectifs de ces établissements, nous notons l'analyse, la promotion et la dynamisation de l'ES. De nouveaux spécialistes ont émergé grâce aux différents projets nationaux et internationaux. Néanmoins, cette initiative n'est pas unitaire du point de vue géographique ; elle dépend souvent du siège de l'organisation initiatrice. De plus, ces projets s'étendent sur une période déterminée (matrice des fonds européens), l'intervention de l'État restant nécessaire pour une pérennisation.

1.1.4. Les lois autour de l'ES

En 2011, les notions d'«entrepreneuriat social » et d'« économie sociale » sont pour la première fois mises en lumière au niveau national dans le cadre d'un débat autour de la « loi de l'entrepreneuriat social ». Ce projet législatif, considéré comme incomplet et favorable aux grandes entreprises privées, sera retiré en 2013, avant son vote, suite aux pressions exercées par les ONG.

« En 2012, le projet de la « loi de l'économie sociale », portée par le ministère du Travail, de la Famille et de la Protection sociale (MMFPS), propose une entrée globale, conforme à la définition donnée par la Commission européenne (voir chapitre I). Ce projet de loi établit bien les critères de l'ES, fait la liaison avec les entreprises sociales et d'insertion et avec les sociétés de microfinance. Un registre national de L'ES et un Centre national de ressources sont proposés. Malgré une large acceptation de la part des OES, le projet est abandonné après l'installation d'un nouveau gouvernement, en mai 2012 »¹⁸⁴.

Une nouvelle version de ce texte est proposée par le ministère du Travail, de la Famille, de la Protection sociale et des personnes âgées (MMFPS) en septembre 2012 et adopté par le Gouvernement roumain le 11 décembre 2013. Cette nouvelle loi, encore en débat en 2015 en vue d'un vote, stipule que « *l'ES représente l'ensemble des activités indépendantes du secteur public, ayant pour l'objectif de servir l'intérêt général, l'intérêt d'une communauté et/ou les intérêts personnels non-patrimoniaux, par l'augmentation de l'occupation des groupes*

¹⁸³ Rapport ministériel MMFPS, 2008, *Raportul Național Strategic privind Protecția Socială și Incluziunea Socială*, p. 24.

¹⁸⁴ Ce passage est extrait, avec l'accord de mes co-auteurs, de Glémain, P., Bioteau, E., Dragan, A., 2014, « L'économie sociale en Roumanie à l'épreuve des représentations et des faits », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 332, pp. 46-60.

vulnérables et/ou par la production de biens et la prestation de services »¹⁸⁵. Les sept principes énoncés dans la Charte de la Conférence européenne permanente des coopératives, mutualités, associations et fondations sont également précisés (voir chapitre I). Néanmoins, des représentants de la société civile déplorent l'absence de critères clairs pour les labels « entreprise sociale » et « entreprise sociale d'insertion » et réclament l'introduction des microcrédits pour les organisations de l'ES. En 2015, le MMFPS dépose lui-même plusieurs amendements à son propre projet de loi. l'accent est clairement mis sur le volet économique : l'ES représente « l'ensemble des entités à personnalité juridique, indépendantes du secteur public, qui développent une activité économique dans la production de biens, de services ou d'échange, ayant un objectif social clairement déclaré, une autonomie et une responsabilité élevée, ainsi qu'une distribution limitée du profit aux associés »¹⁸⁶.

Ces derniers amendements sont jugés « catastrophiques » par des coalitions non-gouvernementales. Elles dénoncent la possibilité de détourner des fonds européens vers des sociétés commerciales et, plus largement, le fait que tout type de société anonyme peut désormais se donner le label « société d'économie sociale ».

Finalement, la « loi de l'économie sociale »¹⁸⁷ est promulguée en juillet 2015. Elle fait de nouveau référence aux groupes vulnérables. L'ES représente ainsi « l'ensemble des activités organisées d'une manière indépendante du secteur public, ayant l'objectif l'intérêt général, les intérêts d'une collectivité et/ou les intérêts des personnes non-patrimoniaux, à travers l'augmentation du degré d'occupation des personnes vulnérables et/ou la production des biens, des services et des travaux ». Malgré le manque d'un label « solidaire » dans la dénomination, la loi stipule que l'ES a la base une initiative privée, bénévole et solidaire, ayant un degré élevé d'autonomie et de responsabilité, ainsi qu'une distribution limitée du profit.

Enfin, mentionnons l'apparition en 2014, après des débats qui ont réuni de larges coalitions non-gouvernementales, de la loi du bénévolat (« Legea Voluntariatului »). Cette dernière offre un cadre formel et une procédure de déroulement explicitement définie. Ainsi, le bénévolat signifie « la participation du bénévole – personne physique – à des activités d'intérêt public déroulées dans le service d'autres personnes ou de la société, organisées par des personnes

¹⁸⁵ Proiect de lege privind economia socială, MMFPS, 2013.

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ Loi 219/2015 concernant l'économie sociale.

juridiques de droit public ou privé, sans rémunération, individuellement ou dans un groupe »¹⁸⁸. Par « l'activité d'intérêt public », la loi stipule uniquement quelques domaines d'activité : l'art et la culture, le sport, l'éducation et la recherche, la protection de l'environnement, la santé, l'assistance sociale, la religion, l'activisme civique, les droits de l'homme, l'aide humanitaire et/ou philanthropiques, le développement communautaire et social. Par ailleurs, cette loi s'ajoute à un cadre législatif déjà existant depuis 2000, réservé aux ONG.

1.2. Une recherche en émergence, une orientation vers les groupes vulnérables

Les études et les publications traitant de l'ES en Roumanie doivent être analysées selon le contexte temporel, social et politique de leur rédaction, mais aussi selon les groupes de chercheurs sensibilisés aux problématiques de ce secteur. Dans les pages suivantes, nous ferons une synthèse concernant la recherche de l'ES de la Roumanie post-communiste.

1.2.1. Une évolution temporelle lente dans la recherche de l'ES

a. Après les événements de 1989, les chercheurs étrangers se sont focalisés sur les problèmes économiques, sociaux et politiques de la Roumanie. Par exemple, très vite après la chute du communisme, face aux problèmes d'abandon des enfants, l'article « L'aide des ONG à l'enfance en Roumanie en 1990¹⁸⁹ » signale qu'« aujourd'hui, les ONG ont mis en place, avec l'aide du Parlement européen et en coordination avec le gouvernement roumain, un plan d'urgence pour ces enfants¹⁹⁰ ». Mais l'évolution précaire du secteur de l'ES, un soutien politique fragile, ainsi que des ONG sans objectifs et pratiques solides ont éloigné la préoccupation scientifique internationale de ce secteur.

b. L'apparition en 2000 d'un nouveau cadre législatif pour les ONG (HG 26/2000¹⁹¹) donne de nouveaux espoirs à l'ES roumaine. En effet, à partir de cette date, nous pouvons identifier à la fois une augmentation quantitative des organisations de l'économie sociale (OES), mais aussi de nouvelles études. C'est surtout après l'année 2000 que l'attention est de plus en

¹⁸⁸ Loi 78/2014, concernant la réglementation de l'activité de bénévolat en Roumanie.

¹⁸⁹ Marit, J.C., 1991, *L'aide des ONG à l'enfance en Roumanie en 1990*, Documentation française, Paris, pp. 61-66.

¹⁹⁰ *Ibidem*, p. 62.

¹⁹¹ HG 26/2000.

plus portée sur ce secteur. Heemeryck (2006)¹⁹² analyse la mise en place de ces lois en concluant qu'une bonne partie des organismes publics ne savent pas encore assurer une visibilité de leurs actions. En 2015, il nous est possible de confirmer cette absence de visibilité, en évoquant, par exemple, la difficulté d'obtenir des données comprises dans le Registre national ONG géré par le ministère de la Justice. L'auteur précise dans un écrit ultérieur¹⁹³ que « les grosses ONG sont dépendantes à 100 % de leurs bailleurs de fonds et sont dans l'incapacité d'obtenir d'autres fonds privés. Dans ces conditions, le rapport entre bailleurs et ONG prend la forme d'un rapport de subordination à distance, les dirigeants venant rarement sur place ».

c. *L'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne*, en 2007, a remis au goût du jour beaucoup de projets développés par les ONG¹⁹⁴. En outre, à partir de cette date, l'intérêt pour ce secteur dans la littérature de spécialité est sans précédent. O'Brien (2009)¹⁹⁵ affirme que l'environnement des ONG est marginalisé à cause de l'héritage non-démocratique qui supprime la participation et qui contribue à conserver un système administratif fermé. Ce problème d'héritage non-démocratique est analysé aussi par Leś et Jeliaskova (2007)¹⁹⁶, qui décrivent un contexte plus ou moins homogène au sein de l'Europe postcommuniste. En partant du même contexte, Balogh 2008¹⁹⁷ décrit la démocratisation des ONG en 3 grandes étapes correspondant aux cycles politiques, en concluant que la première (1990-1995) a été la plus difficile pour les OES à cause d'un manque de connaissance et de légitimité de la part du secteur public à l'égard de ce secteur. Selon nous, une lecture de cette évolution par étapes calquée sur le cycle politique n'est pas totalement pertinente car nous ne constatons pas de grandes différences en ce qui concerne le soutien et la reconnaissance de l'ES par les divers gouvernements roumains qui se sont succédé. Ce constat montre l'importance de l'« écoulement » du temps, nécessaire dans le changement de la société, dans sa globalité.

¹⁹² Heemeryck, A., (2006), *Gouvernance démocratique, Etat et ONG en Roumanie: quelques éléments de clarification autour de l'introduction d'une loi de transparence*, L'Homme et la société 1/2006 (no. 159), pp. 175-190.

¹⁹³ *Idem*, 2011, *Les ONG de démocratisation en Roumanie*, Multitudes 4/2011, no. 47, pp. 62-70.

¹⁹⁴ Rappelons que nous sommes dans le contexte d'une faible initiative de la société civile. Ce sujet sera traité plus amplement dans la deuxième partie de la thèse.

¹⁹⁵ O'Brien, T., 2007, *Shifting views of environmental NGOs in Spain and Romania*, Southeast European and Black Sea studies, vol. 9, Issue: 1-2, pp. 143-160.

¹⁹⁶ Leś, E., Jeliaskova, M., 2007, *The social economy in Central East and South East Europe*, The Social Economy – Building Inclusive Economies, OECD, Danvers, p. 189.

¹⁹⁷ Balogh, M., 2008, *The role of Romanian NGOs in the democratization process of the society after 1990*, The Third Sector in Europe – prospects and challenges, Routledge, Abingdon, pp. 53-66.

Dans le prolongement des travaux de Johns Hopkins, Comparative Nonprofit Sector Project (CNP)¹⁹⁸, l'ouvrage édité par Stephen P. Osborne (2008), *The Third Sector in Europe. Prospects and Challenges*, consacre ainsi une première partie à la société civile et à ses rapports avec le tiers-secteur, y compris en Roumanie (voir chap. 2.1). Cette approche prolonge celle de différents auteurs qui, à l'instar de Pirotte sur la Roumanie principalement (2008)¹⁹⁹ ont pu s'interroger sur le rôle des réseaux internationaux d'ONG (principalement des fondations) dans le développement d'une conscience collective et d'engagements individuels dans l'action sociale ou solidaire en Roumanie.

Ces travaux s'inscrivent plus globalement dans une dynamique de recherche amorcée à la fin des années 1990, portant sur les contributions potentielles de l'ES à la réactivation de dynamiques socioéconomiques de proximité dans les ex-PECO. L'attrait de la grille déployée par Johns Hopkins CNP et appliquée dans l'étude menée par Saulean et Epure (rapport rendu en 1998), est de permettre une comparaison avec les États voisins. Toutefois, le travail ainsi mené renseigne à la fois peu sur les dynamiques internes, ou seulement aux échelles macro et méso, et peu sur les organisations qui portent le « modèle » d'économie sociale roumain, entreprises et établissements bancaires et financiers (Glémain *et al.*, 2013)²⁰⁰. Qu'en est-il d'échelles plus réduites, et d'indicateurs portant sur les contributions directes et indirectes de l'ES roumaine au développement économique et social local ? Qu'en est-il également des différences zonales (ou régionales) à la fois dans les rythmes de développement (ou de déclin) de l'ES et dans les mesures de soutien politique ou de politiques publiques à ce secteur ?

Le secteur de l'ES n'a pas suscité une grande attention de la part des chercheurs roumains jusqu'à ces dernières années. Nous pouvons les partager en deux catégories : *les universitaires* et *les ONG militantes*, les uns et les autres ayant pour but commun de faire connaître ce secteur au travers de leurs études et publications.

¹⁹⁸ Johns Hopkins CNP est un projet qui analyse l'objectif, la structure, le financement et le rôle du secteur non-profit dans le monde. Démarré en 1991 et déroulé dans 45 pays, ce projet a inclus également la Roumanie.

¹⁹⁹ Pirotte, G., 2008, *La société civile roumaine post-communiste*, Autrepart, 2008/4, no. 48, pp. 153-164.

²⁰⁰ Glémain, P., Bioteau, E., Dragan, A., 2013, « Les finances solidaires et l'économie sociale en Roumanie : une réponse de «proximités» à la régionalisation d'une économie en transition? », *Annals of Public and Cooperative Economics*, pp. 195-217.

1.2.2. Quelques pionniers dans la recherche sur l'ES en Roumanie

a. *Les universitaires (des sociologues, des économistes, des gestionnaires, des politologues)*

L'une des premières approches du secteur non-lucratif a été proposée par Vlăsceanu en 1996²⁰¹, avec le but de signaler le potentiel d'expansion du secteur non-lucratif dans le domaine de l'organisation sociale et son impact sur la cristallisation de la société civile. Quatorze ans après, pour compléter la description du secteur non-lucratif, le même auteur s'appuie sur les organismes dits représentatifs de l'ES, leurs pratiques organisationnelles et sur l'entrepreneuriat social²⁰². Néanmoins, même si l'ouvrage parle de tiers-secteur, la complexité de ce secteur n'est pas traitée au niveau de la Roumanie car seul le secteur des ONG est mis en lumière. Par conséquent, nous ne dénombrons que très peu de références concernant les coopératives, les mutuelles ou bien encore les unités protégées (voir le chapitre 1.3.2.).

Un ouvrage de référence en Roumanie intitulé « L'Économie sociale en Roumanie – 2 profils régionaux »²⁰³ appréhende le secteur de l'ES roumaine de manière globale. Cet ouvrage participe à l'une des premières approches globales, en comptant à la fois des descriptions de ce secteur, une analyse des groupes vulnérables mais aussi une approche « du régional vers le local », à travers l'exemple de deux régions du sud de la Roumanie. La définition employée dans cet ouvrage est celle donnée par le CIRIEC (voir chapitre I). Néanmoins, quelques familles de référence sont exclues du périmètre de l'étude, en raison de « fonctions limitées et composante sociale insignifiante »²⁰⁴ : les coopératives de crédit et de métiers et les associations de retraités...

Des études juridiques et de management ont ciblé le secteur de l'ES. Nous pouvons rappeler l'étude sur le management des ONG de Străiescu²⁰⁵ ou la thèse de Podoreanu²⁰⁶ concernant le régime juridique des coopératives. Du côté des économistes, quelques études ont vu le jour, en se focalisant sur le côté financier²⁰⁷ entrepreneurial²⁰⁸ de l'ESS.

²⁰¹ Vlăsceanu, M., 1996, *Sectorul non-profit. Contexte, organizare, conducere*, Panaidea, Bucarest.

²⁰² *Idem*, 2010, *Économie socială și antreprenoriat social. O analiză a sectorului non-profit*, Polirom, Iași, 205 p.

²⁰³ Cace, S., et al., 2010, *Economia Socială în România – două profiluri regionale*, Expert, Bucarest, 242 p.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 19

²⁰⁵ Străiescu, I. 2007, *Managementul ONG*, Ed. Didactică și Pedagogică, Bucarest, 243 p.

²⁰⁶ Podoreanu, B. 2011, *Regimul Juridic al societăților cooperative*, thèse, ASE Bucarest, 283 p.

²⁰⁷ Bibu, N., Lisetschi, M., 2013, « Particularities of Non-governmental Organizations' Financing. The Case of Romania », *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, vol. 92, 10 October 2013, pp. 480–489.

²⁰⁸ Orhei, L., Bibu, N., Vinke, J., 2012, « The social enterprise in Romania. An European perspective on their current situation », *The Journal of the Faculty of Economics - Economic*, pp. 756-762.

Le secteur des coopératives est présenté dans plusieurs publications plus ou moins récentes qui n'arrivent pas à dépasser la barrière descriptive/monographique de ce secteur. La problématisation ou la formulation de solutions pour pallier cette impasse sont rarement traitées sauf au travers des ouvrages de Barbu (1996)²⁰⁹ et Cruceru (2009)²¹⁰. Enfin, un travail concernant l'évolution historique des coopératives roumaines a été récemment réalisé par Crișan (2010²¹¹, 2012²¹²).

Il convient de noter également une série d'ouvrages et d'articles, tels que Pauna (2000)²¹³, Mureșan (2003)²¹⁴, Vîrjan (2005)²¹⁵, Cristescu (2011)²¹⁶, qui ont pour but principal ou secondaire de traiter le secteur de l'ES. Mais leurs contenus se limitent au secteur privé ou à d'autres problématiques n'abordant pas le secteur de l'ES en tant que tel. Nous avons aussi rencontré des situations de confusions, comme dans l'article «Which is the evolution of the Third economic sector in the context of economic crisis in Romania?»²¹⁷, où les auteurs parlent du secteur tertiaire...et non pas du tiers-secteur.

Le profil d'une économie sociale roumaine globalement orientée vers des problématiques de pauvreté, assistance et inclusion sociale est repérable à partir des ouvrages publiés récemment (Buzducea, 2013²¹⁸, Constantinescu, 2013²¹⁹). Parallèlement, toute une série de guides, d'orientation économique et de gestion, portant sur des entreprises sociales, ont vu le jour : « Guide pour monter une entreprise sociale pour l'ethnie rom » (PÊtrescu, 2012²²⁰, Stănescu,

²⁰⁹ Barbu, E. 1996, *Din istoria cooperatiei de consum si de credit din România*, Ed. Scrisul Românesc, Craiova, 248 p.

²¹⁰ Cruceru, D. 2009, *Cooperatiya în România*, Ed. Artifex, Bucarest, 508 p.

²¹¹ Crișan, I., 2011, *Cooperatiya de Consum: evoluție, structuri, strategii de dezvoltare*, Ed. Universitară, Bucarest, 260 p.

²¹² Crișan, I., 2012, *Cooperatiya de Consum: principii și valori ale cooperatiiei*, Ed. Universitară, Bucarest, 250 p.

²¹³ Pauna, C., 2000, *Economia socială de piață*, Probleme economice, no. 5-6-6, 134 p.

²¹⁴ Muresan, S., 2003, *Economia socială de piață*, Cartimpex, Cluj-Napoca, 330 p.

²¹⁵ Vîrjan, D., 2005, *Économie si politici sociale*, Ed. ASE, Bucarest, 448. p.

²¹⁶ Cristescu, S., 2011, *Economia socială de piață*, Ed. Universității Alexandru Ioan Cuza, Iași, 196 p.

²¹⁷ Rabontu, C., et al., 2009, *Which is the evolution of the Third economic sector in the context of economic crisis in Romania?*, Industrial revolutions, from the globalization and post-globalization perspective, vol. III: Marketing, commerce and tourism and a new paradigm of change, pp. 224-231.

²¹⁸ Buzducea, D., (coord.), 2013, *Economia socială a grupurilor vulnerabile*, Ed. Polirom, Iași, 288 p.

²¹⁹ Constantinescu, Ș., 2013. *Economia socială și ocuparea forței de muncă Integrarea grupurilor vulnerabile pe piața muncii*, Institutul de Économie Socială, Fundația pentru Dezvoltarea Societății Civile.

²²⁰ Petrescu, C., 2012, *Ghid de bune practici în dezvoltarea întreprinderilor sociale pentru comunitățile de romi*, PNUDR.

2013²²¹), « pour les anciens enfants abandonnés » (Stănescu, 2013²²²) ou « pour les personnes en situation de handicap » (Stănescu, 2013²²³).

b. Des ONG conscientes de l'importance de la recherche

Des ONG ont travaillé sur des études et rapports concernant l'ES en Roumanie. C'est le cas de la Fondation pour le développement de la société civile (FDSC) par le biais de son Institut de l'économie sociale, qui a pour but d'informer la population sur ce secteur, de créer des bases de données et de produire des rapports. Les rapports publiés peuvent être considérés comme faisant partie des documents les plus complets concernant ce secteur. En effet, ils donnent des perspectives qualitatives et quantitatives à l'échelle de tout le pays. Pour illustration, nous pouvons citer : « La Roumanie 2010 : le secteur non-gouvernemental ; profil, tendances, challenges » (2010), « Le mouvement coopératif en Roumanie : dimensions, performances, tendances, challenges » (2011), « L'Économie sociale et la problématique du troisième âge » (2011), ainsi que « L'Atlas de l'économie sociale » (2012 et 2014), dans lequel nous dénombrons quelques premières statistiques.

Un point commun aux ONG qui se sont lancées dans la recherche est leur ouverture à l'étranger. Outre les différentes lignes de financement, ce contact facilite l'avancement de la réflexion. Par exemple, la Fondation Soros a livré des centaines d'études en 25 ans d'activité en Roumanie. Leurs grands mérites tiennent à leur portée réflexive : elles dépassent la barrière du diagnostic en réfléchissant sur les valeurs, sur les challenges et sur la civilité de la société roumaine.

Pour produire la recherche, des partenariats opportuns entre des chercheurs et des associations ont vu le jour, dans le but de rassembler les spécialistes sur cette thématique. Deux revues, fruits de ces partenariats, ont été fondées récemment : *Inovația Socială* à Bucarest (2009, partenariat entre l'Institut de recherche dans la qualité de la vie de l'Académie roumaine et

²²¹ Stănescu, S. M., (coord.), 2013, *Ghid pentru înființarea de întreprinderi sociale pentru persoane de etnie romă*, PNUDR.

²²² Stănescu, S. M., (coord.), 2013, *Ghid pentru înființarea de întreprinderi sociale pentru tineri peste 18 ani care părăsesc sistemul instituționalizat de protecție a copilului*, PNUDR.

²²³ Stănescu, S. M., (coord.), 2013, *Ghid pentru înființarea de întreprinderi sociale pentru persoane cu dizabilități*, PNUDR.

l'Association KROSS²²⁴) et *Revista de Economie Socială* à Iași (2012, partenariat entre l'Université de Iași et l'Association Alternative Sociale²²⁵).

Le développement précédent nous laisse supposer le rôle infime de l'État en la matière. Malgré le soutien offert à certaines ONG pour la réalisation d'études (voir les rapports précédemment cités) et la rédaction du « Rapport de recherche concernant l'économie sociale en Roumanie dans une perspective européenne comparée » (2010), nous pouvons affirmer que l'implication de l'État roumain dans d'autres pratiques similaires demeure faible, à l'exception de quelques efforts de définition de l'ES.

Malgré les travaux que nous avons cité dans cette sous-partie, le champ d'étude reste très ouvert et à investiguer. Enfin, la référence spatiale et géographique est rare dans les recherches portant sur ce secteur (Petrescu *et al.*, 2013²²⁶, FCSC, 2013²²⁷, PNUDR, 2012²²⁸). Ce constat représente là encore une raison de développer ce point de vue dans notre étude pour tenter de pallier cette absence préjudiciable pour la compréhension complète du phénomène observé.

2. Un premier panorama historique et juridique

2.1. Un secteur fragmenté par l'histoire

Durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, deux facteurs clés ont favorisé l'apparition des premières formes de l'ES en Roumanie. Premièrement, le développement industriel et la croissance du nombre des ouvriers et, parallèlement, la réforme agraire de 1864 qui a permis aux plus de 405.000 paysans serf («*clăcași*», en roumain)²²⁹ de devenir propriétaires de la terre.

Deuxièmement, l'émergence d'intellectuels roumains tels que N. Bălcescu, Ion Ghica, Ion Ionescu de la Brad, etc. qui prennent des exemples déjà mis en place dans l'Europe occidentale et proposent la création de structures analogues : un premier transfert d'innovation ?

²²⁴ KROSS est une association think-tank dans l'Europe centrale et orientale et les Balkans (www.kross.ro).

²²⁵ Alternative Sociale est une association de Iași, présente dans la vie socio-économique locale et régionale (www.alternativesociale.ro).

²²⁶ Petrescu, C. (coord), 2013, *Economia socială în contextul dezvoltării locale*, Ed. Polirom, Iași.

²²⁷ Rapport Fundația Civitas pentru Societate Civilă, (2012), *Dimensiunea antreprenoriatului rural din România*

²²⁸ Rapport Programul Națiunilor Unite pentru Dezvoltare România, 2012, *Economia Sociala și comunitățile de romi – provocări și oportunități*.

²²⁹ Adăniloie, N., 1967, *Reforma agrară din 1864*, Ed. Academiei Române, Bucarest, 361 p.

Leur première publication, « *Projet pour une maison de stockage et emprunt* »²³⁰ (1845) marque officiellement le début du secteur coopératif²³¹.

En 1851, à Braila, dans le sud-est de la Roumanie, la Société d'économie, de crédit et d'aide « *Înfrățirea* » est fondée²³². Quelques années plus tard, le mouvement coopératif se développe de plus en plus, sous forme de *maisons des économies, d'associations privées, de crédit coopératif*²³³, selon les modèles allemands Raiffeisen et Schulze – Delizsch. Des associations d'économies, de crédits et d'aides mutuelles sont fondées à Bistrița (1851), Brăila (1855), Rășinari, Sibiu (1867) et Bucarest (1870). Dans le milieu rural, les *banques populaires villageoises*²³⁴ commencent à se développer vers la fin du XIX^{ème} siècle²³⁵. Il est important de signaler aussi les premières unions et fédérations, qui regroupent, à partir de 1907, des banques villageoises et des coopératives. Avant la Première Guerre mondiale, nous comptons 220 coopératives et 38 fédérations, constituées à plus de 80% par des paysans. Ces chiffres ne sont valables que pour une Roumanie considérée dans ses anciennes frontières. En effet, les régions de Transylvanie et du Banat étaient englobées dans un empire austro-hongrois peu ouvert à ce type d'organisations, avec des réglementations différentes pour les coopératives fondées sur des critères ethniques²³⁶.

Après la Première Guerre mondiale, les organismes de l'ESS connaissent un développement sans précédent. Les Lois 21/1924 pour les associations et fondations et 35/1929 pour les coopératives réglementent une activité qui regroupe plus de 4000 coopératives²³⁷. Les coopératives sont définies comme des sociétés auxquelles s'applique le Code de commerce. Elles sont organisées sous une forme pyramidale (en gardant l'autonomie de chaque palier) : (1) sociétés coopératives, (2) fédérales – associations de sociétés coopérative et (3) l'Office national de la Coopération roumaine. Dans cette période, les associés des coopératives bénéficiaient d'emprunts avantageux et d'enseignement gratuit. En 1939, les coopératives regroupaient 1,03

²³⁰ En roumain: « *Proiect pentru o casă de păstrare și împrumutare* ».

²³¹ *Raport de cercetare privind economia socială în România din perspectivă europeană comparată*, 2010, Ministère du Travail, de la Famille et de la Protection Sociale, p. 72.

²³² UJSCM-TM: www.uscomtm.ro.

²³³ En roumain: case de economii, asociații cu caracter privat, de credit cooperatist.

²³⁴ En roumain: Bănci populare sătești.

²³⁵ *Rapport de cercetare privind economia socială în România din perspectivă europeană comparată*, 2010, Ministère du Travail, Famille et Protection Sociale, p. 72.

²³⁶ Crișan, 2010, pp. 69-85.

²³⁷ Rapport FDSC, 2011, *Mișcarea cooperatistă în România 2011*, p. 13.

millions de membres dans 5.365 structures. 86% d'entre elles étaient localisées dans le milieu rural (majoritairement des coopératives de crédit)²³⁸.

Après la Seconde Guerre mondiale, des changements brutaux interviennent, notamment quand le régime communiste supprime les associations ainsi que d'autres formes d'organisations similaires, et réorganise les coopératives sous la forme pyramidale (palier national, départemental et local, cette fois-ci contrôlé strictement par l'État). Parallèlement à cette période, les activités des coopératives représentent 27 à 30% de l'économie nationale, 7,2 millions de membres, plus de 30 000 unités commerciales dans 39 unions départementales²³⁹. Malgré cette présence importante dans le pays, le mouvement coopératif a beaucoup souffert de ces réorganisations, tout particulièrement parce que l'État roumain était omniprésent, en imposant des programmes, des directives et des plans obligatoires. Le patrimoine des coopératives a connu une évolution considérable grâce à l'implication directe de l'État, au travers de mesures abusives comme la collectivisation des terres agricoles et la nationalisation des propriétés.

Nous devons préciser que les coopératives et les (Caisses d'Aide Réciproque) CAR de cette époque ne correspondent pas à notre définition de l'ES, car *l'autonomie de gestion* (face aux pouvoirs publics) n'a pas été respectée.

Après la chute du régime communiste, le soutien à l'économie sociale et solidaire dans le pays n'est pas évident, comme nous le verrons ultérieurement. Néanmoins, nous remarquons des changements législatifs favorables à la création de nouvelles structures, comme les unités protégées (employant des personnes en situation de handicap), les coopératives, les ONG, et les organismes de microcrédit. Mais la période de transition reste difficile.

En effet, les coopératives se trouvent dans une double difficulté, l'une interne et l'autre externe. Intrinsèquement, elles sont éprouvées par l'émiettement des coopératives, qui s'explique par l'envie de chaque coopérateur de travailler de manière plus indépendante. Extrinsèquement, elles connaissent et subissent une vision négative liée à une perception publique et même politique les associant encore et toujours à la période communiste.

Les ONG (associations, fondations, unions, fédérations) quant à elles connaissent une évolution délicate, un phénomène qui s'explique par le manque d'initiative civile et d'expérience

²³⁸ Larionescu, Maria, 2013, *Economia socială și cooperarea în România. O perspectivă socioistorică comparată*, Polirom, Iași, 167 p.

²³⁹ Cruceru, 2010, Rapport FSSC, 2011, p. 14.

dans ce type de travail, des facilités très précaires assurées par la législation, mais aussi la possibilité de spéculation auxquelles elles sont confrontées²⁴⁰.

Les nouvelles formes d'organisation de l'ESS (unités protégées, institutions financières non-bancaires) ont souvent été associées à différents types d'ingénieries financières situées à la limite de la loi, pratique très répandue ces deux dernières décennies. En outre, sans un soutien politique (apport financier, crédibilité, partenariat), ces nouvelles organisations restent peu connues et visibles par et dans la société roumaine. Enfin, il est important de rappeler que le concept même d'économie sociale n'est que très peu connu et quand il l'est, il est associé à l'aide sociale, à l'aide à la personne, etc., des activités qui, selon la population, doivent être à la charge de l'État.

2.2. Un panorama à partir du cadre juridique

En concordance avec le cadre législatif roumain et l'approche du ministère du Travail, de la Famille et de la Protection sociale²⁴¹, voici les différentes formes d'économie sociale :

- des organisations spécifiques pour l'ESS (organisations non-profit - ONG, Caisse d'aide réciproque - CAR, coopératives de crédit et sociétés coopératives)
- des organisations tangentielles à l'ESS (unités protégées autorisées – UPA, institutions financières non-bancaires – IFN, PME et sociétés commerciales, Tab. 7).

Tab. 7. Panorama des formes d'organisations de l'économie sociale en Roumanie²⁴²

Les différents organismes de l'économie sociale	Principales réglementations en vigueur
A. Des organisations spécifiques pour l'ESS	
<i>Organisations non-profit (ONG)</i>	O.U.G. 26/2000
- Associations	O.U.G. 26/2000
- Fondations	O.U.G. 26/2000
- Fédérations/unions	O.U.G. 26/2000

²⁴⁰ Par exemple, dans les années '90, les fondations ont bénéficié d'une exonération de taxes pour l'importation des biens. Cela a induit une inflation de pratiques d'importation de biens dans le pays, sous couvert du statut de « fondation ».

²⁴¹ Dans le *Rapport de cercetare privind economia socială în România din perspectivă europeană comparată*, 2010.

²⁴² Ce passage est extrait, avec l'accord de mes co-auteurs, de Glémain, P., Bioteau, E., Dragan, A., 2014, « L'économie sociale en Roumanie à l'épreuve des représentations et des faits », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 332, pp. 46-60.

<i>ONG sous forme de Caisse d'aide réciproque (CAR)</i>	
- Caisse d'aide réciproque pour les salariés (CARS)	O.U.G. 26/2000, L112/1996
- Caisse d'aide réciproque pour les retraités (CARP)	O.U.G. 26/2000, L540/2002
<i>Coopératives</i>	
Coopératives de crédit	O.U.G. 97/2000, L 200/2002
Sociétés coopératives de niveau 1	L1/2005
- Sociétés coopératives meșteșugărești (d'artisanat)	L1/2005
- Sociétés coopératives de consommation	L1/2005
- Sociétés coopératives de valorificare (capitalisation)	L1/2005
- Sociétés coopératives agricoles	L1/2005
- Sociétés coopératives d'habitat	L1/2005
- Sociétés coopératives de pêche	L1/2005
- Sociétés coopératives de transports	L1/2005
- Sociétés coopératives forestières	L1/2005
Sociétés coopératives de niveau 2 (unions nationales ou départementales de coopératives)	L1/2005
« <i>Obști et composesorate</i> » (propriétaires de terre/foret)	L1/2000
<i>Sociétés et associations agricoles</i>	L36/2001
B. Des organisations tangentielles à l'ESS	
Unités protégées autorisées (UPA)	L 448/2006, HG268/2007, L 207/2009, O 1372/2010
Institutions financières non-bancaires (IFN)	L 93/2009
Certaines PME	

Source : La législation roumaine et L'Atlas de l'économie sociale (FDSC, 2012)

Cette approche par le cadre législatif témoigne de la présence des deux traditions d'ESS : la philanthropie au sens nord-américain (ONG), et l'économie sociale de tradition européenne, telle qu'elle est définie en France (coopératives, mutuelles). Nous remarquons également des changements législatifs favorables à la création de nouvelles structures, comme les unités protégées (visant à favoriser l'emploi de personnes en situation de handicap), mais aussi la définition d'un nouveau cadre législatif pour les coopératives et les ONG, ainsi que pour les organismes de microcrédit. Ce contexte laisse peu d'éléments d'intersection entre les différentes formes d'ES ; d'où le débat continu pour une loi générale de l'ES en Roumanie.

Au sens large, 86% des organisations de l'économie sociale et solidaire sont des ONG (voir tab. 8). Les organisations de l'ES roumaine emploient 131 127 salariés dans 39 347 entités

actives. Ces chiffres révèlent une consolidation des ONG par rapport aux mutuelles et coopératives. Ces dernières passent en effet de plus de 300 000 salariés en 1992²⁴³ à seulement 36 831 en 2012. Mais l'emploi dans l'ES représente seulement 1,77% de la population roumaine active, un taux bien inférieur à celui des pays occidentaux (10% en Belgique et en Pays Bas, 9% en France et en Italie) ou même de ses voisins (4% en Bulgarie et 4,71% en Hongrie²⁴⁴).

De plus, les seules ONG mobilisent 207 498 000€ en excédents en 2012. Rappelons que les dépenses totales du secteur ONG en 1995 s'élevaient à 90 millions \$²⁴⁵. De même, notons la vigueur financière des « ONG - activités économiques », qui représentent seulement 13% du nombre total des ONG mais 36% de leur excédent financier. Les CAR et les coopératives de crédit, même si elles ont pour objectif principal les activités financières, ne réussissent pas à dépasser 9% de l'excédent total des structures de l'ES.

Enfin, l'ES roumaine mobilise 14% de la population dans des activités de bénévolat²⁴⁶. Ce pourcentage signale une augmentation importante (si on considère l'an 1990 comme moment initial) mais aussi une fracture sociale : les élèves, les étudiants et les jeunes cadres supérieurs étant beaucoup plus impliqués que les autres²⁴⁷. Au niveau européen, la Roumanie est comparable à certains pays méditerranéens : le Portugal (12%), l'Espagne (15%) ou la Grèce (14%), restant loin de certains pays avec une longue tradition « communautaire » : les Pays Bas (57%) ou le Danemark (43%)²⁴⁸. Néanmoins, ce pourcentage (14%) doit être regardé attentivement : les sondages existants prennent en compte la déclaration de répondants. Autrement dit, chaque personne donne son propre périmètre en parlant de bénévolat. Nous n'avons pas la certitude que par « bénévolat » les répondants font le lien avec les organisations de l'ESS. Nous reviendrons sur ce sujet, avec notre propre analyse de terrain, dans la deuxième partie.

L'Institut national des statistiques de Roumanie comptabilise les structures de l'ES selon leur bilan comptable, document déposé à la fin de l'année. Cela s'avère être un critère de distinction des OES actives dans la grande masse des OES enregistrées (tab. 8).

²⁴³ Rapport FDSC, 2011, *Mișcarea cooperatistă în România 2011*.

²⁴⁴ Rapport CIRIEC, 2012, L'économie sociale dans l'Union européenne, Comité économique et social européen.

²⁴⁵ Rapport FDSC, 2011, *Mișcarea cooperatistă în România 2011*, p. 338.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 56.

²⁴⁷ Rapport Centrul de Marketing și Prognoză Socială, 2013, *Responsabilitatea Socială individuală în România*, Sondage national, 830 répondants, août-octobre 2013.

²⁴⁸ Rapport CIRIEC, (2012), L'économie sociale dans l'Union européenne, Comité économique et social européen, p. 56.

Tab. 8. Panorama des formes actives de l'ES en Roumanie

	Nombre Organisations		Actifs immobilisés (€)		Nombre Salariés		Membres	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Associations et fondations	29.656	33.670	1.498.756.590	1.636.101.590	69.907	76.902	-	-
CAR	2.735	2.767	767.513.181	823.679.545	5.333	5.403	3.1 mil.	3 mil.
-CAR salariés	2542	2.569	613.247.727	648.937.500	3.157	3.163	1.3 mil.	1.2 mil.
-CAR retraités	193	198	154.265.454	174.742.045	2.176	2.240	1.8 mil.	1.8 mil.
Coopératives	2.145	2.228	241.389.090	255.182.954	32.905	31.428	*	*
- coop. d'artisanat	836	846	139.821.136	136.216.363	23.202	22.082	*	*
- coop. de consommation	947	940	59.631.818	60.294.318	7.621	7.050	*	*
- coop. de crédit	87	86	27.530.000	19.629.772	1.858	2.049	*	*
- coop. agricoles	275	356	14.406.136	39.042.500	224	247	*	*
Sociétés commerciales détenues par des OES	?	682	?	448.105.000	?	17.394	*	-
Total	34.536	39.347	2.507.658.863	3.163.070.000	108.145	131.127	*	*

Source : Synthèse d'après Atlasul Economiei Sociale, 2011 et 2014, FDSC, d'après INS

Chapitre III. Une méthodologie choisie pour s'adapter au terrain roumain

1. L'étude documentaire

Ce travail a commencé par une étude documentaire structurée du général au particulier. Dans un premier temps, nous avons cherché les écoles de référence au niveau mondial, tangentiels à l'économie sociale et solidaire. Une grille comparative a été constituée à partir de publications de référence de chaque école.

Nous avons ensuite basculé du niveau conceptuel au niveau territorial – échelle continentale et nationale. Plusieurs modèles ont été particulièrement étudiés : ceux des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne et de l'Europe Centrale et Orientale en particulier.

Puis, au niveau de la Roumanie, un vaste corpus littéraire a été mobilisé : l'histoire moderne et récente de la Roumanie, des ouvrages géographiques portant sur la géographie humaine, sociale et régionale du pays ainsi que des publications sociologiques, économiques et politiques.

Pour finir, le faible nombre de publications concernant l'ESS roumaine nous a permis de consulter, d'une manière exhaustive, tout document scientifique relatif à ce sujet. Parallèlement, toutes les lois et le rapport officiel ont été consultés.

Pendant l'étude, outre les idées notées dans les fiches de lecture, nous avons choisi d'énoncer des questions. 164 questions ont été finalement regroupées par thématiques dans la grille d'analyse.

À la fin de l'étude documentaire, nous avons été en mesure de fournir notre définition de l'ESS et son périmètre juridique, de référence dans l'intégralité de la thèse.

2. La construction de la grille d'analyse

Premièrement, les 164 questions de la fin de l'étude bibliographique ont nécessité un regroupement par thématiques (ex : contexte-apparition, fonctionnement, partenariat-réseaux, inscription géographique, difficultés, perspectives).

Deuxièmement, nous avons éliminé les questions redondantes et une fois la problématique et les hypothèses définies, nous avons gardé uniquement les questions ayant un lien direct avec ces deux dernières.

Troisièmement, un tableau contenant plusieurs colonnes a été constitué. Il contient pour chaque thématique et question, les outils, les territoires, les acteurs interrogés et la modalité d'analyse (voir annexe I).

3. Le choix des terrains d'investigation

Territoire hétérogène, la région Ouest de la Roumanie est située à la frontière de la Serbie et de la Hongrie, étant, avec presque 2 millions d'habitants, la région la moins peuplée de la Roumanie. Composée de 4 départements, Timiș et Arad, à l'ouest, dans la plaine - en émergence, Caraș-Severin et Hunedoara à l'est, dans les montagnes – en déclin, la région Ouest n'est qu'une « coquille vide » du point de vue administratif, car le processus de régionalisation est encore à bâtir en Roumanie. Cette région est l'une des plus dynamiques du pays, avec un PIB (6.281 € / habitant en 2013²⁴⁹) qui la classe deuxième après la capitale. Ce territoire est un lieu de brassage de plusieurs cultures, un nombre considérable de minorités ethniques étant encore présentes dans la région.

Mais les réalités sont plus nuancées et les disparités sont facilement identifiables entre l'ouest et l'est de la région, entre les grandes et les petites villes, entre l'urbain et le rural... Nous retenons pour l'instant qu'il est possible d'observer un territoire plus cohérent et homogène dans la partie occidentale de la région Ouest, par rapport au reste du territoire, ce qui est lié à plusieurs facteurs :

- L'ouest de la région est un territoire géographiquement homogène (la Plaine de l'Ouest), polarisé directement par les deux villes, Timișoara et Arad, le transfert des idées et des pratiques étant développé principalement et premièrement dans cet espace ;
- Certains projets développés par des OESS se sont localisés dans l'espace périurbain, en raison de coûts moins chers : facilités fiscales, prix du foncier plus faible, etc. Cela explique que des communes rurales proches de Timișoara ou Arad comptent plus d'ONG que d'autres villes d'ailleurs ;

²⁴⁹ INS, 2013

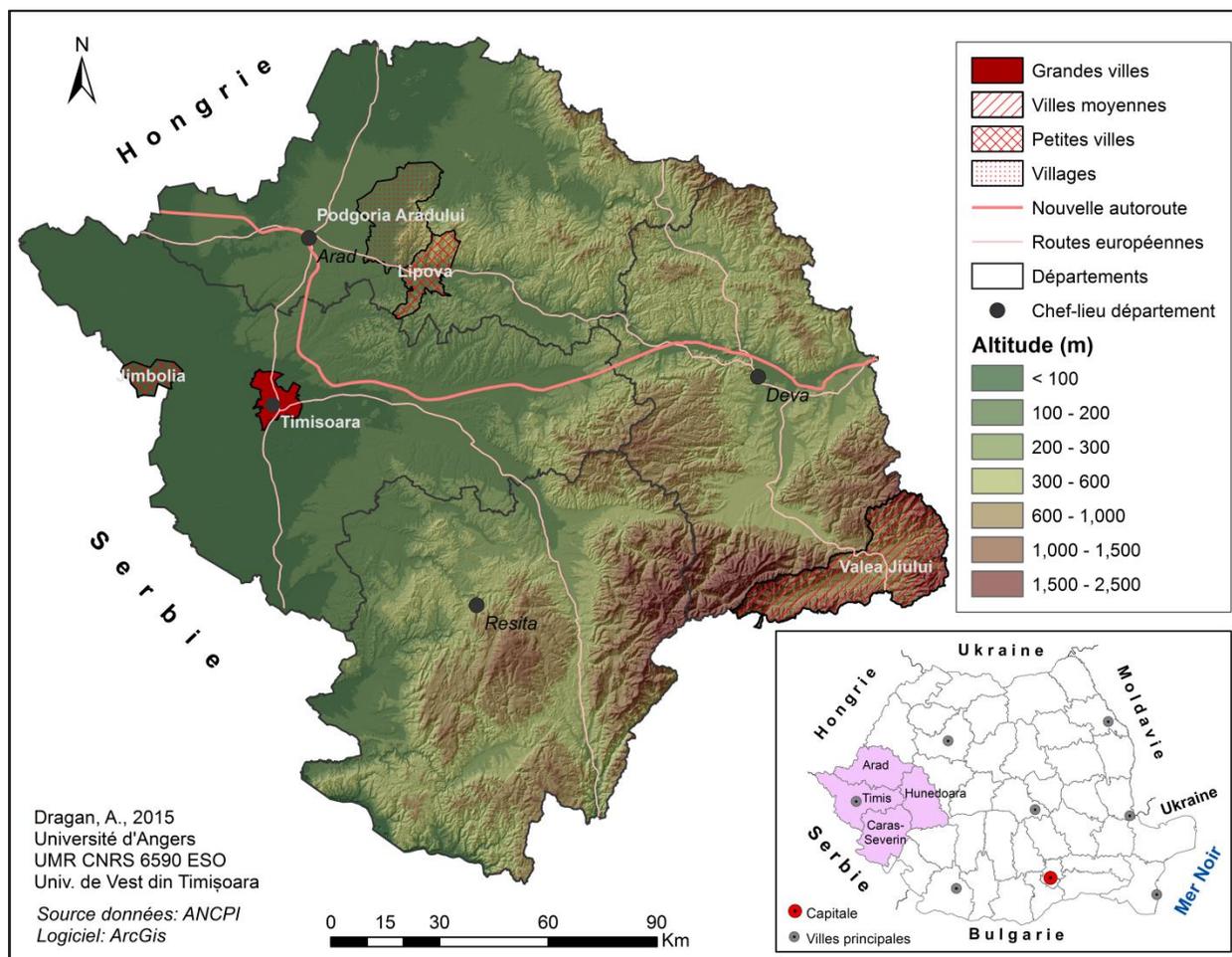
Ch. III. La méthodologie

- Dans l'ouest, nous trouvons plusieurs petites villes qui, associées à des villages bien peuplés, donnent une consistance démographique remarquable à cet espace ;
- Cette partie connaît, généralement, un développement économique supérieur par rapport à l'est de la région, le décalage étant encore plus visible après la chute du communisme, depuis que les villes mono-industrielles, concentrées dans la partie orientale, n'ont pas réussi à résoudre leurs problèmes ;
- Zone de frontière avec la Serbie et la Hongrie, l'ouest de cette région a toujours connu une diversité ethnique et religieuse considérable ;
- Inversement, la partie orientale de la région Ouest est plus fragmentée par les montagnes, moins accessible et principalement peuplée dans des villes situées dans des dépressions.

À partir de ce contexte, nous avons choisi 9 territoires préliminaires d'étude, répartis dans tous les départements de la région, dans une vision multiscalair. L'étape suivante a été de trouver des similarités entre ces territoires, pour être capable de réduire leur nombre et de mieux canaliser l'énergie de l'étude sur les territoires dits « les plus représentatifs ». Un travail statistique, des déplacements et des entretiens non-structurés ont été organisés dans chaque territoire. Des barrières ont été identifiées, surtout à l'échelle rurale. Malgré la rapidité de la prise de contact avec les acteurs, leur faible nombre et le manque de diversité constitue une limite. De plus, cette chaîne d'acteurs peut rapidement se fermer aux chercheurs si un seul acteur n'est pas favorable. Ce phénomène témoigne de la forte connexion interpersonnelle des acteurs à cette échelle. C'était le cas dans le sud du département de Caras-Severin et dans le nord du Hunedoara. L'éloignement géographique ne nous a pas permis de nous déplacer plusieurs fois et a constitué une raison supplémentaire pour ne plus inclure ces territoires dans notre analyse.

À partir de cette vision préliminaire, nous avons réduit à 5 les territoires d'étude (voir fig. 9, 10). Néanmoins, les connaissances acquises dans les 4 autres restent toujours utiles dans la compréhension globale de l'ESS dans la région.

Fig. 9. La localisation des terrains d'étude dans la région Ouest (1)



a. À l'échelle des « grandes villes », nous retenons la ville de Timișoara, le « moteur » économique, innovateur et démographique de la région²⁵⁰.

b. À l'échelle des « villes moyennes », la vallée du Jiu, un composite de 6 villes minières en crise²⁵¹. Une d'entre elles, Aninoasa, a déclaré faillite en 2014 et a perdu son statut, en devenant commune rurale. Si une émergence de l'ESS est déjà visible à Timișoara, le besoin de ce secteur est incontestable dans la vallée du Jiu, compte tenu des problèmes d'insertion, de requalification et d'émigration.

c. À l'échelle des « petites villes », Jimbolia et Lipova présentent plusieurs points communs. Démographiquement égales (~10 000 habitants), ces 2 villes ont connu une

²⁵⁰ 320 000 habitants en 2011 selon INS.

²⁵¹ 120 000 habitants en 2011 selon INS.

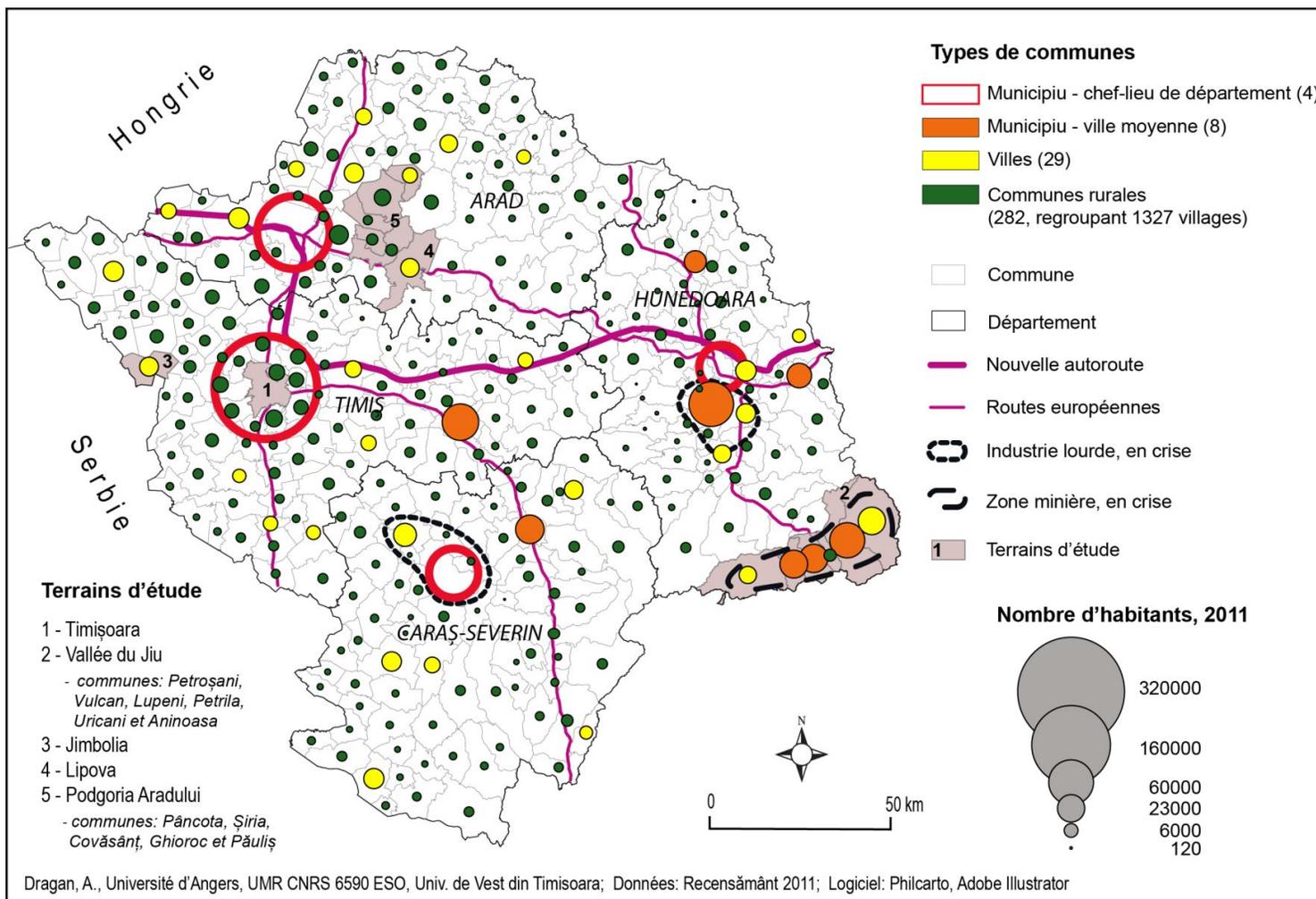
multiethnicité remarquable (surtout les communautés allemande et hongroise). Si les pouvoirs publics n'ont pas eu des moyens suffisants pour satisfaire les besoins sociaux, ce sont surtout les communautés ethniques ou leurs contacts étrangers qui induisent une effervescence au niveau de l'ESS. Néanmoins, les OESS de Lipova restent spécialisées dans le secteur d'aide aux personnes, alors que Jimbolia réussit quelques exemples de co-construction locale remarquable. Qu'est-ce qui fait la différence ? Les frontières, les personnalités locales... ?

d. L'échelle rurale du GAL (Groupes d'Action Locale – « Podgoria Aradului »), en lien avec le programme LEADER, offre des perspectives de recherche intéressantes, car cette forme d'organisation est nouvelle, voire novatrice – l'échelle d'intercommunalité étant inexistante en Roumanie. C'est sous cette forme que les communautés commencent à travailler ensemble, en réunissant des acteurs publics, privés et des OESS.

Une fois les territoires établis, nous avons appliqué une méthodologie unitaire dans les 5 territoires, dans le but de relever les tendances régionales d'ensemble, mais aussi de trouver des spécificités ou des particularités à chaque échelle et territoire. À cette occasion, nous avons également cherché quatre types d'indicateurs pertinents (démographiques, économiques, d'infrastructure et du niveau de vie)²⁵² dans l'objectif de repérer l'individualisation et les discontinuités territoriales de nos terrains d'étude (voir tab. 9).

²⁵² Ianoş, I., Zamfir, D., Peptenatu, D., Pintilii, R., 2009, « The individualisation of discontinuities in deeply disadvantaged areas of Romania », *Romanian Review of Regional Studies*, vol. V, no. 2, pp. 3-10.

Fig. 10. La localisation des terrains d'étude dans la région Ouest (2). Carte de la population



4. La collecte des données statistiques

Les données socio-économiques sont collectées principalement au niveau de l'Institut national de statistique de la Roumanie (INS) et d'Eurostat. Il faut tenir compte du fait que peu de statistiques (existantes et disponibles) au niveau communal sont produites en Roumanie, ce qui est une limite. Notons qu'une commune roumaine est composée de 1 à 15 villages. De plus, l'équivalent de l'échelle française IRIS n'existe pas, les seuls échelons territoriaux étant la commune, le département et l'État. En conséquence, il n'a pas été toujours possible de réaliser une cartographie suffisamment détaillée.

D'autres données concernant la statistique des entreprises privées à l'échelle communale ont été obtenues auprès de l'Office national du registre du commerce (ONRC). Ces données ne comptent pas d'informations sur les organisations de l'économie sociale, ni sur les établissements publics. Une telle vision globale est détenue par la statistique du ministère de la Finance. Pourtant, les données que nous avons sollicitées auprès de ses établissements déconcentrés de quatre départements ont été divulguées soit dans le secret, soit moyennant des prix élevés, et certaines n'ont pas été envoyées.

Le ministère de la Justice nous a fourni le Registre national ONG. Ce dernier n'englobe que l'adresse, la constitution et le conseil directeur de chaque ONG. Une analyse économique est ainsi impossible à une échelle infra-départementale.

Une autre limite est l'inexistence de statistiques centralisées concernant les coopératives et les caisses d'aide réciproque. Nous avons utilisé des statistiques internes fournies soit par des fédérations nationales de chaque famille d'organisation, soit par d'autres projets de recherche (ministériels, universitaires).

5. La collecte des données de terrain

Dans les 5 territoires d'étude, nous avons appliqué 863 questionnaires validés pour la population, 104 questionnaires pour les organisations de l'ESS, 54 entretiens pour les organisations de l'ESS et 18 entretiens pour les établissements publics, tous en concordance avec la grille d'analyse. Pour chaque question de la grille d'analyse (voir annexe I) ont été estimés le meilleur instrument d'analyse (questionnaire ou entretien) et la meilleure source²⁵³ (la

²⁵³ Babbie, E., 2012, *The Practice of Social Research*, Wadsworth Publishing; 13th edition, 584 p.

population, les OESS ou les acteurs publics) afin de maximiser la pertinence des réponses pour la globalité de l'étude.

5.1. Les questionnaires pour la population

À travers ces questionnaires (voir annexe II), nous avons testé la connaissance et la perception de la population concernant l'ESS, le degré de participation et la motivation de la population au sein des activités de bénévolat et le niveau de confiance de la population envers les différents organismes.

Premièrement, 20 questions ont été construites :

- 7 questions démographiques (âge, sexe, adresse, ethnie, religion) ;
- 15 questions fermées, à choix multiples, concentrées sur la manière de s'impliquer (ou pas) dans les actions de bénévolat, ainsi que sur le niveau de connaissance et de confiance concernant les organisations de l'ESS. Ces choix permettent rapidité et exactitude dans l'analyse d'un tel échantillon et facilitent la création d'une base de données propre et représentative.

Deuxièmement, une fois le questionnaire réalisé, nous l'avons testé auprès de 35 personnes. Sept questions et quatre réponses ont été modifiées, pour une compréhension sans équivoque. Il convient de noter que dans cette phase nous avons testé également la réaction de répondants en fonction de notre manière de nous adresser verbalement à eux. Ce perfectionnement augmente les chances d'acceptation des répondants et diminue le temps nécessaire pour les convaincre de bien vouloir répondre. À titre illustratif, la technique la plus productive suggère que dès la première phrase, il faut rassurer au répondant que le questionnaire (1) est anonyme, (2) ne parle pas de la politique ou (3) de l'argent.

Troisièmement, étant donné le grand nombre de répondants, nous avons travaillé avec trois autres opérateurs. Une courte formation a été nécessaire : savoir quels sont les objectifs de l'étude, comment s'adresser à la population, limiter la participation de plusieurs répondants pour un seul questionnaire, éviter plusieurs réponses de la même famille, etc.

Quatrièmement, dans la construction de notre échantillon, nous avons utilisé la méthode des quotas (proportionnalité avec trois variables : le sexe, l'âge et le niveau d'études pour chacun de 5 territoires). En pratique, dans chaque territoire, nous nous sommes positionnés (1) dans la place centrale, (2) dans un parc, (3) devant une unité commerciale, (4) devant une institution d'enseignement et (5) dans une zone de production et/ou de services, à différents moments de la

journée et de la semaine. Une précision est à faire pour le cas de Timișoara : compte tenu de sa taille, nous avons divisé la ville par quartiers, en distribuant un nombre de questionnaires proportionnel à la population de chaque quartier. Uniquement pour Timișoara, nous avons introduit une question démographique supplémentaire, relative au quartier du répondant. Cet ajout offre des perspectives supplémentaires d'analyses : croiser les réponses avec le type d'habitat (quartier de blocs ou de maisons) ou avec le niveau de vie de répondants (en fonction du prix de l'immobilier de chaque quartier).

Cinquièmement, avant de commencer l'interprétation dans le logiciel Sphinx, nous avons éliminé les questionnaires incomplets en nous assurant également que la proportionnalité des quotas était respectée.

5.2. Les questionnaires pour des organisations de l'ESS (associations et fondations)

Avec ces questionnaires, nous avons respecté, d'une manière quantitative, les thématiques de la grille d'analyse : contexte-apparition, fonctionnement, partenariat-réseaux, inscription géographique, difficultés, perspectives. Nous avons choisi de n'appliquer les questionnaires qu'aux associations et fondations. Nous estimons que le nombre très limité des autres organisations de l'ESS (coopératives et mutuelles en l'occurrence) n'offrent pas une possibilité d'analyse statistique suffisamment significative. De ce fait, les coopératives et les mutuelles ont été analysées uniquement par une approche qualitative.

Les 104 questionnaires réservés aux associations et fondations regroupaient 26 questions, dont 9 ouvertes. Le questionnaire a été divisé en trois parties :

- la fiche de l'organisation regroupant sept questions générales : nom, forme juridique, adresse, année de la création, secteur d'activité, périmètre géographique d'activité, nombre de salariés ;
- le questionnaire : 13 questions sur les thématiques de la grille d'analyse ;
- la fiche de répondant : 6 questions démographiques concernant la personne qui a représenté l'organisation dans le questionnaire. Nous précisons que cette partie démographique est identique à celle du questionnaire pour la population. Elle inclut également une question concernant le degré de confiance dans différentes institutions. Ainsi, une comparaison nette est possible entre le profil général de la population et le profil des personnes actives dans l'ESS.

54 questionnaires ont été remplis au début de l'entretien avec les OESS. Cela a été un moment important dans l'économie de l'entretien car les questionnaires nous ont fourni, dès le début, des informations concernant la structure. Ainsi, nous avons pu focaliser et adapter les questions en fonction de la spécificité de chaque structure.

Les 49 autres questionnaires nous ont été envoyés par l'application en ligne LimeSurvey. Pour cela, nous avons constitué une base de données interne avec les coordonnées de 702 associations et fondations de nos 5 territoires d'étude. Cela représente plus d'un tiers de toutes les organisations actives de nos territoires. De plus, compte tenu de la faible présence des associations et fondations dans les 4 territoires en dehors de Timișoara, nous estimons avoir couvert 100% des organisations de ces territoires. Un e-mail contenant la présentation de la recherche et le lien vers le questionnaire a été envoyé à ces 702 organisations. Le taux de réponse a été de 7%.

5.3. Les entretiens semi-directifs

72 entretiens semi-directifs ont été effectués : 54 avec des acteurs de l'ESS et 18 avec des acteurs publics (voir annexe III). La grille d'entretien contient des éléments en lien direct avec les thématiques présentes dans la grille d'analyse. De plus, des questions concernant la connaissance de l'ESS et le partenariat public-ESS sont présentes dans les deux grilles d'entretien. Cela facilite une analyse comparative des discours des deux côtés. Pourtant, chaque entretien est devenu « personnalisé » à un moment donné, en fonction des réponses données par la personne interviewée.

Malgré certaines inquiétudes spécifiques aux pays post-communistes, une bonne majorité (85%) des personnes contactées ont accepté de réaliser l'entretien. De plus, 80% de ces dernières ont été d'accord pour être enregistrées. Cela dépend également de la stratégie utilisée dans la négociation de l'entretien. Nous avons choisi de présenter l'entretien comme partenariat qui peut s'élargir au niveau international, et non pas comme une simple demande d'aide pour la réalisation d'une étude.

La façon dont nous avons pris contact avec les personnes sources est une particularité à souligner. Nous les avons d'abord contactés par e-mail. Uniquement 30% nous ont répondu, le contact téléphonique étant bien plus fructueux. Une deuxième particularité à rappeler : l'intervalle horaire utilisé pour le contact et pour les entretiens. En effet, le manque d'horaires

fixes des acteurs a pu constituer un obstacle : des pauses de midi aux heures variables, des « vendredi courts », des « semaine courtes » pendant les fêtes religieuses, etc. Autre obstacle à surmonter : une gestion peu rigoureuse de l’agenda des acteurs. Concrètement, les entretiens nous ont été confirmés dans un délai de 3 jours à 10 minutes avant sa réalisation. Il n’était d’ailleurs pas rare d’être spontanément transférés vers une autre personne source.

La durée moyenne des entretiens a été de 45 minutes – une heure. Dans 60% des cas, ces entretiens ont été interrompus par des réponses au téléphone ou par le passage d’autres personnes dans la salle. Dans 50% de cas, des tierces personnes étaient dans la salle pendant toute la durée de l’entretien. Outre la dimension culturelle, ce fait s’explique par les carences de locaux des organisations rencontrées. Ajoutons encore une observation concernant ces entretiens : les interviewés ont fréquemment le réflexe de répondre aux questions en fournissant des documents écrits. Une telle attitude révèle le faible exercice du débat ainsi que le manque de contact entre les chercheurs et les acteurs en Roumanie. De plus, moins de 50% des acteurs rencontrés ont plusieurs « casquettes ».

5.4. D’autres sources de données de terrain

Lors des entretiens, nous avons photographié tout élément d’intérêt : les locaux, les ateliers, l’entrée dans les bâtiments. Une collecte systématique d’affiches et de dépliants a été faite auprès des acteurs. Les logos et les sites d’internet ont été analysés.

Dans un deuxième temps, nous avons réalisé une analyse de la presse. Les deux journaux nationaux les plus lus (*Adevărul* et *Jurnalul Național*) ont été consultés chaque jour afin d’enregistrer la présence de l’ESS (ou de ses organisations) dans les articles, les principales thématiques présentées et l’image générale de l’ESS. La somme élevée de travail qu’une telle recherche représentait nous a déterminés à faire plutôt une analyse de contenus. L’analyse fine de presse et de discours feront l’objet d’une autre étude.

Dans un troisième temps, nous avons observé la participation aux événements et/ou débats organisés par des organisations de l’ESS. Nous avons recensé une foire nationale des ONG à Bucarest, une foire des ONG de jeunesse à Timișoara, sept événements charitables et culturels organisés par des associations dans la région Ouest, un marché-troc à Timișoara, et trois débats organisés avec des ONG dans les établissements publics.

6. L'analyse des données

Une analyse quantitative simple a été principalement faite avec les données obtenues dans les questionnaires. Dans le logiciel Sphinx, nous avons croisé des variables afin d'obtenir des résultats applicables au niveau territorial ou en fonction du type d'organisation, du type d'activité ou d'opinion. Cette analyse bivariée²⁵⁴, utilisée également dans le calcul de moyennes ou d'écart types, a permis d'apprécier et de comparer des indicateurs par rapport à d'autres territoires. Concernant les données statistiques générales, des analyses bivariées et des corrélations ont été réalisées dans le logiciel SPSS. Cette démarche est utile dans la comparaison/validation des résultats de terrain et des hypothèses de recherche.

Dans le prolongement de ces premiers éléments, le logiciel ArcGis a été utilisé pour la création des bases de données géographiques et pour la production d'une cartographie éloquente. Les cartes choroplèthes ont été réalisées dans le logiciel Philcarto. Pour une version finale des cartes (incluant des données supplémentaires, des textes) nous avons utilisé le logiciel Adobe Illustrator.

L'analyse qualitative s'est concentrée sur les résultats des entretiens, sur les matériaux obtenus et sur les articles de presse.

Nous avons retranscrit les entretiens dans le logiciel Sonal, en décomposant le texte par les thématiques et par les hypothèses présentes dans la grille d'analyse (voir annexe IV). Un code de couleurs a été fixé pour chaque thématique. Nous avons croisé ces résultats avec l'étude des matériaux fournis par les acteurs et avec l'analyse des sites internet des acteurs. Tout cela a permis la réalisation de la recherche organisationnelle²⁵⁵, de la contextualisation et de la conceptualisation de l'ESS dans la région Ouest.

²⁵⁴ Stevens, 1996.

²⁵⁵ Bulmer, 1988, Tranfield, 1998.

Chapitre IV. La région Ouest et les terrains d'étude.

Quelques repères géographiques

Située à la frontière de la Hongrie et la Serbie, la région Ouest de la Roumanie a été constituée en 1998 (Loi 151/1998). La logique de l'apparition de cet échelon (NUTS 2) en Roumanie était d'harmoniser le territoire, en réduisant les disparités territoriales. Malgré l'apparition d'une loi de décentralisation en 2004²⁵⁶, les régions roumaines n'ont pas pour l'heure reçu de compétences administratives ; elles restent des unités statistiques dotées d'agences régionales de développement gérant la distribution des fonds européens et la définition, l'implémentation et l'évaluation des politiques régionales²⁵⁷. Dix-sept ans après la loi de 1998, les disparités territoriales ont augmenté à deux niveaux. Premièrement, sur le plan interrégional, le clivage ouest-(sud)est est de plus en plus présent. Il suffit de rappeler le taux de chômage, le coefficient Gini et les investissements étrangers/régions²⁵⁸. Deuxièmement, les disparités infrarégionales s'agrandissent également²⁵⁹, comme nous pourrions le voir dans le cas de notre région d'étude.

La région Ouest est composée de quatre départements (*județe*) et 323 communes (unités administratives-territoriales), dont 41 urbaines (voir fig. 11). Nous précisons qu'en Roumanie, une commune rurale regroupe, généralement, plusieurs localités, la moyenne dans la région Ouest étant de 4 villages/commune²⁶⁰.

²⁵⁶ Loi 315/2004.

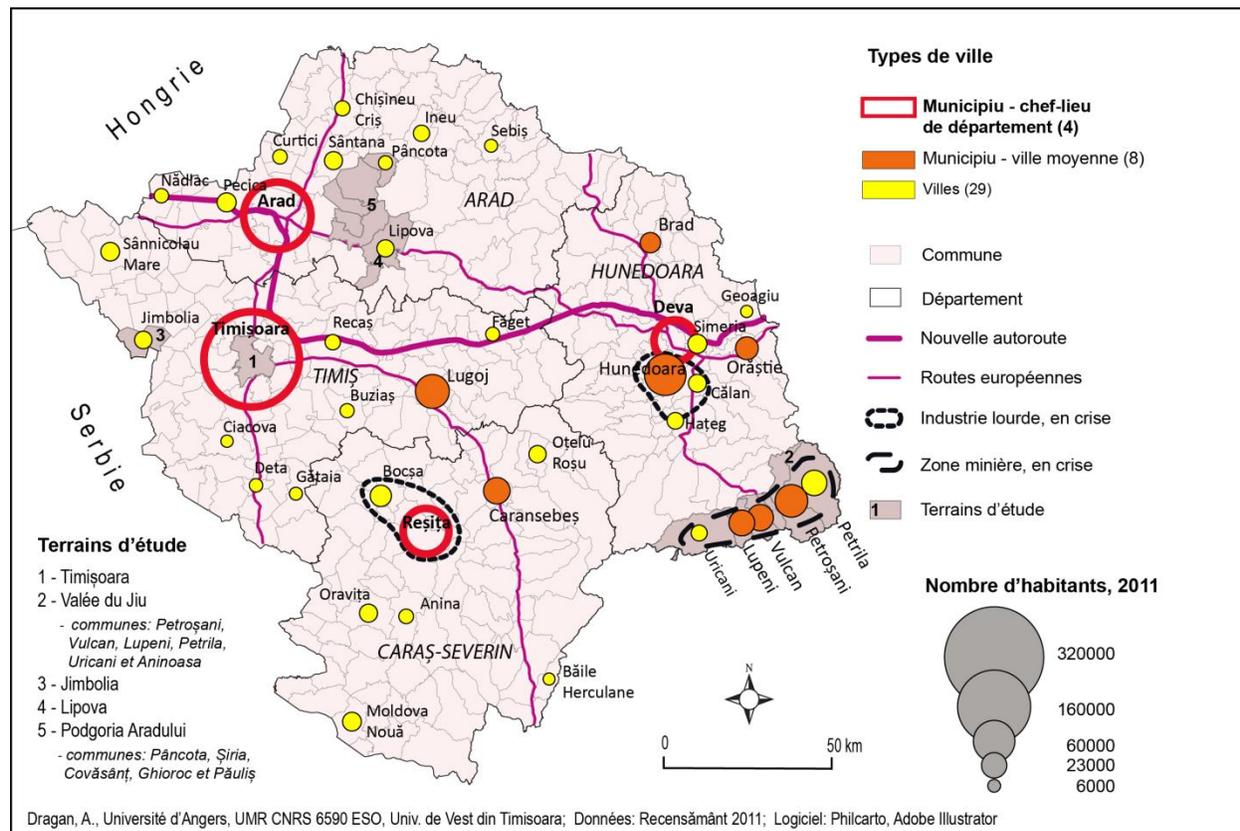
²⁵⁷ Vincze, M., L. Györfy, L., Varvari, S., 2006, « The impact of the European funds on the Romanian National and Regional Economy », *Rural Balkans and EU Integration. An Input-Output Approach*, FrancoAngeli, pp. 194-227.

²⁵⁸ Antonescu, D., 2012, « Identificarea disparităților și convergenței economice regionale în Uniunea europeană și în România », *Studii economice*, no. 2012, Academia Română – Institutul Național de Cercetări Economice, pp. 1-49.

²⁵⁹ Ancuța, C., 2008, *Studiul geografic al disparităților teritoriale din Banatul românesc*, Ed. Mirton, Timișoara, 276 p.

²⁶⁰ Rapport Agenția pentru Dezvoltare Regională Vest, *Planul de dezvoltare regională 2007-2013 - Regiunea Vest, 2007*

Fig. 11. Les villes de la région Ouest



Le taux d'urbanisation de la région en 2015 est de 63%, ce qui la situe au-dessus de la moyenne nationale de 56%²⁶¹. De plus, le département de Hunedoara est le plus urbanisé du pays (77%) et même Caras-Severin, le département le moins urbanisé de la région, se situe au-dessus de la moyenne nationale. Néanmoins, une cartographie de ces chiffres révèle les premières disparités (voir fig. 11 et tab. 9). Presque un tiers de la population régionale est concentrée dans les deux principales villes, Timișoara et Arad. Ces deux villes sont entourées par un réseau (assez dense pour la Roumanie) de petites villes, distribuées de manière quasi-homogène d'un point de vue géographique.

²⁶¹ INS, 2015.

Tab. 9. Indicateurs socio-économiques des terrains d'étude

<i>Echelle</i>	Territoires	Nb. habitants	Population (2011/1992)	Pop. > 65 ans (%)	Roumains (%)	Orthodoxes (%)	Nb. médecins / 10.000 hab.	Nb. d'ordinateurs dans les écoles / 1.000 hab.	Nb. d'entreprises / 1.000 bah.	Chiffre d'affaires. Euro / habitant	% entreprises au capital étranger	Capital étranger Euro/habitant	% salariés dans la pop. 15-64 ans	Nb. ONG	Dont ONG actives (~, 2012)	Employés dans les ONG (2012)
<i>Grandes villes</i>	Timișoara	319.279	-4.3	12	81	75	95.2	36.5	53	19.140	17	1845	53	1851	870	.
<i>Villes moyennes</i>	Vallée du Jiu (6 communes)	120.734	-23.5	10	88	82	24	10.5	15	3870	5	19	21	303	142	.
<i>Petites villes</i>	Jimbolia	10.808	-18.2	13	73	63	30.3	14.4	21	16.380	22	490	42	29	16	.
<i>Petites villes</i>	Lipova	10.313	-18.8	16	87	71	29	14.6	31	7.121	13	485	41	73	25	.
<i>Rurale</i>	Podgoria Aradului (5 communes)	25.532	-5.2	16	75	66	7	9.1	19	2.291	14	227	24	66	31	.
<i>Régionale</i>	Région Ouest	1.828.313	-16.0	15	82	74	35	19	31	9.780	14	990	37	7008	3315	11.533 (2.4%)
<i>Nationale</i>	Roumanie	20.121.641	-14	16	82	81	26.8	18	27	12.239	10	1480	32	81200	34270	113.733 (2.5%)
<i>Nationale</i>	Roumanie (hors Bucarest)	18.238.000	-12	16	83	80	23	17	18	8339	8	771	30	62870	27665	90.001 (2.4%)

Sources : calculs et estimations d'après INS, ONRC, BNR, FDSC et Registrul Național ONG (2015)

Le deuxième échelon, les municipalités (*municipii* en Roumain), concentre des villes moyennes (20 à 60 000 habitants). Leur caractéristique commune est la forte croissance industrielle – et démographique – durant l'époque communiste. Reșița, Hunedoara et la vallée du Jiu connaissent depuis la chute du communisme une crise économique et sociale perpétuelle.

De plus, le milieu rural de la région se retrouve plongé dans une crise profonde : en 2015, uniquement 19% de la population rurale active (15-64 ans) est salariée, face à 53% à Timișoara. Pas moins de 21% des communes rurales n'ont aucune alimentation en eau courante, et dans le reste des communes elle ne couvre qu'une partie des ménages. Il n'existe que 8 médecins pour 10 000 habitants, face à 52 dans le milieu urbain²⁶².

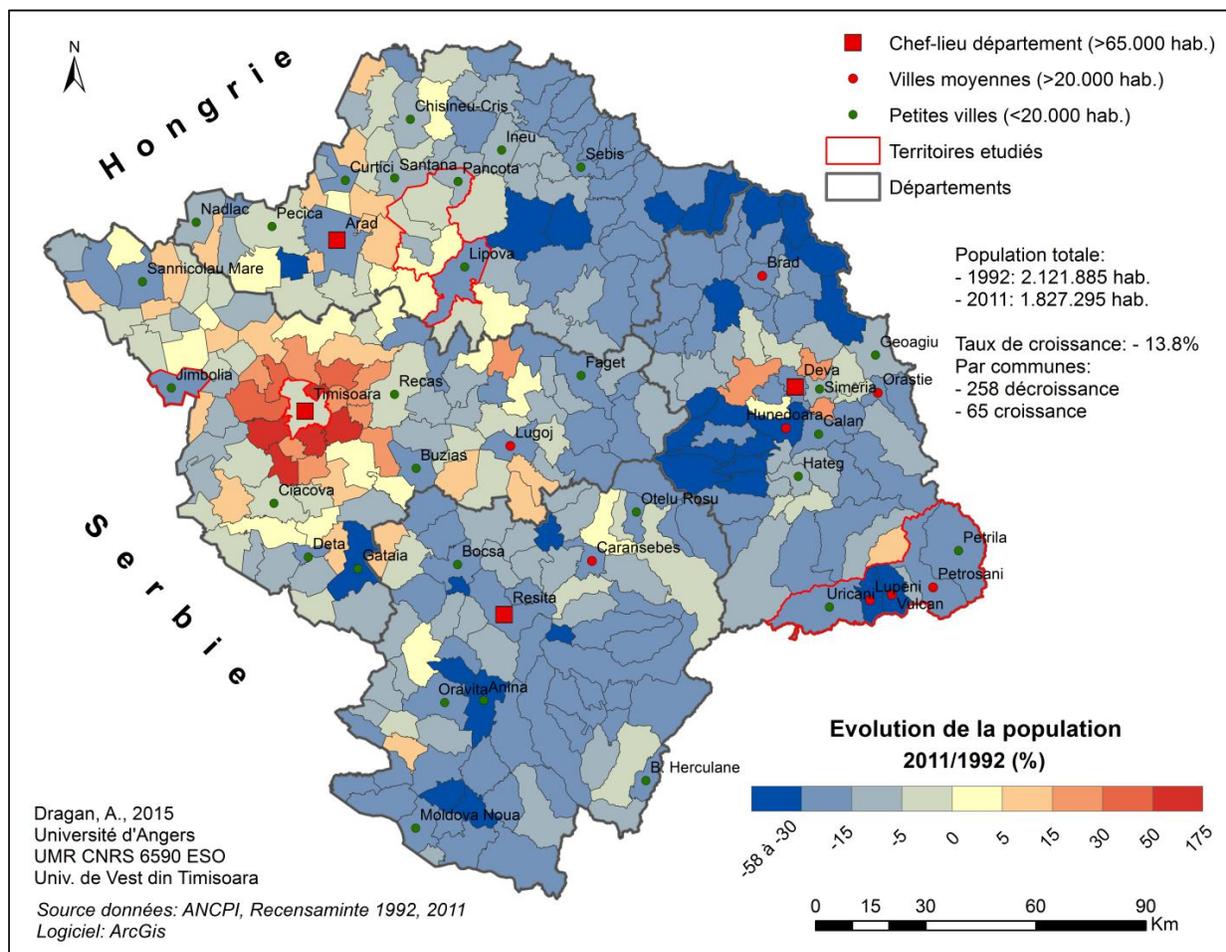
Le clivage urbain-rural que nous venons d'évoquer est repérable au niveau de l'évolution de la population dans la période post-communiste (fig. 12) : les territoires qui ont perdu le plus de population après la chute du communisme sont ceux qui sont composés de petits villages éloignés, comme c'est le cas du nord et de l'ouest du département de Hunedoara, de l'est d'Arad ou de la quasi-intégralité du Caraș-Severin.

La partie occidentale de la région a plus de stabilité, les deux grandes villes, Timișoara et Arad, réussissant à attirer une population plus jeune. De plus, la périurbanisation est marquante dans le cas de Timișoara, quelques communes doublant voir triplant leur population en 20 ans.

Tous nos terrains d'étude ont connu une baisse de la population. Elle est la plus prégnante dans la vallée du Jiu, où des villes comme Lupeni ou Uricani ont perdu plus de 30% de la population en 20 ans. C'est l'effet brutal de la chute de la mono-industrie. Cette tendance est visible dans toutes les autres villes mono-industrielles de la région.

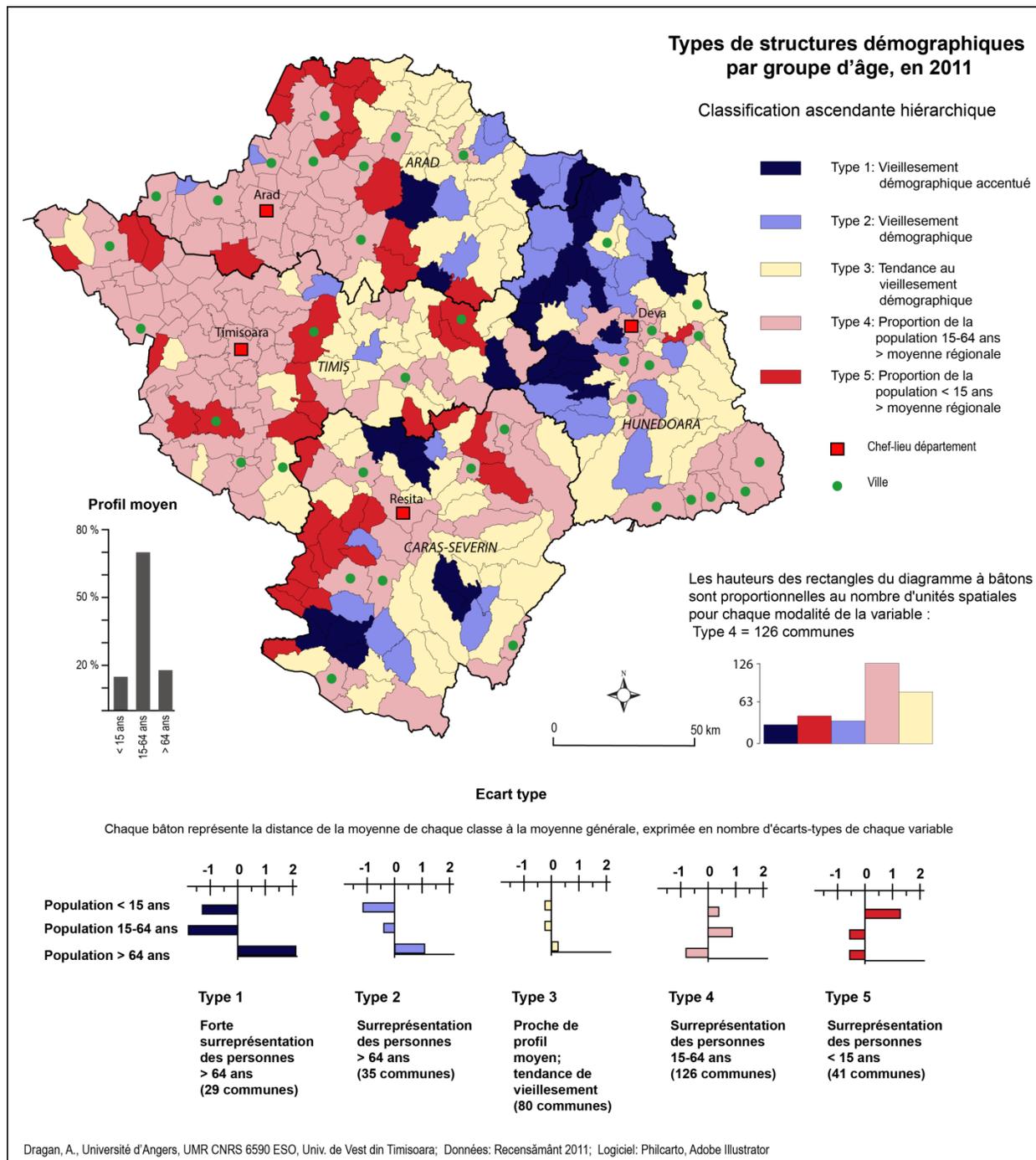
²⁶² *Ibid.*

Fig. 12. L'évolution de la population dans la région Ouest
(par commune, entre 1992 et 2011)



Le lien entre l'évolution démographique et la structure de la population par classes d'âge devient évident. Nous avons construit une typologie de la population en fonction de l'âge en prenant en compte la population active (15-64 ans), celle de moins de 15 ans et celle de plus de 64 ans (voir fig. 13).

Fig. 13. Typologies démographiques par groupe d'âge, en région Ouest



Une première observation est la décroissance progressive d'ouest à l'est. Les zones autour des grandes villes Timișoara et Arad (Jimbolia, Podgoria Aradului et Lipova incluses) concentrent, en moyenne, une population active au-dessus de la moyenne régionale. D'ailleurs,

le taux de chômage à Timișoara est de 1,9% en 2015²⁶³, mais si on compte l'immigration de la main d'œuvre, certains²⁶⁴ parlent d'un taux de chômage négatif pour ce territoire.

La deuxième observation confirme le clivage urbain-rural que nous avons déjà évoqué : dans presque tous les cas, les villes concentrent un pourcentage plus élevé de la population active. Même la vallée du Jiu, malgré la forte baisse de sa population, confirme (encore) cette typologie. Quant aux villages, à l'exception de la partie occidentale de la région, ils connaissent un processus de vieillissement accéléré.

Troisième observation : une population plus jeune est concentrée généralement dans les communes situées aux limites des départements, d'une part sous une forme d'auréole autour des grandes villes, et d'autre part du côté occidental du Caras-Severin. L'explication ici se trouve dans la distribution ethnique de la population (voir fig. 14) : la majorité de ces communes connaissent une présence importante de l'ethnie Rom²⁶⁵ ; son taux de natalité est presque 2,5 fois plus élevé que la moyenne de la Roumanie²⁶⁶.

Concernant le peuplement, il est indispensable de noter quelques éléments socio-historiques de la région. Ce découpage régional ne se superpose pas aux régions historiques. Les départements de Caraș-Severin et Timiș sont localisés en Banat, Hunedoara – principalement en Transylvanie et Arad – à l'interférence²⁶⁷ entre Banat et Crișana. Ces trois dernières régions n'ont pas toujours fait partie du même État. Le Banat, par exemple, a été pour deux siècles sous administration ottomane, après 1716 autrichienne, après 1860 hongroise et depuis 1919 est divisé entre trois États : la Roumanie, la Serbie et la Hongrie²⁶⁸. Ces successions multiséculaires ont construit une identité régionale distincte, formée à la confluence de l'église orthodoxe et catholique, entre les cultures autrichienne, roumaine, serbe et hongroise et où les juifs séfarades et ashkénazes cohabitaient. Sous l'administration autrichienne, un ample processus de

²⁶³ *Ibid.*

²⁶⁴ Popa, N., Bioteau, E., Pavel, S., Ișfănescu, R., 2008, *Banatul. Identitate, dezvoltare, colaborare regională*, Ed. Mirton, Timișoara, 217 p.

²⁶⁵ Crețan, R., Turnock, D., 2008, « Romania's Roma Population: From Marginality to Social Integration », *Scottish Geographical Journal*, vol. 124, Issue 4, pp. 274-299.

²⁶⁶ Stanciu, A., Popescu, R., Bratu, E., Minca, D., 2014, « Access to healthcare for vulnerable populations: the case of Roma living in Romania », *The European Journal of Public Health*, vol. 24, Oxford University Press.

²⁶⁷ Crețan, R., 2006, *Etnie, confesiune și opțiuni electorală în Banat : structuri teritoriale, tradiție, actualitate*, Ediția a II – a, Ed. Universității de Vest, Timișoara, 256 p.

²⁶⁸ Neumann, V., 2015, « Administrație, colonizări și culturi în vremea comitatelor », in Neumann, V. (coord.), *Istoria Banatului*, Ed. Academiei Române, Bucarest, pp. 56-87.

colonisation a drainé dans la région des populations de presque toute l'Europe²⁶⁹ : des Allemands (les souabes), des Slovaques, des Tchèques, des Croates et même des Espagnols et des Français²⁷⁰. Cette construction interculturelle a été décrite comme une expérience parmi les plus réussies de l'Europe centrale²⁷¹.

Les Allemands, qui en 1930 formaient 24% de la population du Banat, sont presque entièrement disparus aujourd'hui. Émigrés en Allemagne de l'Ouest dans le cadre d'un accord entre la Roumanie communiste et la République Fédérale Allemande²⁷² ou émigrés après la chute du régime, ils ont été remplacés principalement par des Roumains venus d'autres régions du pays, par des Roms ou par des Ukrainiens²⁷³. Cependant, la multiethnicité de la région reste encore visible au niveau territorial (voir fig. 14).

La partie occidentale de la région est constituée, en quasi-totalité, par des communes ayant au moins 20% de minorités ethniques. Nous prenons ce pourcentage, car, en Roumanie, la loi de l'administration publique locale²⁷⁴ stipule l'utilisation/la traduction dans la langue minoritaire de tous les services et documents publics, à partir de ce seuil. La minorité la plus présente reste la hongroise (90 000 personnes en 2011²⁷⁵), majoritaire dans 5 communes et minoritaire, mais formant plus de 20% en associations avec d'autres minorités dans 41 autres communes.

²⁶⁹ Popa N., Crețan R., 2001, « Cultural production and heritage in the multiethnic space of Romanian Banat », *Review of Geography-Gdansk*, 3(6), pp. 54-63.

²⁷⁰ Vultur, S., 2012, *Francezi în Banat, bănățeni în Franța*, Ed. Marineasa, Timișoara, 296 p.

²⁷¹ Neuman, V., 2015, *Interculturalitatea Banatului*, Ed. Universității "Alexandru Ioan Cuza", Iași, 174 p.

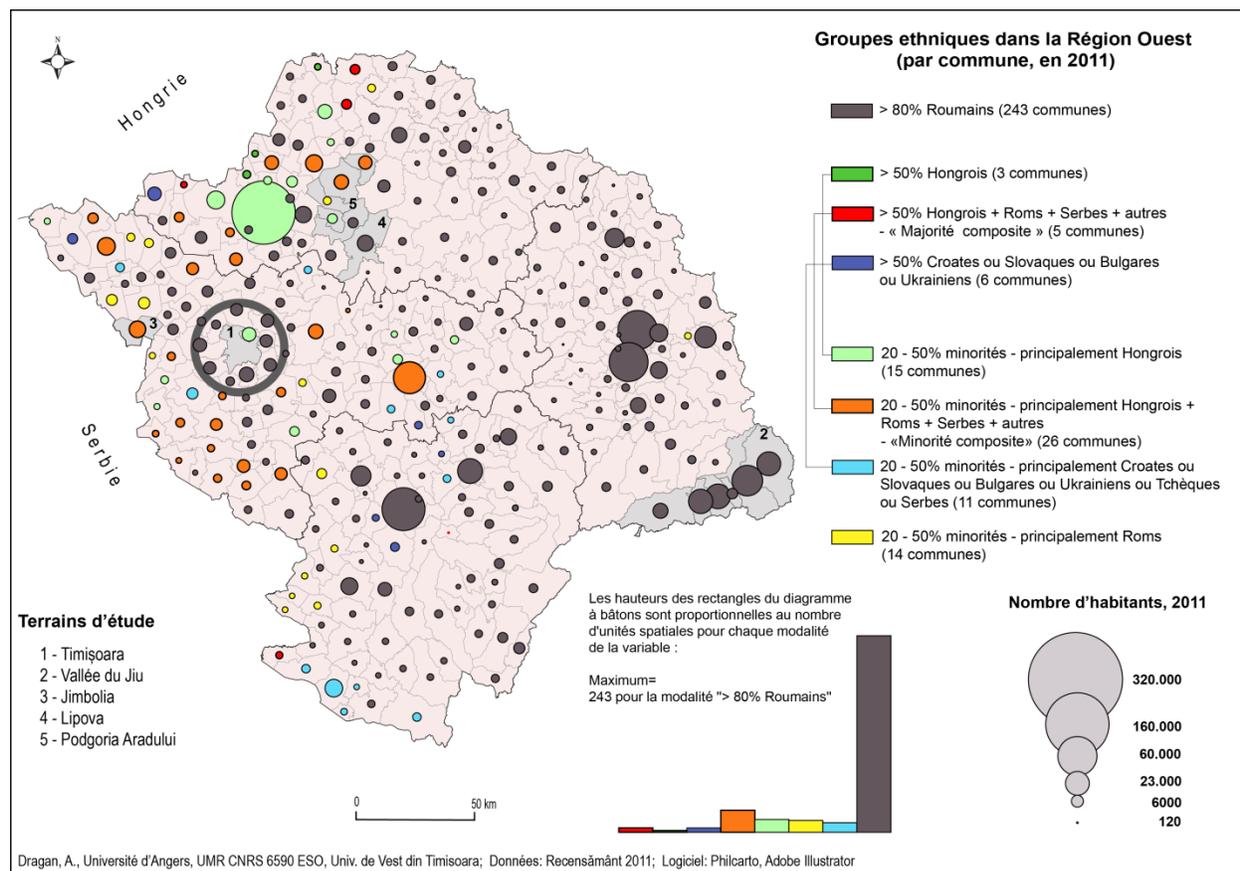
²⁷² Wagner, R., 2000, « Ethnic Germans in Romania », Wolff, S., *German Minorities in Europe. Ethnic identity and cultural belonging*, Berghahn Group, pp. 135-142.

²⁷³ Crețan, R., Turnock, Woudstra, J., 2008, « Identity and multiculturalism in the Romanian Banat », *Méditerranée*, 110/2008, en-ligne.

²⁷⁴ Loi 215/2001, concernant l'administration publique locale.

²⁷⁵ INS, 2015.

Fig. 14. Carte ethnique de la région Ouest



Ponctuellement, des minorités d'origine slave forment des majorités, c'est le cas dans 6 communes. Entre elles, il n'y a pas de continuité géographique, s'agissant dans la plupart des cas d'anciennes communautés installées dans la région à l'époque de l'Empire austro-hongrois. La seule exception est la minorité ukrainienne, arrivée principalement pendant l'époque communiste et après, et installée au sud de Lugoj et entre Lipova et Timișoara, principalement dans des communes « vidées » après l'émigration allemande (en bleu sur la fig. 14).

Un autre type de communes repeuplées se trouve au nord de Jimbolia. Cette fois-ci, il s'agit de l'ethnie Rom. En superposant la carte ethnique (fig. 14) à la carte des typologies démographiques (voir fig. 13), nous avons encore une fois la confirmation qu'il s'agit d'une population plus jeune que la moyenne (taux de fertilité élevé, espérance de vie faible) et située dans les territoires les plus éloignés des grandes villes et des services, en particulier.

PARTIE II

PERSPECTIVES STRUCTURELLES ET TERRITORIALES DE L'ESS EN ROUMANIE ET DANS LA RÉGION OUEST

Chapitre V. Une analyse sectorielle de l'économie sociale et solidaire en Roumanie et dans la région Ouest

L'objectif de ce chapitre est d'offrir des perspectives concernant les types d'organisations de l'ESS en Roumanie, leur évolution et leurs missions principales. Pour cela, nous allons prendre, cas par cas, les principales familles de l'ESS (ONG, mutuelles, coopératives et d'autres pratiques tangentielles) et discuter la problématique du cadre législatif, l'évolution historique et récente et quelques défis. Dans ce premier temps, l'échelle d'analyse est celle nationale, ce qui permet une meilleure compréhension générale du phénomène ainsi que des éléments d'analyse spatiale.

Cette analyse ne peut pas être complète si l'on prend en compte uniquement le volet général, raison pour laquelle nous avons choisi d'offrir, pour chaque famille de l'ESS, des exemples concrets, sous forme d'études de cas. Nous pouvons ainsi croiser des types d'organisation avec le territoire, respectivement nos cinq terrains d'études. Dans le cas des ONG, nous allons traiter celles concentrées sur la protection de l'enfant, à l'échelle des petites villes. Concernant les mutuelles, nous allons prendre deux études de cas : la ville de Timișoara, pour les mutuelles de retraités et la vallée du Jiu pour celles des salariés. Enfin, un focus sur l'activité des coopératives de crédit dans la Podgoria Aradului clôtura ce chapitre.

1. Les Organisations non-gouvernementales (ONG) – un secteur en croissance

En Roumanie, les ONG recouvrent *les associations, les fondations, les fédérations et les unions*. Ne sont pas inclus les syndicats, les organisations de cultes religieux ou les partis politiques. La première loi concernant les associations date de 1924 (L 21/1924). Non abrogée pendant la période communiste mais inactive *de facto*, elle a été reprise en 1990. Ses faiblesses et la discordance avec le contexte actuel ont participé à l'édiction de l'O.G. 26/2000, fixant le

fonctionnement des ONG aujourd'hui (toujours en vigueur)²⁷⁶. Cette loi stipule que les associations et les fondations sont « des structures juridiques de droit privé, guidées par un objectif principal non-patrimonial mais qui peuvent avoir en subsidiaire des activités économiques directes ou passant par la création d'une société commerciale »²⁷⁷. De plus, le ministère de la Justice prend en charge l'enregistrement de ces organismes, à l'aide du Registre national des O.N.G.

Traditionnellement, une dominance du social/caritatif

En Roumanie, 22.5% des ONG actives ont comme activité principale le domaine social et le domaine caritatif. Malgré cela, les évolutions sont importantes, en 1995, la plupart des ONG étant actives dans le domaine culturel (34%) et social (20%)²⁷⁸. La dominance du social-caritatif est évidente en 2000 : 43% des ONG s'inscrivent dans ces branches d'activité.

Néanmoins, nous notons **une diversification et un équilibre fonctionnel** ces dernières années, un phénomène qui s'explique principalement par le fait que les ONG ont développé, au fil du temps, de nouveaux domaines d'activité, peu représentés dans les années '90 (sport, agriculture, sylviculture, etc.) Le social/caritatif ne compte que 22.5% en 2012 (43% en 2000) et les associations religieuses sont en baisse (tab. 10, fig. 15). Nous précisons que ces chiffres ne sont pas complètement clairs, car du point de vue méthodologique, les associations qui ont déclaré leur activité l'ont fait conformément aux codes CAEN²⁷⁹ ; certaines n'ont déclaré que l'activité principale, d'autres ont déclaré plusieurs activités, tandis que d'autres encore n'ont pas rempli la déclaration.

²⁷⁶ Rapport RDSC, 2010, *Romania 2010. Sectorul neguvernamental*, pp. 13-14.

²⁷⁷ Art. 47 et 48 O.G. 26/2000.

²⁷⁸ Salamon, L., *et al.*, 1999, *Global Civil Society, Dimensions of the Non-Profit*, Center for Civil Society Studies, p. 344.

²⁷⁹ Classification des activités dans l'économie nationale

Tab. 10. Associations et fondations actives: domaines d'activité (2000 - 2012)

	2000	2000 (%)	2012	2012 (%)	2012/2000
Social/caritatif	4393	41.9	7587	22.5	+ 72%
Sport	1531	14.6	6115	18.2	+299%
Éducation	614	5.8	3858	11.5	+528%
Culture	875	8.3	3713	11	+324%
Professionnel	443	4.2	4.113	12.2	+828%
Religion	860	8.2	1992	5.9	+131%
Agriculture	148	1.4	3214	9.5	+2071%
Santé	553	5.1	1808	5.4	+226%
Développement/Tourisme	316	3	2040	6.1	+545%
«Obști », sylviculture	40	0.4	1326	3.9	+3215%
Civique	251	2.4	1273	3.8	+407%
Environnement	224	2.1	989	2.9	+341%

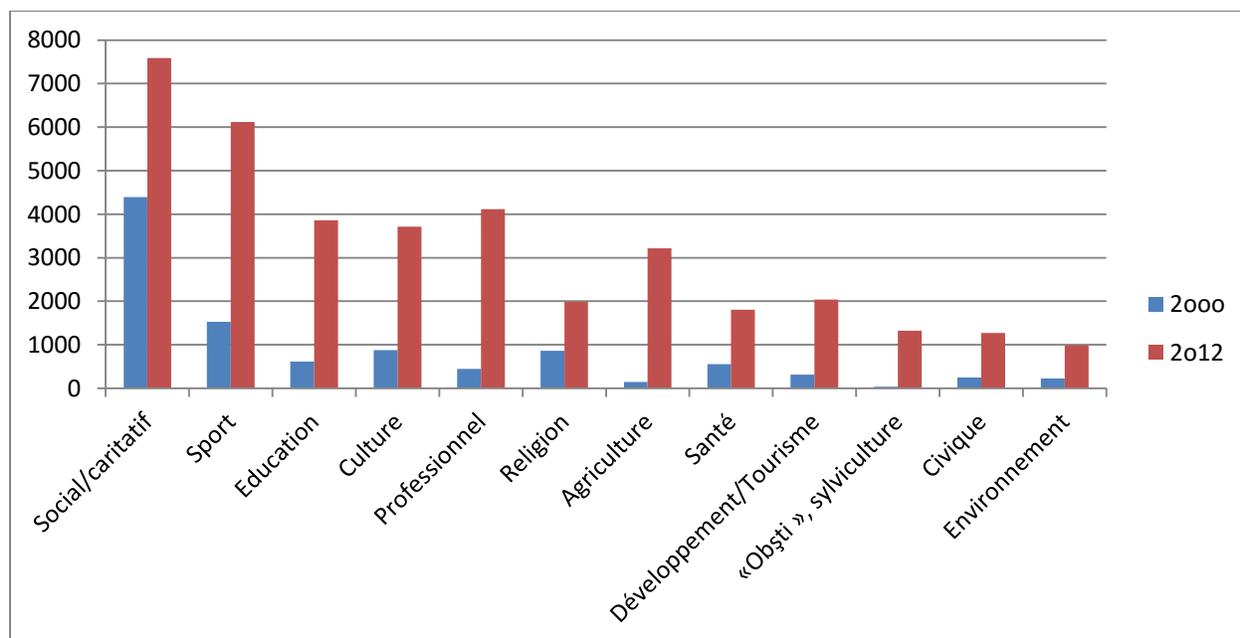
Source :Barna, C., 2014, *Atlasul Economiei Sociale*, FDSC

De manière générale, la hausse la plus forte est repérable dans les domaines de l'agriculture et de la sylviculture, c'est-à-dire des secteurs fortement ancrés dans les activités économiques marchandes : les coopératives agricoles ont presque entièrement disparu, l'agriculture paysanne se retire peu à peu, incapable de survivre devant l'émergence des entreprises agricoles capitalistes. La fragilité des petits agriculteurs et, d'une manière générale, le besoin d'une pérennisation des activités des ONG déterminent des sources de revenus plus stables ces dernières années²⁸⁰. Ces éléments expliquent cette forte hausse des ONG dans ces domaines. Inversement, le social/caritatif « domine » encore en termes de nombre d'ONG, mais son évolution est moins importante. En effet, par rapport aux années '90 et au début des années 2000, les urgences sociales sont moins considérables. De plus, les nouvelles réglementations concernant l'assistance sociale²⁸¹ demandent plus d'efficacité de la part des ONG souhaitant s'investir dans ce domaine.

²⁸⁰ Barna, C., 2014, *Atlasul Economiei Sociale*, FDSC

²⁸¹ L292/2011, concernant l'assistance sociale.

Fig. 15. Nombre des associations et fondations actives, par domaine d'activité (2000 - 2012)



Source des données : Barna, C., 2014, *Atlasul Economiei Sociale*, FDSC

Des fortes disparités territoriales

La distribution territoriale des ONG révèle un fort contraste entre le milieu rural et l'urbain. 87% d'entre elles ont un siège social situé dans un territoire urbain²⁸² (le taux d'urbanisation en Roumanie est de 56%). De même, les disparités interrégionales sont notables (voir fig. 16 et 17).

Les départements les plus ruraux comme Olt, Teleorman, Ialomița ou Giurgiu, dans le sud du pays, enregistrent moins de 15 ONG pour 10 000 habitants. Quatre départements de la Transylvanie (Sibiu, Cluj, Bistrita et Harghita) ont plus de 45 ONG/10.000 habitants. De plus, la majorité des autres départements compte entre 30 et 45 ONG/10 000 habitants.

Généralement, la Transylvanie et le Banat (plus précisément les régions Nord-Ouest, Centre et Ouest) concentrent (1) un nombre et (2) un indice associatif supérieurs au reste du pays, ainsi qu'une présence marquante de fondations. Cette situation s'explique partiellement par la mixité ethnique et religieuse, ainsi que par les différentes possibilités de coopération internationale.

²⁸²*Ibid.*

Nous venons d'énoncer quelques repères concernant les ONG en Roumanie. Malgré la diversification fonctionnelle développée ces dernières années, ces organisations restent principalement actives dans le domaine social-caritatif. Pour cette raison, nous avons choisi de regarder plus précisément les ONG de la protection de l'enfance, à l'échelle des petites villes (étude de cas no. 1)

Fig. 16. Le nombre d'associations et de fondations (ONG), par département, en 2015

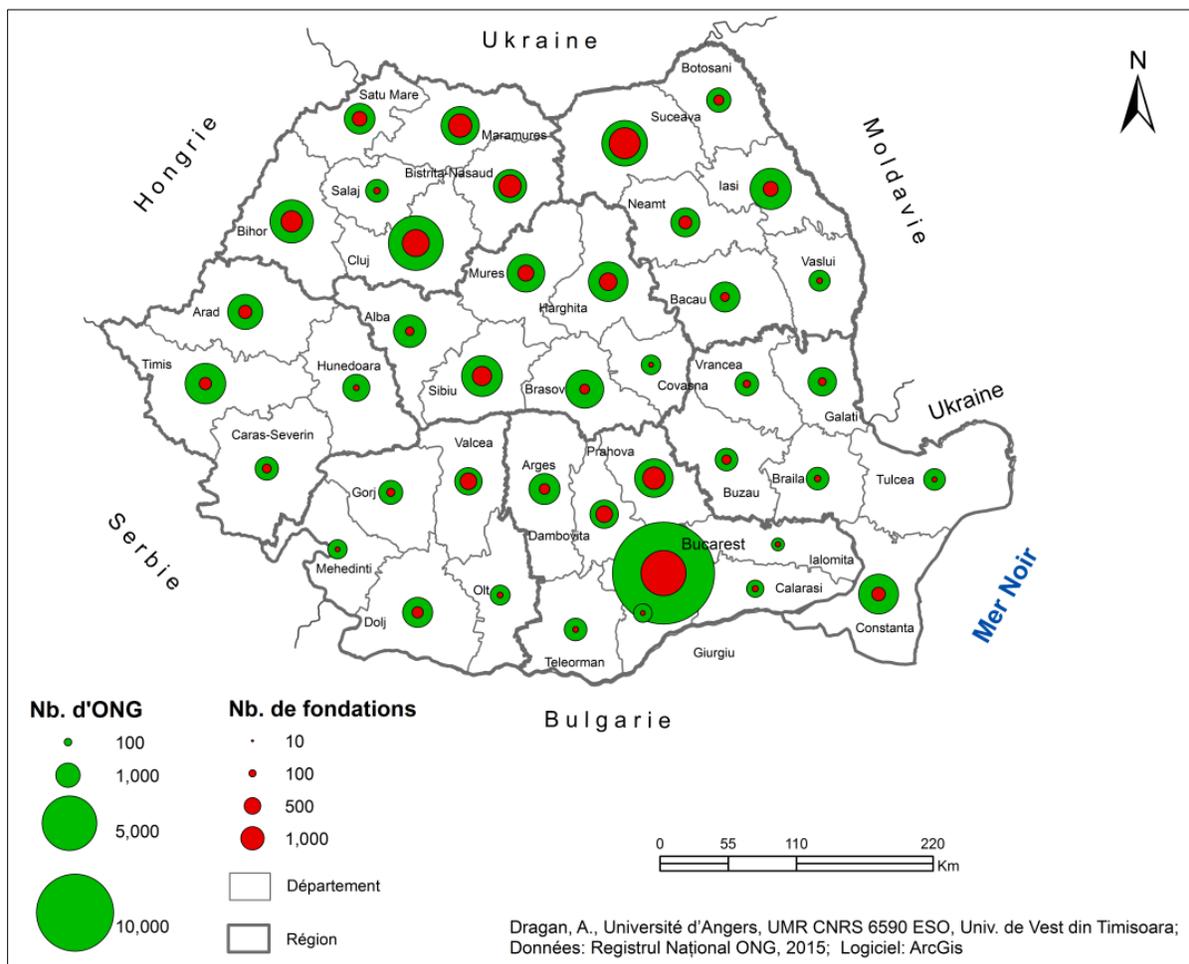
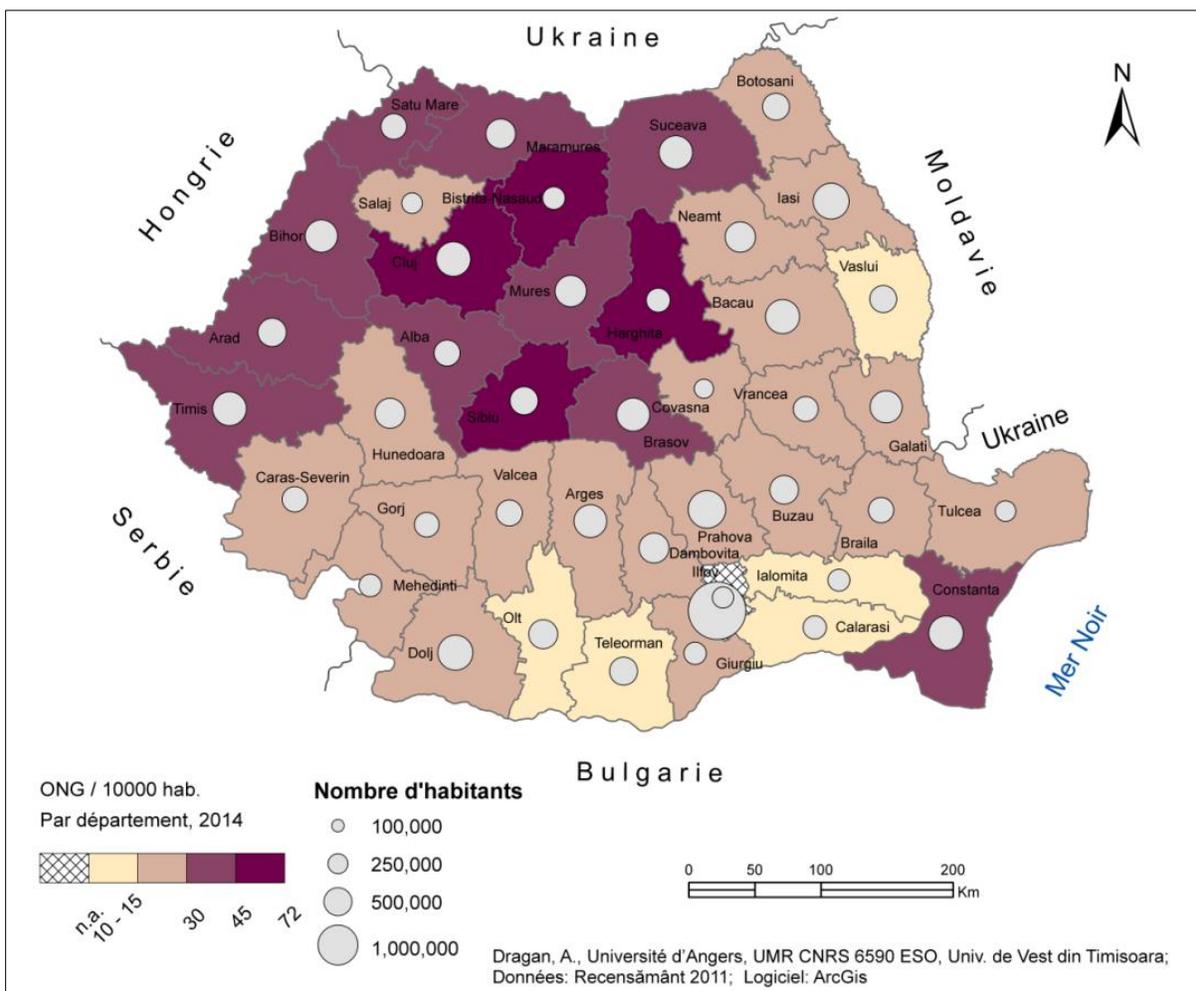


Fig. 17. L'indice associatif, par département, en 2014



Étude de cas. no. 1 : les ONG de la protection de l'enfant, symbole de l'orientation « groupes vulnérables » des ONG des petites villes

Les deux petites villes étudiées à cette échelle, Lipova et Jimbolia, sont similaires en termes de population. Démographiquement égales (échelle de 10.000 habitants), ces villes ont connu ces 20 dernières années une baisse de la population de 18%, ce qui les situe au-dessous de la moyenne régionale. Elles ne dépassent pas non plus la moyenne régionale au niveau des indicateurs variés (nombre de médecins ou d'ordinateurs par 10 000 habitants par exemple). Pourtant, Jimbolia se détache visiblement au niveau économique et du point de vue de la diversité ethnique. Son chiffre d'affaires par habitant est comparable à celui de Timișoara, alors que la part des entreprises privées étrangères (22%) est nettement au-dessus de la majorité des

villes roumaines. Quatre habitants sur dix ne sont pas orthodoxes ici et trois habitants sur dix ne sont pas uniquement Roumains. En conséquence, le profil de l'ESS de Jimbolia est étroitement lié à l'ethnie. Par exemple, une association des femmes magyares organise régulièrement des partenariats avec des organisations de la Hongrie. Une association agricole regroupe plusieurs agriculteurs magyars et détient cinq hectares de verger. La dimension transfrontalière est interrogée : les principaux partenaires de cette association sont des Serbes de Kikinda, en Serbie.

Dans le prolongement de la dimension ethnique et religieuse de Jimbolia, étudions un exemple particulièrement significatif, celui d'une association inscrite dans un réseau international chrétien d'origine britannique. Au niveau local, l'association offre principalement de l'aide aux enfants en difficulté (centre de jour, excursions), mais organise également des événements culturels ou dédiés aux personnes âgées (fêtes annuelles, cours d'informatique). La dimension économique n'est pas négligeable pour cette association, dont la principale source de revenu provient de deux magasins de vêtements et d'un atelier de céramique. En dehors de la création d'emplois, l'association réussit à créer un circuit entre la création d'emplois, la production et la commercialisation des biens et le soutien d'un public en difficulté. Nous notons que ce type d'organisation, financièrement viable, est rarement rencontré dans les petites villes roumaines.

Si à Jimbolia l'exemple que nous venons de mentionner est économiquement viable, mais singulier, à Lipova la situation est opposée : nous remarquons une forte présence de fondations, dépendantes financièrement. Afin d'expliquer ce contexte, nous regarderons de près le cas de Lipova dans les pages suivantes.

Lipova : le contexte d'une implantation des fondations gérant les enfants abandonnés

La ville de Lipova est située à la limite, entre les régions historiques de Banat et de Crişana. Il est à préciser d'abord qu'elle polarise traditionnellement un espace rural de plus de 20 000 habitants, situé des deux côtés de la vallée du Mureş, en amont. D'ailleurs, sur ce couloir de Mureş, qui fait 150 km de long et relie les chefs-lieux des départements d'Arad et de Hunedoara, Lipova est la seule ville. Mais sa capacité de polarisation s'est beaucoup réduite après la chute du communisme. Plusieurs domaines d'activité ont fermé leurs portes.

D'abord, deux fabriques, de tournage mécanique et de voitures de train, qui employaient plus de 1 000 salariés. Deuxièmement, trois unités militaires qui accueillait plus de 1 000

soldats. L'activité concerne maintenant uniquement le dépôt d'armement. Troisièmement, d'importantes ressources d'eau minérale ne sont plus exploitées. Les investissements étrangers restent faibles par rapport à d'autres villes de sa taille. La principale explication des autorités est le manque d'infrastructures (alimentation à gaz principalement), davantage présentes dans les villes concurrentes.

Ces modifications ont diminué la capacité de Lipova à attirer et fixer la population de « sa » vallée et ont fait d'elle uniquement un point de passage vers Arad ou Timișoara. Cela est visible en observant le profil fonctionnel de la ville. La rue principale de Lipova (voir photo 1) concentre principalement des magasins à bas prix, des offices de gage et des offices funéraires.

Photo 1. Rue principale de Lipova. Une forte présence de magasins à bas prix



Dragan, A., 2014

Par ailleurs, la ville a accueilli une forte minorité allemande, aujourd'hui émigrée, et est le plus important centre de pèlerinage catholique de l'Ouest roumain. Le monastère existant ici (classé basilique mineure) vient d'être rénové, et les autorités déclarent espérer voir doubler le nombre de pèlerins, jusqu'à 80 000 personnes par an. Ce contexte a favorisé l'implantation à Lipova de la Fondation Caritas. Gérée par l'Église catholique, la structure détient une maison au centre-ville (40 lits à louer aux visiteurs ou pèlerins pour 20 euros par jour, repas inclus), qui est un centre régional de formation du diocèse de Timișoara.

Caritas Lipova développe une activité économique afin de s'assurer une indépendance financière :

« *On ne peut pas faire de la charité en étant nous-même des assistés* » (Représentant de la Caritas Lipova)

Cette indépendance est assurée par un magasin de vêtements (donnés par des partenaires d'Autriche) à bas prix, par une boulangerie et par un jardin potager. Cela permet de développer des activités sociales. En effet, Caritas livre à domicile à des personnes en difficulté 50 repas chaque jour. De plus, un centre d'hébergement est mis à la disposition pour 24 élèves du lycée provenant de villages éloignés. Suivant une stratégie à long terme, la Caritas essaye de développer un partenariat afin de transformer une de ses propriétés en un centre hôtelier, principalement pour les pèlerins.

Si dans le cas de Caritas la dimension entrepreneuriale est bien évidente, cela ne s'applique pas aux autres organisations de Lipova. La principale activité de l'ESS de cette commune est l'accueil des enfants abandonnés. Le cas est exceptionnel au niveau régional. Plusieurs associations et fondations détiennent plus de 20 maisons, la plupart en centre-ville, dédiées à l'accueil des enfants abandonnés. Les origines de ce phénomène se trouvent au début des années '90. Pendant l'époque communiste, à Lipova siégeait un orphelinat public. Son état de précarité a attiré l'attention de plusieurs Allemands, venus/rentrés à l'époque pour mener des actions humanitaires.

Prenons le cas de la Fondation « Hora Copiilor ». Dix maisons ont été achetées à Lipova dans les années '90 par des partenaires allemands. Dans la schéma du fonctionnement, ces derniers ont créé deux associations-sœurs : une en Allemagne et l'autre à Lipova. Ce choix s'explique par la difficulté d'exercer un contrôle à distance. En conséquence, la première association financée, celle de Lipova, est gérée indépendamment sur place.

La « Hora Copiilor » accueille aujourd'hui 62 enfants de 6 à 23 ans, dans cinq maisons. L'arrivée à l'âge de 18 ans des premières générations post-communistes a révélé les faiblesses du système roumain de protection de l'enfance. L'enfant se trouve ainsi du jour au lendemain sans hébergement, sans avoir de métier et, en conséquence, sans possibilité de s'intégrer dans la société. La « Hora Copiilor » a réagi à quatre niveaux :

- par la création d'un système « après l'école », destiné à apprendre aux enfants à s'organiser de façon autonome (cours de cuisine, etc.) ;
- par l'affectation de deux maisons de jeunes travailleurs et par la mise en place de cours d'insertion professionnelle (rédiger un CV, signer un contrat, etc.) ;
- par la création d'un centre « Respiro », dédié à tous les enfants en situation de handicap de Lipova, afin de donner un temps de repos à ceux qui s'occupent d'eux (parents, travailleurs sociaux) ;
- par la création d'une nouvelle association, roumaine, mais avec des membres allemands, qui a fondé une entreprise privée. Son atelier de confections métalliques (voir photo 2) a pour objectif d'apprendre un métier aux jeunes. Un partenariat avec les écoles de Lipova donne la possibilité à tout enfant d'effectuer des stages dans la structure.

Photo 2. L'atelier de la société Wesatec, propriété de l'association Protico de Lipova



Dragan, A., 2015

Une faiblesse que nous avons pu repérer est la durabilité du financement dans le temps. Pour l'heure, la fondation reste dépendante du financement étranger. Par ailleurs, concernant la qualité du service, nous identifions un clivage entre le personnel du dispositif : l'association ne gère que les locaux et le financement. Elle n'a pas d'autorité sur les travailleurs sociaux, tous employés de l'État. Or, tel est le constat partagé par les professeurs des écoles rencontrés : généralement, plus la structure est « familiale », plus les résultats scolaires augmentent.

Revenons à l'échelle de Lipova : à partir de nos entretiens, nous avons constaté un manque de coopération entre les différentes structures de ce type. De plus, les autorités publiques n'interviennent pas d'une manière précise. Par exemple, malgré l'empreinte culturelle allemande

(liée à l'histoire, au financement des fondations de Lipova et à l'implantation des entreprises allemandes), les deux lycées de la ville n'offrent aucun cours d'allemand.

Cette forte présence des fondations à Lipova interroge sur la capacité de la société locale à organiser des activités bénévoles, associatives ou solidaires. En effet, l'enquête par questionnaire auprès de la population montre que le taux de ceux qui s'engagent ici est supérieur à celui des autres terrains d'étude. Néanmoins, une analyse des activités du Centre local de bénévolat de Lipova révèle le fait que ces activités sont intermittentes, étant organisées plutôt à l'occasion de jours symboliques (journée de l'enfant, fêtes nationales ou religieuses), et pas d'une manière constante.

2. Les mutuelles (Caisses d'Aide Réciproque) - une modalité « réciprocaire » de réponse financière face aux problématiques sociales ?

Les Caisses d'Aide Réciproque (CAR) sont des associations sans but lucratif (OG 26/2000) ayant pour objet social l'entraide mutuelle, l'assistance sociale et la charité (L 122/1996 Art. 1, L 540/2002 Art. 1). Les CAR peuvent développer des activités économiques, étant considérées comme des institutions financières non-bancaires (IFN), des unités protégées (UPA) ou des sociétés commerciales. Elles se rapprochent des sociétés de secours mutuel que nous avons connues en France. Ces dernières ont préfiguré un système communautaire de protection sociale, dont s'est inspiré le modèle mutualiste français.

Il est important de noter que les CAR fonctionnaient déjà entre les deux Guerres mondiales selon la loi régissant associations et fondations. Elles sont également antérieures au changement de régime de 1989. Ainsi, contrairement aux ONG, les autorités communistes ont encouragé les CAR à travers le vote du décret 204/1951, suivant lequel la plupart d'entre elles ont été fondées. Ces structures connaissent actuellement un regain d'attractivité, du fait notamment de leur capacité à allouer des fonds à leurs membres adhérents (pensions complémentaires, assistance financière), dans le contexte d'une fragilité économique de la Roumanie post-communiste.

Il existe deux types de CAR, ayant des groupes cibles différents et fonctionnant selon deux lois distinctes : les caisses d'aide réciproque pour les retraités (CARP) et les caisses d'aide réciproque pour les salariés (CARS)

Les caisses d'aide réciproque pour les retraités (CARP), fonctionnent selon l'OG 26/2000 et selon la Loi 540/2002. Elles peuvent accorder à leurs membres des crédits remboursables à un taux d'intérêt faible ou des aides non-remboursables suivant les situations. Les CARP fournissent aux retraités des services comme des centres de jour, des cantines sociales, des services médicaux ou des activités récréatives, culturelles, touristiques à bas prix.

En 2012, on recense dans le pays 193 CARP²⁸³, 142 d'entre elles faisant partie de la Fédération nationale de CAR « Omenia », qui compte aujourd'hui 1,4 million de membres²⁸⁴.

Les caisses d'aide réciproque pour les salariés (CARS), fonctionnent selon l'OG 26/2000 et selon la Loi 122/1996. Leurs membres peuvent souscrire un emprunt auprès d'elles. Les CARS doivent présenter annuellement leur situation financière aux unions départementales, aux Finances publiques et à l'Union nationale des CARS. Cette dernière (UNCARSR) est composée de 39 unions départementales, composées à leur tour de 2377 CARS, regroupant environ 1 million de membres²⁸⁵. Les CARS ont un statut ambivalent : elles sont ainsi enregistrées à la fois au Registre IFN (institutions financières non-bancaires) de la Banque nationale (2898 organismes en juin 2012) et au Registre national des ONG (2083 organismes en juin 2012). Par conséquent, il est difficile de connaître le nombre réel de ces établissements, notamment en raison d'un manque de coordination statistique entre ces institutions publiques.

Ces 10 dernières années, les CAR connaissent une croissance, à la fois qualitative et quantitative. Si les CARP restent relativement stables en nombre, leur puissance financière est passée de 200 à 500 millions de lei en 4 ans²⁸⁶. Cela peut être expliqué par le vieillissement accentué de la population roumaine, ce qui provoque implicitement une croissance du nombre de cotisants. En même temps, les difficultés financières des membres cotisants induisent un roulage croissant du capital, générateur de revenus au regard des taux d'intérêts pratiqués. Le nombre de CARS entre 2000 et 2009 a été multiplié par trois, ce qui s'explique par le fait qu'il y ait de plus en plus de salariés du secteur privé qui décident de se réunir, de se constituer en CAR face aux difficultés d'obtention d'emprunts auprès du secteur bancaire privé. La démultiplication de ces institutions témoigne-t-elle d'une capacité des organisations d'économie sociale et solidaire en Roumanie à agir localement ?

Afin de mieux comprendre les réalités liées aux caisses d'aide réciproque, nous allons prendre deux études de cas : le premier se concentre sur les CARP des Timișoara et le deuxième sur les CARS de la vallée du Jiu (études de cas 2&3).

²⁸³ Atlasul Economiei Sociale, 2014, FDSC.

²⁸⁴ CARP Omenia, 2015.

²⁸⁵ www.uncar.ro

²⁸⁶ *Ibid.*

Étude de cas no. 2 : les mutuelles de retraités (CARP) de Timișoara

Timișoara – ville à vocation régionale (pour l'ESS ?)

Avec ses 319 279 habitants en 2011²⁸⁷, Timișoara est la ville la plus importante de la Région Ouest et une des villes le plus peuplées de la Roumanie. Dans le contexte de la Roumanie post-communiste, Timișoara et quelques autres villes, en faible nombre,²⁸⁸ sont parmi les seules à garder une stabilité démographique (la population roumaine a baissé de 14% ces 25 dernières années)²⁸⁹ et même une croissance, si l'on prend en compte la périurbanisation. Quatrième centre universitaire du pays, Timișoara trouve ses atouts dans la position géographique (à l'extrémité occidentale de la Roumanie), une population qualifiée (plus de 30% ayant fait des études supérieures, face à 14% pour la moyenne nationale) et mixte de point de vue ethnique et confessionnel²⁹⁰. Centre historique de la région de Banat, la ville a traditionnellement accueilli les ethnies roumaine, allemande, magyare, serbe et juive. Ces atouts sont visibles sur le plan économique aujourd'hui, le chiffre d'affaires des entreprises se situant largement au-dessus de la moyenne nationale (voir partie I, tab. 9). D'ailleurs, la revue économique *Forbes* a situé Timișoara à la première place en Roumanie, dans le classement des meilleures villes pour le business²⁹¹. Les principales variables prises en compte dans cette hiérarchie font référence au PIB/habitant, au niveau des salaires et à la densité entrepreneuriale. Le motif pour lequel Timișoara a devancé la capitale elle-même est la constitution – peu visible du point de vue administratif et politique, mais pertinente du point de vue économique – d'un binôme Timișoara - Arad (ville à 50 km au nord). Ensemble, ces villes comptent 500 000 habitants, réalisent des exportations de plus de 7 milliards d'euros par an et se positionnent comme deuxième pôle économique du pays après la capitale.

Les indicateurs socio-économiques de Timișoara reflètent son caractère exceptionnel : elle est une « île » regroupant des services variés, la plupart du temps absents dans le reste du territoire régional. Nous allons maintenant montrer que cette situation est transposable également

²⁸⁷ Recensământ, 2011, INS.

²⁸⁸ Par exemple, Cluj-Napoca.

²⁸⁹ INS, 2015.

²⁹⁰ Bioteau, E., Popa, N., 2004, « Pluriconfessionnalité et recompositions urbaines dans l'Ouest roumain », *Les Annales de la recherche urbaine : recherches et débat*, n. 96, pp. 63-72.

²⁹¹ <http://www.forbes.ro/articles/forbes-40-cele-mai-bune-orase-pentru-afaceri-editia-2015-37965>, consulté le 13 mai 2015

au niveau de l'économie sociale et solidaire. Pour cela, nous présenterons successivement plusieurs exemples : les mutuelles, les coopératives et les associations.

Des mutuelles de retraités présentes quasi-exclusivement dans les grandes villes

Nous prendrons l'exemple de la caisse d'aide réciproque des retraités de Timișoara (CARP). En Roumanie, ces types de structures existent depuis l'entre-deux guerres mondiales et ont continué à fonctionner durant l'époque communiste.

L'objectif de la structure est le soutien/l'entraide des membres à travers des emprunts et la couverture des dépenses de l'enterrement des anciens membres. Avec ses 19 000 membres en 2015, la CARP Timișoara est, de loin, la plus grande organisation de l'ESS de la région Ouest. Son budget, constitué principalement de cotisations et de taux d'intérêt, dépasse 500 000 euros. Cette ampleur (pour l'échelle de la Roumanie) n'est pas anodine : nous rappelons que le public ciblé est parmi le plus fragile dans la société roumaine. En 2015, le nombre des retraités a dépassé 5,3 millions de personnes, pour 4,4 millions de salariés. Cette population ne bénéficie pas d'une couverture médicale complète et gratuite (le système de soin dentaire est généralement libéral) et l'indemnisation moyenne ne dépasse pas 190 euros par mois²⁹². Cette situation limite l'accès de cette catégorie à de nombreux services.

C'est dans ce contexte que la CARP répond à des besoins, parfois des urgences, non-satisfaites par l'État ou par le marché. Dans le cas des emprunts, il suffit d'être membre depuis six mois pour avoir accès au prêt. En règle générale, il s'agit de petites sommes. Par exemple, les prêts de moins de 250 euros ont un taux d'intérêt de 7% et doivent être remboursés dans 12 mois. Plus la somme augmente, plus le taux d'intérêt augmente.

La palette des services offerts par la CARP dépasse l'aspect financier. L'objectif est désormais le « désenclavement » des bénéficiaires. La structure dispose d'un centre de loisir à 20 km est de Timișoara, disponible gratuitement aux membres, d'une bibliothèque, elle organise aussi des excursions en Roumanie et à l'étranger et dispose de sa propre chorale et de son atelier de peinture.

Les services les plus complexes sont dans le domaine de la santé. La polyclinique de la CARP est composée des cabinets de stomatologie, de cardiologie, de gastroentérologie, ou de

²⁹² INS, 2015.

kinetophysiothérapie. Les services sont offerts aux membres soit gratuitement, soit pour des prix au-dessous du marché.

Dans le choix de la promotion de ses activités, la CARP développe un partenariat avec l'Office national des pensions, qui, lors de la première retraite, distribue aux personnes des matériaux publicitaires de la CARP. Cette relation fonctionne également comme mécanisme de contrôle : dans le cas où les membres ne remboursent pas le prêt, la somme est prélevée automatiquement de son indemnisation mensuelle de retraite.

D'après les acteurs rencontrés, le siège social du CARP en soi est un outil de promotion (voir groupe photo 1). Le bâtiment est entièrement rénové et situé sur une artère principale de la ville, à la limite du quartier le plus dense de Timișoara. Un arrêt de tramway se situe à 50 mètres du bâtiment. Par le transport public, la place centrale de la ville et la gare sont accessibles en cinq minutes. Cela favorise un grand afflux de personnes, comme nous avons pu le constater à plusieurs reprises lors des visites sur place.

La « vitrine » du siège n'est pas très différente de l'entrée d'un centre médical privé. Tous les services sont affichés d'une manière détaillée et sous une forme attractive (images, couleurs dynamiques, etc.).

Une dernière remarque concerne la capacité de la CARP à couvrir une échelle géographique plus large que la ville uniquement. En effet, toutes les autres villes du département de Timiș (sauf Lugoj, qui a sa propre caisse) ont un représentant de la structure qui collecte la cotisation mensuelle ou distribue les prêts. Mais les services disponibles à Timișoara ne sont pas directement accessibles. De plus, dans le milieu rural, il existe très peu de représentants. Cela témoigne de nouveau de la situation de précarité multiple connue par la population de ce milieu.

La dimension entrepreneuriale de la CARP devient visible si l'on prend en considération le fait que peu d'investissements sont prévus ailleurs qu'à Timișoara et qu'il a été décidé que tout public pouvait devenir membre, sans condition d'âge. D'ailleurs, la structure s'est dotée d'un site internet, d'une page Facebook et d'un compte YouTube. Ces démarches soulignent une ouverture vers un public plus jeune et peuvent faire évoluer et diffuser, dans le temps, l'offre de services adaptée aux personnes âgées.

Groupe photo 1. La Caisse d'Aide Réciproque de Timișoara

Le siège de la CARP de Timișoara



L'entrée principale du siège



La salle d'accueil du siège, un mardi, à 9h30



Pour conclure, de manière générale, les personnes âgées se trouvent dans de multiples situations de précarité. L'ESS ne couvre que partiellement certains besoins. En dehors de la CARP, très peu de structures développent des services dédiés à cette population. Et quand elles les développent, il s'agit plutôt des urgences, traitées en ville.

Autrement, les lieux de sociabilité de cette population se restreignent à l'échelle du micro-quartier ou du bloc. Dans le cas des minorités ethniques, nous avons pu repérer quelques associations offrant des espaces aux personnes âgées, pour des activités culturelles et de loisir. L'Église également joue un rôle dans ce contexte : les chorales, les pèlerinages et quelques collectes de fonds rassemblent cette catégorie de personnes.

L'endroit de sociabilité le plus visible reste le parc central de chaque ville. Généralement doté de tables de jeux, ce lieu est fréquemment occupé par les personnes âgées. Selon nos observations, le parc de Timișoara est occupé pendant toute la période de l'été, à toute heure du jour et exclusivement par des hommes (photo 3). Cela montre les carences de l'« offre » et d'« accessibilité » des personnes âgées, mais aussi des fractures de genre en Roumanie, pays où cette inégalité est la plus marquante de l'Union européenne, selon le Gender Inequality Index²⁹³.

Photo 3. Le parc central de Timișoara - lieu de socialisation pour les personnes âgées



Dragan, A., 2014

²⁹³ Gender Equality Index Report, 2015, European Institute for Gender Equality, 182 p.

Étude de cas no. 3 : les mutuelles de salariés (CARS) de la vallée du Jiu

Dans la vallée du Jiu, une économie sociale et solidaire quasi-absente

La vallée du Jiu, dépression située dans l'extrémité sud-est de la région Ouest, regroupe 120 000 habitants dans 6 villes. L'histoire de la vallée est essentiellement liée aux ressources de charbon, exploitées intensivement dans la période communiste. Après cette époque de construction et de prospérité pour la zone, la chute a été brutale. En 1990 la vallée comptait encore 45 000 mineurs. Un long processus de restructuration les a réduits à moins de 8 000 aujourd'hui. Malgré certaines tentatives d'investissements étrangers, d'autres mines seront fermées à l'horizon 2018²⁹⁴.

Le processus de restructuration a eu des conséquences très graves pour la vallée. Des protestations, des « mineuriades » qui ont déplacé des milliers d'ouvriers, à pieds, vers Bucarest, ont érodé le climat de confiance et d'espérance dans la zone. Cette image se propage dans le pays et à l'échelle internationale et la transforme en zone « défavorisée ». À cela s'ajoute également la problématique de la gestion des déchets industriels²⁹⁵ et de la gestion de l'héritage industriel²⁹⁶.

La vallée du Jiu est déclarée officiellement « zone défavorisée » en 1998²⁹⁷. Cette mesure, qui stipule l'annulation des taxes et des impôts pour les entreprises, est venue pour encourager l'entrepreneuriat et l'implantation des entreprises dans ce territoire²⁹⁸. L'effet pervers de cette mesure est évident :

« Que je n'entende plus parler de zones défavorisées. Dans les années 2000, tous les "mecs intelligents" ont déclaré un siège d'appartement ici. Cela ne nous a apporté aucun emploi, beaucoup de procès en justice et encore moins de confiance de la part de vrais investisseurs » (Maire d'une commune de la vallée du Jiu)

A la fin des années '90, des milliers de personnes quittent le territoire. Certains trouvent un refuge de subsistance à la campagne, dans leurs zones d'origine (principalement l'est et le sud

²⁹⁴ www.economica.net/statul-inchide-trei-mine-din-valea-jiului-si-despagubeste-cu-6-milioane-de-euro-minerii-disponibilizati_96511.html, consulté le 18 février 2015

²⁹⁵ Braghinã, C., Merciu, C., Peptenatu, D., Dobre, R., Ianoș, I., 2012, « Environment Management in the Mining Areas Functionally Restructured. Case Study – the Petrosani Depression », Romania, *Journal of Environmental Protection and Ecology*, vol. 13, no. 4, pp. 2394-2403.

²⁹⁶ Merciu, C., 2011, *Managementul spațiilor restructurate funcțional. Regenerarea spațiilor industriale din Depresiunea Petroșani prin dezvoltarea activităților turistice*, Ed. Universitară, Bucarest, 262 p.

²⁹⁷ OUG 24/1998 concernant les zones défavorisées.

²⁹⁸ Popescu, C. (ed.), 2003, *Zonele miniere defavorizate din România. Abordare geografică*, Ed. ASE, Bucarest, 286 p.

de la Roumanie), d'autres s'orientent vers les grandes villes ou quittent le pays. La dimension du phénomène est claire :

« Dans cette période, il y a des personnes qui ont vendu leur appartement pour une caisse de bière » (Maire-adjoint d'une commune de la vallée du Jiu)

Des quartiers entiers se vident. Ils laisseront place à la délinquance et à l'instauration de la ghettoïsation²⁹⁹. L'exemple le plus marquant est le quartier « Dallas » de Vulcan (photo 4), qui a été parmi les plus touchés. Il était très densément peuplé à l'origine, composé de barres entourant des tours de dix étages, distinct du reste de la ville et accessible en montant sur une colline seulement par deux voies d'accès. Aujourd'hui, il est à moitié vide et accueille la population la plus fragile de la ville. Pour des raisons de sécurité personnelle, nous n'avons pas pu interroger les habitants sur les conditions de vie ou sur la structuration de cette microsociété. Quant aux acteurs publics, pour qui le sujet reste un tabou, ils ne souhaitent pas s'exprimer d'une manière directe sur ce sujet. Le secteur associatif (quasi-absent, d'ailleurs) n'intervient qu'à l'occasion de fêtes religieuses par le biais du caritatif, selon les représentants d'une association de Vulcan.

²⁹⁹ Kideckel, D., 2008, *Getting By in Postsocialist Romania : Labor, The Body and Working-Class Culture*, Indiana University Press, Bloomington, Indianapolis, 288 p.

Photo 4. Vue sur le quartier « Dallas » de Vulcan



Dragan, A., 2014

Aujourd'hui, la vallée du Jiu n'est pas sortie de la crise profonde. Sa population a baissé de 23% en 20 ans (voir tab. 9). Presque tous les indicateurs socio-économiques que nous avons pris en compte la situent au-dessous de la moyenne régionale, et même d'autres villes plus petites. À titre illustratif, le chiffre d'affaires des entreprises par habitant ne dépasse pas 4000 euros dans la vallée, alors que des villes plus petites comme Jimbolia se situent à une valeur quatre fois plus élevée.

Parallèlement, la ville d'Aninoasa a été déclarée en faillite en 2014 et transformée en commune rurale. Le maire de Lupeni a été arrêté en mars 2015 pour corruption. La ville d'Uricani rencontre également des difficultés économiques.

Dans ce contexte, une conclusion est que la dimension de l'économie sociale et solidaire et son rôle face aux enjeux du territoire semblent échapper aux élus comme à la population. N'ayant pas d'éléments de comparaison, l'aspiration semble lointaine :

« Oui, des associations, il y en a dans la ville. Beaucoup, une vingtaine,

dans tous les domaines » (Elue de Petrila, ville de 23 000 habitants dans la vallée du Jiu)

Ce manque d'éléments de comparaison est visible dans la capacité réduite de la population à imaginer des solutions en se structurant autour de projets collectifs. Par exemple, au niveau de la culture, il existe une seule association de peinture dans la vallée. Ancienne galerie d'art de la ville, financée partiellement par la municipalité, elle siège au rez-de-chaussée d'un bloc et développe principalement des activités avec les enfants (groupe photo 2, en haut).

Groupe photo 2. Quelques repères visuels de la vallée du Jiu

Siège de l'Association Culturelle « Iosif Tellman »,
la seule association de peinture de la Vallée



Vue sur la Vallée du Jiu



Dragan, A., 2014

D'autres associations se sont orientées vers la protection de l'environnement et dans le tourisme. D'ailleurs, la vallée est bordée par des parcs nationaux et offre un potentiel touristique remarquable (groupe photo 2, en bas), mais qui n'a pas encore fructifié. Selon les acteurs que nous avons pu rencontrer, il s'agit souvent de projets développés très ponctuellement par les associations. Par exemple, l'association « Petro-Aqua » de Petroșani s'occupe de l'entretien d'une grotte et d'interventions en cas d'inondations. À Aninoasa, l'association « Pro Aninoasa » a reçu en 2015 le premier financement (de seulement 800 euros de la part du Conseil Départemental) dans l'objectif de délimiter des routes touristiques.

Une seule fondation (« Noi Orizonturi ») développe des activités qui visent la mobilisation citoyenne, à travers l'éducation des jeunes. Des colonies de vacances, des échanges avec des jeunes étrangers, la construction d'une auberge, des stages offerts aux jeunes – comptent parmi les activités proposées. Il s'agit encore une fois d'une fondation bâtie par des initiateurs américains installés en Roumanie. Deux bureaux opérationnels ont été ouverts à Bucarest et à Cluj-Napoca et le siège central a été installé dans la vallée du Jiu. Le caractère exceptionnel de la structure, même au niveau national, est prouvé par le grand nombre de donateurs internationaux (EEA Grants, WWF, Romanian-American Foundation, NEST), de partenaires nationaux et par l'obtention de prix nationaux de la société civile.

Quant aux coopératives, elles sont presque entièrement disparues. L'activité la plus vivace est, dans cette situation de précarité – rappelons-le, celle des mutuelles des salariés (caisses d'aide réciproque des salariés). Regardons maintenant de près l'activité de ces structures.

La caisse d'aide réciproque des salariés « Retezatul » de Lupeni. Une solution dans le contexte d'une population vulnérable

La CARS « Retezatul » de Lupeni s'inscrit dans le contexte d'une vallée du Jiu fragile du point de vue financier. Le taux de chômage élevé ainsi que le manque de perspectives dans le domaine de l'emploi créent une situation de « captivité » pour la population locale. D'ailleurs, la fédération des CARS du département de Hunedoara (22 organisations en 2014, regroupées progressivement à partir de 140 en 1990) se situe, selon leurs représentants, à la première place en nombre de membres et d'emprunts.

Le CARS « Retezatul » ne fait pas exception. Forte d'une histoire de plus de 50 ans, cette organisation repose sur 3400 membres en 2014, chacun payant une cotisation entre 10 et 500 lei³⁰⁰ par mois. Les bénéfices des membres sont nombreux :

- des bourses de mérite proposées à leurs enfants (en fonction des résultats scolaires) ;
- une aide au décès (dans le cas d'un membre et de sa famille) ;
- des emprunts qui n'exigent pas le statut de salarié pour l'emprunteur ;
- un taux d'intérêt fixe pendant toute la durée du remboursement, de 5 à 12% (en fonction de la formule et du montant contractés), ce qui situe le CARS au-dessous des taux d'intérêt pratiqués par les banques roumaines.

Les différents formules proposées par « Retezatul » comptent (1) des emprunts pour des besoins propres (à condition d'une ancienneté d'au moins trois mois pour un montant jusqu'à cinq fois la somme cotisée, remboursable en 60 tranches), (2) des emprunts pour des vacances (taux d'intérêt réduit, remboursable sur 12 mois) et (3) des emprunts promotionnels, à l'occasion de différentes fêtes.

Concernant les difficultés, les représentants de cette structure n'en énoncent qu'une seule : quelques membres qui ne remboursent pas régulièrement leur dette. Cette prospérité affichée est une exception dans l'environnement précaire de la vallée du Jiu ; elle est repérable visuellement (voir photo 5) : la façade de la structure est entièrement refaite à neuf, ce qui contraste avec les constructions aux alentours. Par ailleurs, ce bilan financier positif a permis à la structure d'élargir son périmètre d'activité, en ouvrant deux agences dans deux autres villes minières, dans le département du Gorj, au sud des Carpates.

Plus globalement, cet exemple montre que la composante marchande de l'économie sociale et solidaire est également viable dans les territoires fragiles d'un point de vue économique. D'ailleurs, l'une des valeurs de l'ESS fait référence à la solidarité ; c'est surtout dans ce cas que le territoire a besoin de ces pratiques, qui deviennent alors des vrais acteurs de résilience.

³⁰⁰ 2,5 et 110 euros en août 2015.

Photo 5. Façade de la CARS « Retezatul » de Lupeni, dans la vallée du Jiu



Dragan, A., 2014

3. Les sociétés coopératives : une chute à tous les niveaux

Une société coopérative est « une association autonome de personnes physiques et/ou juridiques, constituée selon le consentement exprimé, dans l'objectif de promouvoir les intérêts économiques, sociaux, et culturels de ses membres coopérateurs. Ces structures sont détenues en commun par leurs membres et contrôlées démocratiquement par ces derniers, selon les principes coopératifs »³⁰¹ les régissant.

En concordance avec notre définition concernant l'économie sociale et solidaire (voir partie I), les principes des coopératives comptent l'association bénévole et ouverte, le contrôle démocratique de membres coopérateurs sur la coopérative, la participation économique équitable pour construire la propriété de la coopérative, l'autonomie et l'indépendance de la société coopérative, la coopération et la préoccupation de la communauté, en agissant pour un développement durable de celle-ci³⁰².

Une chute à tous les niveaux

Réglementé depuis 1887³⁰³, le secteur des sociétés coopératives arrive à avoir 2242 unités en 1922 et 2270 en 1937³⁰⁴. Son fonctionnement se modifie depuis le décret 133/1949, qui réglemente 3 types de coopératives (agricole, d'artisanat et de consommation) et qui marque l'empreinte communiste, selon un « modèle quasi-public de la coopération dans lequel ces organismes sont vus comme des entreprises publiques auxquelles des réglementations de gestion ont été établies par les autorités publiques »³⁰⁵. L'idéologie communiste considère que la propriété de la coopération est une forme de propriété collective dans une transition vers la propriété de l'État. C'est dans ce contexte que beaucoup de terrains et d'immeubles ont été nationalisés et donc passés dans le patrimoine des coopératives, en s'attirant la colère de la population. Organisé sous une forme pyramidale, le secteur coopératif représentera 27-30% de l'économie nationale en 1989³⁰⁶.

³⁰¹ L1/2005, Art. 7, al. 1.

³⁰² L1/2005, Art 7, al. 3, l. a-g.

³⁰³ Condicele de comerciu.

³⁰⁴ Crișan, 2010, pp. 89-103

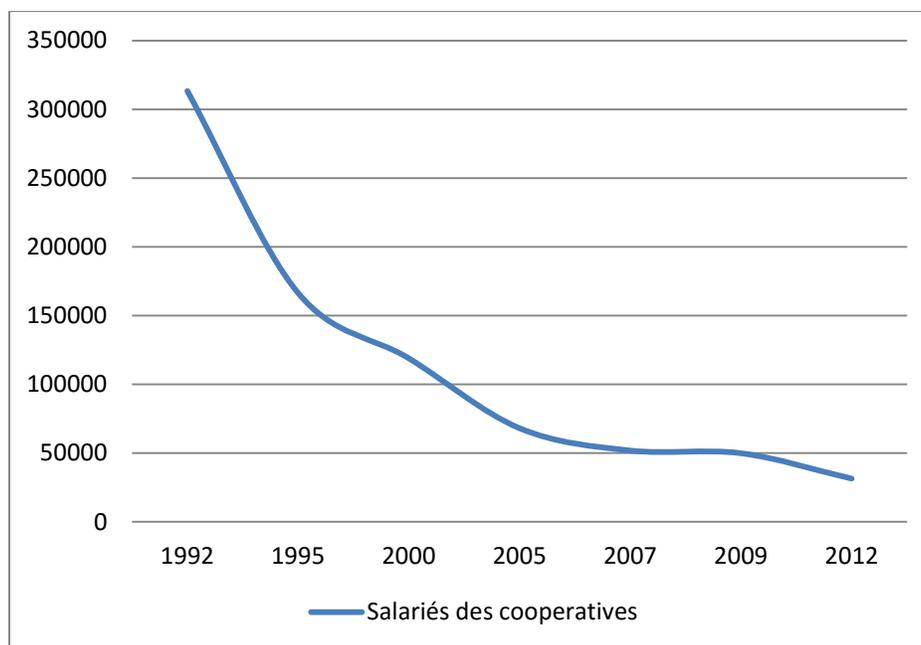
³⁰⁵ Galera, 2004, p. 21 in Rapport FDSC, 2011, *Mișcarea cooperatistă în România 2011*, p. 32.

³⁰⁶ Cruțeru, 2010, en Rapport FDSC, 2011, p. 14.

La chute du communisme va pourtant modifier le cours de l'histoire du secteur des sociétés coopératives, qui se matérialisera par une vaste palette de problèmes : la restitution du patrimoine aux anciens propriétaires, une perception publique et politique négative de ce secteur, une concurrence forte de la part du secteur privé, des divisions internes, etc. L'ensemble de ces problèmes explique la réduction du nombre de salariés de ce secteur, passant de 313 369 en 1992 à 49 865 en 2009³⁰⁷ (voir fig. 18).

Malgré toutes ces difficultés, dans les années '90, le cadre législatif reste similaire à celui de la période communiste, excepté pour les coopératives d'artisanat qui fonctionnent selon la Loi 66/1990 et celles de consommation et crédit qui sont régies par la Loi 109/1996. Le premier changement majeur survenu dans ce secteur est induit par la Loi 1/2005. Cette réglementation suit les principes coopératifs de l'Alliance coopérative internationale³⁰⁸, définissant des nouvelles formes de sociétés coopératives (voir tab. 8) et donnant plus d'indépendance aux coopératives car l'adhésion à la structure pyramidale (sociétés coopératives de niveau 2) est toujours fondée sur le bénévolat.

Fig. 18. L'évolution du nombre de salariés dans le secteur coopératif entre 1992 et 2012



Sources: Rapport FDSC, 2014, *Mișcarea cooperatistă în România*, 2012

³⁰⁷ *idem.*

³⁰⁸ Rapport FDSC, 2011.

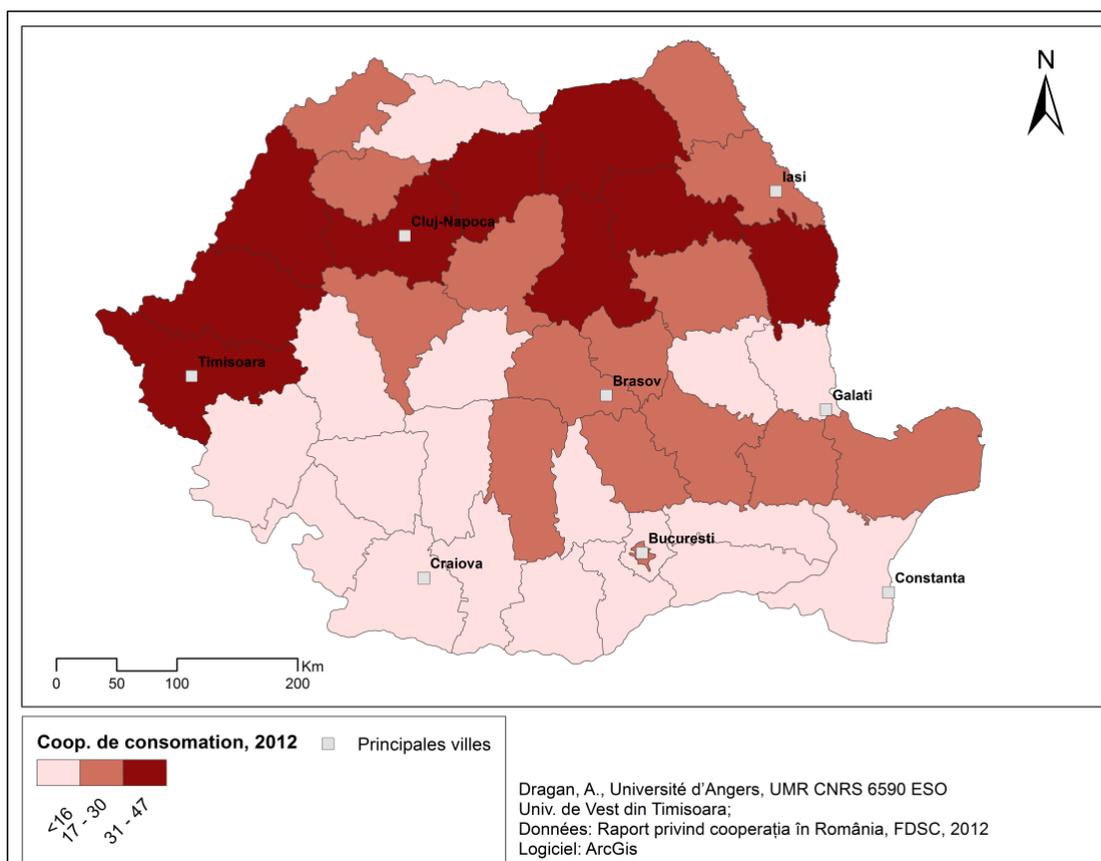
Deux filières principales : le commerce (en milieu rural) et l'artisanat (en milieu urbain)

Malgré les différentes formes de coopératives réglementées par la loi de 2005, deux types de structures persistent encore, qui ont un certain poids en Roumanie : les sociétés coopératives de consommation et les sociétés coopératives d'artisanat.

Les coopératives de consommation sont présentes dans le domaine du commerce et de la production et 74% d'entre elles exercent leurs activités dans le milieu rural. En 2012, il y avait 940 coopératives de consommation en Roumanie regroupant 27 839 coopérateurs³⁰⁹. Malgré la forte baisse du nombre des coopératives et de coopérateurs par rapport à l'époque communiste, nous précisons que nous ne pouvons pas associer intégralement le concept de l'ESS à cette période. Ainsi, des principes de référence pour l'ESS (l'adhésion volontaire et ouverte, le contrôle démocratique par les membres, voir Partie I) n'ont été que partiellement respectés avant 1989. Au niveau territorial (voir fig. 19), nous constatons des décalages au sein du pays, la moitié nord et nord-ouest étant plus favorable à ces structures par rapport au sud du pays où, globalement, il y a moins de 16 coopératives / département. L'explication est complexe, car liée à la fois à la possibilité des membres de rester dans leur structure, aux politiques communistes d'investissement dans les départements les plus pauvres à cette époque (le sud et l'est du pays), mais aussi à des personnalités qui ont réussi à garder leur patrimoine ou à éviter l'émiettement.

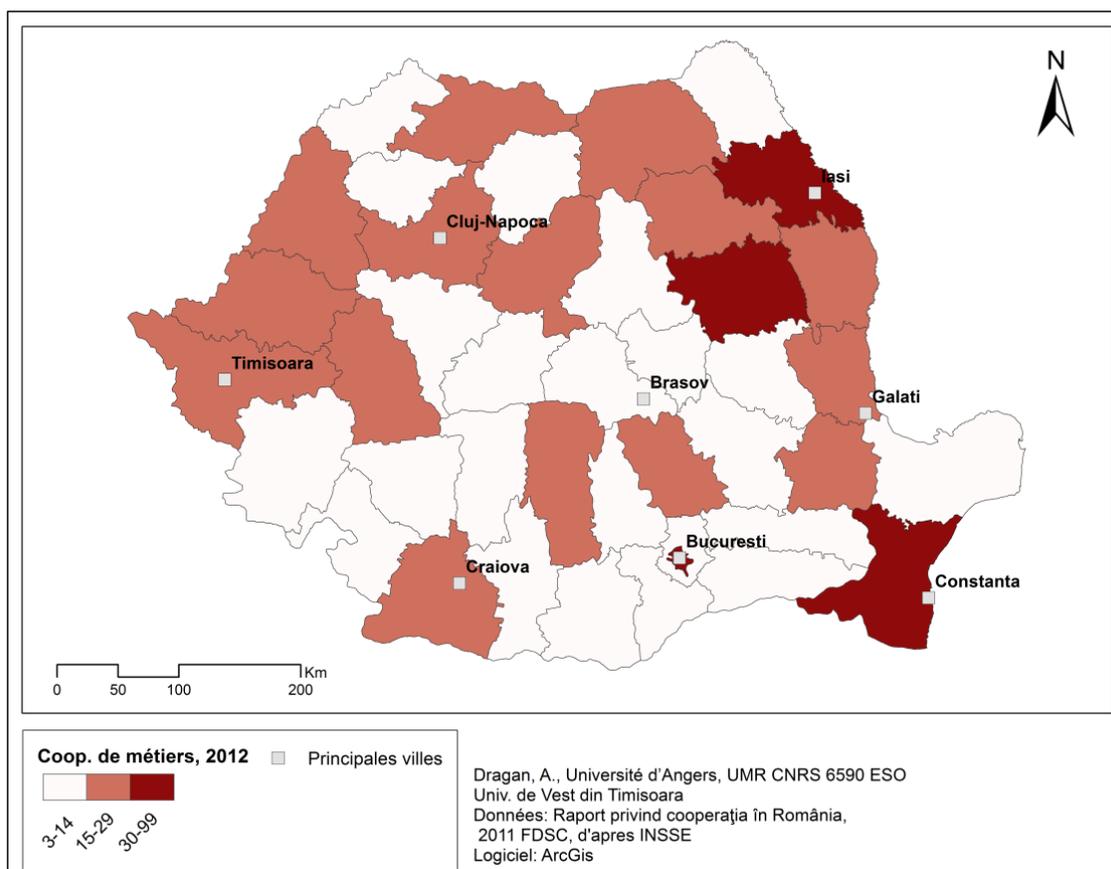
³⁰⁹ Crisan, 2010 dans le rapport FDSC, 2011.

Fig. 19. Le nombre des coopératives de consommation, par département, en 2012



Les coopératives d'artisanat sont presque entièrement présentes sur le territoire urbain (773 sur 778 en 2009). En effet, elles étaient considérées comme des outils permettant d'assurer presque tous les types de services nécessaires pendant la période communiste : cosmétique, réparations électriques et automobiles, production de vêtements, de chaussures, etc. Au niveau territorial, quelques départements (Iasi, Bacau et Constanța) se détachent avec plus de 50 unités (voir fig. 20). Il est difficile d'identifier des explications tangibles à ces spécificités locales. Dans certains cas, le faible développement de l'industrie locale a facilité le maintien des structures artisanales afin de satisfaire les besoins courants d'une population à bas revenus. Dans d'autres cas, la capacité de gestion de certains leaders a facilité la continuation de l'activité des structures coopératives.

Fig. 20. Le nombre des coopératives d'artisanat, par département, en 2012



Une perte de la logique marchande

Nous allons brièvement faire une synthèse concernant la capacité marchande des coopératives. Ayant le monopole dans le domaine du commerce et de l'artisanat dans la Roumanie communiste, ces organisations ont connu une chute lorsque le système capitaliste est arrivé. Leur capacité à produire, promouvoir et vendre leurs produits est visuellement remarquable.

À Timișoara, un groupe de coopératives a hérité d'un bâtiment de grande surface sur la place centrale de Timișoara (voir groupe photo 3). Cet endroit est le plus visible de la ville, étant situé à côté de l'Opéra (à gauche, dans la première photo) et offre la possibilité de développer d'une manière profitable une diversité d'activités. Néanmoins, la chute des coopératives est frappante visuellement : malgré certaines activités commerciales dans les vitrines situées vers la place de l'Opéra, la restructuration des coopératives n'a pas permis de valoriser entièrement cet espace. La majorité des salles est louée à des entreprises privées. Beaucoup d'autres salles sont

vides. La salle principale (en bas, dans le groupe photo 3) n'est pas exploitée afin de mettre en valeur une surface importante au fort potentiel, capable de générer un profit suffisant pour pouvoir développer l'activité des coopératives.

Groupe photo 3. La coopérative « Modex » de Timișoara



Cette situation a attiré l'attention des élus locaux. A ce sujet, le maire de Timișoara a déclaré que « le bâtiment est une honte pour la ville. [...] Je respecte la propriété privée [...],

mais si les propriétaires ne présentent pas un plan de travaux de rénovation, ils vont payer des amendes »³¹⁰. Nous sommes ici à la confluence de deux préoccupations distinctes : ménager la capacité de mettre en place une initiative entrepreneuriale et valoriser l'espace public.

4. Les coopératives de crédit – le déclin d'une pratique ancienne

Les coopératives de crédit sont des institutions de crédit constituées en associations autonomes. Elles regroupent des personnes physiques qui s'unissent volontairement dans l'objectif commun de satisfaire leurs besoins économiques, sociaux et culturels, au travers d'activités basées sur le principe d'entraide entre les membres coopérateurs.³¹¹

Ces structures peuvent être regardées comme l'une des premières formes de manifestation de l'ESS en Roumanie. En effet, les premières structures, qui sont apparues dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, sont des caisses d'économie et des associations de crédit coopératif. Ces organismes représentaient un moyen d'aider les paysans. La Roumanie avait, en 1902, 700 banques populaires villageoises³¹² et 3504 coopératives de crédit regroupant environ 1 million de membres en 1945³¹³.

Pendant la période communiste, les coopératives de crédit ont fonctionné, à partir de 1961³¹⁴, associées aux coopératives de consommation, respectant la même structure pyramidale de l'époque. Ce rattachement entre ces deux structures a été soutenu par les Lois 67/1990 et 109/1996, et était dorénavant dénommé « Banque Populaire ».

À partir de l'année 2002³¹⁵, les coopératives de crédit deviennent indépendantes, et sont maintenant régies par les normes de la Banque nationale³¹⁶. Les coopératives de crédit sont réglementées aujourd'hui par l'OG 99/2006. Cette dernière laisse ouvert le principe de distribution du profit proportionnellement à l'apport du capital des membres coopérateurs, ce qui constitue une différence majeure par rapport aux autres formes de l'ESS.

³¹⁰ www.opiniatimisoarei.ro, consulté le 11.07.2014.

³¹¹ OUG 99/ 2006, Art. 334, lit. a.

³¹² Rapport FDSC, 2011, *Mișcarea cooperatistă în România 2011*, p. 13.

³¹³ Crișan, 2010, p. 107.

³¹⁴ Décret 401 /1961.

³¹⁵ Loi 200/2002, concernant les coopératives de crédit

³¹⁶ Rapport FDSC, 2011, *Mișcarea cooperatistă în România 2011*, p. 36.

Pourtant, les coopératives de crédit restent l'un des secteurs les moins performants de l'ESS en Roumanie, comme l'indique le nombre de structures tombé à 65 en 2009 ou la baisse constante du profit net/dépenses.

À l'échelle des communes rurales, des réseaux traditionnels de solidarité remplaçant l'ESS. Focus sur une coopérative de crédit de la « Podgoria Aradului »

Les communes de la « Podgoria Aradului » (*le vignoble d'Arad* en français) ont, au premier regard, un statut privilégié par rapport à la moyenne régionale. Leur population est parmi la plus stable de la région (une baisse de 5% en 20 ans, à égalité avec Timișoara). Ce fait s'explique par une certaine stabilité économique. En effet, le territoire est bordé par quatre villes (Arad, Lipova au sud et Sântana et Pâncota au nord). Cette position géographique assure une diversité d'emplois accessibles depuis ces communes et laisse aux habitants l'option de ne pas quitter le territoire définitivement.

La « Podgoria Aradului » est un territoire multiethnique et pluriconfessionnel. Quatre habitants sur dix ne sont pas orthodoxes et trois sur dix non roumains. Par exemple, 24% de la population de la commune de Covăsânț se déclare Rom, 15% de la population de la commune de Ghioroc est hongroise. Ces répartitions ethniques sont visibles dans l'espace. Le centre de la commune de Ghioroc (voir photo 6) est composé de trois églises (catholique – à gauche sur la photo, orthodoxe et protestante) et d'un nœud de chemin de tramway, qui relie le village à la ville d'Arad, à 20 km. Cette ancienne liaison ville-campagne par tramway est unique en Roumanie d'après nos connaissances et favorise le déplacement des « navettistes ». D'ailleurs, l'ancienne gare de Ghioroc (dans le plan central de la photo, récemment habilitée) est ce dont les habitants se déclarent le plus attachés et fiers.

Photo 6. Centre de la commune de Ghioroc



Dragan, A., 2014

Les communes de ce territoire se sont associées dans un groupe d'action locale (GAL). Le déroulement de ses activités reflète le manque de réflexe de coopération des communes roumaines³¹⁷. Peu de projets sont développés d'une manière commune :

« Dans le GAL, oui, chaque commune ou entrepreneur a quelques projets »

(Maire d'une commune de Podgoria Aradului)

Quant aux acteurs associatifs, ils sont absents :

« Oui, nous avons cette association culturelle, mais cela ne change rien, de tout façon nous faisons les même activités depuis longtemps. Pour tout vous dire, dans la constitution du GAL, ils avaient besoin d'un partenaire associatif.

C'est pour cela que nous nous sommes enregistrés »

(Ancien élu, représentant d'une association culturelle de Podgoria Aradului.)

Néanmoins, dans ce territoire rural, nous avons pu repérer des pratiques solidaires informelles. En cas d'accident d'un membre, la société locale se mobilise. Les initiateurs sont des personnes représentant des institutions ou des communautés :

« Chez nous, le prêtre et l'instituteur coordonnent toutes les activités, comme les fêtes traditionnelles ou de fin d'école. Mais, vous le savez, vous, d'autres villages de Roumanie n'ont plus d'école et le prêtre passe une fois par mois. Et les jeunes sont tous en Espagne ou en ville.

Que des vieux ! » (Elu de Covăsânt, Podgoria Aradului)

³¹⁷ Rappelons que l'échelle intercommunale n'existe pas en Roumanie.

Prenons le cas de Covăsânt, commune de 3 700 habitants, dont 24% de Roms. Ici, les activités sont coordonnées principalement par le prêtre orthodoxe. Au niveau des activités sociales, 40 familles ont été mobilisées à l'occasion de Noël pour accueillir et offrir des repas en famille aux 40 enfants provenant des maisons protégées de Lipova. Parallèlement, différents matériaux de construction sont envoyés aux personnes en difficulté : victimes des inondations en Moldavie, personnes sans-abri d'Arad, etc. Par ailleurs, un groupe de danse a démarré son activité en 2012. Ayant pour objectif la promotion des traditions de la Podgoria Aradului, le groupe participe fréquemment à des festivals et des concours, dont quelques-uns à l'étranger (en République tchèque, en Serbie, en Hongrie). Enfin, trois chorales ont été créées; qui participent, comme le groupe de danse, à différents événements.

Pourtant, du point de vue ethnique, des disparités sont observables : si l'ethnie magyare de Ghioroc organise fréquemment des événements culturels, dans le cas de l'ethnie rom, nous n'avons pas repéré d'initiatives ou de mobilisations.

Au niveau de l'agriculture, malgré le grand émiettement des surfaces agricoles en Roumanie, dans le cas de la Podgoria Aradului nous constatons une forte privatisation et aucune initiative de constitution d'une coopérative ou d'une association agricole. Deux cultures agricoles sont dominantes dans ce territoire : le vignoble et les céréales. Dans les deux cas, les petits propriétaires disparaissent peu à peu. Une entreprise italienne a acheté et rassemblé en 2012 une bonne majorité des surfaces de vignoble de la commune de Şiria (voir photo 7).

Photo 7. Panorama sur la Podgoria Aradului. Des petites cultures de vignoble et des céréales ont été achetées par des investisseurs privés et rassemblées dans des grandes surfaces



Dragan, A., 2014

Dans ce contexte de manque de structures de l'ESS dans ce territoire, une seule exception : une banque coopérative d'Arad, « Mureşul ». Cette structure voit le jour dans les années '50 et a fonctionné sous forme de coopérative de crédit jusqu'en 2007. Actuellement, grâce à un nouveau cadre législatif³¹⁸ elle prend le statut de banque coopérative, tout en englobant deux coopératives de crédit, de Lipova et de Gurahonţ (commune rurale dans l'est du département d'Arad).

Son réseau repose sur 18 agences, toutes dans le département d'Arad, situées principalement dans les communes rurales non-desservies par d'autres banques. Cette proximité face à une population n'ayant pas un accès facile aux banques situées dans les villes est affichée d'une manière très claire sur les dépliants de la banque (voir photo 8). Selon ses représentants, la proximité des clients est un élément important qui, dans le contexte rural, augmente le climat de confiance, dans la mesure où les relations personnelles peuvent être facilement établies à cette échelle entre les clients et les représentants de la banque.

Photo 8. Dépliant de la banque coopérative « Mureşul » d'Arad, mettant l'accent sur la proximité des clients du milieu rural et sur des exemples concrets de crédit

CREDITCOOP
BANCA COOPERATISTĂ MUREŞUL ARAD

Oferă CREDITE în condiții avantajoase cu dobândă fixă între 9,0% și 12,5%, persoanelor fizice.
Este suficient să realizezi venituri cu caracter de permanență și să îndeplinești condițiile de bonitate.

Exemple

Suma	Perioada	Rata Lunară	Suma	Perioada	Rata Lunară
1.000 Lei	12 luni	94,17 Lei	5.000 Lei	60 luni	138,00 Lei
2.000 Lei	24 luni	104,79 Lei	10.000 Lei	60 luni	276,00 Lei
3.000 Lei	36 luni	115,64 Lei	15.000 Lei	60 luni	399,00 Lei
5.000 Lei	48 luni	158,39 Lei	20.000 Lei	60 luni	522,00 Lei

Pentru informații suplimentare vă așteptăm la sediile băncii:

Sediul Central Arad - Calea Timișorilor nr.48, telefon 0257/257007
Agenția nr.1 Arad - B-dul Iuliu Maniu nr.20 telefon 0257/251561

LIPOVA	0257/561942	CURTICI	0257/464185	BÎRZAVA	0257/433133	TÎRNOVA	0257/370131
GURAHONȚ	0257/316155	ȘETIN	0257/415119	CERMEI	0257/328135	ȘIRIA	0257/531056
VLADIMIRESCU	0257/514124	VÎRFURILE	0257/318483	INEU	0257/511396	VINGA	0257/460055
PECICA	0257/469115	HĂLMAGIU	0257/319224	SĂVÎRȘIN	0257/557213	GHIOROC	0257/461137

Dragan, A., 2014

³¹⁸ OUG 99/2006 concernant les institutions de crédit.

5. Des « pratiques tangentielles à l'ESS » - une forme d'innovation ?

5.1. Les unités protégées autorisées (UPA)

Les unités protégées autorisées sont des entreprises d'insertion par l'activité économique, ayant pour objectif principal l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. En Roumanie, ce type d'entreprises est réglementé par la Loi 448/2006 (pour les personnes en situation de handicap), qui stipule que 30% des employés doivent être des personnes reconnues comme étant en situation de handicap. Nous rappelons ici qu'en Roumanie, seulement 9% de cette catégorie de personnes est active sur le marché du travail, face à 45% la moyenne de l'UE³¹⁹.

Les UPA peuvent avoir ou non la personnalité juridique. Les unités sans personnalité juridique peuvent fonctionner sous forme de sections ou d'ateliers en tant qu'acteurs économiques, établissements publics ou ONG, en respectant la règle générale selon laquelle 30% des employés doivent être des personnes en situation de handicap.

Selon la Loi 448/2006, les UPA ne payent d'impôt sur le profit que si 75% de leurs revenus sont réinvestis dans la structure. En outre, les acteurs économiques privés avec plus de 50 salariés doivent salarier au minimum 4% de personnes handicapées. Dans le cas contraire, ils sont obligés de payer l'équivalence de ces salaires (soit 4% de salariés handicapés) à l'État ou d'acheter des produits ou services vendus par une UPA. Ces possibilités offertes aux UPA ont eu un impact positif sur l'évolution de ces dernières, qui sont passées de 49 unités regroupant 999 salariés en 2004 à 490 structures regroupant 1370 salariés en 2011 et à 703 en 2015³²⁰. Mais ces possibilités ont aussi développé une sorte d'effet d'opportunisme, car certains acteurs privés se déclarent désormais en UPA alors qu'en pratique ces structures n'ont rien à voir avec les principes et les valeurs véhiculés par ces structures de l'ESS.

Malgré ces avantages, en 2015, seulement 45% des entreprises privées de Roumanie ont acheté des produits fournis par les UPA, les autres continuant à payer l'équivalent à l'État³²¹. L'explication réside principalement dans le manque de visibilité des UPA, mais aussi dans leur capacité limitée à offrir des produits à tout type d'entreprise.

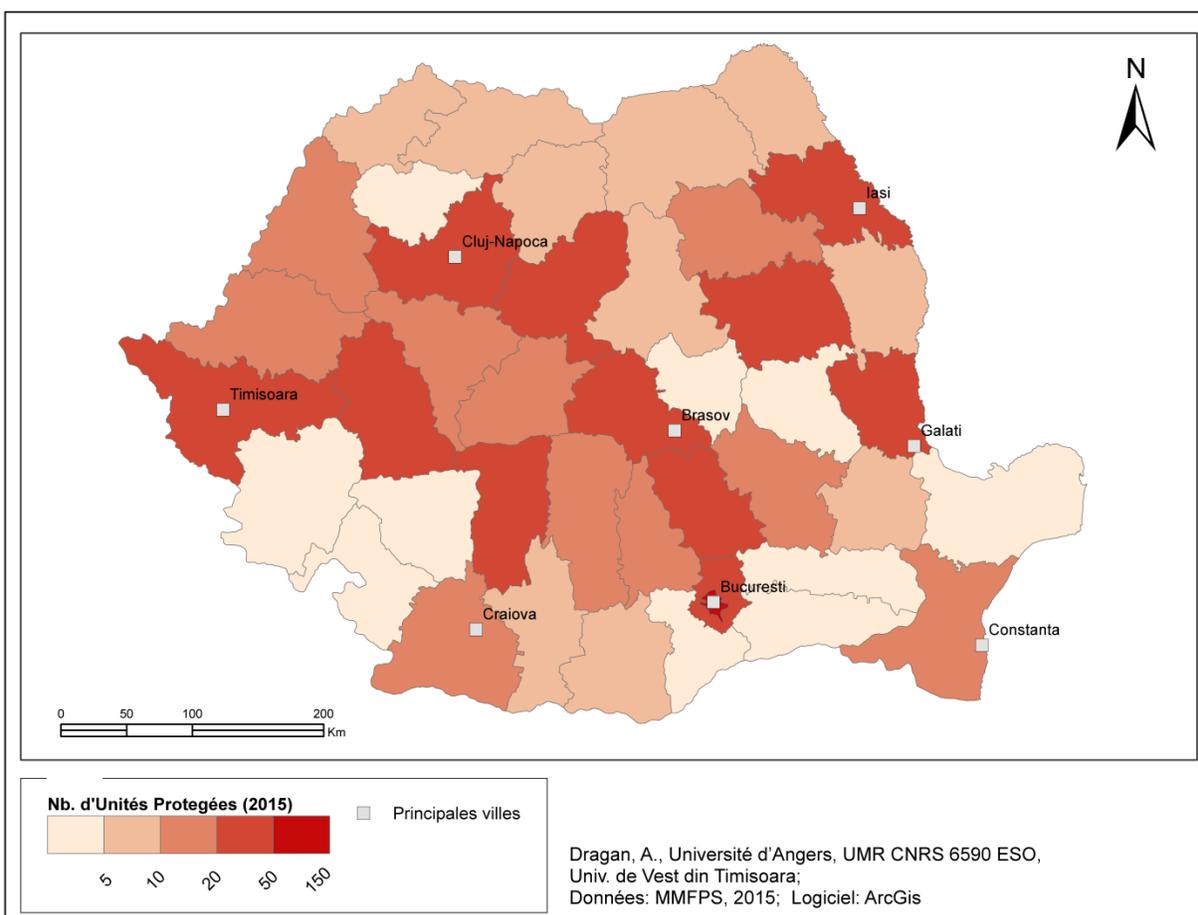
³¹⁹ Rapport *Omenia ajută compania*, Asociația Viitor Plus et EY Romania, 2015.

³²⁰ Fundația Alături de Voi, 2012.

³²¹ Rapport *Omenia ajută compania*, *op. cit.*

L'espace rural reste, comme dans beaucoup d'autres secteurs, défavorisé au niveau de l'insertion des personnes handicapées. Comme nous pouvons le voir au travers de la figure 21, la majorité des UPA se retrouvent dans les départements les plus urbanisés et dotés de grandes villes comme Cluj, Timiș, Constanța, Brașov et dans la capitale Bucarest. Cela est lié à la concentration dans les espaces urbains des forces et des initiatives des ONG mais aussi des clients, en l'occurrence des entreprises privées.

Fig. 21. La distribution territoriale des unités protégées par département, en 2015



5.2. Les institutions financières non-bancaires (IFN) - un secteur varié et peu connu

Une IFN est une personne juridique constituée dans l'objectif de développer des activités de crédit, sans pouvoir attirer de fonds publics. Réglementées par la Loi 93 /2009, les IFN (plus

de 3300 structures en 2012³²²) sont gérées par la Banque nationale de Roumanie, englobant une vaste palette de formes et de pratiques, telles que le microcrédit, les caisses d'aide réciproque, les caisses de gage (*amanet*, considérées de manière négative en Roumanie), le *leasing* financier et d'autres formes de crédits (consommation, hypothèque ou immobilier).

Nous précisons juste que le secteur du microcrédit se retrouve impacté par la Loi 93/2000, loi concernant les IFN. Cette loi abroge l'ancienne Loi 240/2005 régissant la microfinance. À partir de ce moment, le plafond maximal du crédit est abaissé, pour passer à 10 000 €, contre 25 000 € auparavant ; la période de remboursement est limitée à 36 mois (contre 60 auparavant) ; la possibilité d'accéder au microcrédit est limitée à des objectifs précis comme le développement communautaire ou des programmes sociaux³²³.

Dans ce chapitre nous avons dressé un panorama de l'économie sociale et solidaire en Roumanie en précisant d'abord ponctuellement l'évolution historique des organisations de l'ESS pour arriver ensuite à synthétiser ces quelques éléments centraux. Généralement, nous constatons un secteur dissymétrique, avec un secteur ONG en émergence, des caisses d'aide réciproque en stagnation et des coopératives en forte baisse.

Pour ce qui concerne les ONG, nous parlons d'un secteur concentré premièrement sur le volet social-caritatif, mais avec une hausse récente des activités marchandes (agriculture et autres). Du point de vue territorial, deux clivages sont évidents : le premier ouest-est et le second urbain-rural. Concernant les mutuelles, elles restent concentrées presque essentiellement dans le milieu urbain, ne réussissant pas à desservir des territoires plus fragiles ou éloignés. Quant aux coopératives, leur présence dans la vie économique est de moins en moins prégnante.

Chaque terrain d'étude a été traité d'une manière ponctuelle, à travers quelques exemples. Pour le cas de Timișoara, nous avons montré l'existence d'une diversité d'acteurs. Inversement, dans la vallée du Jiu, le contexte est celui de besoins non-satisfaits ni par l'État, ni par l'ESS, avec quelques exceptions représentées par les mutuelles. À l'échelle des petites villes, nous avons évoqué le contexte particulier de Lipova, ville accueillant plusieurs fondations bénéficiant d'un soutien international. Enfin, à l'échelle rurale, nous avons montré le manque d'initiatives et d'interlocuteurs issus de l'ESS.

³²² Registrele BNR, www.bnr.ro.

³²³ *Raport de cercetare privind economia sociala în România din perspectivă europeană comparată*, 2010, p. 44.

Chapitre VI. Typologies et inscriptions des ONG dans la région Ouest

Dans ce chapitre nous allons nous concentrer sur l'échelle de notre région d'étude, en traitant la problématique des organisations non-gouvernementales. Les premiers éléments que nous allons prendre en compte sont les disparités infrarégionales, avec un intérêt particulier sur le clivage urbain-rural et ouest-est des ONG. Deuxièmement, nous croiserons des données relatives aux ONG avec des éléments concernant la dimension ethnique et confessionnelle de la région. Plusieurs calculs théoriques ainsi que des exemples issus du territoire visent à déterminer le type de lien existant entre les ONG et cette dimension minoritaire. La dernière thématique traitée dans ce chapitre est centrée sur la forme que les ONG prennent. À partir d'une enquête sous forme de questionnaires et entretiens, nous allons décrypter la raison d'apparition de ces structures, leur taille, leur périmètre géographique ainsi que leurs activités et leurs financements.

1. Les disparités infrarégionales de l'ESS

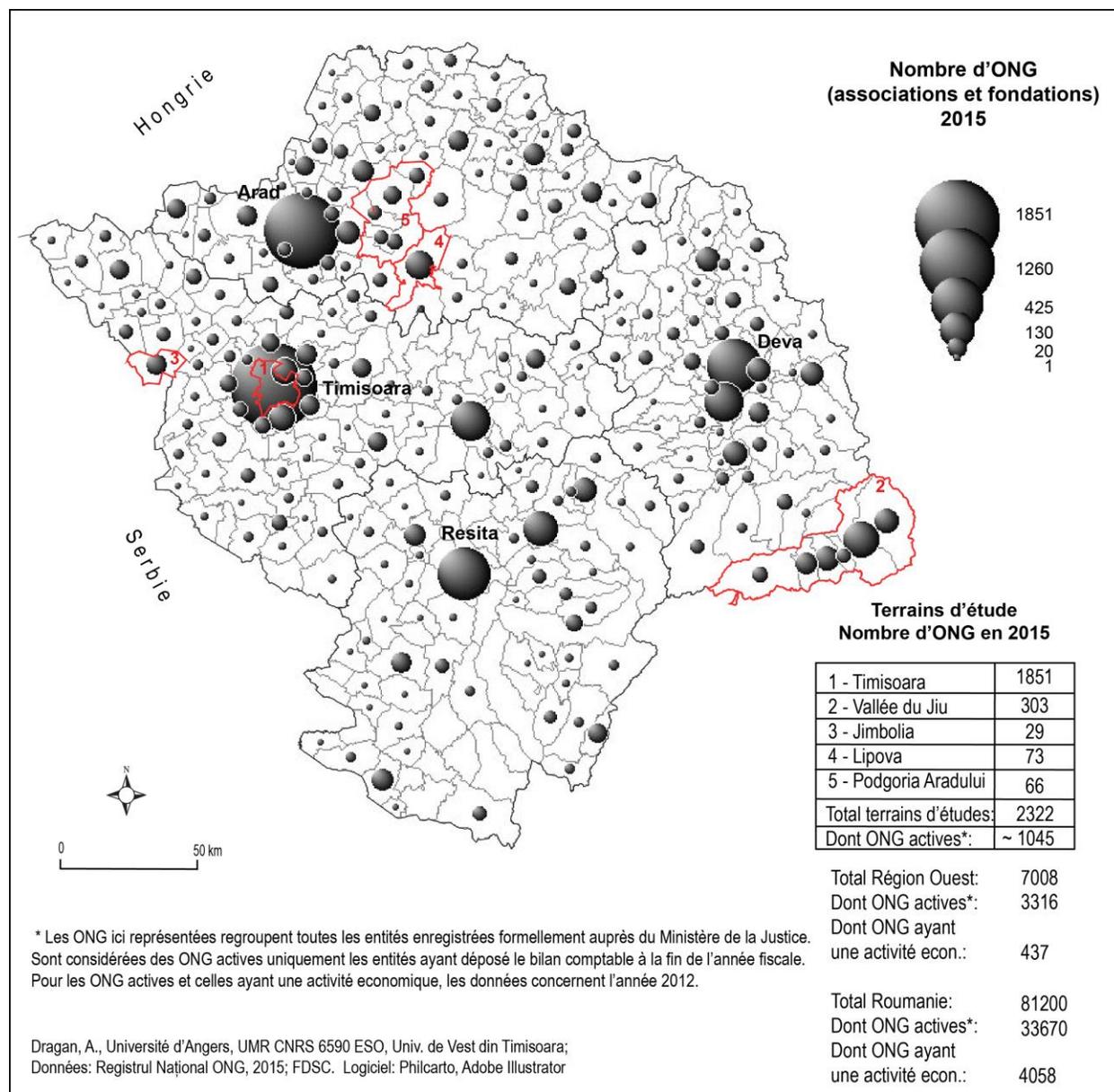
1.1. ESS et milieu urbain/milieu rural dans l'Ouest roumain

La région Ouest comptait, en 2015, 7008 associations et fondations inscrites formellement dans le Registre national ONG du ministère de la Justice³²⁴. Le taux d'activité de ces organisations est faible ; seulement 47% ont déposé leur bilan comptable à la fin de la dernière année fiscale. De plus, uniquement 6,2% de toutes les ONG développent une activité économique (437 ONG sur l'ensemble de la région). Ces chiffres appellent deux premiers constats, confirmés par les acteurs rencontrés sur le terrain : (1) nous sommes en face d'une ESS encore fragile qui a besoin de se consolider ; (2) il existe une dissemblance entre les organisations développant une activité économique et les autres. Si les premières sont en faible nombre, de grande taille et concentrées dans les grandes villes, les autres exercent toute une diversité d'activités. Ces dernières se situent également à la limite du formel et de l'informel.

³²⁴ Registrul Național ONG, Ministère de la justice.

Une cartographie du nombre d'ONG dans la région Ouest (voir fig. 22) révèle, au premier regard, une corrélation entre la taille de la commune et l'existence de ces organisations. Trois éléments principaux sont à indiquer à cette étape.

Fig. 22. Le nombre d'associations et de fondations (ONG) dans la région Ouest (par commune, en 2015)



Premièrement, à l'exception des quatre chefs-lieux de département, Timișoara, Arad, Deva et Reșița, aucune autre commune ne regroupe plus de 150 ONG³²⁵. Même des villes moyennes, de plus de 20 000 habitants ne dépassent pas ce nombre. Le cas de la vallée du Jiu est suffisamment significatif : dans les 6 communes (120 000 habitants), on dénombre 303 ONG. Parallèlement, les villages de Podgoria Aradului ou la ville de Lipova concentrent toutes des ONG en faible nombre, mais parfois dépassant celui des villes de la vallée du Jiu.

Deuxièmement, il existe 25 communes n'ayant aucune association ou fondation. Il s'agit principalement du rural « profond » : le nord du département de Hunedoara, le centre du département de Caraș-Severin et l'est de Timiș. Ces zones regroupent des petites villages (600 habitants en moyenne) peu desservis par des infrastructures et connaissant un vieillissement prononcé. En fait, l'ESS au sens large (ou son absence) peut être vue comme une émanation d'initiatives et de ressources humaines. Or, ce sont précisément ces deux viviers qui manquent dans ces territoires ruraux.

Pour finir, le côté occidental de la région est plus cohésif en termes de nombre d'ONG. Cela est visible dans les communes périurbaines de Timișoara et dans le département d'Arad, particulièrement. S'agit-il ici d'une confluence de mixité ethnique et de présence d'un réseau dense de petites villes ? Pour être en mesure de confirmer cette hypothèse, il est nécessaire d'avoir une image relative du nombre d'ONG dans le territoire.

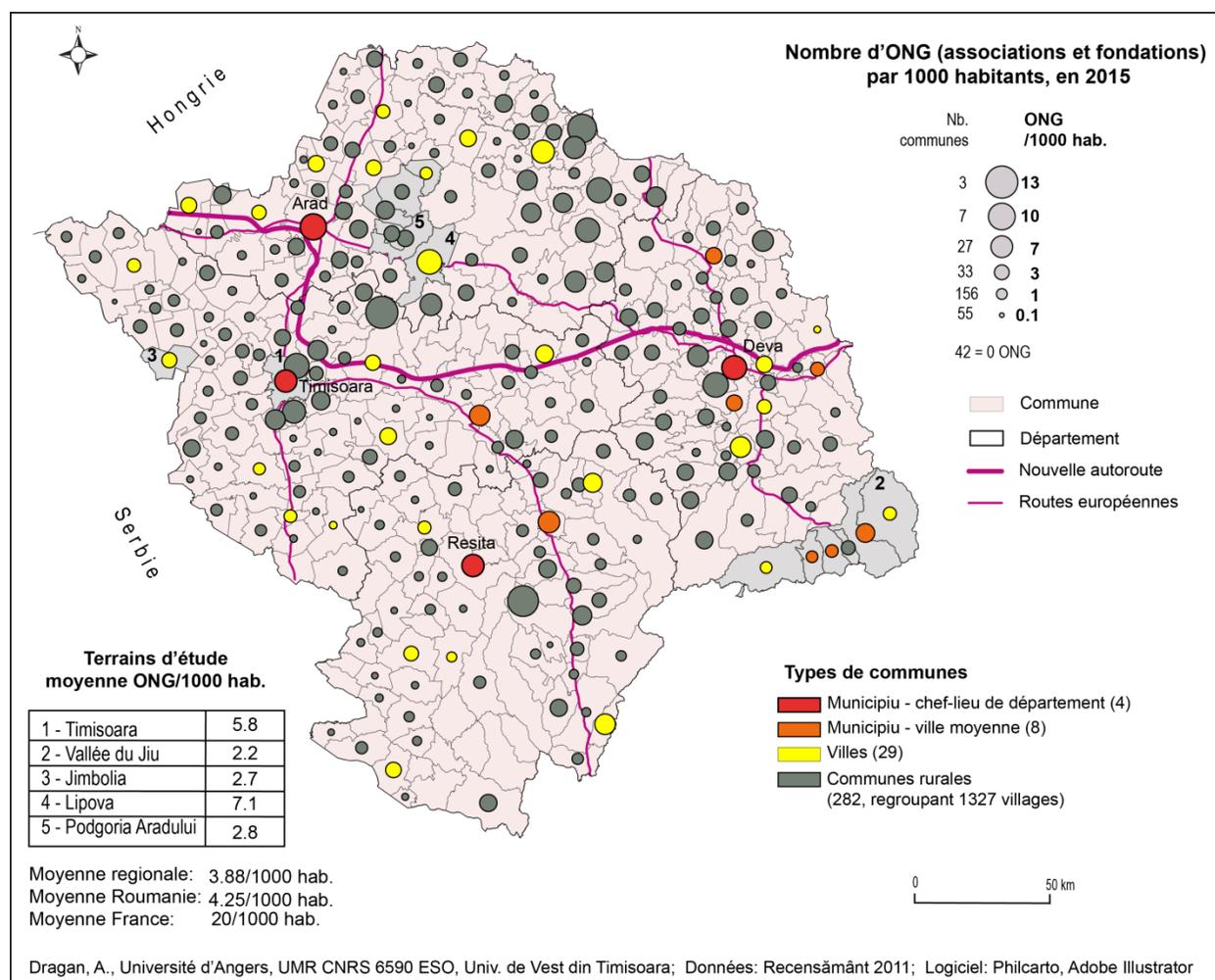
Une carte des ONG par 1000 habitants et par type de communes – urbaines ou rurales (voir fig. 23) offre plus d'explications concernant la présence ou l'absence des organisations dans le territoire de la région. De manière générale, la région Ouest concentre moins de quatre ONG/1000 habitants. Elle se situe donc au-dessous de la moyenne nationale et loin derrière des pays occidentaux comme la France (>20 ONG/100 habitants). Il est à noter qu'une telle comparaison des régions roumaines est pertinente seulement si l'on exclut Bucarest ; la capitale seule concentre 20% des ONG roumaines. Dans ce cas, la région Ouest se situe au-dessus de la moyenne nationale.

³²⁵ Rappelons que tous ces chiffres doivent être divisés par deux si l'on souhaite estimer les ONG actives. Comme nous l'avons dit, uniquement 47% des ONG inscrites juridiquement ont déposé le bilan comptable à la fin de l'année.

Seulement 10 communes enregistrent plus de 10 ONG/1000 habitants. Il s'agit principalement de communes périurbaines de Timișoara et des petites communes éloignées. Dans le cas de ces dernières, nous ne pouvons pas prendre en compte le rapport, en raison de manque de signification mathématique ; plus la population de la commune augmente, moins la loi des petits nombres provoquent ce genre de biais d'interprétation.

Dans le cas de la vallée du Jiu, le rapport nombre d'ONG/1000 habitants est suffisamment suggestif : quasi-absence des structures de l'ESS dans ce territoire. Au contraire, Lipova se situe au-dessus de la moyenne régionale et en tête par rapport à son échelon territorial. L'explication se trouve ici dans les fondations installées ici depuis 25 ans.

Fig. 23. Le nombre d'associations et des fondations (ONG) par 1000 habitants, dans la région Ouest (par commune, en 2015)



Une effervescence des ONG apparaît dans le périurbain, le cas le plus significatif étant celui des communes près de Timișoara. Il s'agit ici d'un territoire qui a doublé voire triplé sa population ces 20 dernières années. L'arrivée d'une population jeune qui a fait plus d'études universitaires que la moyenne et qui montre plus d'aspirations a déterminé la création de différentes organisations de l'ESS.

Prenons le cas de Giroc, commune rurale de 8400 habitants, au sud de la ville de Timișoara. En analysant les 52 ONG présentes, la constatation la plus marquante concerne l'émergence ici d'associations développant des activités « traditionnellement » possibles uniquement dans les grandes villes de Roumanie. L'existence d'une équipe de théâtre est une première absolue dans le rural roumain. Pour comprendre la singularité de ce phénomène, à titre de comparaison, rappelons que la vallée urbaine du Jiu bénéficie d'un seul théâtre pour les cinq villes. Des associations sportives apparaissent également à Giroc, alors qu'en Roumanie, dans le milieu rural et celui des petites villes, le sport prend une dimension informelle, offrant peu de perspectives de performance.

Une autre particularité du périurbain est justement la confluence des bas prix (du foncier, des locaux) et de la proximité des grandes villes, ce qui favorise l'installation d'organisations de l'ESS dans ces territoires :

« Notre philosophie est centrée sur la qualité des services, que les enfants se sentent comme dans une vraie famille. Et nous avons choisi d'investir dans une maison plus grande, avec un jardin.

*C'est moins cher ici. Les enfants sont contents, on connaît les voisins... ».*³²⁶

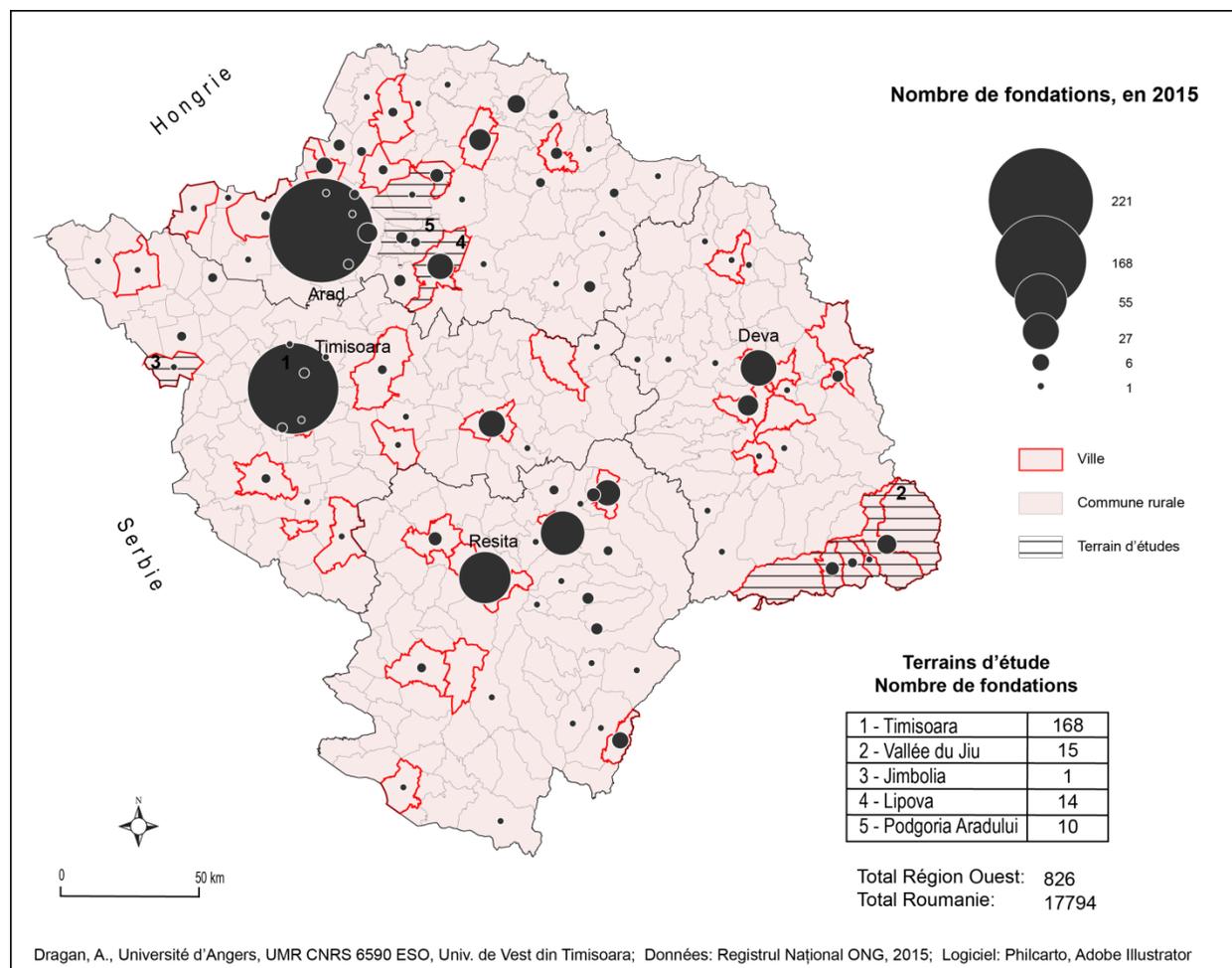
Mais force est de constater que la présence des fondations³²⁷ est essentiellement observable dans le milieu urbain (voir fig. 24). Au niveau de la région Ouest, les fondations dans le milieu rural peuvent être considérées comme des exceptions. La forte implantation des fondations en milieu urbain s'explique par l'origine de ces structures, créées généralement dans les années '90 et démarrées souvent avec un soutien étranger. Les premiers territoires où ces

³²⁶ Représentante d'une association de Ghiroda (commune à l'est la ville de Timișoara), qui détienne une maison « type familial » dédiée aux enfants abandonnés. Gérée par une Néerlandaise néo-protestante installée en Roumanie, l'association se donne pour mission de s'occuper de l'éducation, du rattrapage et de l'intégration psycho-sociale des enfants.

³²⁷ Rappelons que les fondations en Roumanie ne représentent pas une masse insignifiante : 21% des ONG ont ce statut.

partenaires étrangers ont démarré une activité étaient les villes. De plus, la dimension charitable des fondations n'est pas négligeable. Or, pour faire de la charité, des ressources pécuniaires sont nécessaires ; elles se trouvent principalement dans le milieu urbain.

Fig. 24. Le nombre de fondations dans la région Ouest
(par commune, en 2015)



Si dans la vallée du Jiu et à Jimbolia les fondations sont quasi-inexistantes, Lipova et le département d'Arad plus globalement, se détachent visiblement par rapport à la moyenne régionale. Cela témoigne à nouveau de la dimension sociale-caritative des fondations. Lipova, par exemple, est une référence pour les fondations spécialisées dans l'aide aux enfants, comme nous allons le voir ultérieurement.

Un deuxième élément explicatif est lié à la religion : plus de 30% de la population du département d'Arad n'est pas orthodoxe. Les minorités religieuses ont la particularité de s'organiser formellement afin de pouvoir développer des partenariats avec des organisations étrangères.

Le cas le plus illustratif est celui des religions néo-protestantes (principalement les baptistes, les pentecôtistes et les adventistes). Ces communautés se sont inscrites dans des réseaux internationaux/nord-américains de charité et d'inspiration religieuse :

*« Au début, j'ai pris contact avec des Américains. Roumains, mais émigrés. Puis nous avons créé la fondation, ils nous ont envoyé des fonds, des livres. Notre philosophie est inspirée du discours d'un docteur américain : chaque vie est une valeur. D'où notre mission d'aider les jeunes femmes à éviter l'avortement ».*³²⁸

Personne interviewée : *« Vous aussi, vous êtes pentecôtiste ? »*

Nous : *« Non. »*

Personne interviewée : *« Ah, pardon, excusez-moi. J'avais pensé, vu que vous faites de la recherche sur les ONG pour les personnes en difficulté ».*³²⁹

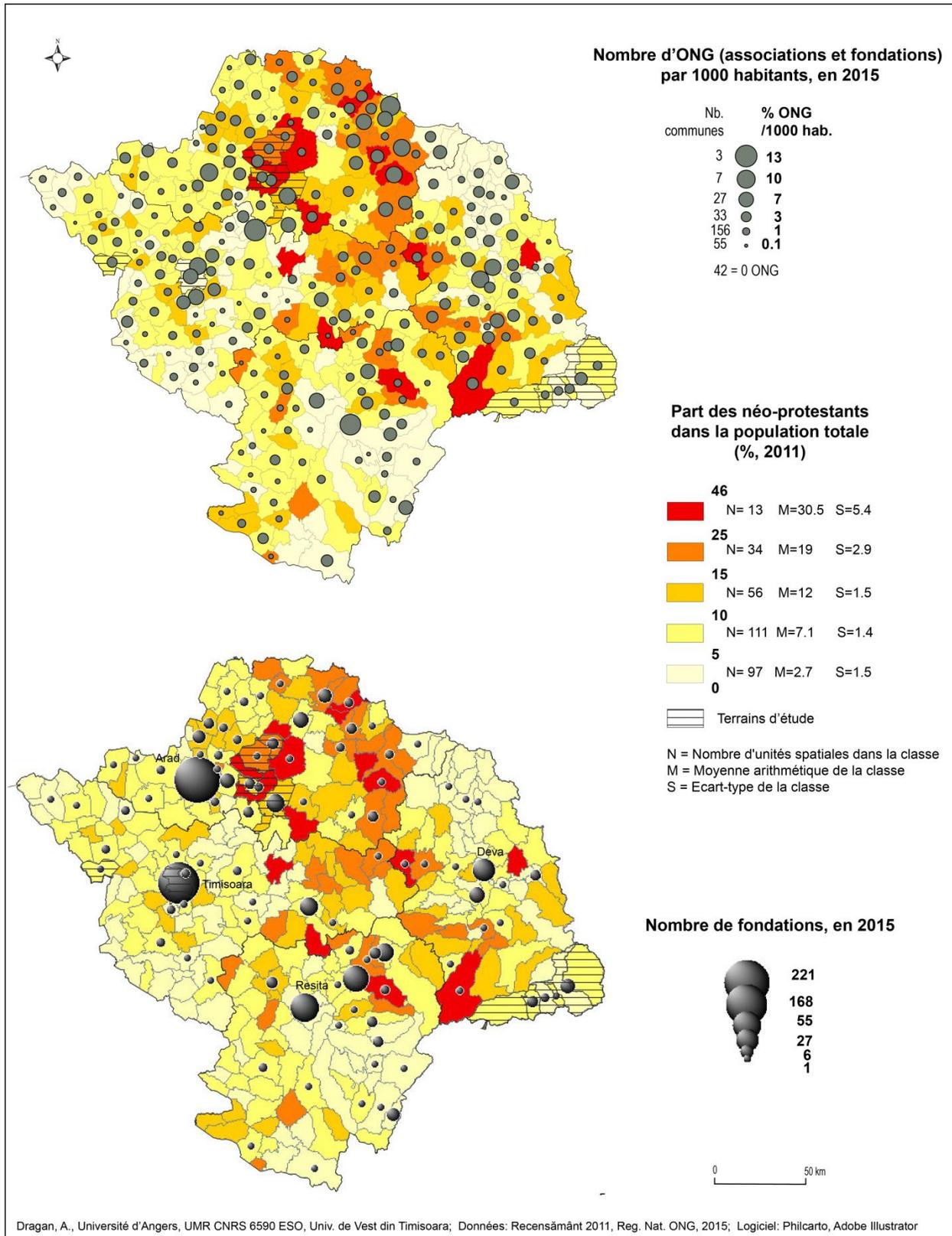
Au niveau territorial, le lien entre la religion et les fondations et les associations devient clair. Une carte au niveau communal, croisant la proportion des minorités néo-protestantes et le taux et le nombre des ONG (voir fig. 25) renforce l'explication de la présence des fondations (et des associations dans certains cas) dans le territoire. Les seules communes rurales ayant des fondations sont celles qui abritent des minorités néo-protestantes. Le département d'Arad est mis en évidence à ce niveau :

- les communes rurales du nord-est ont presque, en tout, plus de 7 ONG/1000 habitants ;
- les villages de Podgoria Aradului enregistrent plus de fondations que la moyenne régionale et même que la vallée du Jiu ou la ville de Jimbolia ;
- la ville d'Arad et ses alentours enregistrent plus de fondations que Timișoara, ville deux fois plus peuplée.

³²⁸ Représentant d'une Fondation de Timișoara offrant du soutien médical, psychologique et matériel aux femmes enceintes en difficulté, dans l'objectif d'éviter l'avortement. En 16 ans d'activité, la structure déclare avoir traité 1400 cas.

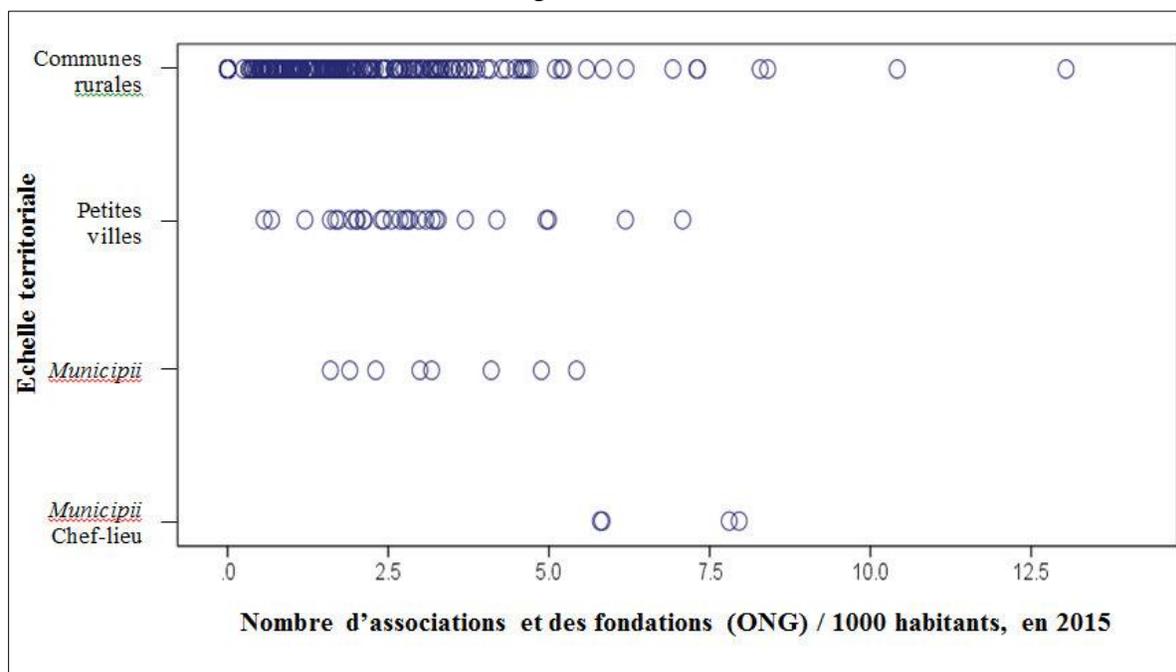
³²⁹ Représentante d'une association de Lipova, qui accueille en régime de permanence (maison de type familial) 11 enfants séparés temporairement ou définitivement de leurs parents.

Fig. 25. ONG et religions néo-protestantes dans la région Ouest



De manière générale, nous notons une décroissance progressive de la densité des ONG/commune, des grandes villes aux petits villages. Cela est repérable sur les cartes et plus clairement au niveau d'une illustration graphique (fig. 26).

Fig. 26. Corrélation entre le statut des communes et le nombre d'ONG/1000 habitant, dans la région Ouest, en 2015



1.2. ESS et minorités dans la région Ouest

Une analyse bivariée effectuée dans le logiciel SPSS a été effectuée à partir d'une base de données regroupant le nombre d'ONG / 1000 habitants³³⁰ et la part des groupes ethniques dans la population totale.

L'analyse compte :

- la valeur- p , respectivement la probabilité d'obtenir la même valeur du test si l'hypothèse nulle était vraie. La démarche compare la valeur p à un seuil préalablement défini (5%). Si la valeur- p est inférieure à ce seuil (<0.05), on rejette l'hypothèse nulle en faveur de l'hypothèse alternative, et le résultat du test est déclaré « statistiquement significatif » ;

³³⁰ Nous précisons une limite : les seules données statistiques disponibles au niveau communal, concernant les organisations de l'ESS, sont le nombre des associations et des fondations.

- le coefficient de corrélation Pearson (r), qui mesure à quel point deux variables sont corrélées en cherchant des valeurs linéaires. Ces variables varient entre 1 et -1, où 1 est la corrélation positive parfaite et -1 est la corrélation négative parfaite. Plus on est proche de 0, moins il existe de corrélation entre les variables.

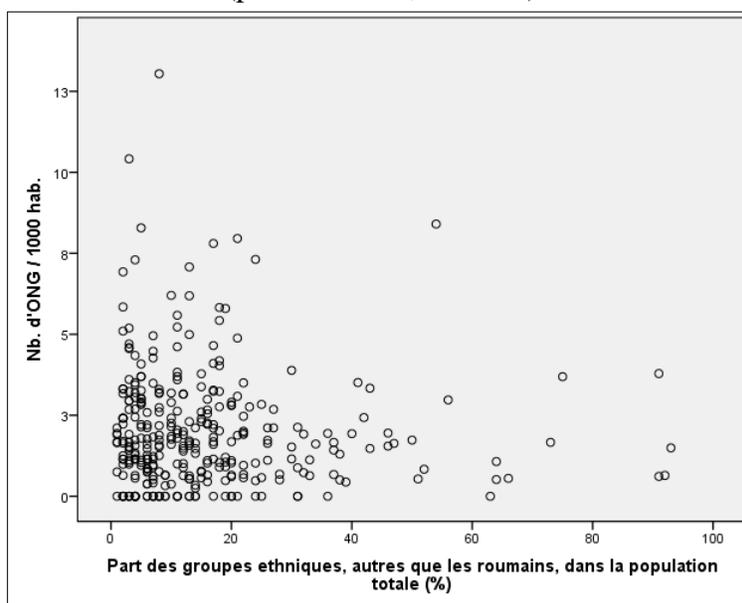
$$r = \frac{\sum (x - \bar{x})(y - \bar{y})}{\sqrt{\sum (x - \bar{x})^2 \sum (y - \bar{y})^2}}$$

Cette analyse (voir. tab. 11 et fig. 27) montre qu'il n'existe pas de relation entre le nombre d'ONG par 1000 habitants et la présence ou l'absence des minorités ethniques ($r = -0.55$, $p = 0.324$)

Tab. 11. Résultat de l'analyse bivariée concernant les ONG / 1000 habitants et deux tranches d'âge, par commune, dans la région Ouest, en 2015

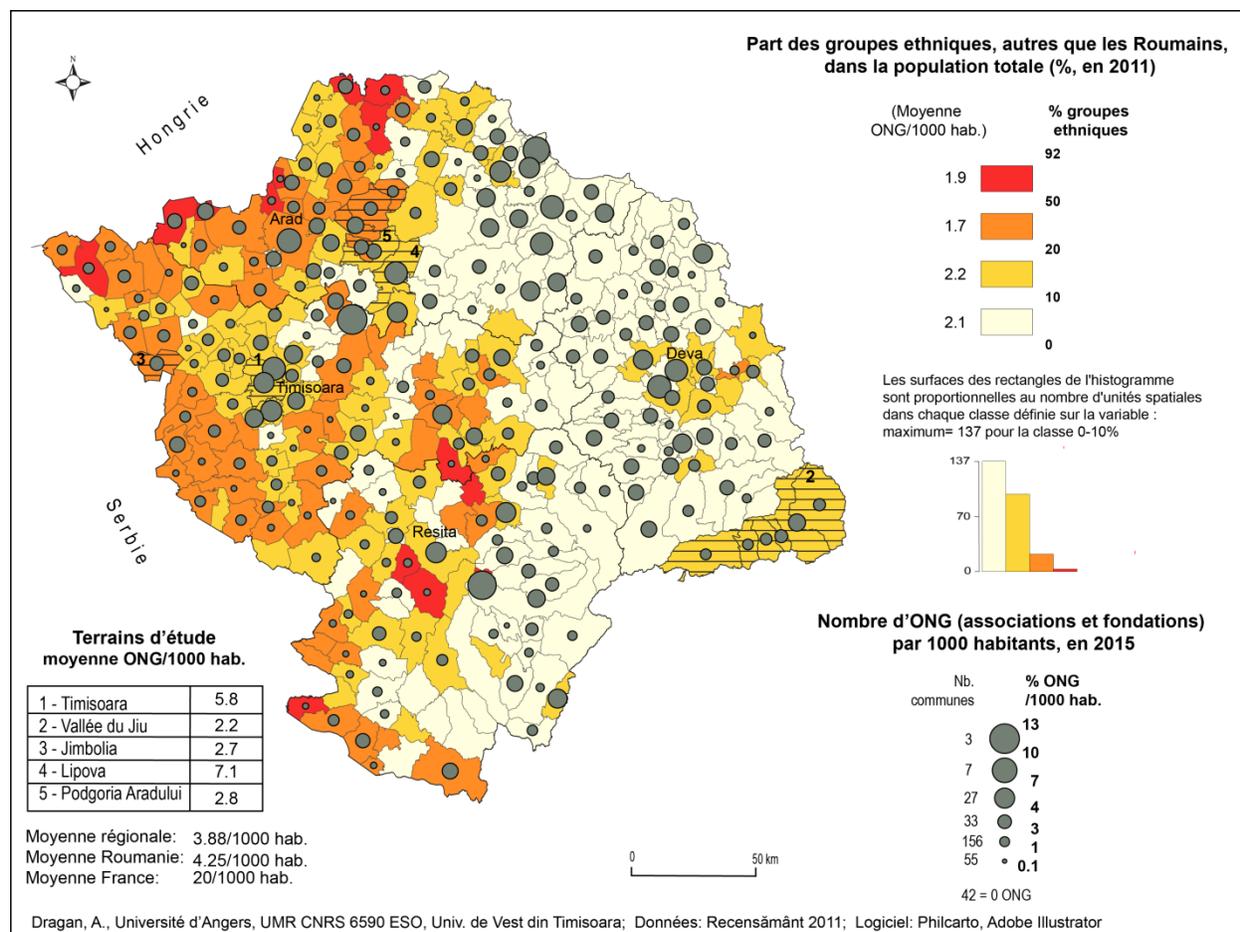
Variable	Nombre de communes	r (Pearson)	Valeur- p
ONG/1000 hab.	323	-0.55	0.324
Part des groupes ethniques, autres que les Roumains			

Fig. 27. Corrélation entre le nombre d'ONG / 1000 habitants et la part des groupes ethniques, autres que les Roumains dans la région Ouest (par commune, en 2015)



Ce manque de relation est visible également sur le plan géographique (voir fig. 28). Les communes ayant une majorité composée par d'autres groupes ethniques que les Roumains ne dépassent pas les autres en termes de moyenne des ONG/1000 habitants³³¹.

Fig. 28. Nombre d'ONG / 1000 habitants et part des groupes ethniques, autres que les Roumains, dans la région Ouest (par commune, en 2015)

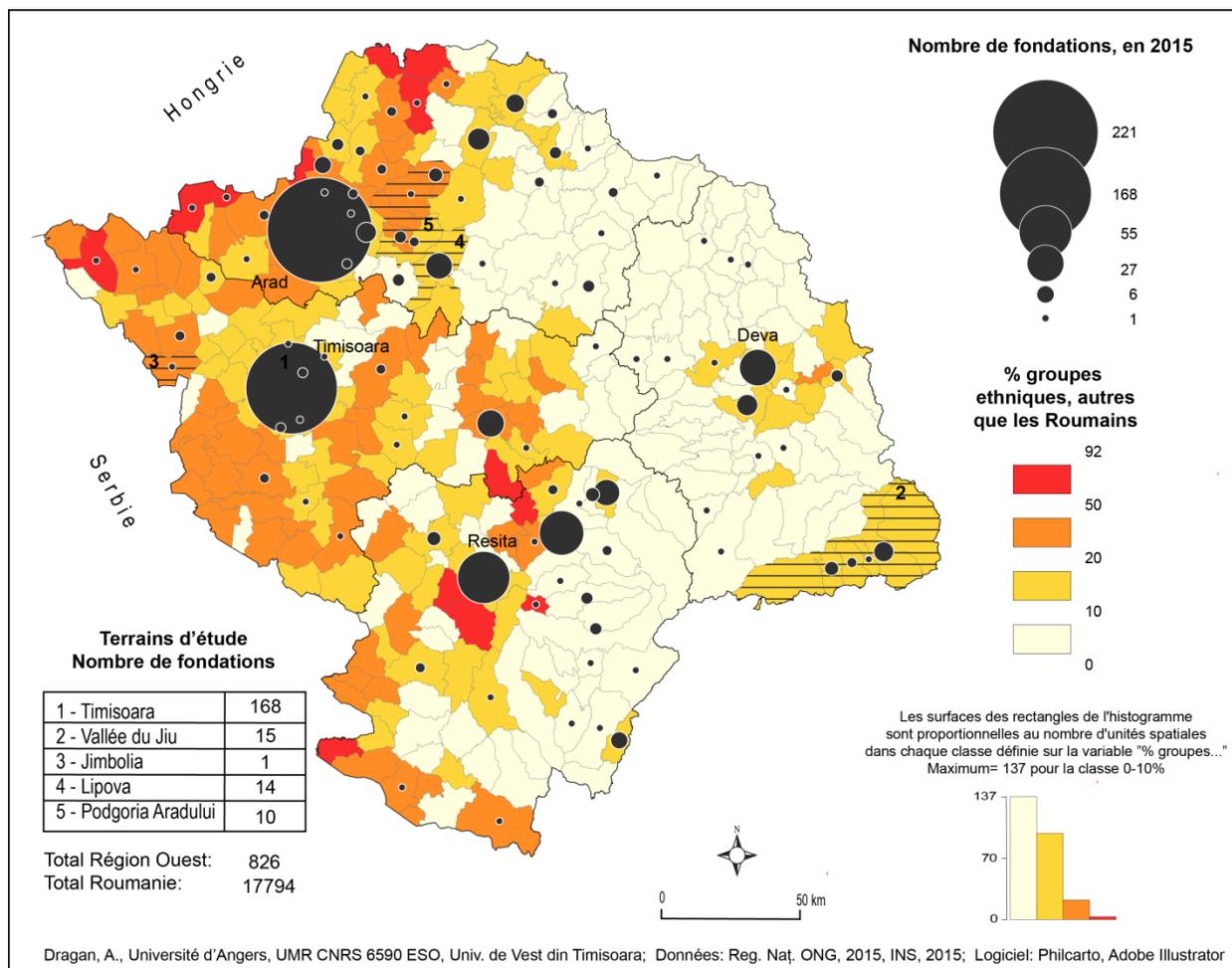


Ces constats nous conduisent à la conclusion que, au moins au niveau statistique et au niveau du nombre d'ONG, la composante religieuse est dissociable de l'ethnique, la première étant plus déterminante dans la répartition des associations et des fondations (voir fig. 28 et 29)³³².

³³¹ Dans le calcul de ces moyennes, illustrées dans la légende de la fig. 28, nous avons inséré également les communes n'ayant aucune ONG.

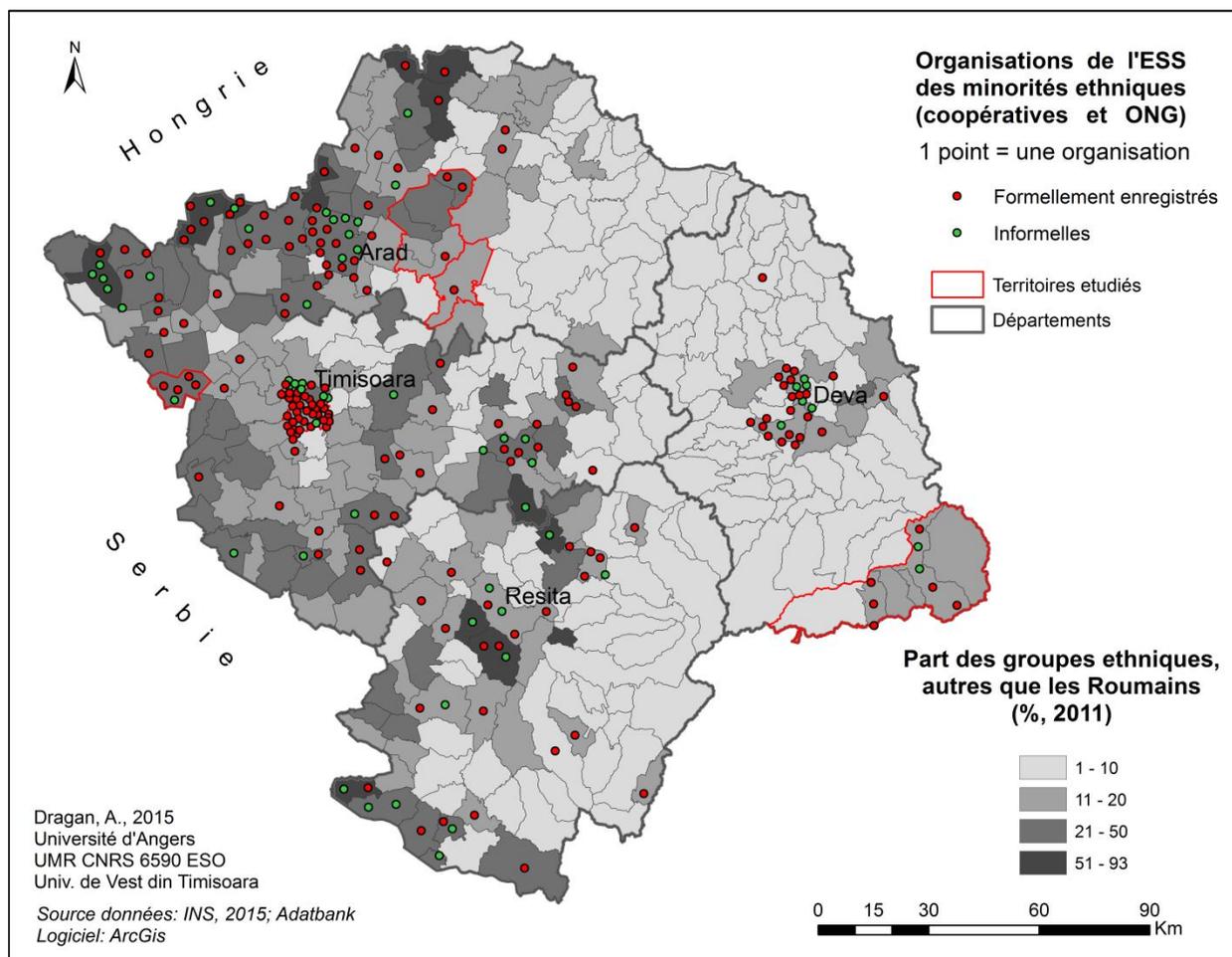
³³² Cette conclusion est uniquement partielle. Ces éléments seront évalués plus tard à partir d'une approche qualitative.

Fig. 29. Nombre de fondations et part des groupes ethniques, autres que les Roumains, dans la région Ouest (par commune, en 2015)



Néanmoins, une cartographie des organisations des minorités ethniques de la région Ouest montre que ces communautés ont développé des structures dans presque tous les territoires où elles sont présentes (voir fig. 30). Dans le milieu rural, une partie de ces organisations ne sont pas enregistrées formellement, mais cela ne les empêche pas de développer des activités culturelles et sociales au niveau local et international (transfrontalier dans le cas des minorités hongroise et serbe).

Fig. 30. Organisation de l'ESS des minorités ethniques dans la région Ouest



Parallèlement, nous observons une constitution de réseaux dans le cas de l'ethnie hongroise³³³. Cela se fait principalement en quatre temps :

- à l'échelle internationale, avec des associations et des fondations de Hongrie (dans certains cas, avec l'intervention de l'Église catholique) ;

- à l'échelle nationale, en s'appuyant sur des réseaux regroupant des associations et des écoles de la Transylvanie et du Banat. Par exemple, l'Association des Agriculteurs magyars de Roumanie, fondée en 1844 et réapparue en 1990, regroupe plus de 20 000 membres de 170 associations locales. L'entre-aide et la solidarité ethnique deviennent des évidences. L'association organise des cursus agro-zootechniques pour ses membres, différents événements

³³³ Notons que sur le plan statistique, il n'existe pas de différence significative de corrélation entre la présence de l'ethnie hongroise et les autres, concernant le nombre d'ONG.

et publie deux revues, dont une à l'échelle européenne, permettant à tous les agriculteurs hongarophones de dialoguer :

- à l'échelle régionale par des différents partenariats organisés au niveau d'associations et d'institutions. Par exemple, le lycée magyar de Timișoara a mis en place, à travers sa fondation, des différents partenariats au niveau du département du Timiș. Concrètement, chaque classe d'élèves a un correspondant (« un jumelé ») dans d'autres communes à présence magyare. Les partenariats sont affichés sur la porte d'entrée de chaque classe (fig. 31).

- à l'échelle communale, la communauté magyare de Timișoara s'est organisée, immédiatement après la chute du communisme, en une diversité d'associations. Elles impliquent aujourd'hui des élèves, des étudiants, des jeunes travailleurs, des personnes âgées, des parents, des femmes, des chercheurs, etc. Même l'ethnie majoritaire de Timișoara ne connaît pas une telle diversité. Un tel déploiement montre la capacité d'une population à s'organiser d'une manière optimale afin de conserver son identité.

Fig. 31. Le réseau de partenaires d'une classe de lycée magyar de Timișoara

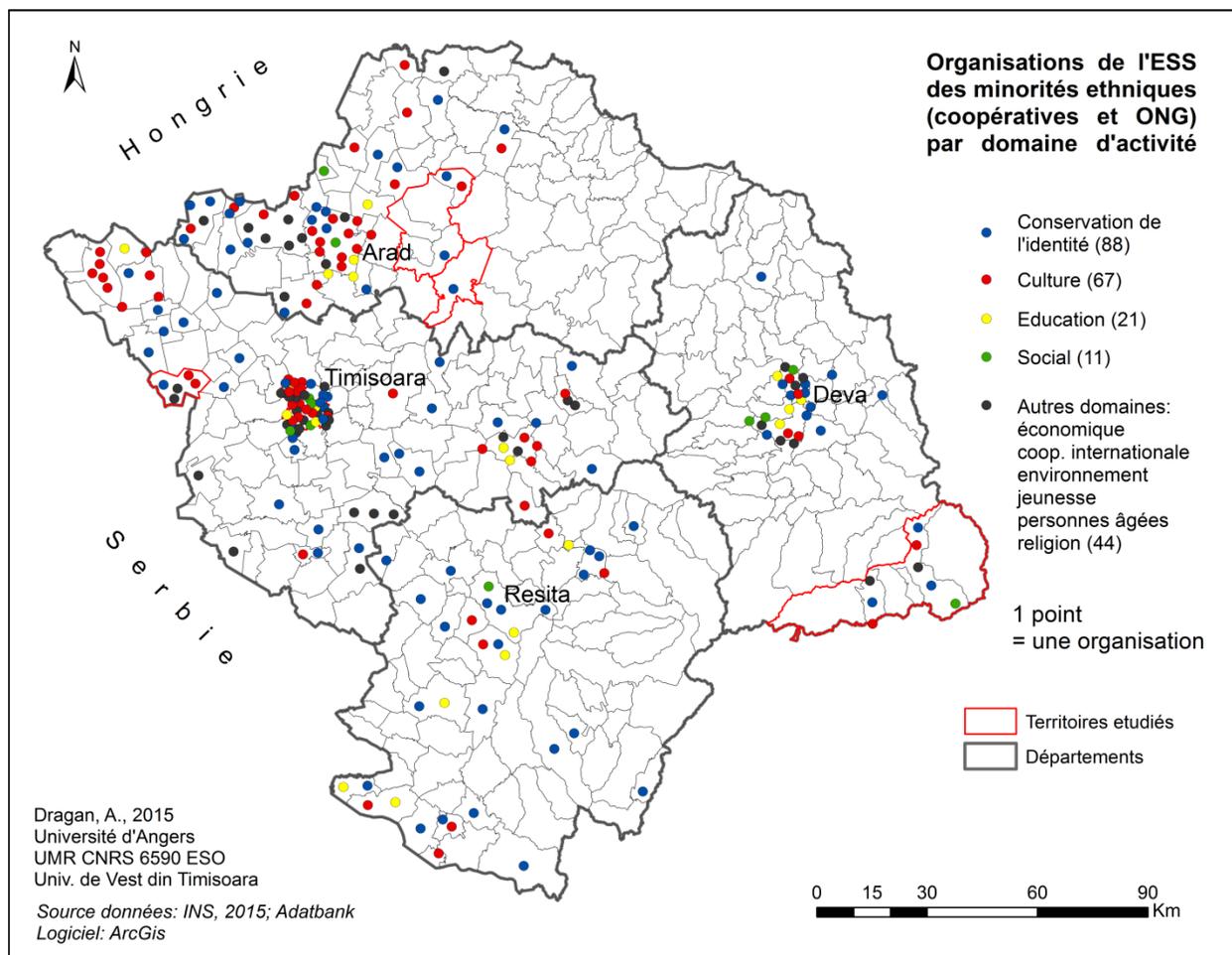


Dragan, A., 2014

En effet, la conservation de l'identité est l'objectif du plus grand nombre d'organisations des minorités de la région Ouest (voir fig. 32). Un premier clivage est observé en fonction de

milieu de résidence. Les communautés rurales, plus petites, semblent mobiliser des ressources afin de conserver l'identité de la minorité, alors que dans le milieu urbain la diversité est plus évidente.

Fig. 32. Organisation de l'ESS des minorités ethniques dans la région Ouest par domaines d'activité



Dans le prolongement de ce chapitre, notons une particularité de la région Ouest par rapport à la moyenne nationale : une légère prééminence des organisations développant une activité économique, 6,2% face à 4,9% au niveau national. Si l'on exclut Bucarest, qui concentre des organisations de référence dans les activités économiques et d'emploi, la région Ouest semble prendre une orientation économique plus significative que le reste du pays. Cela s'explique notamment par les ONG étrangères (ou au soutien étranger) qui ont développé ou

encouragé l'activité en tenant compte de la viabilité économique à long terme. Les acteurs en témoignent :

« Les sponsors néerlandais ont conçu la maison où nous habitons avec les enfants. Mais ils ont acheté un grand jardin et ont construit toutes les annexes pour les animaux. Et ils ont eu raison ! Ils ne peuvent plus nous financer maintenant, mais pour nous, la nourriture, elle, est assurée. Et puis les enfants apprennent ce que c'est que le travail. Chacun contribue. »

(Représentante d'une fondation de Timișoara, active dans la garde d'enfants abandonnés)

« Les activités que nous développons sont possibles avant tout grâce à nos magasins et à l'atelier de céramique. La fondation internationale, les sponsors ou les collectivités locales ne peuvent pas soutenir, constamment, une telle activité. »

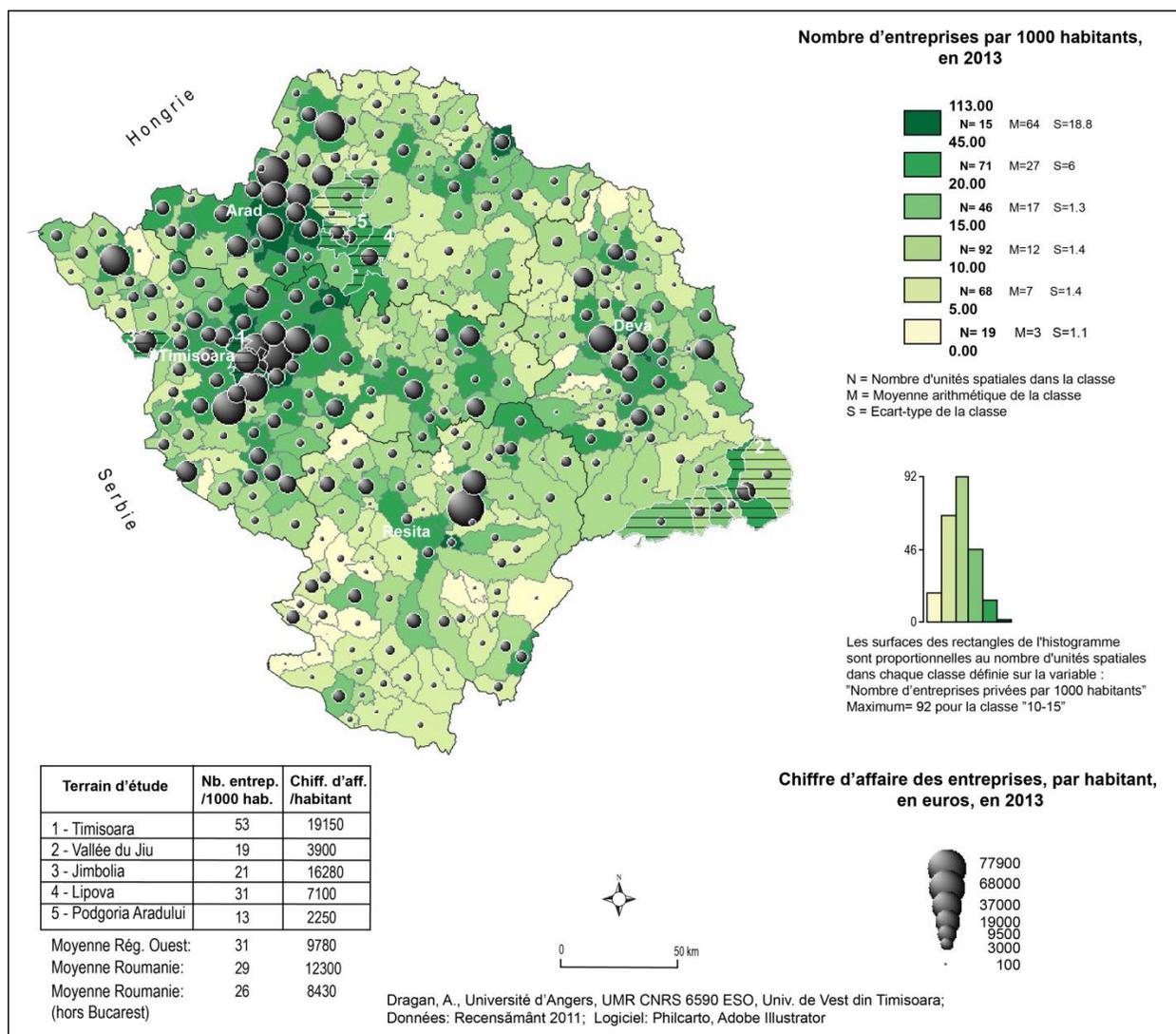
(Représentant d'une association de Jimbolia, antenne locale d'un réseau international chrétien d'origine britannique)

« Les produits obtenus à la ferme de Bacova (village situé à 25 km est de Timișoara) fournissent de la nourriture pour toutes les unités de notre Fédération. L'excédent, nous en avons, nous le donnons à d'autres organisations sociales ou médicales. »

(Représentant de la Fédération Caritas, filiale Banat)

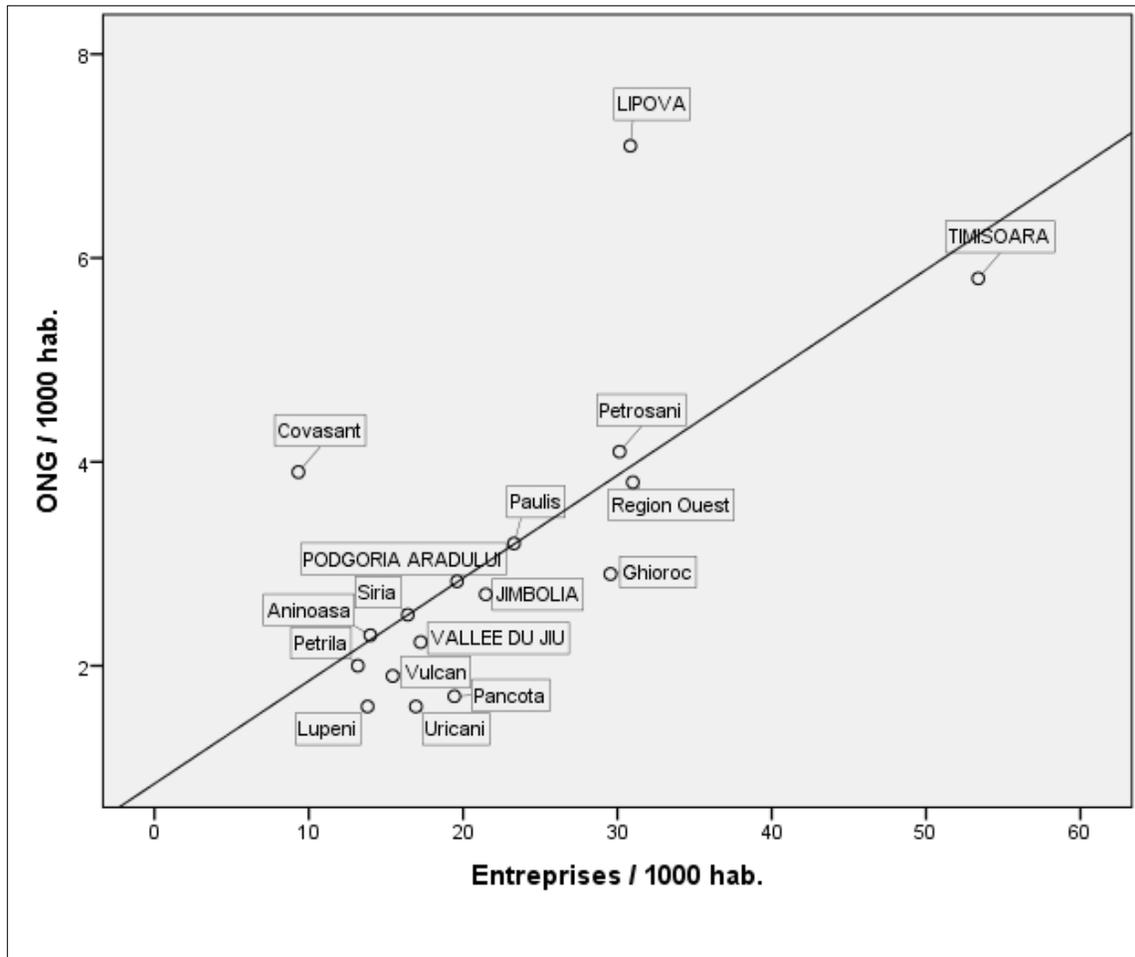
Plus largement, au niveau territorial, un premier regard suggère un rapport directement proportionnel entre la prospérité économique et le développement de l'ESS. De ce point de vue, les disparités ouest-est sont bien évidentes (voir fig. 33).

Fig. 33. Clivage économique ouest-est dans la région Ouest



De tous les indicateurs socio-économiques que nous avons testés, la corrélation entre la statistique entrepreneuriale et la densité des ONG est la plus représentative. Par exemple, un croisement entre le nombre des entreprises et celui des ONG par 1000 habitants montre une relation forte entre les deux ($r = -.702$, $p = 0.002$), comme l'atteste la figure 34. Ce constat peut résumer de manière générale cette partie : nous sommes en face d'un secteur dédié aux groupes vulnérable, quasi-absent des territoires les plus vulnérables.

Fig. 34. Corrélation entre le nombre d'ONG / 1000 habitants et le nombre d'entreprises / 1000 habitants



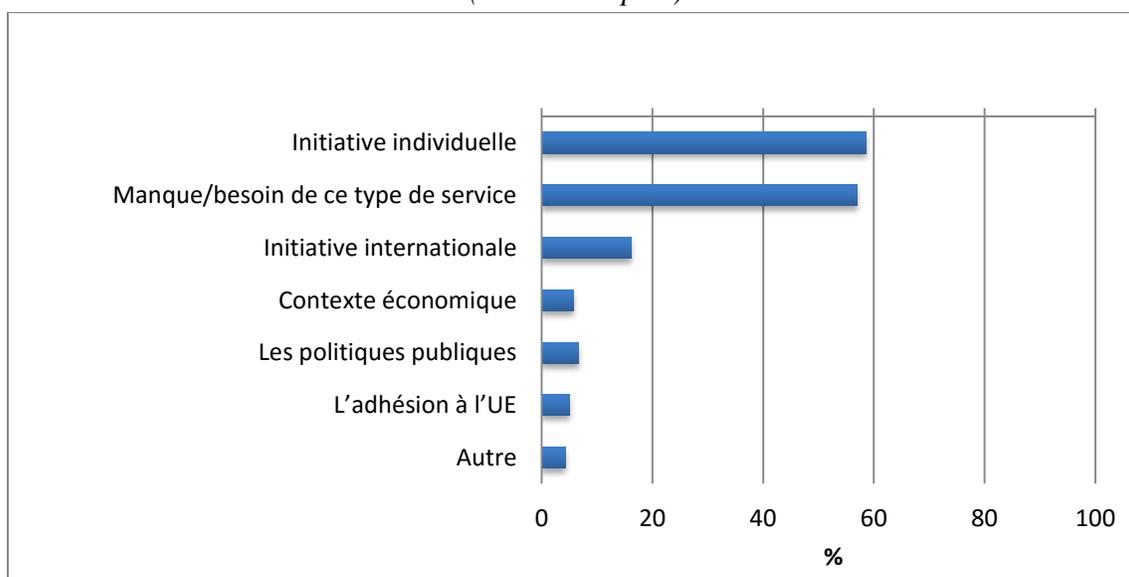
2. Les ONG de la région Ouest : une histoire des besoins

Dans cette deuxième sous-partie du chapitre VI, nous présenterons les résultats d'une enquête sous forme de questionnaire, effectuée dans nos terrains d'étude auprès des ONG (voir chapitre III). L'élément ressortant d'une manière récurrente est centré sur la problématique des besoins. Ainsi, la majorité des résultats font référence à un contexte socio-économique précaire et de besoins. Or, théoriquement, l'une des forces de l'ESS est sa capacité à répondre aux besoins non-satisfaits ou partiellement satisfaits par l'état ou par les structures privées. Néanmoins, dans le contexte post-communiste roumain, les ONG s'inscrivent elles-mêmes dans une situation de précarité.

Nous commençons cette étude à partir du contexte de l'apparition des ONG. Dans un environnement précaire, de « défrichage », les ONG ont été parmi les premières entités de manifestation de la démocratie dans la Roumanie post-communiste.

Le mécanisme de l'apparition des ONG roumaines est bivalent et unidirectionnel. Il se déroule dans un contexte de besoins/de manque, auquel se superpose une initiative individuelle (voir fig. 35).

Fig. 35. Contexte de l'apparition des ONG
(choix multiples)

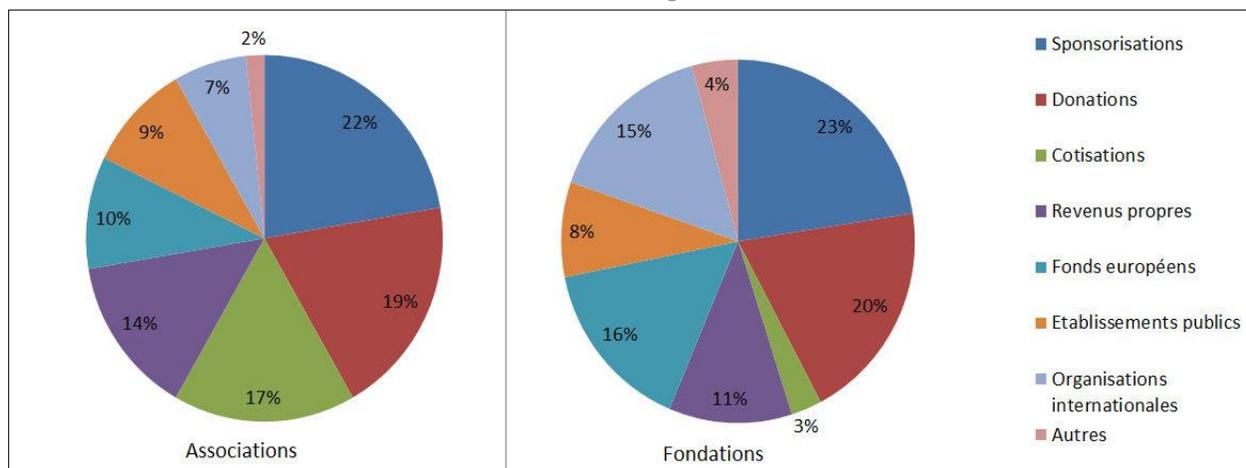


Dragan, A., 2015. Échantillon : 104 ONG

Dans le contexte de la construction du secteur des ONG roumaines, la personnalité individuelle joue un rôle clé. À travers nos observations qualitatives de terrain, la vision, la stratégie et le fonctionnement des ONG coïncident parfois d'une manière considérable avec les principes et les valeurs du président/fondateur de la structure. Le problème, dans ce cas, se trouve dans la capacité des organisations à dépasser cette « personnalisation », ce qui n'est pas simple à réaliser, en l'absence d'échelons intermédiaires et d'autres personnes ayant la capacité de remplacer un leader en poste depuis longtemps. Cette situation met en difficulté la capacité d'existence même de l'organisation. Sur 54 organisations interviewées, nous en avons trouvé trois se posant le problème d'arrêter l'activité après le départ en retraite du président/fondateur.

Du point de vue économique, la fragilité des ONG de la région Ouest est visible. Sur cet aspect, il existe un clivage entre quelques importantes structures et le grand nombre des autres structures, de taille modeste. Arrêtons-nous sur les revenus. Dans le cas des associations rencontrées, 58% des revenus ont pour sources des sponsorisations, des donations et des cotisations (voir fig. 36)³³⁴.

Fig. 36. Sources des revenus des ONG
(choix multiples)



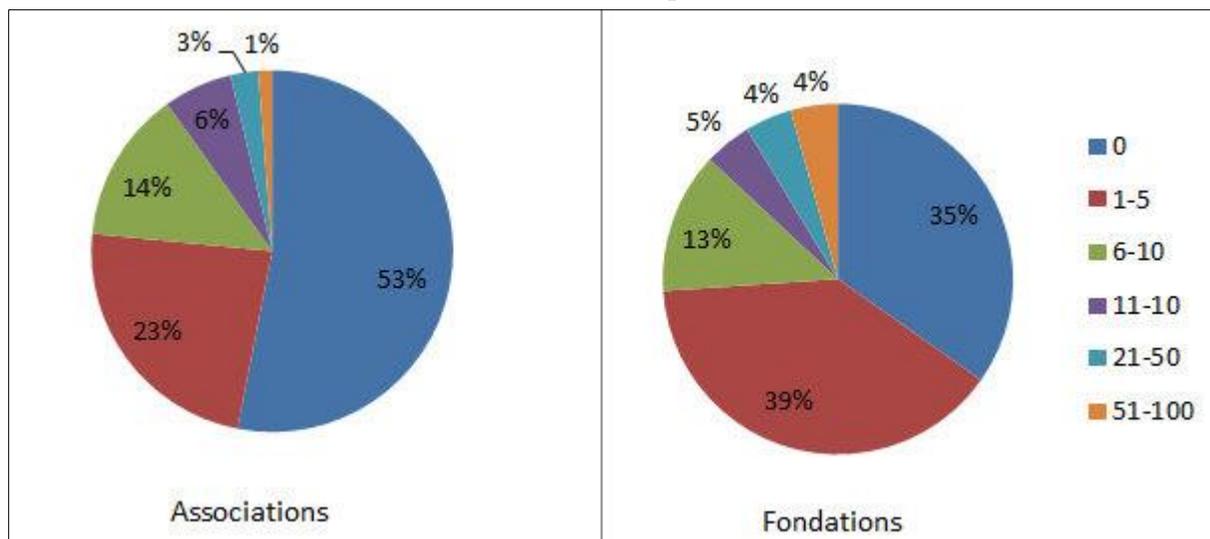
Dragan, A., 2015. Échantillon : 104 ONG

Une telle répartition des sources de revenu montre une capacité entrepreneuriale encore réduite, plus de 75% des associations n'ayant aucun ou pas plus de cinq salariés (voir fig. 37). De manière générale, en 2012, les 3316 associations et fondations de la région Ouest employaient

³³⁴ Il ne s'agit pas ici d'une estimation financière, mais d'un traitement agrégat des sources de revenus déclarées par les acteurs.

7480 personnes³³⁵, soit 2,2 salariés/ONG, légèrement au-dessous de la moyenne nationale de 2,3 salariés/ONG. Ce chiffre est comparable à d'autres pays de l'Europe centrale et orientale (2,2 salariés/ONG en Pologne, 3,4 en Bulgarie), légèrement inférieure à l'Europe du Sud (3,7 en Espagne, 4,3 au Portugal) et nettement inférieure à l'Europe du Nord (16,6 Suède)³³⁶. Nous notons qu'une comparaison exacte entre les pays n'est pas possible, en raison des différences de dénombrement des organisations et de leurs salariés selon la méthodologie de chaque pays.

Fig. 37. Nombre d'employés des ONG
(choix multiples)



Dragan, A., 2015. Échantillon : 104 ONG

L'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne a créé quelques pistes de développement futur pour les organisations de l'ESS : un cadre législatif évoluant vers les principes et valeurs démocratiques européens (l'apparition de textes législatifs favorables à l'ESS en font partie – voir Partie I), plus de facilité à développer des partenariats internationaux avec des établissements similaires, une circulation des hommes, des biens et des services plus facile ainsi que des nouvelles pistes financement pour les organisations de l'ESS. C'est principalement à partir de ce moment que la dénomination « économie sociale » commence à être vulgarisée en Roumanie.

³³⁵ Atlasul Économiei Sociale, 2014, FDSC.

³³⁶ Sources des données pour le calcul : Monzon, J.L, Chaves, A., 2012, *L'Économie sociale dans l'Union européenne*, Rapport du Comité économique et social européen, 121 p.

Malgré une large distribution des fonds, certains acteurs rencontrés identifient les faiblesses du mécanisme :

« Il y a une grande différence entre les petites ONG et les grandes. Si t'es pas grande et que tu n'as pas beaucoup d'argent sur tes comptes, tu ne peux pas apporter de garantie.

C'est triste : tu peux avoir une équipe extraordinaire mais les évaluateurs regardent en premier tes comptes bancaires ». (Représentants d'une association de Jimbolia)

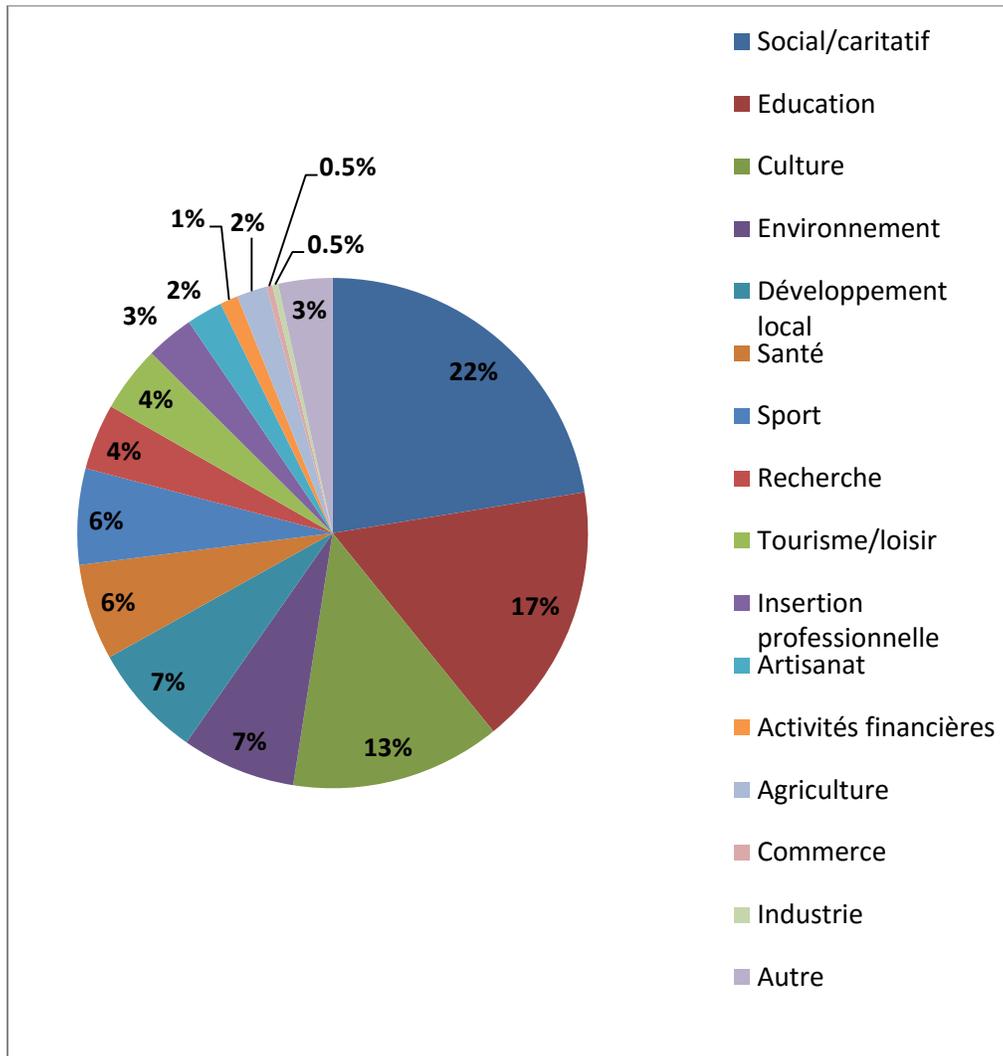
-« Je ne sais pas si cela nous aide ou pas, si l'on tient compte du fait que l'État est en retard avec le versement de ces fonds, et que c'est nous qui payons des pénalités de centaines de millions de lei » (Représentants d'une fondation de Timișoara)

Plus globalement, nous sommes à l'échelle d'un secteur dominé à 41% par le social/caritatif et l'éducation (fig. 38). Ces deux domaines sont liés entre eux par l'intérêt qu'ils ont pour une même cible : les groupes vulnérables. Par exemple, les ONG actives dans la protection des enfants que nous avons rencontrées essaient de fournir une gamme de services complète : couvrir les besoins primaires des bénéficiaires (logement, repas, vêtements) et offrir les conditions nécessaires pour assurer l'éducation, y compris des cours de langue, de la danse, des devoirs à la maison, etc.

Cette concentration des services limite les possibilités de partenariats sectoriels et de constitution de réseaux et risque de générer une monopolisation de l'activité. D'ailleurs, plus de 50% des acteurs rencontrés ne font pas partie d'un réseau. L'explication ici se trouve à deux niveaux : (1) au niveau local, à l'exception des plus grandes villes du pays, il existe peu d'interlocuteurs et (2) les autres échelles, « lointaines », ne sont pas toujours accessibles. Dans le contexte d'une économie des « partis prenantes », cette faible participation à un réseau pose des questions autour de la capacité de l'ESS roumaine à évoluer qualitativement et quantitativement. La raison d'être même des réseaux est de trouver des solutions communes face aux problèmes communs. Par ailleurs, nous avons étudié quelques coalitions et fédérations d'ONG actives au niveau national. Leur activité est remarquable pour la Roumanie, elles réussissent à proposer des textes de loi, à faire entendre les dysfonctionnements des différents secteurs de la société... Le problème que nous avons identifié tient à la participation d'une masse large de structures dans

ces constructions. En effet, beaucoup de coalitions rassemblent des structures phares de chaque territoire, mais ne réussissent pas à englober les organisations de moindre taille, pourtant majoritaires.

Fig. 38. Domaines d'activités des ONG de la région Ouest

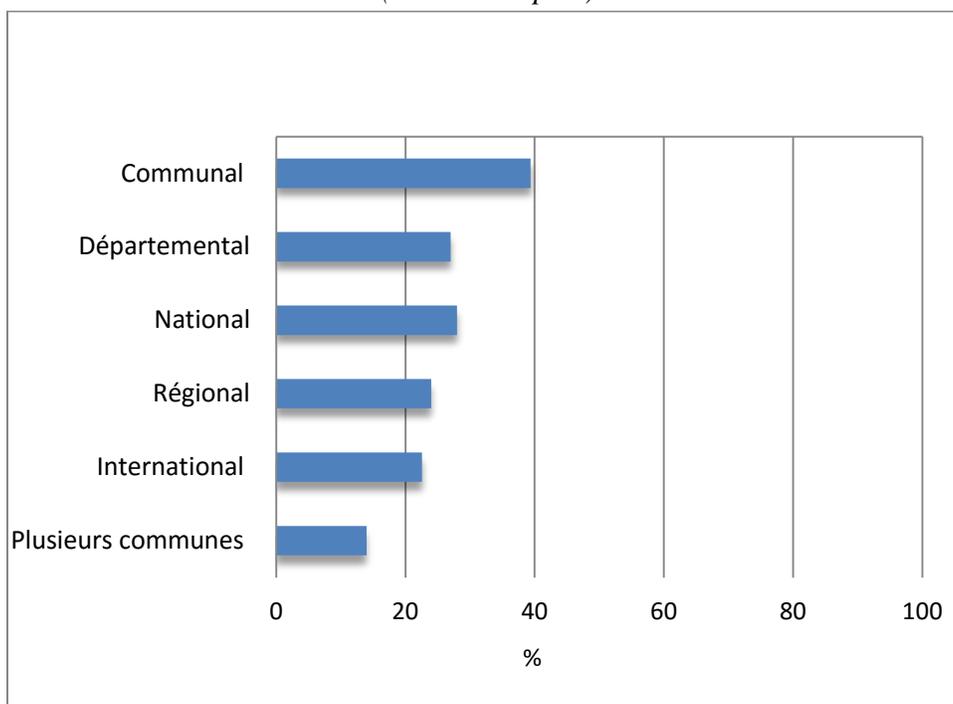


Dragan, A., 2015. Échantillon : 104 ONG

Du point de vue du périmètre géographique d'activités des ONG (voir fig. 39), l'échelle communale ne dépasse pas d'une manière forte les autres types des structures de l'ESS. Cela témoigne du manque de « masse critique » des structures au niveau local, remplacée par des organisations nationales ou internationales. Le manque d'échelon régional et d'échelon intercommunal en Roumanie fait qu'un plus grand nombre de structures s'orientent vers l'échelle

nationale plutôt que vers l'échelle régionale ou intercommunale. Le peu d'interlocuteurs institutionnels de même que le manque d'un périmètre géographique (et de projet) clairement délimité font que les échelles les plus appropriées aux ONG restent communale et départementale. Dans cette dernière, nous retrouvons à la fois des organisations intermédiaires entre l'État et le bénéficiaire (L'Association départementale des Malvoyants, par exemple) et des organisations qui ont observé le clivage urbain-rural au niveau des services et de l'initiative, et, conséquent, ont développé des activités dans d'autres communes que le chef-lieu du département.

Fig. 39. Périmètre d'activité des ONG
(choix multiples)

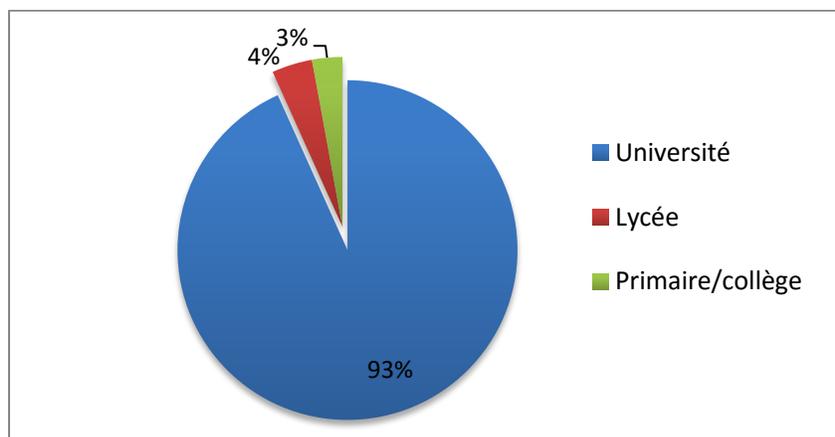


Dragan, A., 2015. Échantillon : 104 ONG

3. Un profil dominant : jeune, urbain et diplômé de l'enseignement supérieur

Dans la construction d'un profil des personnes qui s'engagent dans l'ESS, le premier constat est la présence, en quasi-totalité, de personnes ayant fait des études supérieures (fig. 40). Indiquons que les questions démographiques à la fin du questionnaire proposé aux ONG ont été réservées aux représentants des ONG – dans la plupart des cas le président, en tant que personne.

Fig. 40. Niveau d'études des représentants d'ONG



Dragan, A., 2015. Échantillon : 104 ONG

Si les bénévoles sont premièrement des personnes de 18 à 24 ans (voir chap. VI), en observant le profil des personnes investies dans la gestion des ONG, nous constatons un certain équilibre entre les sexes et les tranches d'âges : 50-64 ans, 35-49 ans et 25-34 ans. Nous sommes ici face à la création, pour la première fois en Roumanie, d'une nouvelle génération d'« ONGiste », les jeunes actuels, qui sont en train de remplacer la tranche d'âge 50-64 ans, fer de lance dans la Roumanie post-communiste.

Prenons le cas de Timișoara. Dans les quatre universités d'État (Université de l'Ouest, Université Polytechnique, Université de Médecine et Université de Sciences agricoles et de Médecine vétérinaire), nous avons dénombré 25 associations étudiantes. Deux tiers de celles-ci sont inscrites dans différents réseaux (voir étude de cas no. 2).

Étude de cas no. 4. Les associations étudiantes de Timișoara. Quelle inscription, dans quels réseaux ?

Nous avons rencontré la majorité des associations étudiantes de Timișoara pendant plusieurs années, en qualité de président d'une association locale et d'une fédération européenne d'étudiants.

Le premier élément à noter est le fait que les associations étudiantes déploient leur activité avant tout au niveau de leur faculté. Elles s'occupent des tâches administratives (logements des étudiants, inscription des étudiants à différents programmes tels que les écoles d'été, etc.), des événements scientifiques (débats scientifiques, projections scientifiques, concours régionaux et nationaux dédiés aux élèves et aux étudiants, etc.), culturels et sociaux (projections de films, don du sang, concours sportifs, sorties de terrain, etc.).

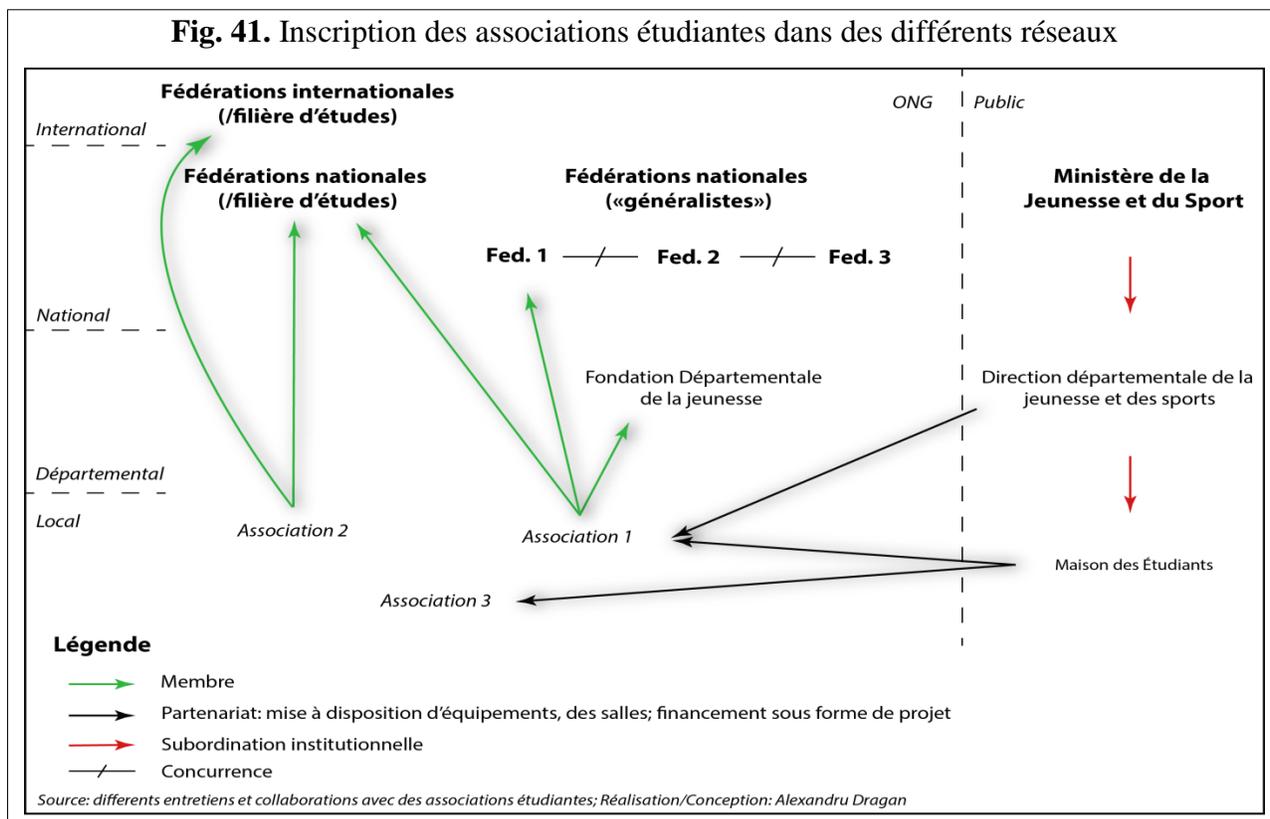
Deuxièmement, toujours au niveau local, les associations peuvent développer des partenariats avec la Maison des étudiants (fig. 41, à droite), établissement piloté par la Direction départementale de la jeunesse et des sports et du ministère de la Jeunesse et du Sport. Outre la mise à disposition des salles et des matériaux, la Maison des étudiants gère également la distribution des places aux différentes formations et écoles d'été, ainsi que des projets de financement public destinés aux associations. Pourtant, la Maison des étudiants n'est pas seulement un lieu de rencontre ou un filtre pour les associations étudiantes. Elle laisse la possibilité à tout étudiant (dans une démarche individuelle cette fois-ci) de faire partie d'un groupe culturel, en accueillant et gérant des équipes de théâtre, de danse, de musique, de littérature, etc.

Troisièmement, certaines associations de Timișoara font partie de la Fondation départementale pour la Jeunesse (FITT), structure héritée de la période communiste (ancienne Maison de la Jeunesse) et transformée aujourd'hui en une interface de rencontres, d'échanges et de mise à disposition des locaux et des matériaux aux associations. La différence majeure par rapport à la Maison des étudiants est que la FITT fonctionne comme une fédération locale des associations de jeunesse.

Quatrièmement, certaines associations font partie de l'une des trois fédérations nationales d'étudiants. Ces dernières proposent des activités à vocation généraliste (ateliers de développement personnel, sorties de terrain, semaines thématiques) et fortement militante. Représentant des étudiants de tous les centres universitaires du pays, ces fédérations sont souvent

en première ligne dans les débats et manifestations concernant l'éducation en Roumanie, mais aussi d'autres sujets d'intérêt national (écologiques et économiques principalement). Une difficulté dans l'avancement de certaines actions est la forte concurrence qui existe entre ces trois fédérations. Elle se manifeste à travers le recrutement des adhérents, la réussite des projets de chacun et, plus globalement, la volonté d'être la fédération la plus représentative du pays.

Cinquièmement, les réseaux concentrés sur les échanges scientifiques (à gauche, dans la fig. 41) rassemblent des étudiants de même filière d'étude, à deux échelles principales : les fédérations nationales (37 associations de ce type en Roumanie) et les fédérations internationales. À titre illustratif, l'Association européenne de Jeunes Géographes (EGEA) rassemble 102 associations locales et plus de 3000 membres actifs. Elle organise cinq congrès de géographie par an, plus de 10 séminaires centrés sur une thématique spécifique, des conférences scientifiques en ligne, publie une revue scientifique étudiante, organise des concours de posters scientifiques, de photographie géographique ainsi que des échanges directs (sur deux semaines) d'étudiants. L'inscription des associations dans ce type de fédérations nationales et internationales est bénévole et ne crée pas de situation de conflit ou de concurrence, car ces réseaux sont dans la plupart des cas uniques dans leur filière d'étude. Être membre d'une fédération internationale signifie également un engagement formel (participation aux AGs, aux réunions mensuelles en ligne, la rédaction du rapport semestriel de la part de chaque association membre, etc.). Au niveau européen, nous avons constaté une surreprésentation des leaders et des associations étudiantes de Roumanie. Afin d'expliquer ce phénomène, regardons le rapport annuel de l'Association européenne de Jeunes Géographes, qui compte, parmi d'autres, une enquête auprès des membres de tous les pays. Les motifs de l'engagement des étudiants des pays de l'Est constituent une spécificité : « pouvoir voyager plus facilement, à bas prix », « pratiquer une langue étrangère » et « échanger avec des homologues d'autres cultures ».

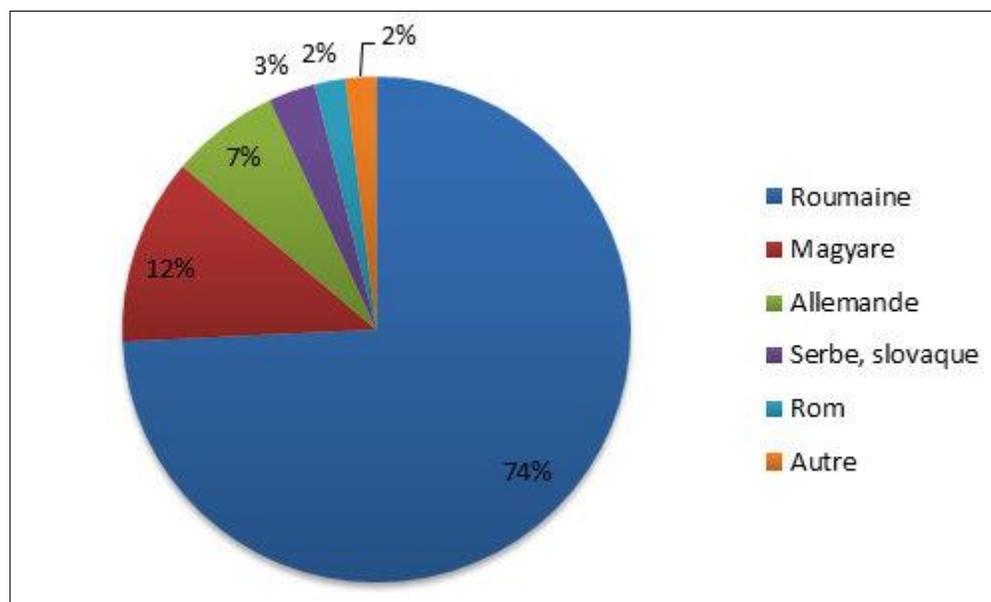


Parmi les principales difficultés des associations étudiantes, nous évoquons le manque de pérennisation des projets. Dans la mesure où les générations d'étudiants se succèdent dans l'association, les initiatives et les idées de projet se retrouvent souvent dans une situation récurrente. Deuxièmement, il s'agit d'une tranche d'âge enthousiaste, mais manquant d'expérience pour la mise en place des idées. Troisièmement, le poids de ces associations en termes de nombre ne permet pas de développer de projets à une plus grande échelle ; la taille moyenne est de 30 membres.

Du point de vue ethnique, les représentants « minoritaires » des ONG dépassent la moyenne démographique régionale (voir fig. 42 et 43). Cela est d'autant plus vrai pour les groupes confessionnels. Dans le contexte d'une population d'ethnie roumaine à plus de 83% (uniquement 74% dans les ONG), nous constatons que les autres ethnies sont surreprésentées au sein des ONG. Si dans le cas des Magyars, la différence n'est pas considérable, les autres ethnies (spécialement allemande) ont réussi à développer des nombreux projets dédiés à la conservation de l'esprit identitaire. En effet, une étude centrée sur les organisations formelles et informelles des minorités ethniques que nous avons cartographiée dans la région Ouest (voir première partie

de ce chapitre), montre que 88 organisations sur 231 organisations ont pour principal objectif le maintien/la conservation de l'identité de la minorité.

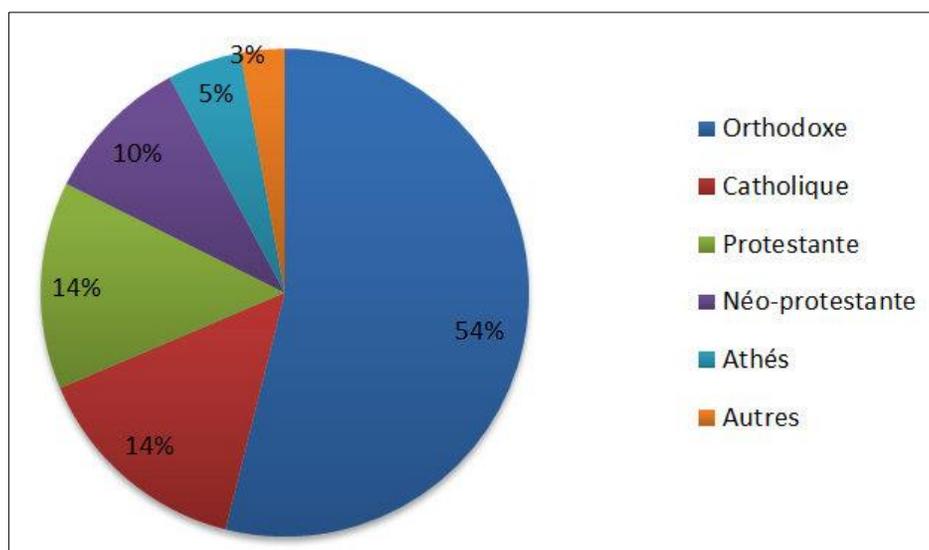
Fig. 42. « Ethnie » des représentants d'ONG



Dragan, A., 2015. Échantillon : 104 ONG

Du point de vue des religions, les différences sont encore plus claires. Plus de 75% de la population de l'Ouest roumain se déclarent orthodoxes, alors qu'au niveau des représentants des ONG, uniquement 54% représentent la religion orthodoxe. La surreprésentation des autres religions a plusieurs explications. D'un côté, les réseaux internationaux qui se sont implantés en Roumanie ou qui ont financé des projets dans ce pays ont eu souvent une tendance religieuse (Caritas, des fondations nord-américaines, etc.). Le lien entre les communautés religieuses et ces organisations s'est maintenu et s'est matérialisé par des projets locaux, pérennes. D'un autre côté, la dimension charitable des communautés protestantes et néo-protestantes est répandue dans le monde. Elle prend la forme de projets en Roumanie également.

Fig. 43. Religion des représentants d'ONG



Dragan, A., 2015. Échantillon : 104 ONG

À la fin de ce chapitre, il convient de noter d'abord la faible présence (nombre et activité) des ONG dans la région Ouest. Ainsi, uniquement 47% de ces 7008 ONG ont déposé leur bilan comptable à la fin de la dernière année fiscale. De plus, à l'exception des grandes villes, ces organisations sont présentes en très faible nombre, même inexistantes dans les petites communes, fait qui confirme notre première hypothèse.

Concernant le lien entre l'ESS et la spécificité ethnique et confessionnelle de la région Ouest, une première analyse statistique ne montre pas une corrélation forte entre ces éléments, mais plutôt une correspondance avec la dynamique économique et entrepreneuriale particulièrement. Néanmoins, deux autres pratiques renforcent le contraire. D'abord, il est important de noter la surreprésentation des personnes autres que roumains orthodoxes dans les ONG étudiées dans notre questionnaire. Deuxièmement, nous avons pu repérer quelques réseaux d'ONG ayant en commun l'ethnie hongroise. Cette étude nous a permis d'observer une remarquable mobilisation, qui couvre des domaines et des territoires très variés.

Du point de vue de l'engagement des personnes dans les ONG, le premier constat est la forte représentation des personnes ayant fait des études universitaires. Concernant l'âge, il est possible de d'identifier deux générations distinctes qui s'investissent : d'abord les jeunes (tranche 18-24 ans) et les personnes à l'âge de la préretraite, c'est-à-dire la première génération de jeunes après la chute du communisme.

Chapitre VII. Quel type d'engagement dans la région Ouest ?

Ce chapitre se fixe comme objectif de comprendre des éléments concernant l'engagement et le bénévolat en Roumanie : quel est le profil de la personne ayant fait du bénévolat, de quelle manière, dans quelles domaines et dans quels territoires ? La méthodologie employée se concentre sur une enquête sous forme de questionnaire, déroulée en avril-juin 2014, dans nos terrains d'étude (voir chapitre III). Suite à cette enquête, 863 questionnaires ont été recueillis et validés par la méthode des quotas et interprétés dans les logiciels Sphinx et SPSS. La marge d'erreur correspond à 3,3%, ce qui valide la dimension scientifique de notre démarche.

Par le « bénévolat », nous entendons un « travail exercé bénévolement, non-rémunéré et distinct du loisir »³³⁷. Les distinctions travail bénévole et loisir d'une part, et travail bénévole et travail rémunéré d'autre part, sont essentielles, elles permettant de faire la différence entre un bénévole et un membre d'association. Par exemple, un bénévole s'engage dans l'organisation d'un événement, alors que les membres y participent uniquement ; un bénévole donne gratuitement des cours de jeux sportifs, alors que les membres jouent uniquement. Autrement dit, si le travail d'un bénévole peut être remplacé par un travail rémunéré, nous parlons de bénévolat, et non de loisir. Néanmoins, la distinction n'est pas aussi simple. Dans certains cas, le travail d'un bénévole ne peut pas être remplacé par une activité salariée. C'est le cas du militantisme ou d'autres activités comme la visite des personnes en difficulté, les échanges interculturels, etc.

1. La population : une vision informelle du bénévolat

Nous venons de discuter l'inscription des ONG dans la région Ouest. Nous restons à cette échelle, en présentant les résultats de l'enquête sous forme de questionnaire, déroulée en avril-juin 2014, dans nos terrains d'étude auprès de 863 personnes (voir chapitre III).

Le premier constat est que seule 17,5% de la population interrogée déclare avoir fait du bénévolat les 12 derniers mois³³⁸. Ce fait prouve deux choses : (1) la validité de notre démarche,

³³⁷ Cette définition est en accord avec plusieurs approches scientifiques, francophones (Archambault, 2002) et anglo-saxonnes (Salamon, Anheier, 1999).

³³⁸ Notons qu'en France, par exemple, en 2013, le taux d'engagement bénévole était de 40,3% et le taux d'engagement dans le bénévolat associatif était de 24,5% (France Bénévolat, IFOP, 2013).

Ch. VII. Quel type d'engagement dans la région Ouest ?

car un sondage national³³⁹ réalisé en 2014 relève des chiffres similaires et (2) une situation de la région Ouest légèrement au-dessus de la moyenne nationale (17% de bénévoles face à 14% au niveau national ; chiffre du sondage national déjà mentionné).

Néanmoins, entre la déclaration des répondants qui déclarent avoir fait du bénévolat et l'économie sociale et solidaire, le lien n'est pas automatique. En effet, seulement 32% de ceux qui ont déclaré avoir fait du bénévolat l'ont fait dans une organisation de l'ESS. Cela témoigne de (1) l'absence de l'ESS dans certains territoires ou domaines d'activité et (2) l'association du bénévolat aux activités informelles. Pour ce dernier cas, nous avons pu trouver des disparités en fonction du milieu de résidence. À partir de la question « Décrivez votre activité de bénévolat », nous constatons que, dans les grandes villes, le terme bénévolat recouvre également du travail à l'échelle du micro-quartier ou des donations aux personnes en difficulté :

« J'effectue régulièrement, avec les voisins, des travaux dans le jardin en face de notre bloc. » (Homme, 52 ans, Timișoara)

J'ai donné des vêtements aux enfants d'un orphelinat. »

(Femme, 43 ans, vallée du Jiu)

Quant à l'échelle rurale et des petites villes, par le bénévolat on entend principalement le don et une participation religieuse :

« Je suis membre de la chorale de l'église. Nous effectuons des réunions hebdomadaires. » (Femme, 66 ans, Podgoria Aradului)

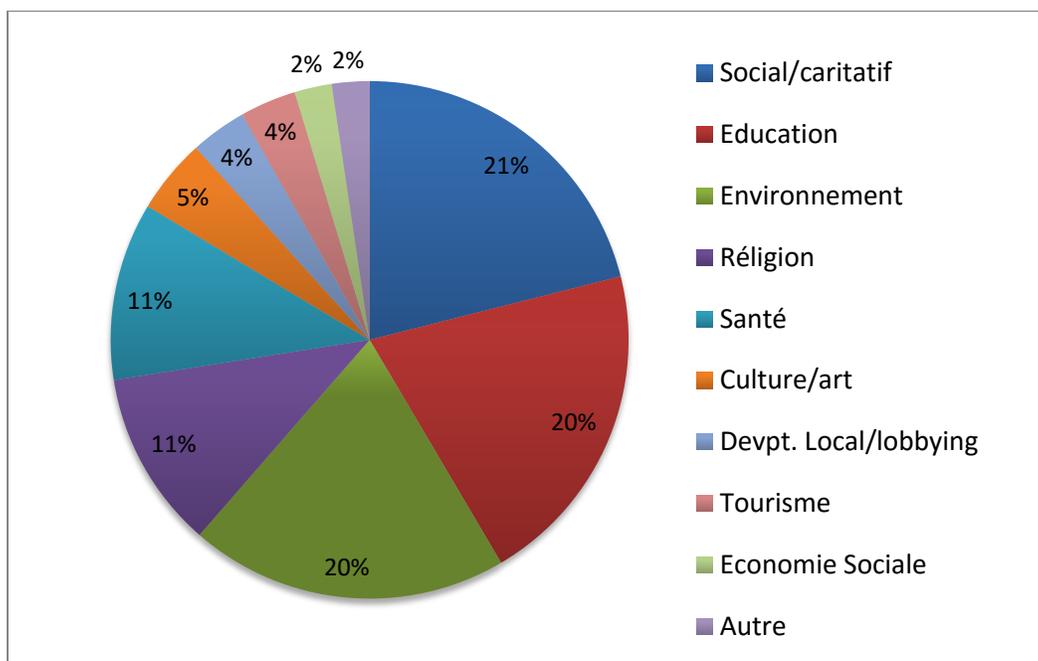
Plus globalement, 60% de ceux qui déclarent avoir fait du bénévolat l'ont fait dans trois domaines : social/caritatif, éducation et environnement (voir fig. 44). Le même ordre est constaté au niveau national, avec un accent plus prononcé sur l'aspect social/caritatif (25% face à 21% dans la région Ouest)³⁴⁰. Cela s'explique principalement par le fait que la région Ouest est la plus développée du point de vue économique³⁴¹, les urgences sociales n'étant pas aussi marquées que dans d'autres régions. Dès lors, nous relevons plus d'actions dans ce sens dans des régions comme le Nord-Est ou le Sud-Ouest.

³³⁹ Rapport CMPS, 2013, *Responsabilitatea socială individuală în România*.

³⁴⁰ Rapport CMPS, 2013, *Responsabilitatea socială individuală în România*.

³⁴¹ INS, 2015.

Fig. 44. Dans quel domaine avez-vous fait du bénévolat?



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

Si le social/caritatif et l'éducation sont les deux domaines où les organisations de l'ESS sont les plus présentes (voir chap. V), dans le cas de l'environnement, l'explication est différente. Depuis quelques années, des organisations nationales pilotent des « journées de collecte des déchets ». Ces événements sont intensivement médiatisés et largement connus. Par exemple, la campagne « Let's do it, Romania » déclare avoir mobilisé 550 000 élèves, 1700 mairies, 440 entreprises et un million de bénévoles sur cinq ans³⁴² (étude de cas no. 5). Il s'agit donc d'une forme de bénévolat très ponctuelle, qui mobilise la population une ou deux fois par an.

Quant aux autres domaines, ils sont plus en retrait dans les préférences des bénévoles. Par exemple, la « culture » est classée septième sur l'échelle des préférences. Ce fait constitue un changement important par rapport aux années '90, où ce secteur se classait premier en terme de nombre de bénévoles et d'employés³⁴³. L'explication de cette baisse prend ses origines dans le communisme. Durant cette période, chaque ville et village avait des équipes culturelles : chorales, danse, théâtre, etc. Après 1989, certaines ont disparu, d'autres ont subsisté encore quelques années, en se transformant en associations culturelles. Aujourd'hui, la plupart d'entre

³⁴² www.letsdoitromania.ro/5-ani/infografice

³⁴³ Saulean, D., Epure, C., 1998, « Defining the Nonprofit sector: Romania », in Salamon, L., Anheier, H., 1998, *Working Papers of The Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project*, Civil Society Development Foundation, Johns Hopkins University, 22 p.

elles ne sont plus actives. Cela témoigne encore de la situation de précarité et du manque d'initiative identifiés dans la société roumaine.

Étude de cas no. 5. « Let's do it, Romania » - une campagne nationale reposant strictement sur des bénévoles

« Let's do it, Romania » est une campagne internationale, avec des origines en Estonie, présente dans plus de 30 pays du monde. L'idée de base est simple : « mobiliser la population afin de nettoyer le pays, en un seul jour »³⁴⁴. En 2010, l'idée a été importée en Roumanie, et a suscité rapidement une vague de popularité : elle est considérée aujourd'hui dans les médias comme le plus grand projet national d'implication sociale.

Le projet est porté exclusivement par des bénévoles, étant organisé au niveau national et ayant des responsables dans chaque département du pays. De manière concrète, toute personne peut cartographier un déchet, en le répertoriant par catégorie (ménager, industriel, etc.) et par taille. Ensuite, les coordonnées GPS sont chargées sur le site officiel de la campagne. Il résulte ainsi une carte nationale des déchets. C'est en s'appuyant sur ces données que les responsables organisent la « Journée Let's do it ». Son architecture repose sur un partenariat avec une grande diversité d'établissements : (1) à travers les écoles, des classes entières d'élèves sont mobilisées, (2) les mairies et les conseils départementaux assurent le cadre légal de l'action (police, espaces dédiés aux lieux de rencontre et au ramassage), (3) les entreprises de salubrité fournissent des équipements de ramassage et de transport des déchets, (4) d'autres entreprises fournissent du soutien matériel, logistique, mais aussi humain, à travers des équipes de bénévoles mobilisés. D'ailleurs, les grandes entreprises se sont généralement impliquées. Nous avons étudié la liste des sponsors et partenaires de la campagne : presque la moitié des 100 plus grandes entreprises existant en Roumanie en font partie.

Comme le montre le logo (voir fig. 45), la campagne s'adresse à tous : la diversité des bénévoles est suggérée par la mixité des couleurs et par les différents visages dessinés dans le logo. De plus, les affiches (voir fig. 45) font référence à l'esprit combatif (« enrôle-toi »), organisé, de masse (« dans notre armée ») et citoyen (« fais de la Roumanie un pays propre, en un seul jour »). D'ailleurs, d'autres slogans des affiches de la campagne suivent ces directions :

³⁴⁴ www.letsdoitromania.ro

« Je joue dans l'équipe nationale d'action », « La Roumanie est propre grâce à moi »,
« L'important est de participer. Plus important est de revenir ».

Fig. 45. Affiche de recrutements dans la campagne « Let's do it, Romania »³⁴⁵

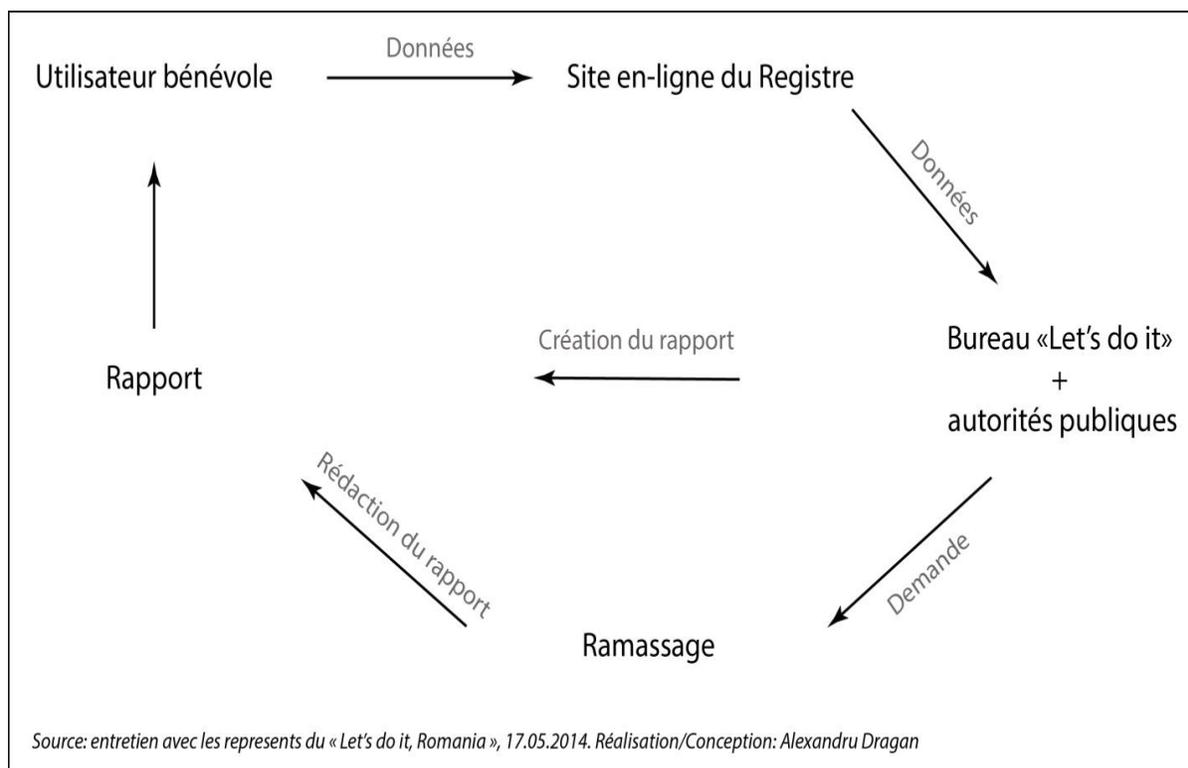


Source : www.letsdoitromania.ro, site officiel, consulté le 18.07.2015

Pour en finir, nous nous sommes interrogés sur la capacité de cette campagne à assurer une pérennisation de l'action, en dépassant le « phénomène d'un seul jour ». A partir de 2012, « Let's do it, Romania » a initié le Registre national des déchets (électronique). Son fonctionnement est similaire à celui de la campagne d'un jour, mais se veut fonctionnel de manière permanente, avec le soutien et l'action de ramassage des autorités publiques : une fois qu'un utilisateur bénévole du Registre électronique télécharge les coordonnées GPS d'un déchet, ces données sont transmises aux mairies et aux directions départementales de l'environnement. Ces dernières prennent en charge le cas signalé et s'engagent à remplir un rapport, cas par cas, disponible en ligne (fig. 46). Selon les représentants rencontrés, en 2014, le Registre a compté plus de 30 000 utilisateurs bénévoles et 3000 cas ont été rapportés et résolus.

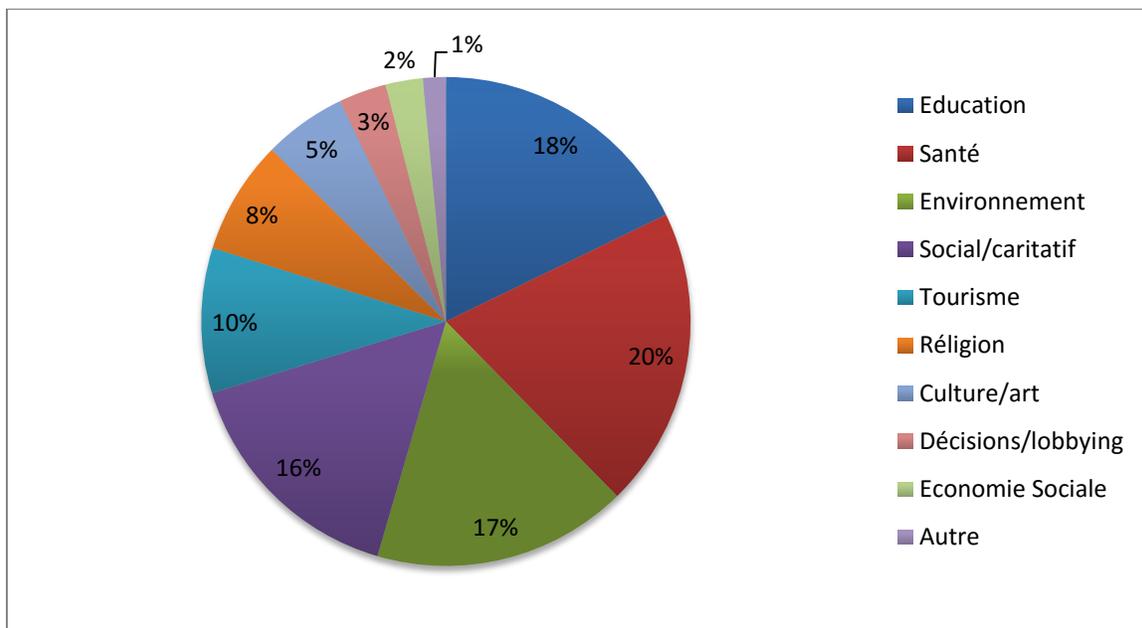
³⁴⁵ En traduction: « Enrôle-toi dans notre armée. Fais de Roumanie un pays propre, dans un seul jour ! »

Fig. 46. L'organisation du Registre national des déchets, porté par « Let's do it, Romania »



La quasi-absence d'un secteur médico-social en Roumanie ou au moins d'organisations de l'ESS actives dans le domaine de la santé est repérable dans les réponses de la population. Si uniquement 17% de la population a déjà fait du bénévolat, 52% déclarent souhaiter en faire à l'avenir. Or, le domaine de la santé se classe cette fois-ci en deuxième place des aspirations, après l'éducation et devant le social-caritatif et l'environnement (fig. 47).

Fig. 47. Dans quel domaine pensez-vous faire du bénévolat ? (choix multiples)



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

L'explication de cette situation repose sur les contacts faibles entre les établissements hospitaliers et la société civile. En dehors des organisations nationales voir internationales (Croix Rouge, Save the Children, principalement en Roumanie), nous avons constaté qu'il n'existe pas un réflexe de coopération/co-construction sur ce sujet. Par exemple, dans les petites villes de Lipova et de Jimbolia, les hôpitaux ont bénéficié d'importantes rénovations ces dernières années, à l'aide des fonds européennes. Mais cette rénovation se concentre dans la plupart des cas sur la dotation physique et technique des locaux, et pas sur une construction des réseaux locaux :

- « En 2013, nous avons inauguré un nouveau ambulatoire de spécialité à Jimbolia : des cabinets de pneumologie, chirurgie, urologie, orthopédie, traumatologie, gynécologie, ophtalmologie et dermatovénérologie. C'était un investissement de plus de 900 000 euros. Nous sommes maintenant 10 médecins et je peux dire que nous sommes désormais en mesure d'assurer des services complets et modernes pour les 35 000 personnes de Jimbolia et des alentours. À cela s'ajoute une nouvelle serre de légumes pour l'hôpital, ce qui nous fait une réduction de 40% de nos dépenses.

- À ces nouvelles conditions s'ajoutent également des associations ou des bénévoles ?

- Non, non, il y a quelques associations dans la ville, mais ils se concentrent sur l'aspect social, aide aux enfants ou garderie (afterschool).

Ch. VII. Quel type d'engagement dans la région Ouest ?

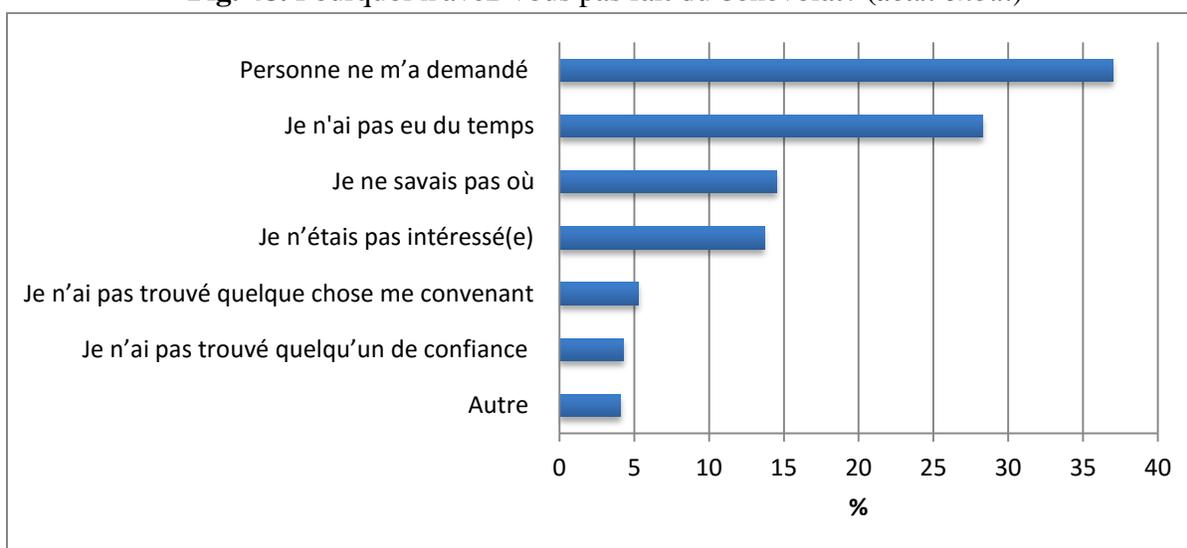
- Et donc, l'hôpital...

- L'hôpital, c'est les médecins et les assistants. Autrement, il est difficile d'engager de bénévoles. Il faut qu'ils soient spécialisés dans la science médicale. »

(Extrait d'un entretien avec une représentante de l'hôpital de Jimbolia)

La faible présence de l'ESS en Roumanie est expliquée également par les raisons pour lesquelles 83% de la population n'as pas fait du bénévolat (voir fig. 48).

Fig. 48. Pourquoi n'avez-vous pas fait du bénévolat? (deux choix)



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

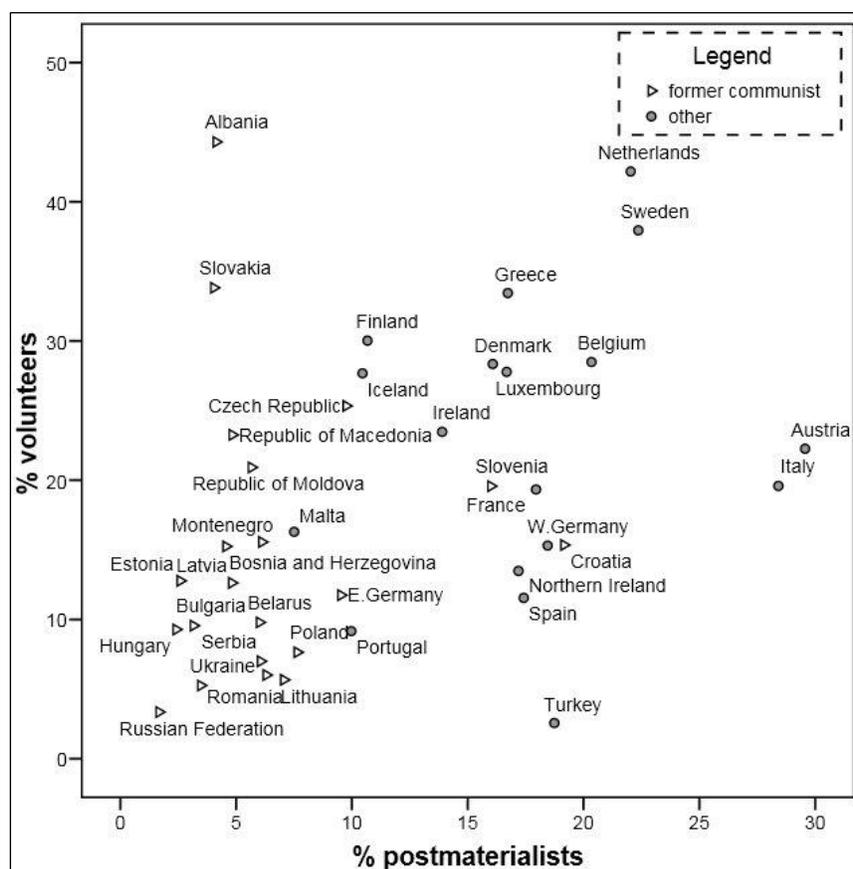
La majorité de réponses est centrée sur l'absence de l'ESS : « Personne ne m'a demandé ; je ne savais pas où ; je n'ai pas trouvé quelque chose me convenant ou de confiance ». Pourtant, l'ESS est le résultat d'une initiative citoyenne. Cette situation de blocage et de manque d'initiative est reconnue par les acteurs rencontrés :

« Nous connaissons tous peu d'initiatives dans la société. Souvent, c'est des jeunes et des intellectuels des grandes villes. Avant, c'était risqué d'avoir une initiative, de proposer... Qui étais-tu ? Que voulais-tu ? Il y a des générations entières éduquées dans cet esprit. Aujourd'hui c'est l'inverse ; c'est la dominance de l'intérêt personnel, du profit à tout prix. En conclusion, autant dans le communisme, qu'aujourd'hui, avoir une initiative, c'est héroïque ».

(Élu de Jimbolia)

Le blocage d'initiative cité par certains acteurs se comprend si l'on recoupe le taux de bénévolat et les valeurs individuelles de la population. En suivant la théorie du post-matérialisme, selon laquelle les valeurs individuelles passent d'une dimension physique, matérielle et économique à une dimension post-matérielle, centrée sur l'expression et sur l'autonomie individuelle³⁴⁶, Voicu (2009) a montré qu'il existe une forte corrélation entre le taux de bénévolat et le post-matérialisme (fig. 49). Replacée dans ce contexte, la Roumanie se situe au-dessous de la majorité des pays de l'Europe, y compris de ses voisins. Avec moins de 7% de bénévoles dans le secteur associatif, la Roumanie ne dépasse ainsi que la Russie, et se situe à un niveau équivalent à celui de l'Ukraine.

Fig. 49. Corrélation entre le taux de bénévolat et le taux de post-matérialisme, en 2000, en Europe



Source : Voicu, 2009 d'après les données d'European Social Value

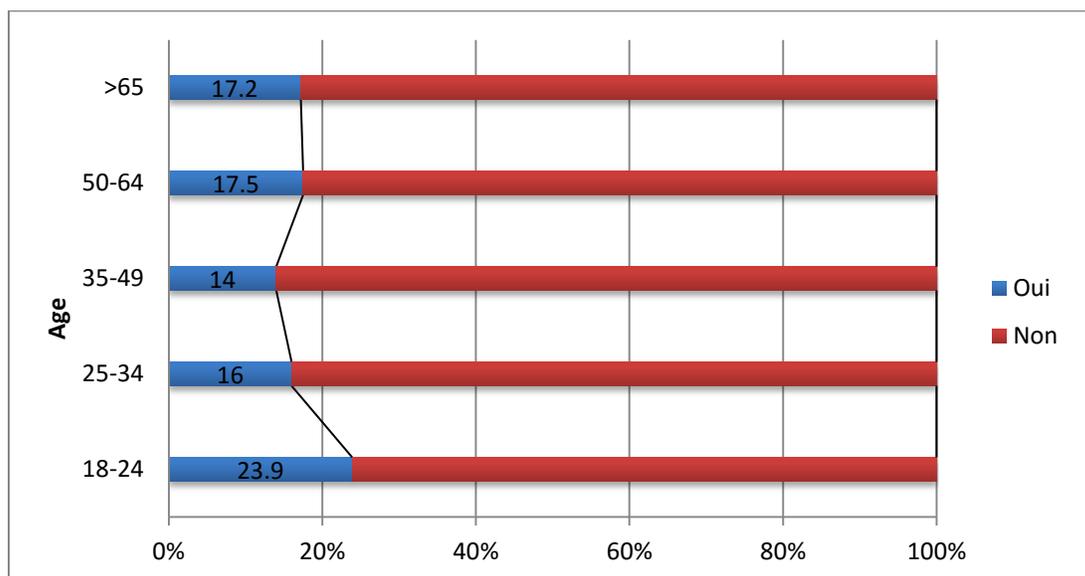
³⁴⁶ Inglehart, R., 2003, «Modernization and Volunteering », in Dekker, P., Halman, L., (ed.), *The Values of Volunteering. Cross-Cultural Perspective*, Kluwer Academic/Plenum Publishers, pp. 55-70.

2. Un bénévole jeune et diplômé d'université

Dans la construction du profil du bénévole, nous travaillerons maintenant en lien avec nos deux dernières hypothèses : « l'ESS se développe principalement dans les territoires à présence de groupes structurés » et « les personnes qui s'engagent dans l'ESS en Roumanie sont premièrement les jeunes ».

Alors que du point de vue du genre, nous n'avons pas constaté de dysmétries considérables (18% des femmes ont fait du bénévolat contre 16,4% des hommes), du point de vue de l'âge, la différence est plus évidente (fig. 50).

Fig. 50. Proportion des personnes ayant fait du bénévolat, en fonction de leur âge



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

La participation des jeunes est visible. Parmi les motivations de cette catégorie d'âge, citons notamment les projets étudiants ou la recherche de perspectives de carrière. D'ailleurs, dans le milieu universitaire/étudiant roumain, nous constatons une présence, dès les années '90, d'associations étudiantes et de recherche ou d'engagement civique. Cette catégorie de population est la première à s'engager dans des activités militantes ou contestataires, mais aussi de développement personnel :

« Nous, les jeunes, devons faire fructifier la liberté que la génération d'avant a acquise. Ce sont les jeunes qui ont émigré, ce sont les jeunes qui font des études à

Ch. VII. *Quel type d'engagement dans la région Ouest ?*

l'étranger. Alors nous sommes en première ligne d'observation des pratiques occidentales. C'est pour cela que vous voyez les jeunes dans les associations, les jeunes à protester : contre le régime politique, contre les gaz de schiste, sur Facebook... peu importe. Tous ne s'impliquent pas, c'est claire, mais au moins les jeunes éduqués, ils peuvent changer des choses.

(Représentant d'une association de jeunesse de Timișoara)

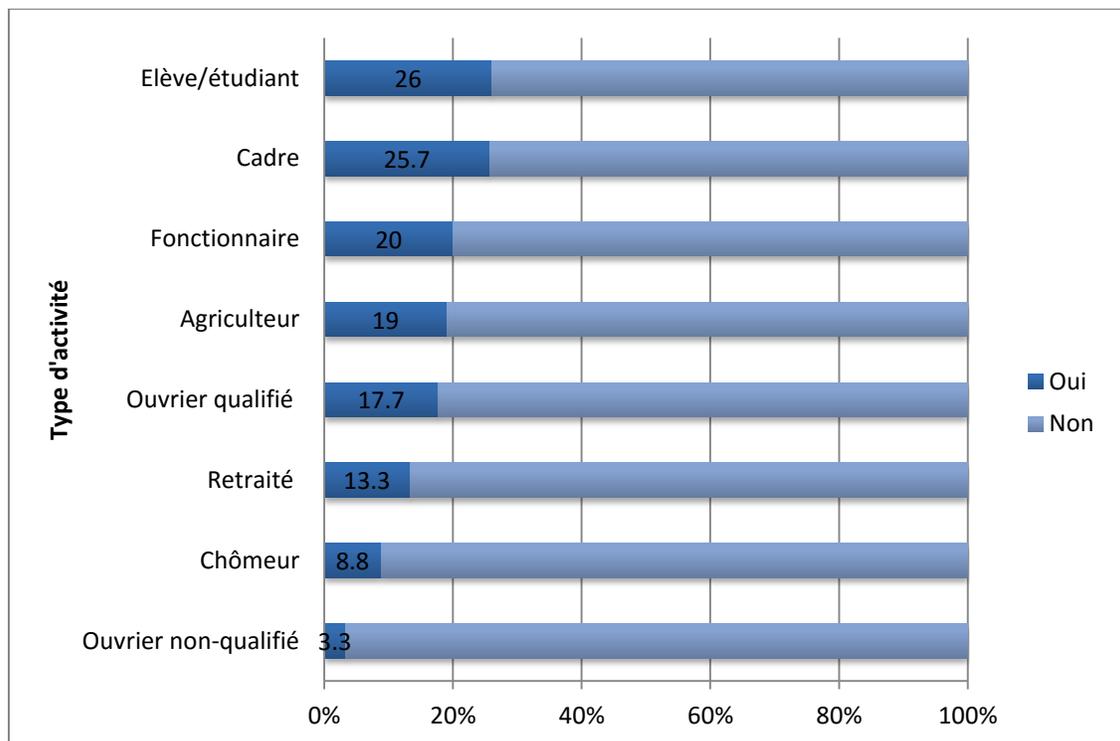
Il nous reste à donner une explication à la moindre participation de la tranche d'âge 35-49 ans. La première cause est le manque du temps (surtout à une période de la vie qui coïncide avec la fondation d'une famille). De plus, cette catégorie n'est pas autant encouragée que les deux autres catégories plus jeunes « à utiliser » le bénévolat comme un outil de développement personnel ou d'avancement dans la carrière. Un troisièmement élément explicatif se trouve dans l'histoire, une partie de la population associant le bénévolat avec le « travail patriotique » de l'époque communiste :

« Du bénévolat, j'en ai fait assez avant '90 »

(Homme, 48 ans, Vallée du Jiu)

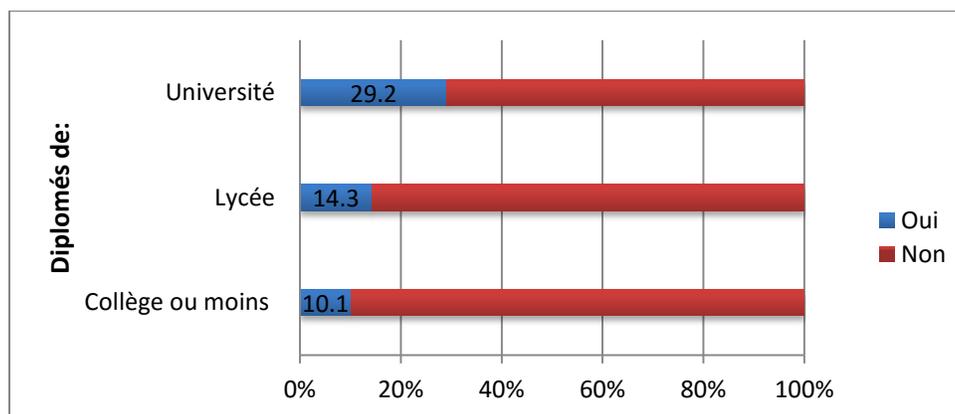
Une autre évidence est le croisement du bénévolat avec le niveau d'études et la profession. Généralement, plus ces derniers augmentent, plus il est probable que la catégorie de la population soit bénévole (voir fig. 51 et 52). Seulement 3,3% des ouvriers non-qualifiés ont fait du bénévolat. À ce niveau, les différences en fonction du milieu de résidence sont de nouveau visible : 19% des agriculteurs (pourtant, toujours une population majoritairement non-qualifiée) ont répondu positivement à la même question. Les réseaux ruraux de solidarité deviennent à nouveau visibles.

Fig. 51. Proportion des personnes ayant fait du bénévolat, en fonction de leur activité



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

Fig. 52. Proportion des personnes ayant fait du bénévolat, en fonction de leurs études



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

Nous faisons une dernière remarque démographique à partir de l'ethnie et de la religion. La majorité roumaine se situe au-dessous de la moyenne par rapport à la participation bénévole. L'ethnie hongroise, seule, dépasse 21,3% sur ce point. Il en va de même pour la religion catholique (voir fig. 53 et 54). Les membres des confessions (néo)protestantes dépassent, en pourcentage, la moyenne du niveau de bénévolat (22% face à 17,3%). Dans ce cas, il s'agit des

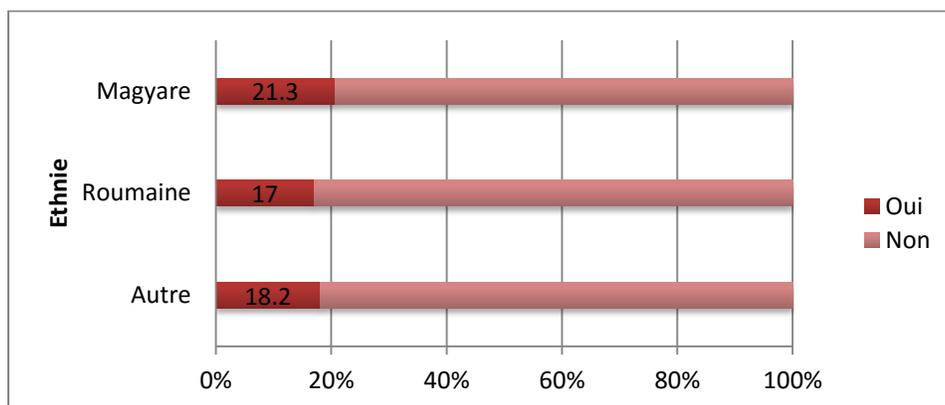
Ch. VII. Quel type d'engagement dans la région Ouest ?

associations et du bénévolat dans des associations à tendance sociale et charitable. Ces valeurs sont souvent superposées aux valeurs chrétiennes :

« Nous devons faire preuve de fraternité. Que le faible soit aidé pour voir la lumière. Dans notre association, par exemple, nous avons sauvé des dizaines de jeunes mères ».

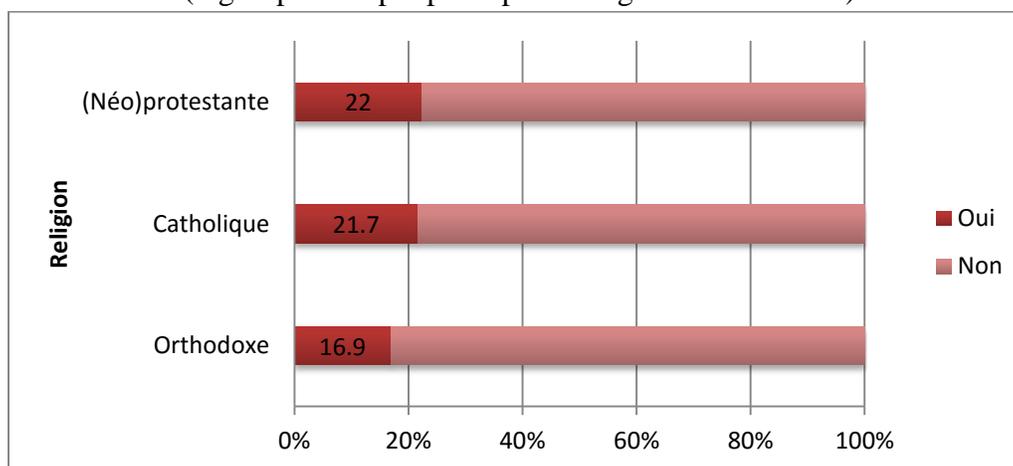
(Représentant d'une fondation de Timișoara)

Fig. 53. Proportion des personnes ayant fait du bénévolat, en fonction de leur ethnie



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

Fig. 54. Proportion des personnes ayant fait du bénévolat, en fonction de leur religion (regroupement par principales religions du territoire)



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

Malgré ces différences, nous ne sommes pas en mesure de poser comme conclusion le fait que la dimension ethnique et confessionnelle soit un déterminant de l'engagement bénévole.

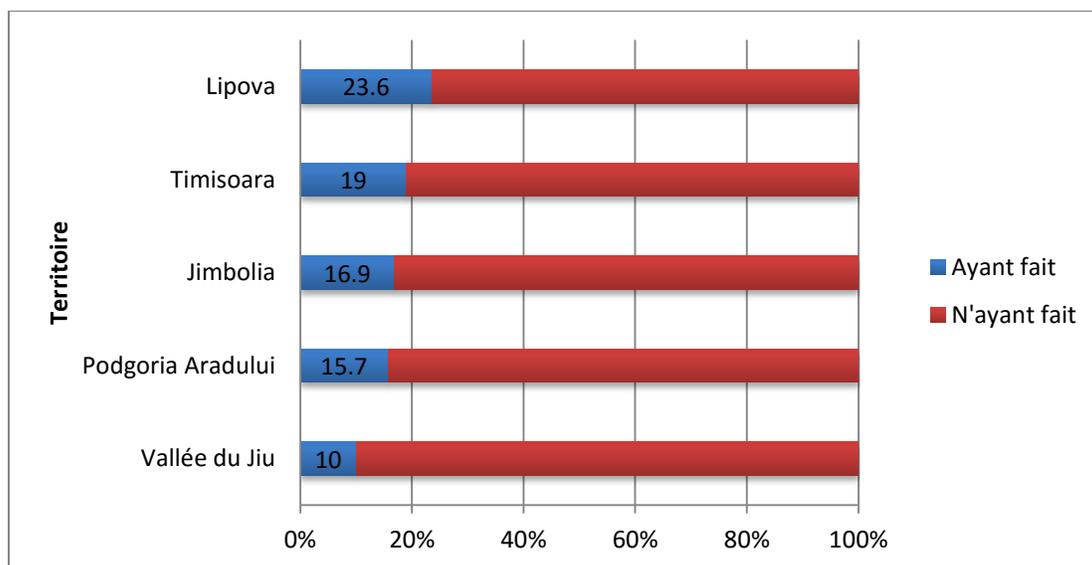
Notre marge d'erreur se situe à 3,3%. Les différences à ce niveau ne dépassent pas 5-6%. Elles s'expliquent non pas par un engagement plus marquant, mais par la situation de certaines minorités ethniques. Par exemple, à Ghioroc, commune de 3800 habitants de Podgoria Aradului à 15% de présence hongroise, il existe une seule association : « Pro-Ghioroc Ma-Gyorok », d'ethnie hongroise. Selon ses représentants, son existence repose sur la préservation de l'identité hongroise. Gérée par l'ancien maire adjoint de la commune et par l'institutrice magyare de la commune, l'association développe des activités culturelles (artistiques, folkloriques) et religieuses. Ces événements existent « depuis toujours », l'apparition de l'association dans les années 2000 n'étant qu'une officialisation qui facilite des coopérations avec des communes partenaires de la Hongrie.

3. Effet d'échelle, ou particularités locales dans le domaine du bénévolat ?

Nous allons croiser maintenant les résultats du questionnaire avec les terrains d'étude. La première constatation est que la forte présence (en pourcentage) des organisations de l'ESS sur un territoire encourage la participation bénévole. Lipova se situe en tête en termes de proportion de bénévoles (voir fig. 55). Dans cette ville, le contexte particulier d'une surreprésentation des fondations accueillant des enfants abandonnés (voir partie III) crée des résonances au niveau local. En effet, 35% des bénévoles de Lipova s'engagent principalement au niveau du social/caritatif (voir fig. 56), chiffre largement au-dessus de la moyenne régionale. Pourtant, les fondations de Lipova n'ont pas développé d'axes précis pour accueillir des bénévoles. En plus, le centre local de bénévolat, récemment ouvert dans un local refait à neuf, n'organise que des activités ponctuelles.

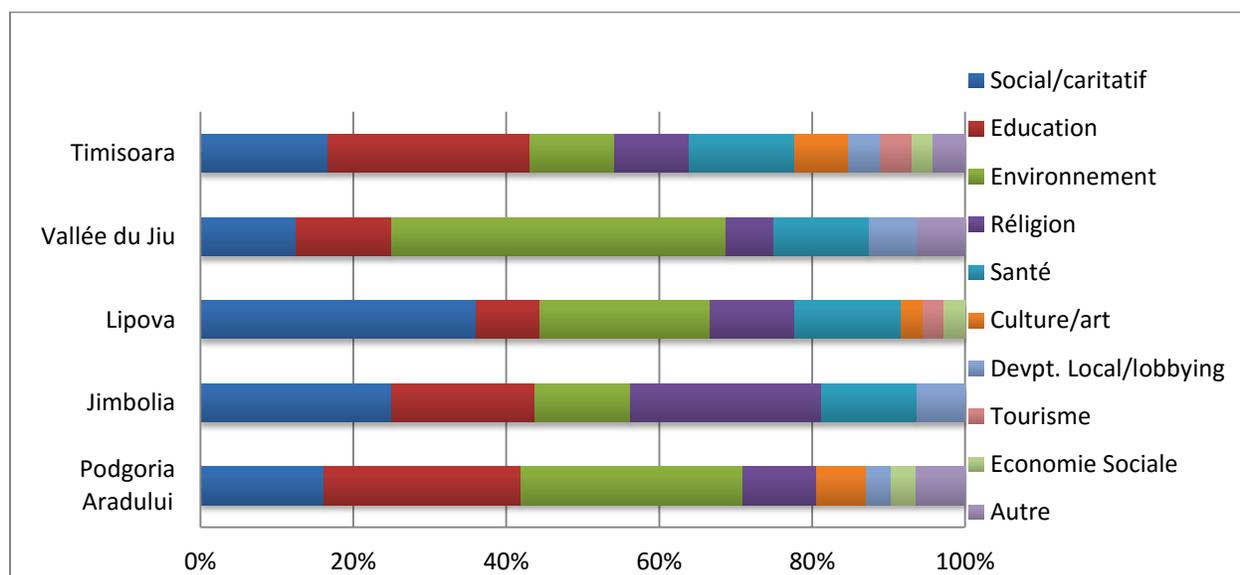
L'explication de ce chiffre élevé est donc plutôt à rechercher du côté de la compréhension du bénévolat comme une démarche interpersonnelle. La situation des enfants abandonnés et accueillis par des fondations est connue par une large majorité de la population. Pourtant, les fondations déclarent avoir très peu de bénévoles. Quant à la population, 35% déclarent avoir fait du bénévolat. Dans ce contexte, par bénévolat dans le social/caritatif à Lipova, la population entend principalement des dons aux enfants, et pas du bénévolat tel que nous le définissons.

Fig. 55. Proportion des personnes ayant fait du bénévolat, en fonction du territoire



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

Fig. 56. Dans quel domaine avez-vous fait du bénévolat? (territoires)



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

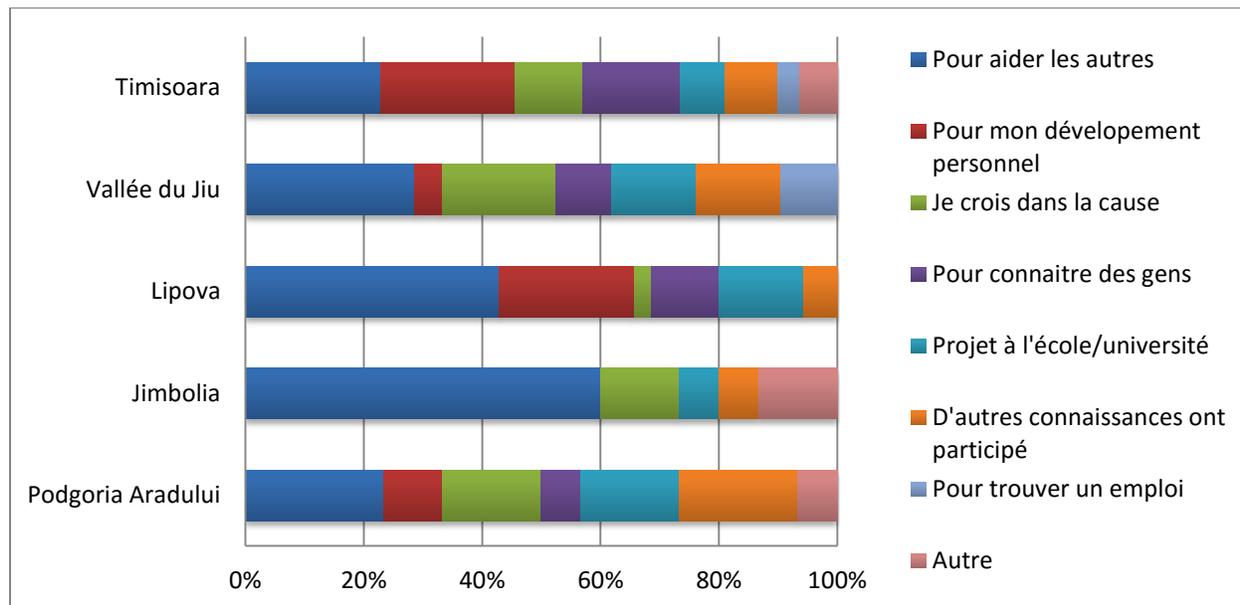
Note : l'ordre des réponses (gauche-droite) a été choisi d'une manière décroissante, par rapport à la moyenne régionale.

Le deuxième constat confirme la très faible présence de l'ESS dans la vallée du Jiu et dans la Podgoria Aradului. Uniquement 10% de la population de la vallée du Jiu déclarent avoir fait du bénévolat (3% dans des organisations de l'ESS). Un deuxième élément commun est que dans ces deux territoires, le principal domaine de bénévolat déclaré est celui de l'environnement.

Or, nous avons expliqué plus haut que le bénévolat dans l'environnement n'est pas directement lié à l'ESS, mais à des actions ponctuelles, développées au niveau national ou à l'occasion de la journée de l'environnement, organisée par les écoles ou par d'autres établissements publics ou privés.

Le troisième constat concerne le rapport entre l'échelle géographique et la dimension interpersonnelle du bénévolat. Plus on vient de grandes villes, plus on fait du bénévolat « pour aider les autres » (voir fig. 57). L'échelle rurale semble une exception au premier regard. Pourtant, la dimension interpersonnelle est encore forte dans ce milieu : « d'autres connaissances ont participé ».

Fig. 57. Pourquoi avez-vous fait du bénévolat ?



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

Note : l'ordre des réponses (gauche-droite) a été choisi d'une manière décroissante, par rapport à la moyenne régionale.

Nous concluons en soulignant le fait que l'échelle et les particularités locales sont indissociables quand il s'agit du bénévolat. La situation à caractère exceptionnel de la vallée du Jiu, par exemple, confirme qu'il ne peut pas exister une règle de proportionnalité entre l'échelle et l'effervescence du bénévolat. Dans ce cas, les particularités locales l'emportent.

4. Une exception urbaine : des projets solidaires portés par des associations à Timișoara

Restaurants solidaires, événements sportifs, festivals participatifs, ateliers de créations : voici quelques initiatives créées ces dix dernières années dans les grandes villes roumaines. A Timișoara, ces pratiques sont principalement initiées par des groupes restreints, jeunes, ayant suivi des études universitaires et suivant des exemples de pays occidentaux. Elles contribuent, par ailleurs, à l'émergence de l'économie solidaire en Roumanie.

4.1. Commerce équitable et insertion par l'activité économique

Prenons le cas du « Reciproc Café », unité ouverte par l'association Ecosens de Timișoara, en 2015. Cette dernière se donne pour objectif de « *promouvoir la consommation responsable et un style de vie sain, tout en valorisant la main d'œuvre locale et l'employabilité des personnes en situation précaire* »³⁴⁷. D'ailleurs, le nom choisi pour l'association n'est pas une coïncidence : il s'agit de donner un sens écologique à la société, tout en développant des activités économiques.

Pour la construction du projet « Reciproc Café », l'association Ecosens a bénéficié de l'aide financière du Fonds social européen et du soutien du NESsT Timișoara (voir partie III) et de la Fondation Civitas pour la société civile de Cluj-Napoca³⁴⁸. « Reciproc Café » est devenu un espace de consommation responsable et de sociabilité, dédiée à la famille entière. D'abord, tous les produits commercialisés sont soit issus du commerce équitable, soit produits par des petits agriculteurs locaux. Ensuite, l'organisation de l'espace intérieur (voir groupe photo 4, en haut) laisse la place pour le co-working, pour le déroulement d'événements dédiés à la consommation responsable et culturelle et pour l'accueil des familles avec des enfants (quatre animateurs s'occupent pendant les événements). De plus, dans le menu et à l'entrée du local (au centre de l'image), différents documents présentent aux clients la philosophie du projet et d'autres informations concernant le développement durable et l'économie solidaire.

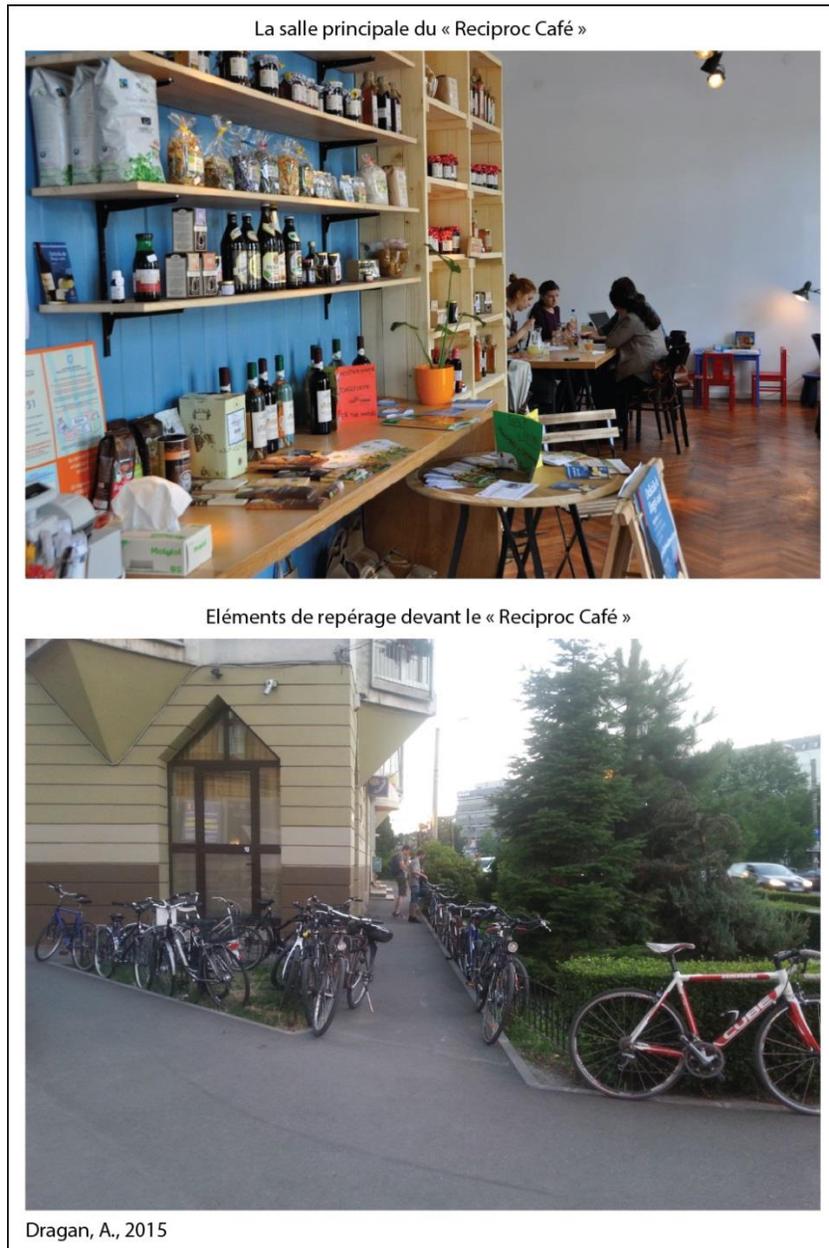
³⁴⁷ Entretien avec un représentant de l'association Ecosens de Timișoara, 17.06.2015.

³⁴⁸ La fondation Civitas, fondée en 1992 à Cluj-Napoca, est un acteur de référence dans le monde des ONG roumaines. Elle se donne comme mission le développement régional et rural à travers le soutien et la mobilisation de la société civile, des structures publiques et privées, tout en soutenant l'associativité dans les communautés.

Ch. VII. Quel type d'engagement dans la région Ouest ?

Géographiquement, la situation du « Reciproc Café » est parmi les plus valorisantes. Il est situé en centre-ville, au carrefour de trois espaces distincts : (1) la nouvelle rue piétonne Mărășești (voir partie III) où des activités artistiques et culturelles commencent à être organisées, (2) le Parc botanique de Timișoara – espace préféré des ONG pour le déroulement des activités en plein air et (3) le nouveau quartier d'affaires (« Piața 700 »), endroit fréquenté quotidiennement par une population jeune et éduquée.

Groupe photo 4. « Reciproc Café », bistrot solidaire à Timișoara



Ces trois espaces favorisent un flux de passage continu, ainsi qu'une présence d'un public plus susceptible de partager les valeurs affichées par le « Recipro Café ». Par exemple, en face de cette unité, de nombreux vélos sont repérables (voir groupe photo 4, en bas), détail qui a, là encore, un caractère exceptionnel. En effet, dans les villes roumaines, la circulation en vélo ne s'est développée que très récemment. Dans ce cas, le rôle des associations militantes est encore visible. Nous notons ici l'exemple de l'association « Verde pentru biciclete »³⁴⁹.

4.2. Militer pour un transport écologique

Projet démarré en 2008 par un homme d'affaires réputé de Timișoara, l'association « Verde pentru biciclete » se donne pour objectif de développer la circulation en vélo. Plusieurs événements ont été organisés. Le cœur de leur stratégie s'est porté sur la valorisation de l'espace public. En ce sens, de nombreuses marches ont été organisées sur les boulevards principaux et dans les places du centre-ville (voir photo 9). L'impact a été considérable : plus de 13 000 personnes ont officiellement enregistré leurs vélos dans un registre géré par l'association et donnant des plaques d'immatriculation à chaque propriétaire.

L'association « Verde pentru biciclete » gère également un atelier de réparation de vélos (à titre gratuit) et organise couramment des événements éducatifs concernant la sécurité routière. La part du lobbying n'est pas négligeable : l'ampleur du mouvement a rendu nécessaire et urgent la construction à Timișoara de nombreuses pistes cyclables. En 2015, il est possible de traverser en vélo presque entièrement la ville du nord au sud et de l'est à l'ouest. De plus, des pistes cyclables touristiques et de loisir ont été finalisées. Par exemple, la rivière du Bega (qui traverse la ville d'est en ouest) est bordée par des pistes cyclables. Elles continuent aujourd'hui sur la piste la plus longue de la Roumaine (37 km), qui fait la liaison entre Timișoara et la frontière serbe.

³⁴⁹ Traduction : « (Feu) vert pour les vélos ».

Photo 9. Evènement organisé par l'association « Verde pentru biciclete » dans la place centrale de Timișoara



Source : www.opiniatimisoarei.ro, consulté le 12.03.2014

4.3. Dynamiser le secteur culturel

Dans le domaine de la culture, l'initiative d'un groupe de bénévoles constitué dans une association a donné naissance, en 2006, au « plus grand festival de musique internationale d'Europe, organisé exclusivement par des bénévoles »³⁵⁰ : « Plai ». Le nom du festival affiche quelques valeurs : dans le contexte d'une société roumaine orientée de plus en plus vers des pratiques et importations linguistiques anglophones, le nom choisi n'est pas l'anglais « play », mais le roumain « plai », mot qui peut se traduire comme « un endroit naturel, rural, d'une beauté exceptionnelle ». D'ailleurs, l'événement se déroule au musée du village, situé dans une forêt au bord de Timișoara. En analysant le site de l'événement (photo 10), il est possible de noter le caractère ludique et amical du festival, ainsi qu'un mélange entre traditions et modernité.

³⁵⁰ Discours officiel des représentants du festival « Plai » : plus de 10 000 participants sur trois jours, à chaque édition. Par ailleurs, le festival a reçu en 2008 le prix Charlemagne pour la Roumanie, le prix de la Société civile roumaine (section Art et Culture) en 2009 et est arrivé dans la phase finale de « Best Small European Festival » en 2012 et 2014.

Photo 10. Page principale du site internet du festival « Plai » de Timișoara



Source : www.plai.ro, site officiel

L'organisation du festival « Plai » dans un cadre traditionnel et « naturel » favorise et encourage la participation du public à différentes activités organisées par de nombreuses associations impliquées dans le projet. Par exemple, dans les zones « Allée Culturelle » et « Chill », des organisations de Timișoara animent des activités culturelles (ateliers de la Fondation « Rubin » de Timișoara) et sociales (associations « Save the children », « Little People etc).

En ce qui concerne les partenaires, le festival « Plai » a mobilisé un réseau considérable au niveau local :

- les trois principaux financeurs sont la mairie de Timișoara, le conseil départemental et la Maison de la Culture de Timișoara ;

- quatre entreprises internationales, au titre de la responsabilité sociale corporatiste, sponsorisent l'événement : Raiffeisen Bank, Continental (l'entreprise la plus grande de la région Ouest, en termes de chiffre d'affaires), Accenture (entreprise irlandaise de consultance technologique implantée à Timișoara) et Grolsch (producteur de boissons alcoolisées) ;

- sept entreprises soutenant l'événement sur le plan logistique : décoration, sécurité, infrastructure, accès internet, etc.

Ch. VII. Quel type d'engagement dans la région Ouest ?

- d'autres établissements publics : les trois théâtres de la ville (roumain, allemand et hongrois), des centres culturels, le pénitencier, etc.
- plus de 40 associations et fondations de Timișoara, actives dans presque tous les domaines d'activité.

Ce dernier aspect est d'une grande importance, car ce projet est parmi le premier à regrouper une somme si importante d'acteurs associatifs locaux. Nous rappelons que nous sommes dans le contexte d'une ville qui candidate pour le titre de la Capitale européenne de la Culture en 2021, contre plusieurs villes roumaines : Cluj-Napoca, Iași, Craiova, Arad, Alba Iulia, etc. À ce sujet, la mairie de Timișoara a doublé le budget de la culture, en consacrant 2 millions d'euros en 2015 au financement partiel ou total de 20 festivals et 100 autres événements culturels³⁵¹. De plus, la mairie a créé l'association « Timișoara – capitală culturală europeană³⁵² », organisation bénéficiant d'un budget de 100 000 euros par an. L'objectif principal de cette structure est de gérer la candidature, de populariser l'action et de regrouper un vaste nombre d'acteurs locaux. Plusieurs campagnes ont été menées dans les espaces publics de la ville et de nombreuses entreprises, associations et personnalités locales se trouvent sur la liste de soutien. Néanmoins, une analyse pertinente de cette construction ne nous a pas été possible, les représentants de l'association ne souhaitant pas s'exprimer en raison de « choix stratégiques dans un contexte concurrentiel ».

4.4. Des ONG dépassant le volet social-caritatif

Dans la région Ouest, presque une ONG sur trois est localisée à Timișoara. Si, de manière générale, les ONG roumaines développent une forte tendance sociale-caritative, les grandes villes seulement réussissent à diversifier les activités. Dans le cas de Timișoara, nous avons pu observer quelques exemples d'organisations proches des valeurs et pratiques de l'économie solidaire, qui encouragent le partenariat interinstitutionnel, le lobbying ou l'initiative citoyenne. Des restaurants solidaires, des *street delivery*, des festivals organisés exclusivement par des bénévoles ou des compétitions sportives à vocation écologique apparaissent ces dernières années.

Prenons le cas de la Fondation culturelle Rubin de Timișoara. Sa mission est de « promouvoir l'art contemporain et de remettre l'artiste dans la posture d'épicentre de la

³⁵¹ primariatm.ro, site officiel, consulté le 12.03.2015.

³⁵² Timișoara – capitale culturelle européenne.

Ch. VII. Quel type d'engagement dans la région Ouest ?

sensibilité de la communauté »³⁵³. Son action repose sur trois axes : la promotion de l'art contemporain, la formation professionnelle des artistes et l'art dans la rue. Ce dernier aspect nous intéresse particulièrement. Il suppose une ouverture vers le grand public, par une stimulation et une interpellation de la créativité collective, au service de l'espace public. Un exemple d'événement dans cet esprit est l'AccesArt (voir groupe photo 5). Il est organisé annuellement dans le Parc botanique de Timișoara, situé au carrefour de trois éléments : le centre-ville, le principal centre commercial et le quartier le plus peuplé. Outre les expositions et les concerts, les ateliers de tout domaine artistique ont une vocation créative (voir photo en haut) et participative. Un exemple est la cartographie participative (à l'appui des personnes souhaitant remplir la carte selon leurs opinions) des ressources de la stimulation et de la créativité des quartiers de Timișoara (voir groupe photo 5, en bas). Une première analyse de ces cartes révèle une concentration des services et des activités créatives dans la zone universitaire et dans le centre-ville. Plus les quartiers sont éloignés et denses, plus les manques sont visibles. Une autre constatation est qu'en dehors des espaces culturels dits conventionnels (comme les bibliothèques, les écoles), les participants ont marqué sur la carte des églises (« on chante joliment »), des bars récemment ouverts (« le théâtre de garage ») ou des écoles maternelles privées. Assez récemment apparues en Roumanie, ces dernières offrent une autre forme d'éducation, en travaillant avec des animateurs, avec des enseignants de langues étrangères et en faisant du sport.

Plus largement, la fondation a développé des partenariats avec des acteurs de référence au niveau local : elle reçoit un financement de la mairie de Timișoara et du Conseil départemental, elle est sponsorisée par Continental, l'entreprise la plus grande de l'Ouest Roumain, elle a des partenaires étrangers (à Kikinda, en Serbie) ainsi que d'autres associations culturelles locales.

³⁵³ Selon un représentant de la Fondation.

Groupe photo 5. L'AccesArt de Timișoara, festival culturel participatif

Ateliers d'AccesArt, festival artistique à Timișoara



La cartographie collective des ressources créatives à Timișoara



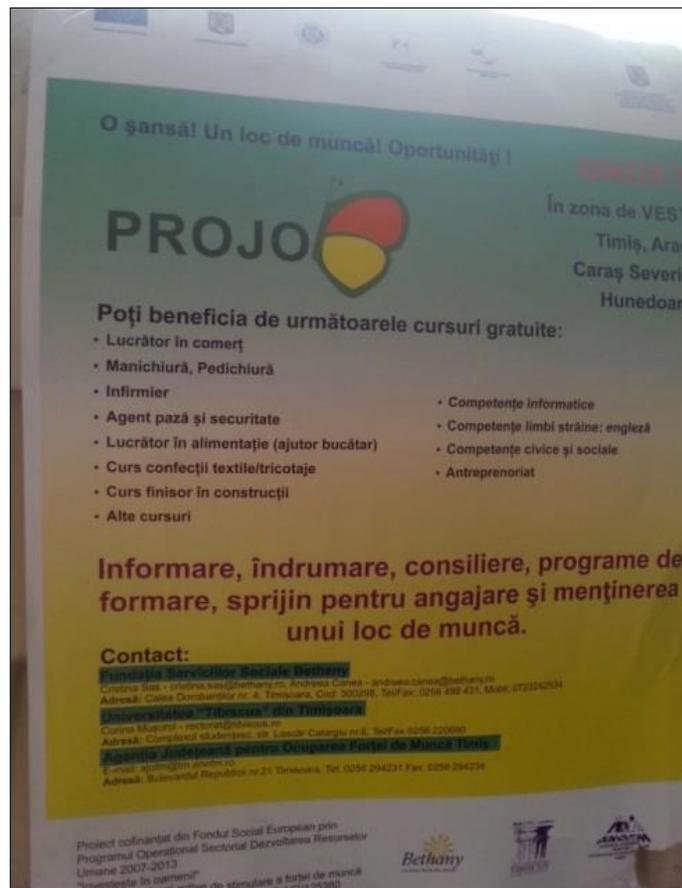
Dragan, A., 2015

À propos des partenariats, ajoutons encore une remarque concernant la nécessité, pour l'ESS, de développer ces types de relations afin d'accomplir ses objectifs. Un exemple est la

Ch. VII. *Quel type d'engagement dans la région Ouest ?*

Fondation des services sociaux « Bethany » de Timișoara. Sur le chemin de la réussite entrepreneuriale, la structure a développé des partenariats avec un très large nombre d'acteurs locaux et nationaux. Elle mobilise plus de 300 bénévoles et est sponsorisée par de grandes entreprises nationales et multinationales. Dans la construction d'un projet visant la qualification et l'insertion professionnelle des chômeurs, la stratégie de la fondation a suivi quatre éléments : (1) des partenariats avec une université et l'Agence départementale pour l'Emploi, (2) une diffusion large, par la manière de s'adresser à un public des quatre départements de la région Ouest et par une publicité dans des endroits très fréquentés ; (3) une large gamme de domaines de qualification et (4) un financement européen. Tous ces éléments constituent, selon la fondation, des atouts dans l'attraction des bénéficiaires. Ils sont présents sur les affiches de promotion (photo 11).

Photo 11. Affiche de la Fondation Bethany dans le trolleybus de Timișoara, visant la promotion des cours



Dragan, A., 2015

Nous pouvons conclure en affirmant que la dynamique associative et mutualiste de Timișoara (et des grandes villes, généralement) a un caractère exceptionnel. Les initiatives et les activités qui s'y trouvent ne sont pas, pour l'heure, transposables dans le reste du territoire. Malgré quelques exemples de structures qui développent des actions sociales ou caritatives dans des territoires plus démunis, ce fait reste un élément exogène et passager. Ils ne réussissent pas à induire une incitation et une structuration des sociétés locales autour de projets d'intérêt commun.

4.5. Des pratiques informelles, des valeurs solidaires

D'autres pratiques, largement informelles, révèlent de fortes valeurs solidaires. Par exemple, dans le Parc botanique de Timișoara, situé en centre-ville, l'association « Dincolo de bani »³⁵⁴ a initié le « Marché libre », organisé comme une « zone autonome instituant l'économie du cadeau comme alternative au modèle de distribution basé sur l'argent et sur l'échange »³⁵⁵. A l'entrée du parc, les règles affichées sont éloquentes : (1) « tout est gratuit et pas commercial », (2) « celui qui a, offre », (3) « celui qui reçoit, remercie », (4) « celui qui a des idées, organise ». Au-delà du caractère informel, cette activité encourage l'initiative individuelle dans la construction globale d'un esprit solidaire.

Dans la pratique, des échanges de produits variés ont été organisés (photo 12), ainsi que des cours de musique, de danse, de sport. L'importance en soi de tels événements est le fait qu'ils rassemblent des personnes aux valeurs communes et transmettent des valeurs. Parmi les participants se trouvent souvent d'autres initiateurs souhaitant populariser et tester leurs idées. Par exemple, notons la présence constante de l'action « Bocal à l'huile » (vélo rose, en arrière-plan, au centre de la photo 12), initiée par une actrice de Timișoara et développée en partenariat avec une association écologique. Dans la pratique, tout citoyen est invité à remplir un bocal (donné gratuitement par l'association), avec de l'huile usée et de le retourner à l'association. Cette dernière la valorise ensuite, dans l'objectif de construire une école maternelle à Timișoara. Le réseau de partenaires de cette initiative n'est pas imposant, « mais suffisant pour atteindre l'objectif »³⁵⁶ : l'usine Continental de Timișoara fournit des matériaux (vélo « cargo-bike »),

³⁵⁴ Traduction : au-delà de l'argent.

³⁵⁵ Extrait d'entretien avec un responsable de l'événement.

³⁵⁶ Entretien avec la coordinatrice de l'action « Bocal à l'huile ».

l'association « EcoClub » fournit des sacs écologiques, les établissements publics assurent le cadre légal et d'autres associations écologiques popularisent l'idée.

Photo 12. Cliché du « Marché libre », organisé dans le Parc botanique de Timișoara



Dragan, A., 2015

Les exemples que nous venons de citer renforcent et confirment un des objectifs de cette thèse, notamment la possibilité d'ajouter, en Roumanie, le label/la dimension « solidaire » à l'économie sociale, tel qu'elle est couramment utilisée dans ce pays.

D'abord, ces exemples montrent l'existence des initiatives et des structures dépassant le volet « social » et le souci de groupes vulnérables. Elles visent un changement sociétal, monté au niveau de paradigme et transposés dans des actions concrètes.

Deuxièmement, il s'agit des activités en cohérence avec les définitions de l'économie solidaire³⁵⁷ (voir partie I), caractérisée par la volonté d'agir démocratiquement dans un cadre où les rapports sociaux de solidarité priment sur le profit matériel ou l'intérêt individuel. Ces types

³⁵⁷ Laville, J.-L., Cattani, A. D., 2006, *Dictionnaire de l'autre économie*, Gallimard, 720 p.

d'initiatives contribuent à la démocratisation de l'économie à travers l'engagement citoyen. Or, c'est ce dernier que la société roumaine doit apprendre à exercer.

Enfin, le fait que ces pratiques émergent premièrement dans les grandes villes n'est pas un étonnement ; elles sont portées d'abord par une population jeune, dynamique et qualifiée. Néanmoins, nous avons testé la possibilité de trouver des pratiques (sociales et) solidaires dans le milieu rural, que nous allons décrire dans le sous-chapitre suivant.

5. Dans le milieu rural, quelques pratiques informelles au bénéfice de la communauté

Dans le milieu rural, les organisations de l'ESS sont très peu nombreuses, voire inexistantes. Néanmoins, nous avons évalué la manière dont la communauté locale s'organise afin de répondre aux besoins.

5.1. Des initiatives de haut en bas au niveau de la culture

Les événements les plus répandus dans le milieu rural concernent les activités culturelles. Presque chaque commune de la Podgoria Aradului (et d'ailleurs) organise plusieurs événements culturels durant l'année : la « Fête du village », « les Fils du village », « le Festival de la récolte », etc. Certains, les plus proches de valeurs religieuses, sont des événements qui existent depuis longtemps.

Néanmoins, à partir des années 2000, nous avons constaté une diversification concernant les thématiques et une orientation vers le profil et la « marque » des villages de la région Ouest. Par exemple, la commune de Gottlob, près de Jimbolia organise annuellement le « Festival de la pastèque » (la principale culture agricole de la commune). Cela aide les producteurs à vendre leurs produits mais aussi à « placer sur la carte » la commune comme référence dans la production de ce fruit. Dumbrăvița, commune voisinant Timișoara au nord, organise la « Fête internationale du goulasch ». Ce repas traditionnel hongrois a été choisi principalement en lien avec la minorité hongroise présente dans ce village³⁵⁸ et attire des visiteurs de l'Ouest roumain et de la Hongrie et la Serbie. Dans la Podgoria Aradului, les événements les plus importants sont

³⁵⁸ D'ailleurs, la commune de Dumbrăvița a été fondée par des colons hongrois en 1891.

les « Festivals du Vin ». Organisés pendant cinq fins de semaine en septembre (une semaine dédiée à chaque commune de la Podgoria Aradului), ces activités concentrent des dégustations de vin, des échanges entre les producteurs ainsi que des spectacles culturels et sportifs.

L'élément commun à ces trois derniers exemples est une initiative de haut en bas. A Gottlob et à Dumbrăvița, l'origine de l'idée et sa concrétisation est venue de la mairie. Dans la Podgoria Aradului, les « Festivals du Vin » constituent un projet démarré en 2006 par le département culturel du conseil départemental. Les mairies ont le statut de partenaires alors que le milieu associatif local est inexistant. Néanmoins, il existe une forme d'organisation culturelle, la constitution de groupes de danse traditionnelle, soutenue par trois piliers d'initiateurs et de porteurs : un enseignant, un prêtre et le maire. Le rôle de chacun est attribué en fonction de la spécificité de chaque commune. Par exemple, à Covăsânț (Podgoria Aradului), le prêtre orthodoxe porte la quasi-totalité des projets culturels (voir chapitre V), alors qu'à Păuliș, commune voisine, le groupe de danse et l'équipe de football sont coordonnés par le maire. Dans la création des événements, la population est généralement appelée à cotiser librement afin de couvrir les frais (paiement des artistes invités, etc.).

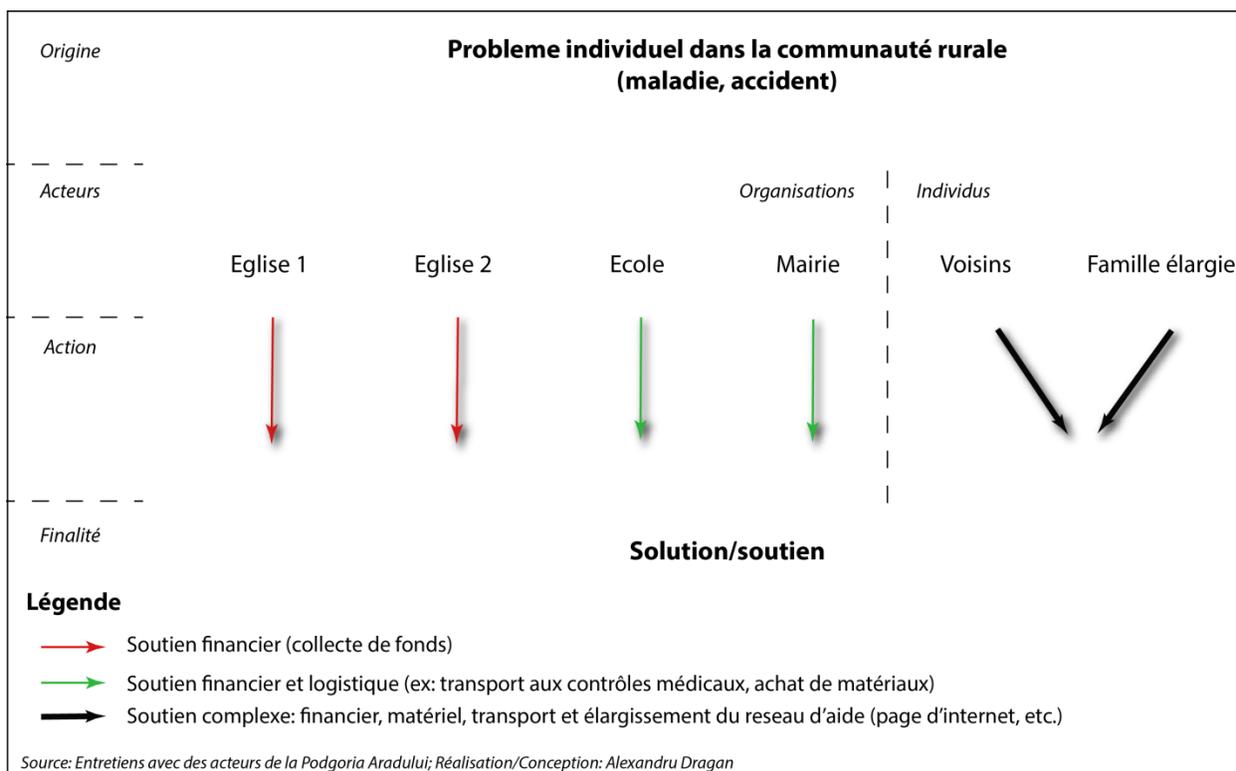
5.2. Une mobilisation de la population face aux urgences

Le triangle maire-prêtre-enseignant est plus visible dans la mobilisation de la population face aux urgences. Dans la Podgoria Aradului, nous avons étudié les cas des membres de la communauté en situation de maladie grave ou d'accident (voir fig. 58)³⁵⁹. Lorsque le besoin se complexifie, le soutien financier collecté par l'Église est étendu à un soutien plus large offert par l'école et par la mairie. Ces institutions mettent à la disposition de la personne en difficulté d'autres moyens que ceux permis par la collecte pécuniaire. Par exemple, la mairie d'une commune a mis à la disposition d'une personne malade une voiture pour son déplacement hebdomadaire à l'hôpital de Szeged (en Hongrie), le seul situé à proximité de la région Ouest et disposant de la technologie nécessaire pour une opération sensible. Néanmoins, nous devons rester prudents face à ces exemples affichés par les acteurs. En effet, elles ont souvent des cas exceptionnels, n'ayant pas une régularité de point de vue temporel, étant marquées souvent par la « spontanéité ».

³⁵⁹ À ce sujet, nous rappelons que nous sommes dans le contexte du milieu rural roumain, où plus de 40% de la population est active dans le travail informelle (INS, 2014), ce qui ne permet pas d'avoir une assurance maladie.

Quant à l'aide aux relations interpersonnelles de la personne en difficulté (famille élargie, voisins), le soutien prend une forme plus personnelle : garde d'enfants de la personne en difficulté, popularisation du cas, etc. La conclusion à tirer de cette situation est qu'il y a un manque de coordination des acteurs face à un problème commun. Face à une difficulté au sein de la communauté, les pratiques informelles seules s'activent, faute de réseau formel.

Fig. 58. Actions et acteurs mobilisés dans la communauté rurale de Podgoria Aradului afin de résoudre un problème individuelle



5.3. Un manque d'initiatives à caractère économique

L'activité économique qui rassemble des hommes dans milieu rural se développe principalement autour de propriétaires de forêt, sous la forme d'associations nommées « composesorate » (voir partie I, 2.2). L'activité des « composesorate » a été redémarrée après la chute du communisme, quand les habitants ont regagné le titre de propriétaires de surfaces forestières. Le statut de « composesorat » permet de vendre légalement du bois et de recevoir, chaque année, un quota de bois proportionnel à la surface de forêt détenue par chaque propriétaire. L'organisation des « composesorate » reste souvent informelle, comme le montre la

photo 13, prise dans une commune à proximité de Lipova. Composée majoritairement de personnes de deuxième et troisième âges, cette réunion informelle se déroule sur la « place centrale » du village, bordée par la salle des fêtes (à gauche, dans la photo), la caserne des pompiers (à droite), l'école (à droite, en arrière-plan) et le magasin (à gauche, en arrière-plan).

Photo 13. Réunion des propriétaires de forêt près de Lipova, dans le département d'Arad



Dragan, A., 2014

Les choix faits par les membres concernant la gestion des ressources de ce « compositesor » (notons que les revenus ont dépassé 10 000 euros en 2014) prouvent un manque d'initiative et de réflexe entrepreneurial. Malgré la possibilité de créer une petite entreprise d'exploitation et de traitement du bois, la décision prise à orienter un tiers du budget vers les membres et un autre tiers vers l'église du village, pour des travaux de réparations.

Dans ce chapitre nous avons travaillé sur les modalités de s'engager. Dans un premier temps, un focus sur le bénévolat a été fait, dans l'objectif de dresser le profil du bénévole de la région Ouest. Ce dernier est avant tout jeune, a fait des études universitaires et vit dans le milieu urbain. Néanmoins, nous restons prudents par rapport à cette problématique, car uniquement

Ch. VII. Quel type d'engagement dans la région Ouest ?

17% des personnes interrogées déclarent avoir déjà fait du bénévolat et ce incluant des activités non-formelles également. Bien que 17% de la population déclarent avoir fait du bénévolat, la représentation générale de ce dernier le définit comme informel, voué à la charité ou l'assistance. Ces constants prolongent l'interrogation concernant l'absence d'un esprit communautaire en Roumanie. À ce sujet, des sociologues³⁶⁰ parlent d'une inertie sociale dans l'espace Roumain, en évoquant des conséquences concrètes du manque de l'esprit communautaire (la corruption et des carences du système éducatif et politique entre autres). Ainsi, une socialisation renforcée en Roumanie limiterait les tendances de la promotion des intérêts individuels en faveur de l'intérêt collectif.

De même que tout ce qui est nouveau dans la société concerne plutôt des personnes qualifiées, nous parlons d'une ESS des personnes qualifiées. Schématiquement, le bénévole est une personne jeune, suivant ou ayant suivi des études universitaires. Inversement, des catégories plus défavorisées (chômeurs, ouvriers non-qualifiés) sont moins présentes dans ces activités. Cette situation ne coïncide pas parfaitement avec le profil général d'un bénévole ailleurs sur le continent : le taux de participation maximum se situe à 45 ans dans l'Union européenne³⁶¹ et à 49 ans en France³⁶².

Les principaux domaines d'engagement font référence aux besoins dans les domaines du social/caritatif et de l'éducation, mais aussi de l'environnement (ce dernier grâce à des campagnes nationales massives). La référence aux besoins n'est pas aléatoire. En France, par exemple, le secteur d'activité préféré des bénévoles est toujours le social/caritatif, mais celui-ci est suivi par le loisir, le sport et la culture³⁶³, ce qui reflète un bénévolat plus « équilibré » par rapport à la situation roumaine.

Deuxièmement, nous avons évoqué quelques exemples faisant apparaître un volet solidaire de l'ESS, repérable principalement dans les grandes villes. Ici, des personnes provenant du milieu universitaire ou d'affaires ont agi comme des agents du changement au niveau des pratiques fondées sur des valeurs et des aspirations sociales. Dans les faits, ces pratiques

³⁶⁰ Citons ici Pitulac, T., 2014, *Inerție socială în spațiul românesc. Deschideri pentru o analiză funcțională a comunităților*, Institutul European, Iași, 423 p.

³⁶¹ Plagnol, *et al.*, 2010, données d'European Values Studies.

³⁶² Prouteau, L., 2010, *Bénévolat. Enquête sur la vie associative en France en 2010 : résultats préliminaires*, Enquête BVA - DRESS (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), 4 p.

³⁶³ France Bénévolat, 2013, La situation du bénévolat en France, 18 p.

Ch. VII. Quel type d'engagement dans la région Ouest ?

solidaires sont visibles dans plusieurs domaines : écologique, culturel, d'insertion par l'activité économique, etc. Leur caractéristique commune est la valorisation de l'espace public, au sens où elles investissent des lieux publics pour organiser des actions pour la population et avec la population : boulevards, parcs, places centrales, tels sont les espaces les plus mis en valeur par les projets de l'ESS.

Si dans les grandes villes l'économie solidaire commence se développer, ce fait est plus rare à d'autres échelles. Par exemple, dans la vallée du Jiu ou dans les petites villes de Jimbolia et de Lipova, la typologie des actions menées par les organisations de l'ESS est moins centrée sur la logique solidaire. Des projets initiés ou soutenus par des agents extérieurs à la communauté, une participation de la population à des actions de bénévolat à l'occasion des événements nationaux... : ainsi voyons-nous se construire une typologie qui montre le manque d'initiative à ces échelles.

Dans le milieu rural, les projets solidaires portés par des organisations formelles sont presque inexistantes. Néanmoins, le déploiement d'actions communes pour répondre aux besoins de la communauté révèle l'existence de réelles pratiques solidaires (et traditionnelles), mais informelles.

PARTIE III

REPLACER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ROUMAINE DANS UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE

Chapitre VIII. Situer l'ESS roumaine dans le contexte international

Dans les deux précédentes parties nous avons traité les différentes écoles de pensée concernant l'économie sociale et solidaire, pour présenter ensuite les résultats issus de nos enquêtes de terrain en Roumanie et dans la région Ouest. L'enjeu est maintenant de déterminer de quelle manière peut-on parler de l'ESS roumaine dans le contexte international. Comment situer la Roumanie du point de vue de la société civile et de ses organisations de l'économie sociale et solidaire ? L'émergence et la structuration d'un tel secteur s'inscrit-elle dans un modèle spécifique européen ?

Nous allons d'abord situer la Roumanie dans la dimension internationale du bénévolat et d'ONG, dans les années de la transition post-communiste. Ces éléments nous permettront ensuite de discuter l'endroit où l'on peut placer ce phénomène dans les écoles internationales de pensée, c'est-à-dire dans le courant de l'économie sociale et solidaire.

1. Situer la Roumanie dans la dimension internationale du bénévolat, ces 25 dernières années

À l'heure actuelle, il existe très peu de pays (ex : le Canada) incluant le bénévolat dans les statistiques officielles. Ce fait constitue une première barrière dans la constitution d'une étude comparative à ce sujet, à l'échelle internationale. Quelques études « satellites » ont été mises en places par des chercheurs, afin d'éclaircir cet aspect. Nous en citerons deux, qui serviront de base principale pour cette sous-partie : le programme Johns Hopkins de comparaison internationale du secteur sans but lucratif et l'European Values Survey.

Dans les années '90, l'Université John Hopkins de Baltimore a lancé une première comparaison du secteur sans but lucratif, visant 13, puis 24 pays, y compris la Roumanie. Un premier constat est le fait que le bénévolat est plus développé dans les pays scandinaves, aux

Pays-Bas et dans les pays anglo-saxons, comme les États-Unis et le Royaume-Uni et moins développé dans les pays d'Europe centrale et orientale (fig. 59).

Fig. 59. Rapport bénévoles/salariés et taux de bénévolat, par pays, en 1995³⁶⁴

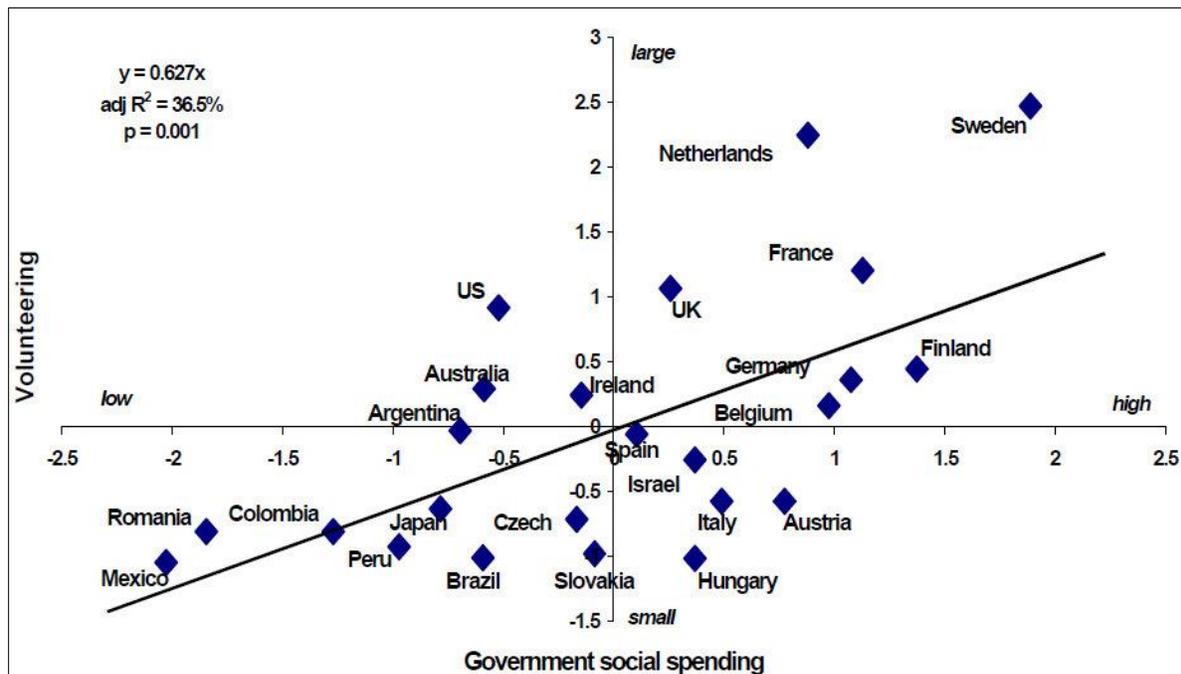
Pays	Bénévoles ETP (en milliers)	Bénévole ETP pour 1000 hab	Salariés ETP (en milliers)	Bénévole ETP
				Salariés ETP
Allemagne	978,1	12,0	1 440,9	0,62
Autriche	40,7	5,1	143,6	0,28
Belgique	99,1	9,8	357,8	0,28
Espagne	253,6	6,5	475,2	0,53
Finlande	74,8	14,7	62,8	1,19
France	1 021,6	17,6	959,8	1,06
Irlande	31,7	8,8	118,7	0,27
Italie (91)	272,9	4,8	418,1	0,65
Norvège	103,0	23,6	60,0	1,72
Pays-Bas	390,1	25,3	652,8	0,60
Royaume-Uni	1 120,3	19,6	1 415,7	0,79
Suède (92)	263,1	29,6	82,6	3,19
Europe de l'Ouest	4 648,9	14,4	6 188,1	0,83
PECO (4 pays)	104,1	3,1	172,7	0,60
Etats-Unis	4 994,1	19,1	8 554,9	0,58

Source : Salamon, Sokolowski, 2001, dans Archambault, 2005

Ensuite, il existe une différence concernant l'emploi : dans les pays scandinaves, le bénévolat l'emporte sur l'emploi, en Autriche et en Belgique le secteur associatif a un profil professionnalisé alors qu'en France et en Finlande le bénévolat représente des ressources humaines du même ordre que le salariat (Archambault, 2005). De plus, il est possible de décomposer le secteur associatif : un secteur professionnalisé, lié à l'État providence (le domaine de la santé, de l'éducation) et un autre reposant sur le bénévolat (l'environnement, la culture, les loisirs, etc.). De manière générale, Salamon et Sokolovski (2001) ont démontré que plus il y a de dépenses sociales publiques dans un État, plus le niveau du bénévolat est développé (fig. 60).

³⁶⁴ PECO (Pays de l'Europe centrale et orientale) : Roumanie, Hongrie, République tchèque, Slovaquie.

Fig. 60. Bénévolat et dépenses sociales publiques, en 1995³⁶⁵



Source : Salamon, Sokolowski, 2001

Sur cette échelle, la Roumanie se situe dans une position parmi les plus faibles, autant le volume des dépenses sociales que leur niveau étant au-dessous de la moyenne internationale. Nous pouvons ainsi parler d'une « unicité » de la Roumanie au niveau européen : son modèle est plus proche de pays de l'Amérique latine que des anciens pays communistes. Si le niveau du bénévolat reste faible en Hongrie, en Slovaquie et en République tchèque – fait « naturel » après la chute du communisme –, leurs dépenses sociales se situent dans la moyenne internationale. Cela témoigne encore de la situation de précarité de la Roumanie des années '90 : une société civile encore à constituer et peu d'investissements/soutiens étatiques dans ce sens.

Dans les années 2000, deux vagues d'études concernant les valeurs sociales des Européens (EVS) ³⁶⁶ ont été développées en 1999-2000 et en 2008. Les données issues de ces

³⁶⁵ Notons que les auteurs ont standardisé les deux variables afin de faciliter la présentation et d'observer les relations dans une forme graphique. Les valeurs, en %, ont été converties dans un score-z, qui positionne chaque pays par rapport à la moyenne des autres. Par exemple, un score-z -0.5 signifie que le pays est situé à 0.5 déviations standards au-dessous de la moyenne.

enquêtes montrent que les disparités territoriales concernant le travail bénévole en Europe sont toujours bien présentes. Par exemple, en 2000, 50% des Suédois déclarent avoir fait du bénévolat dans une association, qui ne soit pas religieuse, politique ou syndicale. Ce pourcentage baisse progressivement de l'Europe du Nord vers l'Europe de l'Ouest (30% en Belgique, 21% en France, 20% en Allemagne) puis vers l'Europe du Sud (14% en Espagne, 11% au Portugal) et atteint les limites les plus inférieures en Europe centrale et orientale (13% en Hongrie, 11% en Bulgarie, 10% en Pologne, 8% en Roumanie et 4% en Russie).

Les données EVS de 2008, ainsi que d'autres études issues de ces dernières³⁶⁷, nous ont permis de dresser le profil moyen du bénévole en Europe. Ce travail, présenté de manière très succincte, servira à mieux situer nos résultats de terrain par rapport à la moyenne européenne. Ainsi, en moyenne, le bénévole européen est un homme de plus de 45 ans, il a fait des études supérieures, il est marié et il est religieux. La population ayant des petits-enfants ou soignant des parents âgés est moins susceptible de travailler bénévolement. Plagnol *et al.* (2010) montrent que la plus forte corrélation repérable entre le travail bénévole et les caractéristiques sociodémographiques des Européens est le croisement bénévolat – niveau de satisfaction (« *well-being* » dans ce cas) de la population. Cette corrélation est valide pour le travail bénévole formel et informel.

2. Situer la Roumanie dans la dimension internationale des ONG, ces 25 dernières années

Le début des années 1990 coïncide, dans les pays ex-communistes, avec le recouvrement du droit d'association. En parlant de cette période, Pirotte (2008) note que la spécificité de la Roumanie par rapport à ses voisins est le manque de structuration et de renforcement d'un « réseau d'organisations contestataires, regroupées sous la bannière d'associations civiques, capables de défier l'État dans les failles d'un espace public cadenassé par l'appareil d'État ». En

³⁶⁶ European Values Studies est une étude internationale portée par l'Université de Tilburg et par le Leibniz Institute for the Social Sciences, employant des questionnaires concernant les valeurs humaines en Europe. Entre 1981 et 2008, plus de 70 000 personnes ont été interviewées.

³⁶⁷ Davidov, *et al.*, 2008, Plagnol, *et al.*, 2010.

effet, d'autres pays de l'Europe centrale et orientale, comme la Pologne, la Hongrie et la République Tchèque ont structuré un tissu associatif et syndical à partir des réseaux déjà organisés sous le communisme³⁶⁸. L'exemple le plus illustratif est le mouvement *Solidarnosc* de Pologne. À partir de 1980, cette fédération de syndicats a joué un rôle important dans l'opposition au régime politique du pays, à travers un mouvement social engageant plus d'un million de personnes et impliquant également l'Église Catholique³⁶⁹.

La faible mobilisation citoyenne en Roumanie³⁷⁰ ne veut pas dire qu'il n'existe pas (et qu'il n'existait pas pendant le communisme) de vie sociale non-étatique. Ce qui est plus douteux, c'est la présence d'une « sphère autonome de l'auto-organisation politique, syndicale, associative de la société »³⁷¹. Par exemple, les premières organisations civiques des années '90 n'ont regroupé qu'une minorité, formée d'élites (artistes, enseignants, étudiants, etc.). Cette minorité ne réussira pas à créer une émulation dans la société, afin de contester le « nouveau régime cryptocommuniste ». Le fait historique le plus marquant dans ce sens est l'occupation, en avril-juin 1990, de la Place de l'Université de Bucarest par des intellectuels. Ils seront violemment réprimés par des mineurs venus de la vallée du Jiu, à l'invitation de l'appareil d'État.

Au milieu des années '90, le militantisme politique et l'engagement civique ont connu un déclin important³⁷² dans les pays postcommunistes. « Forcés » auparavant de s'investir, les citoyens ont plutôt vu le nouveau contexte comme une « liberté nouvellement acquise, celle de ne pas participer »³⁷³. Ce déclin a généré en Roumanie la transformation des associations « citoyennes » en associations « chien de garde ». Dans le contexte d'une démocratie jeune, les militants ont compris qu'afin de développer « l'esprit citoyen », il faut d'abord assurer un climat de confiance et de justice.

³⁶⁸ Frolic, M., 1997, « State-Led Civil Society » in Brook, T.,(ed.), *Civil Society in China*, Routledge, New York, pp. 46-67.

³⁶⁹ Lasinska, K., 2013, « Exploring social capital in Poland », in Lasinska, K., (éd.), *Social Capital in Eastern Europe*, Springer, pp. 19-32.

³⁷⁰ Howard, M., 2003, *The Weakness of Civil Society in Post-Communist Europe*, Cambridge University Press, 222 p.

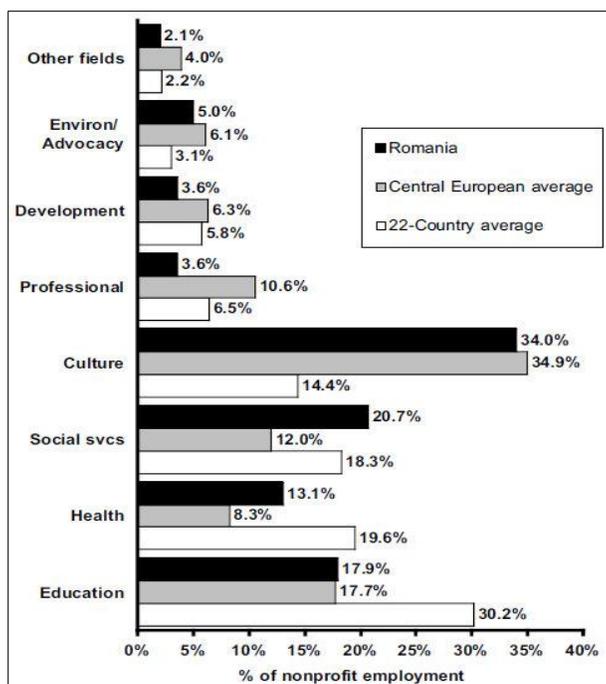
³⁷¹ Colas, D., 2002, « L'absence de société civile sous le communisme, sa faiblesse sous le postcommunisme », in Colas, D., (dir.), *L'Europe post-communiste*, Paris, PUF, pp. 29-55.

³⁷² Cisar, O., Vrablikova, K., 2009, « Les organisations de la société civile et l'engagement civique en République tchèque après 1989 », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 40, pp. 197-221.

³⁷³ Barnes, S., 2006, « The Changing Political Participation of Post-communist Citizens », *International Journal of Sociology*, vol. 36, no. 2, pp. 76-98.

Le projet d'étude comparative sur le secteur des organismes sans but lucratif de John Hopkins³⁷⁴ a montré que, en 1995, les organisations non-gouvernementales roumaines se sont développées principalement dans les domaines de la culture, des services sociaux et de l'éducation (fig. 61).

Fig. 61. La composition du secteur non-profit en Roumanie, en Europe Centrale et dans les 22 pays analysés par le Programme John Hopkins, en 1995, en fonction d'emploi



Source: Salamon, Anheier, *et al.*, 1999, p. 344

En 1995, plus de 34% des salariés des ONG de la Roumanie et de l'Europe centrale étaient actifs dans le domaine de la culture, face à seulement 14% dans la moyenne de 22 pays analysés dans l'étude. Cette situation relève de l'héritage du régime communiste, car ce secteur était parmi les seules activités sociales tolérées et même encouragées par l'État. Par exemple, le festival national « Cântarea României »³⁷⁵ rassemblait à cette époque des événements culturels et

³⁷⁴ Salamon, L., Anheier, H., *et al.*, 1999, *Global Civil Society. Dimensions of the Nonprofit Sector*, Center for Civil Society Studies Regina List, 534 p.

³⁷⁵ Chanter la Roumanie ou Chanson pour la Roumanie.

artistiques dans chaque ville et village du pays³⁷⁶. Une telle manifestation, de masse, a contribué à la découverte des talents, mais a « dilué » également la qualité artistique. Ses réminiscences sont encore présentes dans le discours des acteurs rencontrés sur le terrain, dans la région Ouest :

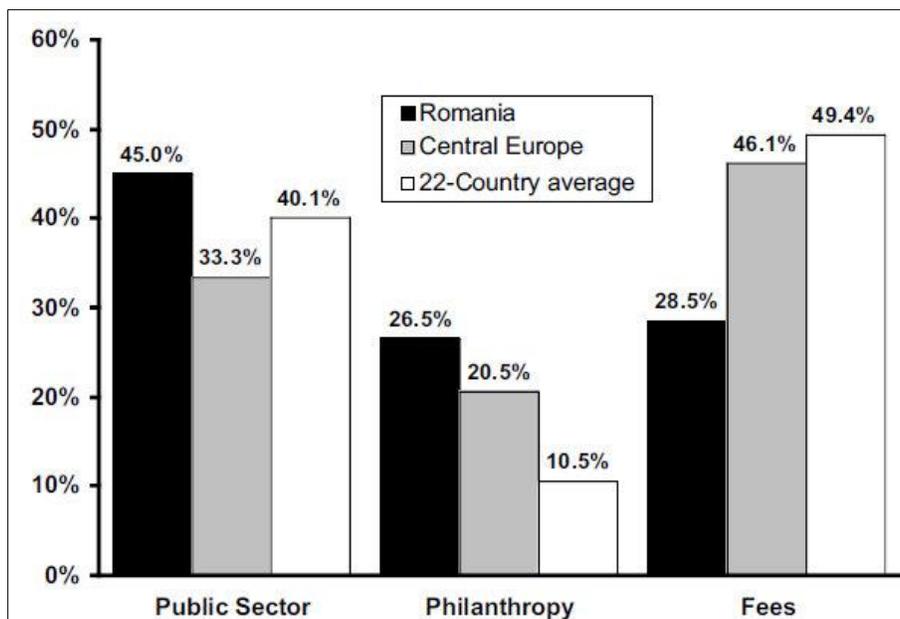
« Engager les habitants dans des activités communes, locales ? Oui, nous essayons, mais je sens que le « Roumain démocrate » associe encore cela aux activités communistes : prestations mensuelles obligatoires ou chanson pour la Roumanie. Chaque printemps nous suggérons à la population de nettoyer les caniveaux, de soigner les arbres, les pelouses ou le terrain de football. Certains le font, d'autres non. Il faut qu'il existe un intérêt individuel aujourd'hui. Payé si possible. On a plus de droits que de devoirs il me semble. »

(Elu de Covăsânt, Podgoria Aradului)

Une différence remarquable entre la Roumanie et les autres pays (voisins ou d'ailleurs) pouvait se faire en 1995 au niveau des ONG du domaine des services sociaux, 21% des salariés y étant engagés, face à seulement 12% dans les autres pays. Cela se justifie d'abord par la situation de grande précarité de la population roumaine et la diversité des problèmes : enfants abandonnés, manque de médicaments et d'infrastructures médicales, etc. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant d'observer une typologie « étatique » des ONG en Roumanie : 45% des revenus provenaient de l'État, ce qui situe la Roumanie au-dessus de la moyenne régionale et mondiale. De ce point de vue, les ONG rencontrent une deuxième dépendance : celle de la philanthropie, dans la plus part des cas occidentale (voir fig. 62).

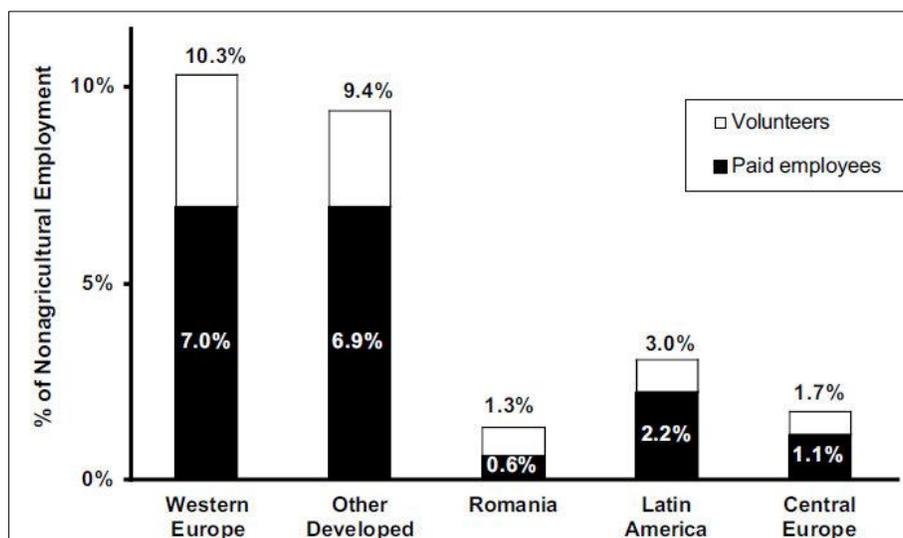
³⁷⁶ Petrescu, D., 2007, « Communist Legacies in the 'New Europe': History, Ethnicity, and the Creation of a 'Socialist' Nation in Romania, 1945–1989 », pp. 37-44, in Jaraus, K., Lindenberger, T. (ed.), *Conflicted Memories. Europeanizing Contemporary Histories*, Berghahn Books, 293 p.

Fig. 62. Sources de revenus des ONG en Roumanie, en Europe centrale et dans les 22 pays analysés par le Programme John Hopkins, en 1995



Source: Salamon, Anheier, et al., 1999, p. 349

Fig. 63. Part des salariés et des bénévoles dans les ONG roumaines, de l'Europe centrale et des 22 pays analysés par le Programme John Hopkins, en 1995



Source: Salamon, Anheier, et al., 1999, p. 342

Du point de vue de l'emploi dans les ONG, la Roumanie est parmi les pays les moins développés, avec seulement 0,6% de la population active dans ces organisations (fig. 63). Les

37 000 employés équivalaient à l'époque au nombre de salariés de l'usine d'automobiles Dacia. 17 ans après, en 2012, les ONG emploient 76 900 personnes, ce qui signifie, dans les conditions actuelles, plus d'1,5% de l'emploi³⁷⁷. Depuis, ce secteur de la culture a vu son poids diminué, au détriment du secteur social caritatif et éducatif (voir chapitre V).

À partir des années 2000, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), chargée du développement économique et de l'assistance humanitaire dans le monde, a surveillé annuellement les organisations non-gouvernementales des pays d'Europe centrale et orientale et de l'Asie centrale. Le rapport compte un « index de viabilité des organisations de la société civile (OSC) : ONG et caisses d'aide réciproque principalement », déterminé à partir de plusieurs indicateurs : la capacité organisationnelle des structures, le cadre légal, la viabilité organisationnelle et financière des structure, la production des services, l'infrastructure, l'image publique et l'advocacy/lobbying.

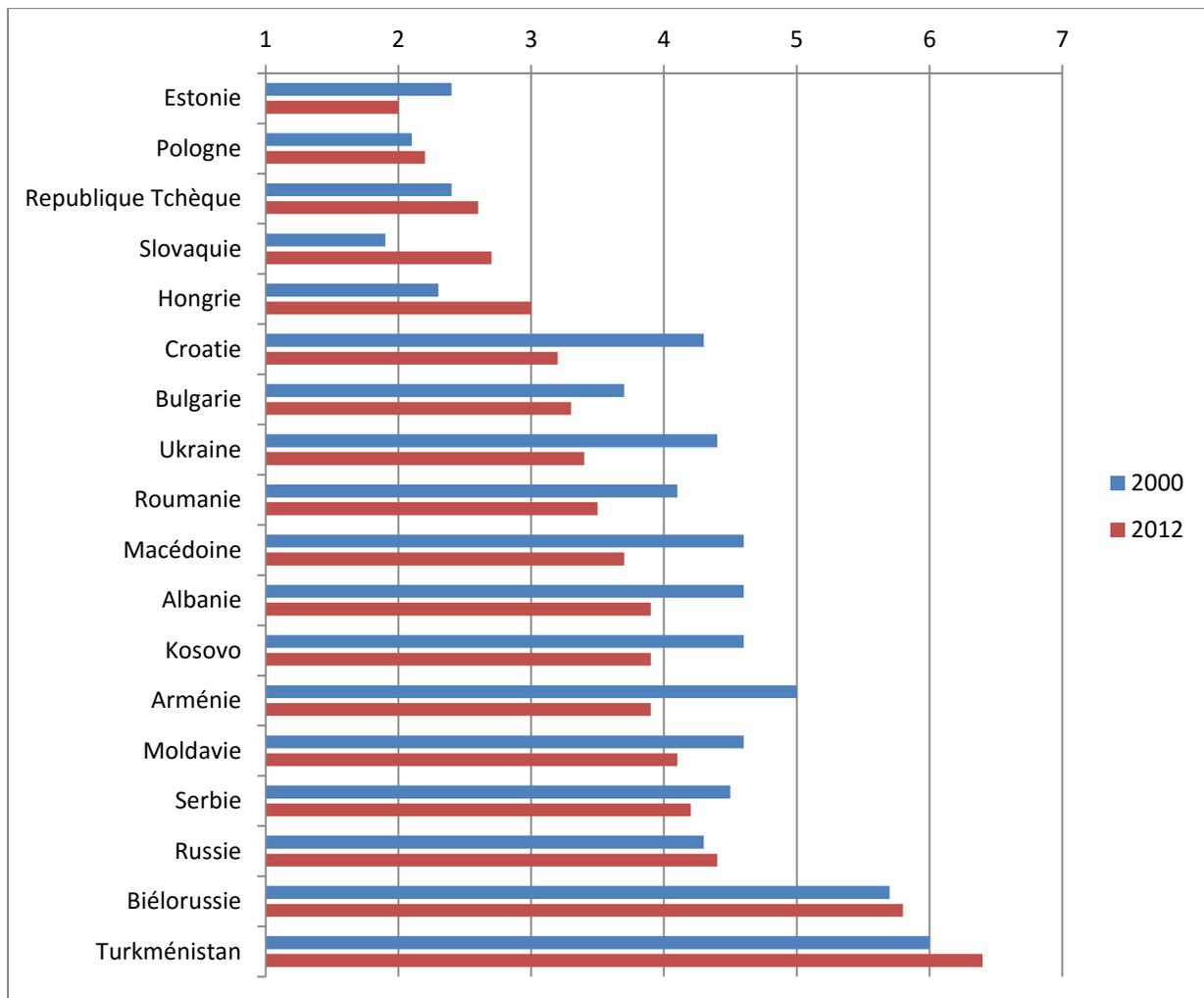
Afin d'observer la situation de la Roumanie dans le cadre général, nous avons calculé les moyennes de ces indicateurs pour chaque pays, pour les années 2000 et 2012 (voir fig. 64).

Premièrement, du point de vue géographique, nous notons une décroissance nord-ouest (Pays baltes, Pologne, République tchèque, Slovaquie) – sud-est (Albanie, Kosovo, Serbie, Arménie) pour arriver dans les pays d'Asie centrale, qui rencontrent encore des problèmes au niveau du cadre légal, de l'image publique et des infrastructures.

Deuxièmement, hormis les pays du nord-ouest, où la viabilité a le statut « atteinte (acquis) », la grande majorité des pays ont amélioré leurs index depuis 2000. Des efforts continus de consolidation de la société civile, une augmentation des investissements étrangers au niveau d'entreprises et d'ONG et une croissance économique plus soutenue que la moyenne mondiale expliquent cette évolution.

³⁷⁷ Atlasul Economiei Sociale, 2014, FDSC.

Fig. 64. Moyenne des indicateurs de viabilité des organisations de la société civile (OSC), par pays, en 2000 et en 2012 (1 = très positif, 7 = très négatif)



Sources des données : The 2012 CSO Sustainability Index for Central and Eastern Europe and Eurasia 16th Edition, USAID, 258 p.

3. Dans quel modèle inscrire l'ESS roumaine ?

Les études que nous avons évoqué précédemment ont permis de dresser quelques typologies concernant le secteur sans but lucratif et le bénévolat : un modèle rhénan (corporatiste), un modèle scandinave (ou socio-démocrate), modèle anglo-saxon (ou libéral) et un modèle méditerranéen (ou émergent). Elles sont théorisées à partir de différentes relations que

les organisations de l'économie sociale et solidaire entretiennent avec les collectivités locales et centrales, avec l'environnement politique, avec les syndicats, Églises, etc. Notre objectif est de classer maintenant ces dimensions et de dresser un profil pour l'ESS roumaine.

Les modèles idéal-typiques du secteur sans but lucratif et de bénévolat en Europe³⁷⁸

1. Le modèle rhénan, ou corporatiste, regroupe l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique et les Pays-Bas. Il est caractérisé par des organisations puissantes, très institutionnalisées et très professionnalisées, fédérées selon leur appartenance idéologique, religieuse le plus souvent, mais aussi politique ou syndicale. C'est le système de la « pillarisation », actuellement fortement remis en question. Ces organisations, souvent intégrées dans un système d'État providence, sont financées essentiellement par l'État et la Sécurité sociale de type bismarckien.

Le taux de bénévolat dans les pays rhénans est faible en Autriche, moyen en Allemagne et en Belgique et très élevé aux Pays-Bas. Il s'oriente massivement vers les activités culturelles et de loisirs et, dans une moindre mesure, vers les organisations religieuses et vers l'action sociale, en complémentarité avec les très nombreux salariés des grandes associations de ce secteur. En Belgique, plus de la moitié du travail bénévole va vers les associations de service social. Ce bénévolat est comme ailleurs une pratique de proximité, facilitée par la forte tradition de décentralisation des pays rhénans.

2. Le modèle anglo-saxon, ou libéral, concerne le Royaume-Uni et l'Irlande pour sa variante européenne. Il repose sur des organisations volontaires (*voluntary organisations*), fondées sur une longue tradition individualiste et puritaine d'initiative privée charitable. Le niveau de bénévolat est en effet très élevé au Royaume-Uni comme aux États-Unis, mais beaucoup moins en Irlande. Il existe une forte culture associative, enracinée dans une longue histoire, transmise par une socialisation précoce au bénévolat à l'intérieur du système scolaire où cette pratique est incluse dans le cursus et valorisée. Le bénévolat des pays anglo-saxons s'oriente moins que la moyenne européenne vers la culture, les sports et les loisirs, et davantage vers la santé, le logement et le développement local, cette dernière orientation étant renforcée par le partenariat entre collectivités locales et associations et par la « culture du contrat » qui découle

³⁷⁸ Cette modélisation est inspirée de Archambault, E., 2005, « Le bénévolat en France et en Europe », *Pensée plurielle* 2005/1, no. 9, pp. 27-29, modifiés et synthétisés.

des procédures d'appel d'offres qui se sont multipliées au cours de la dernière décennie (Taylor, 2002).

3. Le modèle scandinave, ou socio-démocrate, regroupe la Suède, la Norvège et la Finlande [...]. Il repose sur des organisations légères et fédérées par champ d'intervention et non en fonction de références idéologiques. La plupart des associations sont au service de leurs membres et non de la collectivité (État providence beveridgien) ; elles sont très majoritairement gérées par des bénévoles : les associations culturelles, récréatives, sportives (la moitié du travail bénévole), les organisations corporatives et professionnelles (15 % du bénévolat), les structures d'accueil des jeunes enfants ou les organisations de consommateurs sont les plus nombreuses. Elles bénéficient d'une participation bénévole très élevée en Suède et en Norvège, un peu moins élevée en Finlande et agissent souvent comme des groupes de pression. Cependant, c'est aussi dans les pays scandinaves que le bénévolat orienté vers la défense des droits de l'homme ou en faveur de la paix ou de l'aide au tiers-monde sont les plus développées.

4. Le modèle méditerranéen, ou émergent, définit un secteur associatif moins développé que les précédents, en raison des restrictions importantes, voire des interdictions qui l'ont frappé au cours de l'histoire. C'est aussi un secteur dual, avec d'un côté les organisations charitables liées à l'Église, le réseau scolaire et les services sanitaires et sociaux catholiques et, de l'autre, des organisations professionnelles, syndicales et corporatives, liées au mouvement ouvrier et à un réseau coopératif puissant. Le bénévolat associatif est peu développé dans les pays méditerranéens, plus traditionnels et ruraux que ceux d'Europe du Nord, car une entraide informelle, très féminine, s'y exerce encore au niveau de la famille, de la paroisse ou du village. Le bénévolat associatif s'oriente plus que dans la moyenne européenne vers la santé et l'éducation, et moins vers les activités culturelles ou récréatives. En Italie, le bénévolat d'action sociale est surreprésenté, effet sans doute des coopératives sociales, en Espagne cette surreprésentation concerne la défense des droits et de l'environnement.

Dans les pays post-communistes (et en Roumanie), nous ne parlons pas encore d'un « modèle » stricto-sensu, mais de l'émergence/création/consolidation d'un modèle. Malgré une croissance rapide du bénévolat et du secteur associatif (le dernier, interdit à l'époque communiste), ces deux indicateurs restent encore moins développés qu'ailleurs en Europe. Nous notons pour l'instant un financement public faible, des ressources financières étrangères importantes et des activités principalement sociales-caritatives.

Placer la Roumanie dans la dimension internationale concernant le bénévolat représente une confirmation de son retard historique par rapport à l'Europe et même à ses voisins. Nous l'avons montré, dans les années '95-2000, le pourcentage des bénévoles en Roumanie se situait non seulement derrière des pays comme la Slovaquie, la Hongrie ou la République Tchèque, mais même derrière la Colombie ou le Pérou. Ces chiffres n'ont pas considérablement évolué, si l'on prend en compte le fait qu'en 2008 le taux de bénévoles était de 8% et, selon nos recherches qui se sont déroulées en 2014, il se situait à 9%. Elles montrent, par ailleurs, la nécessité de la consolidation d'une classe moyenne en Roumanie³⁷⁹, la seule capable de coaguler des aspirations sociales et sociétales.

Concernant l'engagement, une différence entre la Roumanie et l'Europe occidentale est représentée par le profil de celui qui s'engage : 45 ans et plus en Europe, en moyenne, alors qu'il s'agit pour la Roumanie de jeunes vivant dans les grandes villes et ayant suivi des études universitaires en Roumanie.

En comparant les résultats issus de nos enquêtes de terrain (voir partie II) avec les différentes approches théoriques présentées dans la partie I, nous considérons que l'appellation économie sociale et solidaire est la plus appropriée au phénomène étudié :

- les organisations les plus solides en terme de nombre de membres, les Caisses d'Aide Réciproque pour les Retraités/Salariés affichent des valeurs et des pratiques avant tout solidaires : l'entraide, le désenclavement des personnes en difficulté, la valorisation du don du temps, l'encouragement de l'insertion à travers des pratiques formelles et informelles au sein de l'organisation, etc. ;

- les organisations les plus nombreuses, les associations, ont diversifié leurs activités et leurs préoccupations ces dernières années. Malgré la dominance du social- caritatif dans les pratiques et dans les perceptions, nous ne pouvons pas négliger l'émergence d'une diversité de pratiques solidaires (inspirée d'un modèle français, espagnol ou autre), que nous avons traité à la fin de la deuxième partie ;

- les coopératives, malgré la crise perpétuelle depuis la chute du communisme, ont adapté leurs principes et normes législatives (L1/2005, voir partie I) aux principes coopératifs de

³⁷⁹ Kharas, H., 2010, *The emerging middle class in developing countries*, OECD, 61 p.

l'Alliance coopérative internationale, en définissant des nouvelles formes de sociétés coopératives qui donnent plus d'indépendance à ces structures ;

-dernièrement, nous évoquons les pratiques solidaires informelles, repérable en milieu rural et mobilisant des acteurs et des leaders communautaires « traditionnels », respectivement le maire, le prêtre, l'enseignant, etc.

L'émergence de l'économie sociale et solidaire en Roumanie s'inscrit dans un contexte de démocratisation et de consolidation démocratique de l'Europe centrale et orientale. Par la démocratisation nous comprenons une confluence de plusieurs principes : l'apparition de l'état de droit (un système qui vise à protéger les droits des citoyens de l'utilisation arbitraire et abusive de la puissance gouvernementale³⁸⁰), la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, les élections libres, le respect des droits de l'homme, la protection des minorités, le pluralisme politique et l'existence d'une société civile³⁸¹. Ce processus comporte une série de facteurs externes, séparés par Ivan (2014) en acteurs (des organisations internationales – UE, OTAN, Banque Mondiale, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, des donateurs privés – Fondation Soros, etc. et des agences nationales – USAID, etc.) et mécanismes, c'est-à-dire l'eupéanisation, la diffusion des normes, la socialisation et la conditionnalité.

Dans cette série que nous venons d'énoncer, nous nous arrêtons maintenant sur l'émergence de la société civile en Roumanie. La crise de 2008-2009, le développement des réseaux sociaux ainsi que l'arrivée à l'âge de 18 ans des premières générations nées après la chute du communisme ont constitué des éléments d'incitation et de développement d'une culture de protestation et de contestation en Roumanie. À la différence des manifestations de 1990, marquées principalement par les intellectuels, les protestations récentes ont été bien plus hétérogènes, en incluant une diversité de catégories sociales³⁸².

En parlant de protestations, Tilly (2006) considère qu'il existe « un lien profond entre la démocratisation et les mouvements sociaux. Durant le XIXe siècle, des mouvements sociaux sont apparus et se sont répandus dans les espaces les plus démocratiques, tout en étant inexistantes

³⁸⁰ Roos, S., 2008, *The "rule of law" as a requirement for accession to the European Union*, Konrad Adenauer Stiftung, Bucarest, 13 p.

³⁸¹ Ivan, R., 2014, « Rolul factorilor externi în procesul de democratizare », in Gherghina, S., Mișcoiu, S., (ed.) *Democratizare și consolidare democratică în Europa Centrală și de Est*, Institutul European, Bucarest, 335 p.

³⁸² Ivan, R., 2014, *ibid.*

dans les zones où les régimes autoritaires ont supprimé la démocratie. La carte des démocraties a été superposée à celle des mouvements sociaux »³⁸³.

En effet, depuis 2009, la Roumanie a connu des protestations d'ampleur, concentrées pour la première fois sur une diversité d'aspirations :

- écologiques, par des protestations massives, dans tout le pays, contre l'exploitation du gaz de schiste par la création spontanée d'un mouvement national dénommé « Unis Salvons Roșia Montană » mené à interdire l'exploration de la plus grande ressource d'or de l'Europe, ainsi que le sauvetage du village protégé Roșia Montană ;

- politiques, pour la démission des premiers ministres Emil Boc en 2012 et Victor Ponta en 2015, après un incendie faisant plus de 64 morts dans le club bucarestois « Colectiv ». Par ailleurs, ce dernier événement a donné naissance au mouvement « Colectiv », superposé désormais au mouvement « Unis Salvons » et ayant le slogan « La corruption tue ».

- de la défense de la liberté d'expression (contre L'accord commercial anti-contrefaçon - ACTA), du droit de l'homme, etc.

En parlant de comportement collectif, Tilly (1978) argumente qu'il existe un lien indirect de causalité entre les changements socio-culturels et le degré de mobilisation. Ce lien est induit par les changements des rapports de pouvoir³⁸⁴. Ainsi, l'étude des mouvements sociaux ne peut pas prendre en compte uniquement l'analyse des motivations des protestataires, à cause de la longue durée parfois nécessaire pour que les mécontents sortent dans la rue. Les changements socio-culturels influencent l'impact du statut et des ressources des divers acteurs sociaux, en les faisant plus puissants du point de vue économique et plus pertinents du point de vue politique. Dans ce sens, l'émergence d'une classe moyenne, la base des protestations écologistes de Roumanie et Bulgarie en 2012 et 2013 a été pertinente dans ce cas³⁸⁵. Néanmoins, il faut rester prudent, car la contestation est relationnelle, étant plutôt déterminée par les lignes de conflit entre les protestataires et les élites politiques, par les réseaux associatives et par les relations de pouvoir.

³⁸³ Tilly, C., Tarrow, S., 2015, *Contentious Politics*, Paradigm, Boulder, p. 18.

³⁸⁴ Tilly, C., 1978, *From mobilisation to revolution*, Addison-Wesley, Reading, Mass, 439 p.

³⁸⁵ Abăseacă, R., 2014, "Democratizarea de jos în sus: protestele din România și Bulgaria", in Gherghina, S., Mișcoiu, S., (ed.) *Democratizare și consolidare democratică în Europa Centrală și de Est*, Institutul European, Bucarest, 335 p.

Comme conclusion générale, notons que nous sommes dans un moment important pour la consolidation de la société civile, dans le sens où la multiplication des protestations peut donner naissance à des compétitions entre des groupes sociaux et/ou organisations. Selon Tarrow (2011), la compétition est le principal mécanisme de changement, qui peut conduire à l'institutionnalisation (l'inclusion dans la politique conventionnelle des certains groupes) ou à la démobilisation ou radicalisation³⁸⁶. En Roumanie et en Bulgarie, la radicalisation n'est pas restée marginale. Les lois électorales de Roumanie et Bulgarie demandent un nombre significatif de votes pour la création d'un nouveau parti politique, ce qui limite la possibilité d'institutionnalisation et de critique modérée des protestations. Parallèlement, le maintien en fonction de quelques figures classées « oligarchiques » en Roumanie et en Bulgarie ainsi que le manque de progrès concernant la loi des mines après les protestations de Roșia Montană prouvent encore la rupture existante entre l'univers politique et la société³⁸⁷.

³⁸⁶ Tarrow, S., 2011, *Power in movement: social movements and contentious politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 352 p.

³⁸⁷ Abăseacă, R., 2014, *ibid.*

Chapitre IX. Quelques enjeux pour l'économie sociale et solidaire en Roumanie

Dans ce dernier chapitre nous nous concentrons sur quelques enjeux de l'économie sociale et solidaire roumaine. Nous allons traiter d'abord la visibilité des organisations de l'ESS en Roumanie. Nous partons du principe qu'une condition primordiale de la réussite des projets des OESS est leur visibilité. Qu'il s'agisse de partenariats, de bénéficiaires, de bénévoles ou de clients, la visibilité constitue un filtre important pour les organisations de l'ESS. Cette problématique n'est pas importante uniquement en Roumanie ou dans d'autres pays de l'Europe Centrale et Orientale. Ainsi, Harvey (1995)³⁸⁸ montre que les années '80-'90 ont constitué « une croissance explosive des mouvements bénévoles internationaux », ce qui a induit également une hausse de la visibilité des organisations de l'ESS. Néanmoins, d'autres chercheurs³⁸⁹ évoquent le fait que les organisations de l'ESS ont été soit délibérément ignorées, soit ont reçu trop peu d'attention par rapport à leur rôle et activité. Plus récemment, en Europe, plusieurs pays ont adopté des lois concernant l'ESS (l'Espagne, en 2011, la France, en 2014, la Roumanie, en 2015 entre autres). Cette démarche législative vise, globalement, une reconnaissance officielle du secteur, ainsi que quelques clarifications conceptuelles et organisationnelles.

Deuxièmement, nous testerons la viabilité récente de ce secteur, à partir de plusieurs indicateurs : la capacité organisationnelle des structures, le cadre légal, la viabilité organisationnelle et financière des organisations, la production des services, l'infrastructure, l'image publique et le lobbying.

³⁸⁸ Harvey, B. 1995, *Networking in Europe: guide to European Voluntary Organisations*, NCVO publications, London, p. 93.

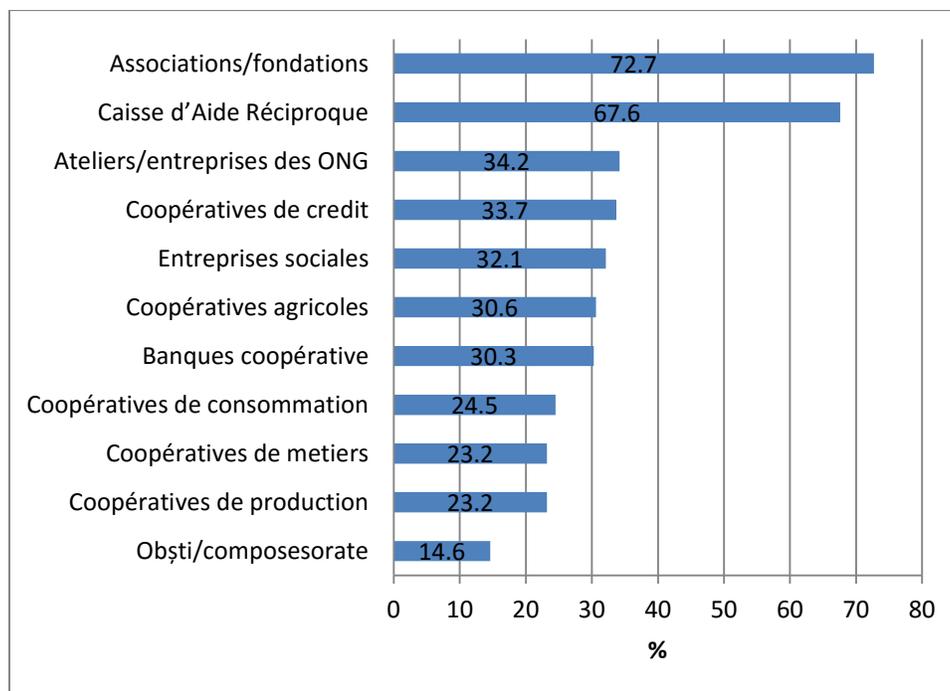
³⁸⁹ Haugh, H., Kitson, M., 2007, « The Third Way and the third sector: New Labour's economic policy and the social economy », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 31, pp. 973–994.

1. Une économie sociale et solidaire très peu connue et assimilée aux services sociaux par la population

Au niveau de nos terrains d'étude, nous nous sommes interrogés sur la problématique de la visibilité de l'ESS, dans l'objectif de comprendre dans quelle mesure ces organisations sont connues, comment sont-elles perçues et à quoi la population associe-t-elle l'ESS ?

La première observation ressort avec évidence : seulement deux types d'organisations de l'ESS sont connus par plus de 50% de la population (voir fig. 65). Il s'agit premièrement des associations et des fondations. Apparues ces 25 dernières années et en développement continu, ces organisations ont réussi à se faire connaître. Des fondations philanthropiques présentent leurs cas à la télévision, les grandes entreprises privées ont toutes une ligne de responsabilité sociale corporatiste, matérialisée par la création de fondations. Il s'agit ici d'un effet pervers : en se servant d'un label associatif et en présentant des cas de charité, on assure une publicité indirecte à l'entreprise.

Fig. 65. De quelles organisations avez-vous entendu parler?

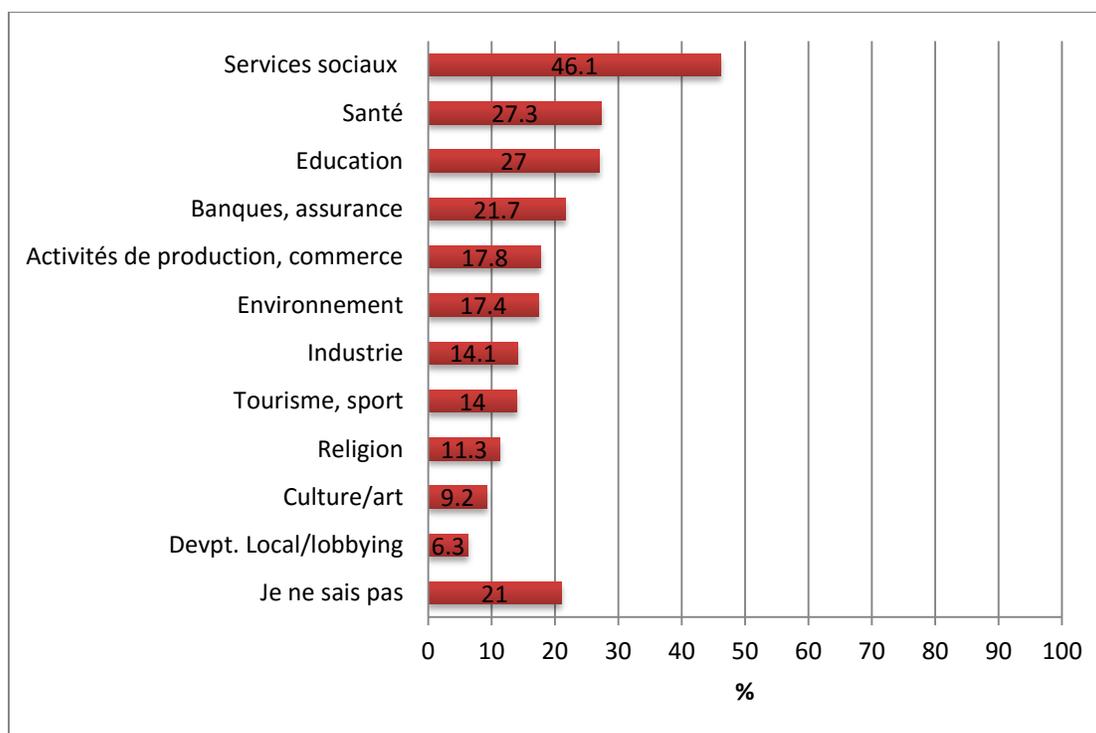


Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

Deuxième type d'organisation bien identifié, les caisses d'aide réciproque, qui gardent leur capacité à s'adresser à un public large. Pratiquement toute la population adulte est visée et a la possibilité de devenir membre. Au niveau national, la CARP compte plus de trois millions de membres³⁹⁰.

Par ailleurs, il apparaît évident que le secteur de l'ESS est concentré avant tout sur des groupes vulnérables : les trois premiers domaines d'activité évoqués par la population en parlant de l'ESS concernent les services sociaux, la santé et l'éducation. C'est une preuve de plus que *l'ESS roumaine est restreinte à une action d'urgence sociale*. La préoccupation pour le développement local au sens large ou des activités de lobbying restent encore très peu présentes (fig. 66).

Fig. 66. À quoi associeriez-vous les organisations de l'économie sociale et solidaire (domaine d'activité, choix multiples)?



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

Le troisième constat (en l'occurrence plutôt une confirmation) est la chute des coopératives. S'il y a quelques années on parlait d'une image négative des coopératives,

³⁹⁰ FDSC, 2014.

aujourd'hui ces structures semblent être presque disparues. Par exemple, seulement 23% de la population (en quasi-intégralité des personnes âgées), déclare avoir entendu parler des coopératives de production :

« Avant '89, nous étions la seule propriété privée dans le système communiste. Maintenant, nous sommes la seule structure communiste dans le système privé [...] Si nous demandons à un jeune, il ne sait pas ce que c'est une coopérative ». (Représentants d'une coopérative d'artisanat de Timișoara)

Plusieurs voix politiques ont affiché leur soutien à la création des coopératives. En avril 2012, le ministre de l'Agriculture déclarait que « Ceausescu n'a pas été idiot avec l'association dans les coopératives. On gaspille la terre »³⁹¹. En juillet 2015, le ministre de l'Agriculture propose des facilités fiscales et des crédits plus accessibles pour les agriculteurs se regroupant dans des coopératives³⁹².

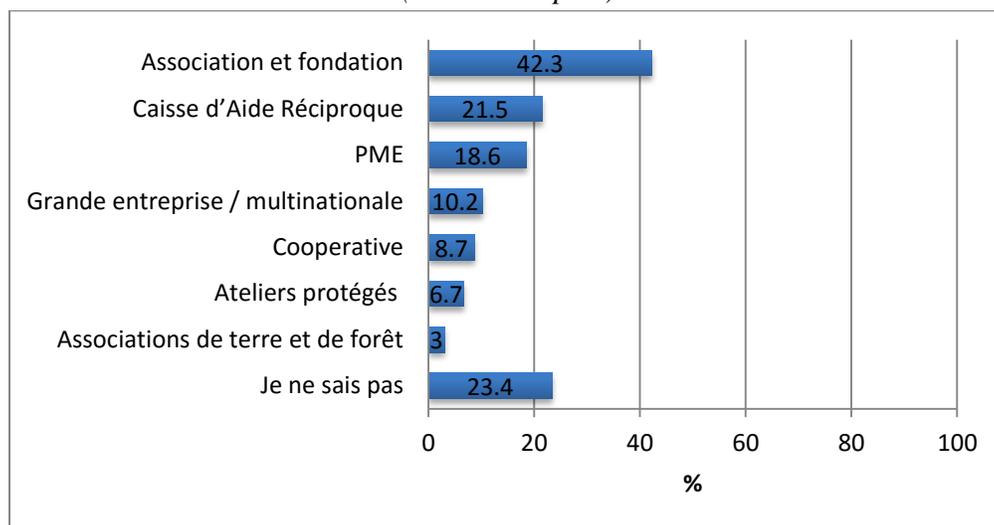
Quatrièmement, la confusion concernant les coopératives est de nouveau visible : ces dernières sont rarement perçues comme faisant partie de l'ESS. Même les grandes entreprises multinationales ou les PME sont davantage associées à l'ESS que les coopératives (fig. 67). Et cette confusion est aussi entretenue par des représentants des associations et fondations :

« J'avoue que j'ai récemment entendu parler de l'ESS. Depuis que l'UE a ouvert un axe de financement aux associations et aux fondations, intitulée « Économie Sociale ». On m'a dit que les caisses d'aide réciproque et les coopératives en font partie aussi. Mais... je ne vois pas trop le lien. Les coopératives font... ou faisaient plutôt du commerce et des services, pas du social ».
(Représentant d'une association de Jimbolia)

³⁹¹www.mediafax.ro/economic/ministrul-agriculturii-ceausescu-n-a-fost-tampit-cu-asocierea-in-cooperativa-fara-care-irosim-potentialul-agricol-9515083, le 7 avril 2014.

³⁹²www.capital.ro/facilitati-fiscale-si-de-creditare-pentru-agricultorii-care-se-asociaza-in-cooperative-.html, le 9 juillet 2015

Fig. 67. À quoi associeriez-vous les organisations de l'économie sociale et solidaire ?
(choix multiples)



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

Une étude que nous avons menée en 2012 dans les Pays de la Loire, en France³⁹³, souligne quelques trajectoires de personnes actives dans des organisations de l'ESS vers la vie politique. Nous avons testé cette situation sur nos terrains d'étude. Sur 18 élus rencontrés, uniquement deux ont déclaré être ou avoir été auparavant engagés dans l'ESS. La frontière ESS – monde politique est très nette en Roumanie : dans les années '90, de nombreuses associations sont apparues expressément pour « surveiller » la vie politique (« watchdogs »)³⁹⁴. D'ailleurs, 80% des personnes interrogées s'intéressent très peu ou peu à la vie politique. Et ce, indépendamment de l'échelle géographique (voir fig. 68). Parallèlement, selon un sondage de l'Union européenne³⁹⁵, en 2013, seulement 40% des Roumains ont déclaré connaître leurs droits dans la société européenne, ce qui classe la Roumanie parmi les cinq derniers pays de l'Union, loin derrière la Finlande (64%), l'Autriche (58%), la Pologne (56%), la Slovaquie (51%), la Croatie (42%), mais devant la Bulgarie (34%). L'intérêt faible pour la vie politique et les droits des citoyens est considéré comme un problème majeur de la société, aux yeux des acteurs rencontrés :

³⁹³ Auzanneau, D., Dragan, A., Fiat, M., 2012, *L'ESS aujourd'hui : Quels liens avec les territoires pour quel développement ?*, Rapport de Mission professionnelle Master 2 « Charge de Développement : Entreprises et Territoires » sous la coordination d'Emmanuel Bioteau, Université d'Angers, 132 p.

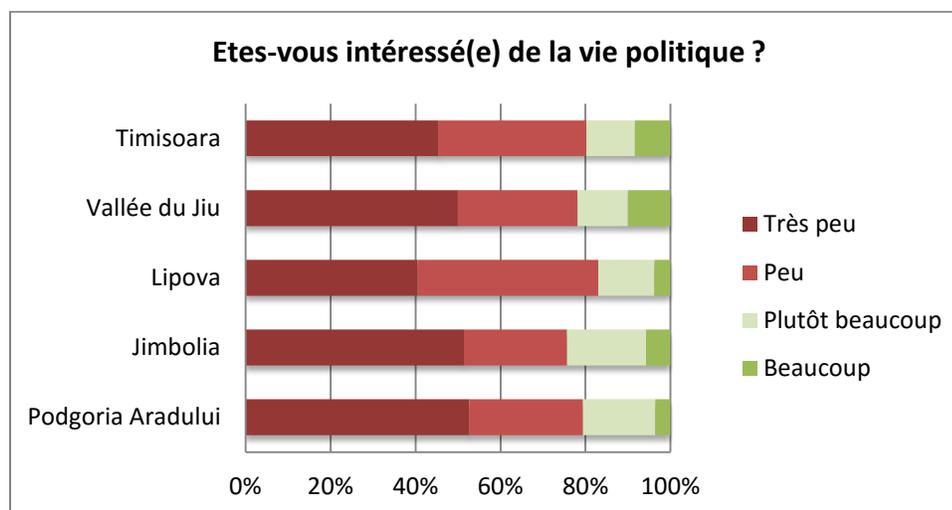
³⁹⁴ Heemeryck, A., 2011, « Les ONG de démocratisation en Roumanie. », *Multitudes*, 4/2011, no. 47, pp. 62-70.

³⁹⁵ Rapport de la Commission européenne, *Standard Eurobarometer*, automne 2013, 44 p.

« Nous essayons de faire comprendre que si personne ne s'engage, les choses ne changeront pas. Il nous faut des citoyens actifs, proactifs, attentifs. Y compris concernant la vie politique ».

(Représentant d'une association de Timișoara)

Fig. 68. Êtes-vous intéressé(e) par la vie politique ?



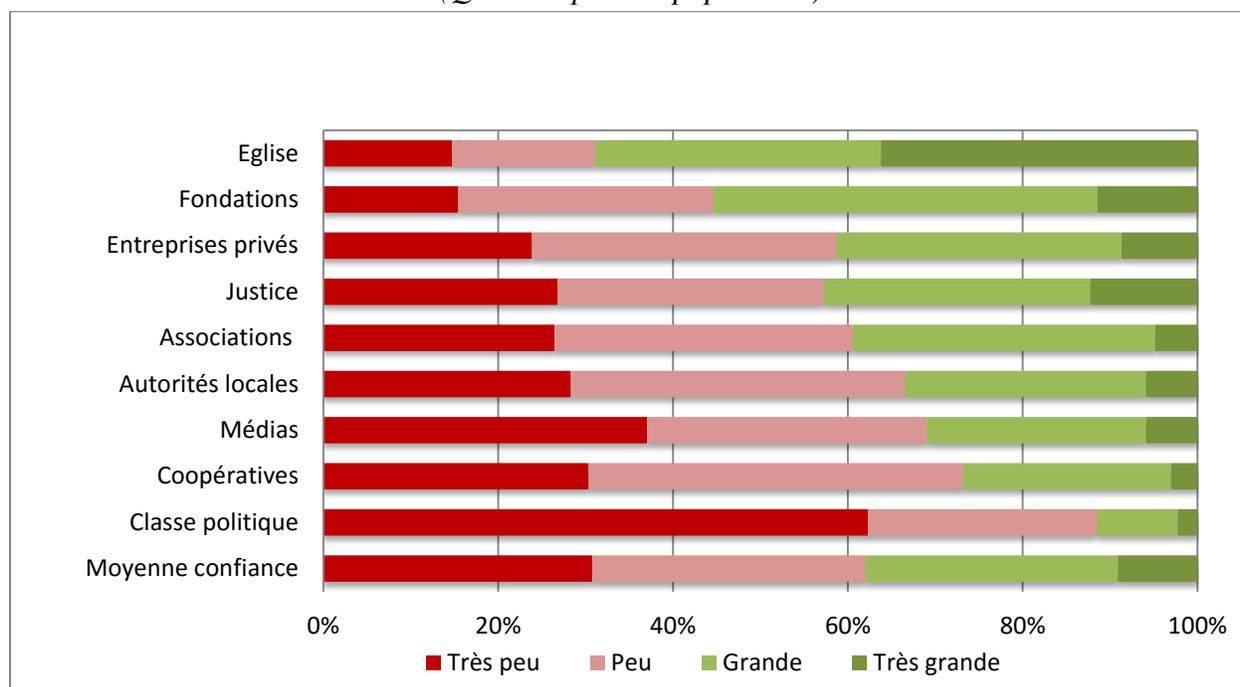
Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

Nous avons testé le niveau de confiance de la population en différents organismes. La question « Pourquoi n'avez-vous pas fait du bénévolat ? » montre que la confiance faible dans les organisations de l'ESS est la dernière raison (4%) pour laquelle la population n'as pas fait du bénévolat. En effet, 53% de la population interrogée déclare avoir confiance dans les fondations, ce qui les situe en deuxième place, après l'Église (voir fig. 69, 70 et 71). La dimension charitable des fondations est souvent présentée dans des grandes campagnes nationales : la fondation « Mereu Aproape » (toujours proche), la fondation « Pentru Oameni » (pour les hommes), la Fondation « Inimă de copil » (cœur d'enfant) en sont quelques exemples.

En ce qui concerne les associations, la situation est différente. Elles ne dépassent pas 40% de confiance de la part de la population (54% de la part des représentants des ONG), en se situant derrière la justice (43%) et les entreprises privés (32%). L'explication ici se trouve principalement dans quelques cas, médiatisés, de détournement de fonds européens ou d'« affichage » pour des intérêts économiques illégaux. La situation est inversée au niveau

mondial : 50% de confiance pour les associations et 47% pour les entreprises privées³⁹⁶. Pour comparaison, en France, en 2013, 52% des Français faisaient confiance aux associations et 56% dans les militants associatifs³⁹⁷.

Fig. 69. Quel degré de confiance accordez-vous aux :
(Question pour la population)



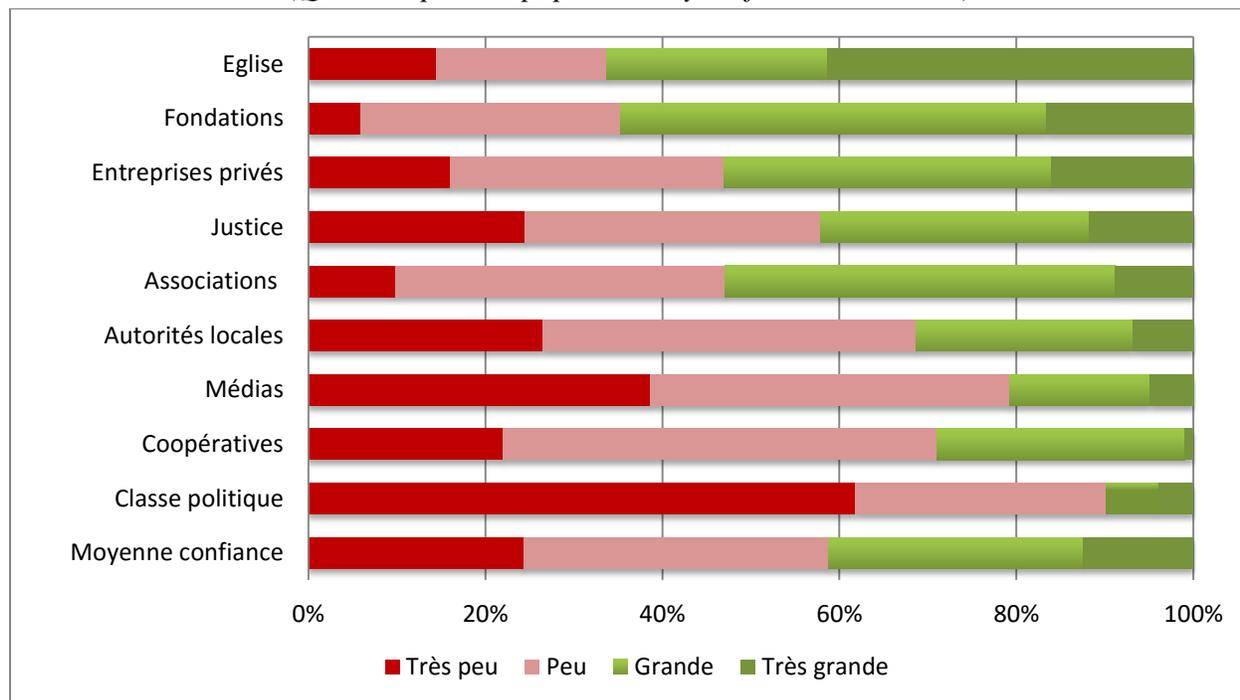
Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

La chute des coopératives est marquante au niveau de la confiance également. Seulement 25% de la population leur font confiance, ce qui les situe derrière les médias ou les autorités publiques locales. Ces résultats ne sont pas surprenants : pour les répondants les plus âgés, les coopératives sont les structures qui ont « englobé les terres agricoles des paysans », pour d'autres, elles rappellent généralement le communisme alors que pour les jeunes, ce statut ne leur est pas familier.

³⁹⁶ Edelman Trust Barometer 2012, Annual global study, 12 p.

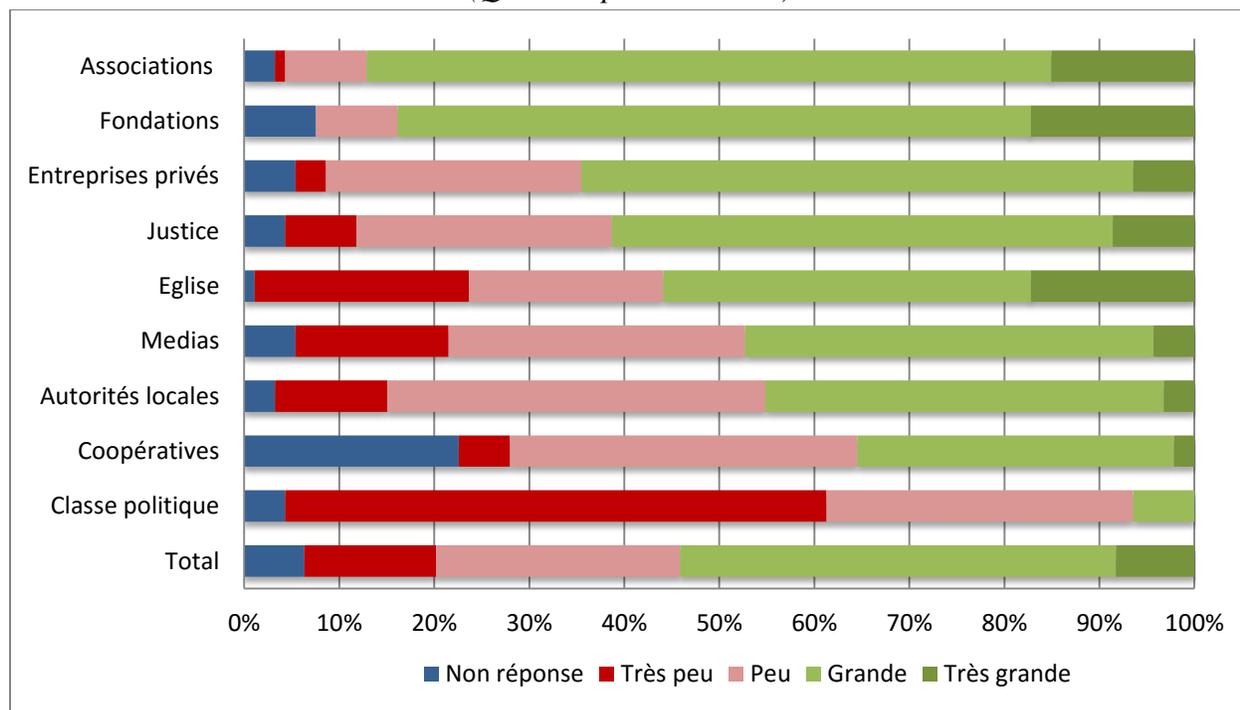
³⁹⁷ Sondage Harris Interactive, 2013, *La confiance des Français dans les acteurs de la société*, 13 p.

Fig. 70. Quel degré de confiance accordez-vous aux :
(Question pour la population ayant fait du bénévolat)



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

Fig. 71. Quel degré de confiance accordez-vous aux :
(Question pour les ONG)



Dragan, A., 2015. Échantillon : 863 personnes

Une étude concentrée sur la dimension de la confiance³⁹⁸ en Roumanie et en Moldavie montre qu'un enjeu important de ces sociétés reste le faible niveau de confiance et de participation. Les citoyens de ces pays participent moins dans des associations bénévoles, tout en étant moins actifs quand ils participent. Ils ont moins de ressources et moins de motivations pour créer des nouvelles organisations ou devenir membres dans d'autres. Ce fait inscrit dans un processus de récursivité la faiblesse des organisations de l'ESS de promouvoir l'activisme. De plus, il n'est pas rare de trouver des associations dépendantes de sources externes de financement et, en conséquence, d'objectifs imposés par des facteurs externes. La finalité est l'apparition de membres qui deviennent plutôt des fonctionnaires que de bénévoles. Les auteurs montrent que les bénévoles le plus actifs sont ceux ayant plus de confiance dans les autres, tout en étant prêts à accepter les droits des minorités ou d'autres groupes sociaux moins populaires.

2. Quelle viabilité pour les ONG roumaines ?

Cette dernière sous-partie se concentre sur la viabilité des ONG roumaines ces dernières années. Deux idées se situent à la base du concept de la viabilité. D'un côté, cette dernière représente un « rite de passage » pour les organisations, signe qu'elles dépassent le statut « charitable » et progressent vers un développement plus professionnel³⁹⁹. De l'autre, la viabilité est également un ingrédient de la construction et de la « plus-value » que les organisations apportent⁴⁰⁰.

En analysant les rapports de l'USAID⁴⁰¹, un premier constat est que, malgré les progrès évidents ces 12 dernières années, la Roumanie ne réussit pas à se distancer des pays de la région, membres de l'Union européenne (la Hongrie, la Bulgarie) ou pas (l'Ukraine, la Macédoine, l'Albanie). Afin d'expliquer cette situation, nous avons décomposé les indicateurs USAID pour

³⁹⁸ Bădescu, G., Sum, P., Uslaner, E., 2004, « Civil Society and democratic values in Romania and Moldova », *East European politics and societies*, 18(2), pp. 316-341.

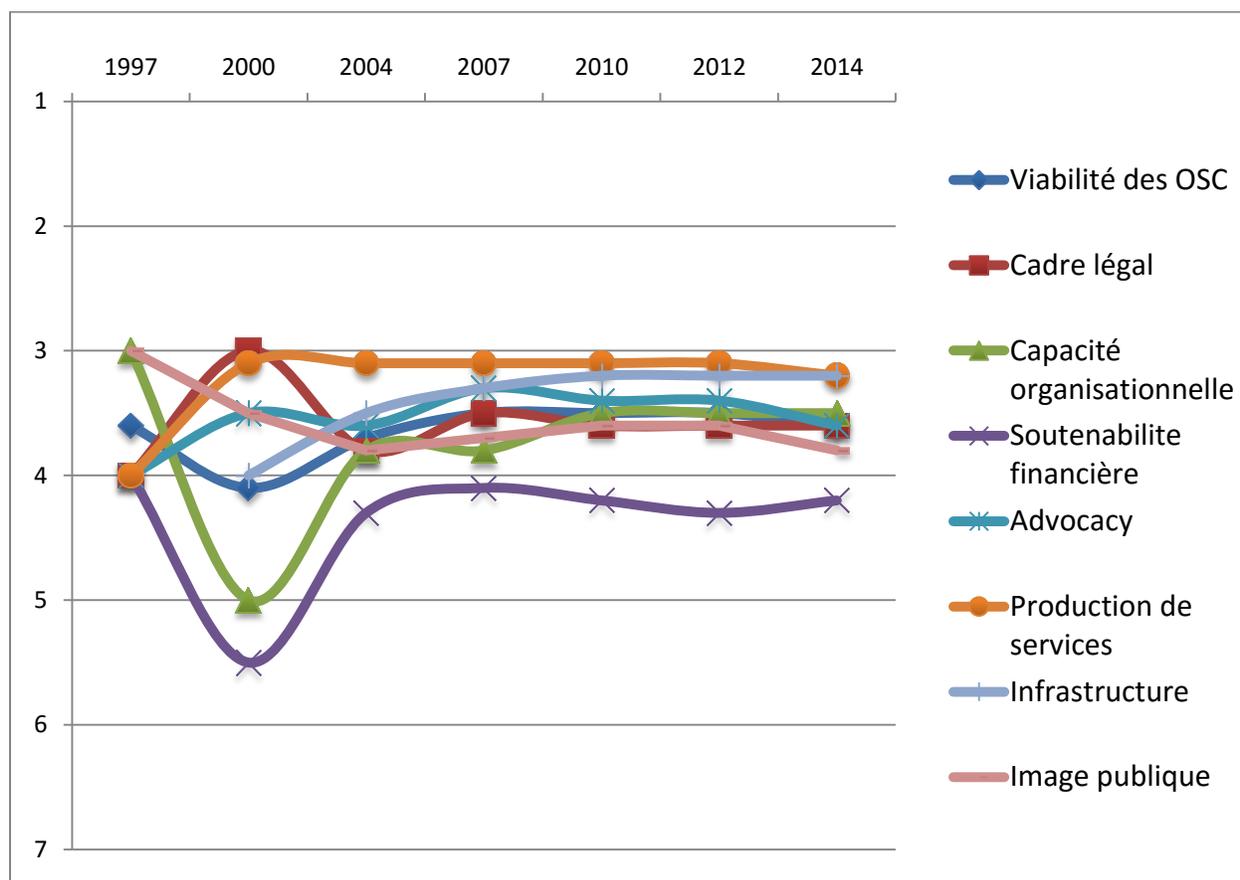
³⁹⁹ Dichter, T., 1997, « Appeasing the gods of sustainability: The future of international NGOs in microfinance » in Hulme, D., Edwards, M. (ed.), *NGOs, states and donors: Too close for comfort*, pp. 128-39, Macmillan, Hampshire.

⁴⁰⁰ Devine, J., 2003, « The Paradox of Sustainability: Reflections on NGOs in Bangladesh », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 590, no. 1, pp. 227-242.

⁴⁰¹

la Roumanie, en faisant une analyse pour l'intervalle 1997-2014 et pour l'année 2012 (voir fig. 72).

Fig. 72. Moyenne des indicateurs de viabilité des organisations de la société civile (OSC), en Roumanie, de 1997 à 2014 (1 = très positif, 7 = très négatif)



Sources des données : The 2012 CSO Sustainability Index for Central and Eastern Europe and Eurasia 16th Edition, USAID, 258 p.

La période 1997-2000 coïncide avec une phase de crise économique, la plus grave de la Roumanie postcommuniste. Dans cette période, le taux de chômage dépasse pour la première fois 11% (5,1% en 2015) et le taux d'inflation monte à 54% (1,2% en 2015). C'est la période des privatisations « obscures »⁴⁰², qui vont déstabiliser économiquement l'industrie roumaine. Avec un PIB de 30 milliards d'euros (150 milliards en 2015) et un stock d'investissements étrangers

⁴⁰² Brown, D, Earle, J., Telegdy, A., 2009, « Employment and wage effects of privatization: evidence from Hungary, Romania, Russia and Ukraine », *The Economic Journal*, no. 120, 683-708.

de 2 milliards d'euros (50 milliards en 2015⁴⁰³, en forte hausse après l'adhésion du pays à l'UE⁴⁰⁴), la Roumanie des années 1997-2000 se voit désormais incapable de soutenir/développer le secteur des ONG, soutenues auparavant, rappelons-le, principalement par l'État.

Après 2000, la Roumanie connaît la période la plus fleurissante économiquement. Néanmoins, la majorité des indicateurs de viabilité des organisations de l'ESS ne s'améliore pas : ils se situent sur l'échelle 3-4 (moyen – plutôt positif). L'intégration dans l'Union européenne offre à la Roumanie l'opportunité d'accorder des fonds non-remboursables aux organisations de l'ESS ainsi qu'une accélération de réglementations législatives dans ce sens. Malgré ce nouveau contexte, l'état des indicateurs de viabilité ne s'améliorent pas. Nous présentons maintenant quelques indicateurs de viabilité, en analysant la période la plus récente, c'est-à-dire 2014-2015.

2.1. Du point de vue du cadre légal, la Loi 78/2014 stipule des nouveaux droits pour les bénévoles, en encourageant la population (la plupart du temps, les jeunes) à effectuer du bénévolat, contre une expérience professionnelle désormais reconnue. En même temps, la Loi 22/2014 impose des restrictions concernant le nom des organisations, qui désormais ne peut plus se confondre avec le nom des établissements publics (ex : Institut, Académie, etc.). À cela s'ajoutent, comme nous l'avons indiqué dans la première partie, les lois concernant les ONG (2000), les coopératives (2015), le bénévolat (2014) et l'économie sociale (2015)

2.2. Concernant la capacité organisationnelle, il existe peu d'organisations capables de mobiliser une grande partie de la population, même face à des problèmes d'intérêt national. Malgré quelques exemples remarquables de mobilisation (la Fédération Caritas, l'association Save the Children/Salvați Copiii), ces initiatives restent pour l'heure des événements rares. Citons ici les vagues de protestation contre l'exploitation, par une entreprise canadienne, des vastes ressources d'or situées à Roșia Montană. En analysant les articles de la presse centrale et les pages des réseaux sociaux dédiées à cette cause, nous avons conclu que ces protestations ont réuni spontanément la population, à l'aide des réseaux sociaux, dans les places centrales des

⁴⁰³ INS, 2015.

⁴⁰⁴ Ianoș, I., 2010, « About recent dynamics of the foreign direct investments in Romania », *Studia Universitatis Babeș - Bolyai, Geographia*, LV, 2, pp. 139 – 146; Muntele, I., Mustățea, N.M., « Dynamics of foreign investments in Romania during 2007 – 2010 », *Lucrările Seminarului Geografic "Dimitrie Cantemir"*, no. 31, pp. 111-118.

villes, sous le slogan « Unis, sauvons Roşia Montană ». Dans ces mouvements, les fers de lance ont été toujours les jeunes et les intellectuels des grandes villes. Compte tenu de la grande dispute économique et politique, peu d'associations ont assumé la mobilisation, et aucune le leadership.

2.3. La viabilité financière reste le point le plus faible des organisations de l'ESS. Dépendantes pendant longtemps de l'aide internationale et de celle de l'État, ces structures rencontrent des difficultés dans le développement des activités économiques et dans l'écriture des projets pour attirer des fonds. Les témoignages des acteurs rencontrés relèvent peu de progrès à ce niveau :

« Nous faisons du social depuis 15 ans déjà. C'est notre profession si on peut le dire, c'est ce que nous savons faire de mieux. Nous sommes conscients qu'il nous faut de l'argent, mais nous ne sommes pas des économistes ; développer d'autres activités pour nous fournir du capital, c'est difficile. On se disperse. Pour le moment, cela fonctionne pas mal avec les donations et les sponsorisations. »

(Représentant d'une association de Petroşani)

« Il y a de l'argent. UE, fonds norvégiens, suisses, américains. Mais je vous dis honnêtement que pour l'instant nous n'avons pas postulé. Il faut avoir du personnel qualifié pour écrire le projet, puis un juriste, un comptable. Il faut être bien conscient du risque que le projet ne soit pas approuvé ou le contrat pas bien respecté ensuite. »

(Représentant d'une association de Jimbolia)

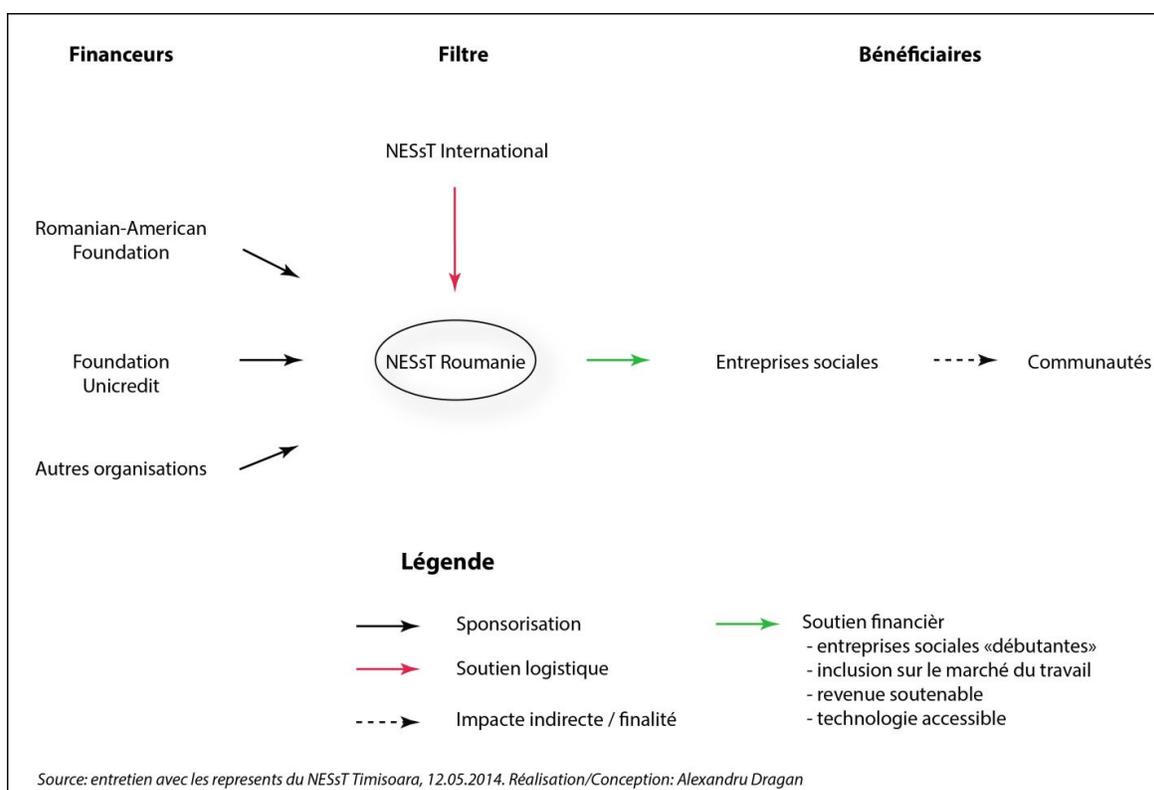
Malgré ces constats, quelques schémas de financement offrent (conditionnent même) la construction des projets viables. C'est le cas de European Economic Area and Norway Grants, qui offrent à la Roumanie 305 millions d'euros pour la période 2014-2015⁴⁰⁵, ou du fonds d'innovation civique, développée par la Fondation pour le Développement de la Société civile de Bucarest. Ce fonds combine le financement externe (Trust for Civil Society in Central and Eastern Europe, Raiffeisen Bank) avec le financement local (entreprise OMV Petrom, la plus

⁴⁰⁵ www.eeagrants.org/News/2015/EUR-20-million-to-fight-poverty-in-Romania, consulté le 17 juillet 2015.

grande de la Roumanie) et finance les petites organisations dans l'objectif de « créer leurs propres modèles de développement et d'engagement civique »⁴⁰⁶.

Un modèle de financement viable est fourni par l'organisation internationale non-profit NESsT. Cette organisation a pour objectif de développer des entreprises sociales soutenables, afin de résoudre les problèmes critiques des pays émergents. Implanté en Roumanie (à Timișoara et Bucarest) ; en Hongrie, en Pologne, au Pérou, au Brésil et en Argentine, NESsT a développé une stratégie à long-terme, afin d'assurer la viabilité des projets financés (voir fig. 73). Le processus de sélection des organisations compte d'abord la viabilité économique du projet ainsi que l'évaluation rigoureuse du plan d'affaires. Ensuite, les organisations sélectionnées sont surveillées pendant 5-7 ans, dans l'objectif de soutenir le déroulement du projet.

Fig. 73. Le mécanisme de fonctionnement de financement développé par NESsT



2.4. Concernant le lobbying/ l'« advocacy » développé par les ONG roumaines, l'élément central de la période 2012-2015 a été la constitution/consolidation de la « coalition

⁴⁰⁶ www.fdsc.ro/fondul-pentru-inovare-civica, consulté le 17 juillet 2015.

pour l'économie sociale », qui réunit des ONG, des entreprises sociales et des caisses d'aide réciproque, dans l'objectif d'améliorer les réglementations en faveur de ces types d'organisations. Quelques résultats positifs ont vu récemment le jour : l'apparition de la Loi 78/2014 concernant le bénévolat, le débat et l'apparition de la Loi 219/2015 concernant l'économie sociale ainsi que d'autres mesures fiscales en faveur des entreprises sociales.

À Timișoara, plusieurs leaders des organisations patronales ont fondé, en 2002, l'association « Academia de Advocacy », avec pour objectif de diminuer le décalage entre la puissance économique et l'influence du secteur privé sur la sphère publique. Mais les activités de l'association se sont vite orientées vers la société civile :

« Nous avons observé que la base de nos difficultés ne sont pas les entreprises ou les hommes politiques, mais la société dans son ensemble. Désormais, nous essayons de développer, à travers nos projets, une culture proactive ».

(Représentant de l'Academia de Advocacy de Timișoara)

Plusieurs projets ont vu le jour. D'abord, un master de « politiques publiques et advocacy », en partenariat avec l'Université de l'Ouest de Timișoara. Deuxièmement, un projet national ayant l'objectif de développer des compétences professionnelles spécifiques au dialogue social et à l'implication dans le processus décisionnel des membres des organisations de la société civile. Des dizaines de tables rondes ont été organisées dans toutes les régions de la Roumanie. En termes de résultats directs, un projet (« Coaliția 52 ») a rassemblé plus de 400 personnes physiques et morales dans l'objectif d'inscrire dans la pratique des établissements publics le respect de la Loi 52/2003. Cette dernière fait référence à la transparence décisionnelle, au sens où les établissements publics sont, de droit, obligés de fournir des réponses à tout citoyen, dans un délai de 30 jours.

2.5. L'image publique des organisations de l'ESS n'est pas majoritairement positive. Selon notre questionnaire adressé à la population de la région Ouest (voir chapitre VII), seules les fondations bénéficient de plus de 50% d'image positive. Les associations (39%) et les coopératives (25%) ne dépassent pas ce seuil. Parallèlement, un sondage effectué en Roumanie⁴⁰⁷ montre que l'image publique des organisations de l'ESS est en baisse, la confiance des Roumains dans ces organisations passant de 38% en mars 2013 à 28,6% en décembre 2014.

⁴⁰⁷ INSCOP (Indice national des services et de la consommation de la population).

Afin de comprendre cette évolution, il faut dire d'abord que l'image des organisations de l'ESS est construite principalement sur trois piliers : les médias, les blogueurs et les activités des organisations même. Le rapport USAID et les acteurs rencontrés sont généralement d'avis que les blogueurs ont de plus en plus d'importance dans la construction/propagation de l'image positive des organisations de la société civile, car le contenu de leur analyse peut être à la fois militant et informatif. Néanmoins, hormis quelques événements à l'échelle nationale (Gala de la Société Civile, Gala des Prix dans l'Éducation, ONG Fest) nous n'avons pas identifié chez les organisations une préoccupation de construire une image positive de l'ensemble du secteur dans la société. La principale préoccupation reste l'image de chaque organisation :

« La vraie carte de visite est notre activité et la qualité de nos services. Il est difficile de lutter pour une bonne image de tout le secteur dans le pays, car nous sommes très différents ; il y a des hommes et des hommes. Et puis, dans les médias, c'est la prédominance du négatif. On préfère se concentrer sur nos activités. C'est tout. » (Représentant d'une fondation de Timișoara)

En revenant sur l'image des organisations de l'ESS, nous avons évalué également leur présence dans les médias. Pour cela, nous avons étudié pendant deux ans le journal en ligne *Timiș Online*, le plus lu du département de Timiș. En comptant le nombre de lecteurs des articles concernant les organisations de l'ESS et le nombre de commentaires de lecteurs, nous avons constaté que, réellement, les médias d'aujourd'hui, engagés dans une concurrence d'audience, ont tendance à présenter des événements « sensationnels », à dominance négative.

Une forme de propagation à grande échelle des organisations de l'ESS est représentée par les festivals ONG. Organisés sur plusieurs journées dans les grandes villes de la Roumanie, ces manifestations ont une double vocation : mettre en relation les organisations de l'ESS et les présenter dans l'espace public.

Nous avons étudié l'ONGFest, événement qui se tient annuellement à Bucarest et dans quelques villes d'importance régionale, organisé par la Fondation pour le Développement de la Société civile, l'une des plus importantes du pays⁴⁰⁸. Dans la capitale, le festival se déroule sur

⁴⁰⁸ La FDSC organise depuis le début des années '90 des événements nationaux, soutient financièrement les petites organisations de l'ESS, coordonne des réseaux d'ONG et développe des activités de recherche en Roumanie (l'Institut de l'ES) comme à l'étranger (partenaire USAID, John Hopkins etc.).

trois jours (8-10 mai, la période de l'année parmi les plus favorables pour des activités en plein air) dans le parc Herăstrău (l'un des parcs les plus grands et le mieux desservi par les grands boulevards et par des réseaux de transport public, voir photo 14). En 2015, l'événement a rassemblé 166 ONG, venues de 25 communes roumaines et de 10 pays européens (majoritairement les pays voisins ; plus la Norvège, la Pologne, la Grèce, la Croatie, la Lettonie et la Slovaquie). L'ONGFest a compté plus de 30 ateliers et débats sur différentes thématiques ainsi qu'une centaine d'activités non-formelles. Il coïncide également avec la Journée de l'Europe, l'occasion de représenter des spectacles avec des artistes réputés. Tout cela a contribué à assurer la réussite de la manifestation, qui a bénéficié d'une large exposition médiatique et de plus de 20 000 visiteurs.

Photo 14. Les stands de l'ONGFest, événement organisé à Bucarest en mai 2015, dans le parc Herăstrău



Dragan, A., 2015

À Timișoara, les événements dédiés aux organisations de l'ESS sont d'une moindre ampleur, mais se concentrent sur l'utilisation de l'espace public. Plusieurs *Flash Mobs*, des collectes de fonds ou des « marches d'échange libre » ont été organisées ces dernières années par les ONG dans la place centrale et dans les parcs de la ville. Prenons la « Foire des ONG de la jeunesse ». Cet événement a été organisé le mercredi 6 mai 2015 par la Direction départementale

pour la jeunesse et sport, en partenariat avec la Fondation départementale de la Jeunesse, la Maison des étudiants et la mairie de Timișoara, dans l'objectif de « *promouvoir dans la communauté les actions et les projets mis en place par les ONG des jeunes et des étudiants. Nous souhaitons montrer l'importance de l'engagement dans des activités de bénévolat afin de motiver les jeunes pour adhérer à une association et participer en tant que bénévole* » (Président de la Fondation départementale de la Jeunesse). Le choix de la rue piétonne Mărășești (voir photo 15) n'est pas un hasard. Actuellement, dix rues et quatre places du centre-ville de Timișoara sont en processus de rénovation complète. À la fin du projet, ces espaces deviendront piétons. La rue Mărășești, bordée par deux hôpitaux (à droite, sur la photo), l'Opéra (à gauche, en arrière-plan sur la photo), une synagogue et plusieurs restaurants ont laissé place récemment à une rue piétonne. Dans le contexte d'un centre-ville en chantier, la rue Mărășești devient la plus fréquentée du centre-ville. Espace de passage et des activités socio-culturelles (théâtre, danse, peinture en plein-air) elle devient de ce point de vue la place centrale. De plus, la politique de la ville est de faire de cette rue un véritable pôle culturel. Un hôpital (à droite, sur la photo) est en cour de déménagement, en faveur de l'installation de centres consulaires et culturels étrangers. Cette transformation du centre-ville est vue comme une grande opportunité par les représentants des associations rencontrés :

« Réhabiliter les espaces publics de Timișoara nous donne plus de liberté. Avant, on a eu les places, mais désormais on pourra adapter et diversifier nos activités dans la rue. C'est plus qu'une activité, c'est notre image également. Pour que nous existions, que nos activités soient vivantes, dédiées à tous »
(Représentante d'une association culturelle de Timișoara)

Photo 15. Foire des ONG de la jeunesse, rue piétonne Mărășești, à Timișoara



Dragan, A., 2015

Ce dernier chapitre a été consacré aux enjeux de l'ESS roumaine. Nous avons choisi de nous concentrer sur les éléments les plus récurrents, c'est-à-dire la façon dont les organisations de l'économie sociale et solidaire sont perçues, leur déficit d'image ou une compréhension partielle. Un élément central ici représente la faible confiance générale de la société roumaine, élément essentiel pour le développement des mécanismes de la démocratie. Un deuxième aspect, en lien avec le premier, a été de montrer quelques exemples de promotion de l'ESS au large public, à travers des événements ayant la vocation de canalisateur pour la vulgarisation de l'ESS.

Concernant la viabilité des ONG roumaines, plusieurs indicateurs ont été traités d'une manière évolutive. Malgré les progrès effectués ces dernières années, la soutenabilité financière et la capacité organisationnelle restent les points le plus faibles de ces organisations, encore dépendantes de divers financements externes et/ou en manque d'une masse critique pouvant assurer un personnel qui peut renforcer leur capacité.

À la fin de cette thèse, nous sommes en mesure de lister, d'une manière ponctuelle, les principaux enjeux de l'économie sociale et solidaire roumaine. Cette liste fera la transition vers les conclusions générales :

- un faible engagement de la part de la population dans des problématiques sociétales ;

Ch. IX : Quelques enjeux de l'économie sociale et solidaire Roumanie

- le manque d'un « reflexe » orienté vers le bénévolat et la coopération ;
- un niveau réduit d'initiative de la part de la population ;
- un engagement essentiellement porté par la population jeune, urbaine et diplômée d'universités ;
- une économie sociale et solidaire très peu connue par l'ensemble de la population ;
- un secteur souvent perçu comme étant de l'héritage communiste (des coopératives associées à l'époque communiste, un bénévolat associé au « travail patriotique », etc.) ;
- dans les perceptions, un bénévolat renvoyant à la charité et à l'assistance sociale ;
- dans les pratiques et dans les perceptions, un secteur orienté vers les services sociaux ;
- le manque d'une « masse critique » d'organisations de l'ESS (faible nombre et densité), induisant peu de perspectives de coopération et de mise en réseau ;
- des réseaux nationaux, constitués souvent de haut en bas et réduisant l'institution des réseaux locaux ;
- un faible nombre d'interlocuteurs (établissements publics et ESS), diminuant la possibilité d'une co-construction ;
- une dissymétrie interne : des associations en développement rapide, des coopératives en chute ;
- un secteur dépendant sur le plan financier, ayant besoin d'une consolidation des activités économiques ;
- une nécessité de diversification de types de fonds dédiés aux organisations de l'ESS ;
- certaines organisations apparaissent pour répondre aux appels aux projets ; en conséquence, le financement devient un objectif, et pas un moyen ;
- une sous-représentation de la part de l'Église Orthodoxe dans le soutien des pratiques sociales et solidaires. En contrepartie, un soutien étranger considérable aux Églises Protestantes et Catholiques ;
- dans les textes officiels et dans le « langage courant », un manque du label « solidaire ». Pourtant, ces pratiques et valeurs sont repérables à plusieurs niveaux et échelles ;
- un secteur ciblant les groupes vulnérables, presque inexistant dans les territoires les plus vulnérables.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Un secteur peu étudié

La recherche concentrée sur les organisations de l'ESS en Roumanie a connu deux phases principales.

D'abord, dans les années '90, l'attention internationale se focalise sur la Roumanie. Dans ce contexte, des chercheurs – principalement étrangers – s'interrogent sur la capacité, sur la durée et sur le « coût » de la construction d'une société civile en Roumanie. Le pays est ainsi inclus dans la liste des études globales (« satellites »). Quelques premières constatations et éléments de comparaison entre la Roumanie et d'autres pays d'Europe centrale et orientale sont ainsi observables. Elles montrent un retard de la Roumanie en ce qui concerne les organisations non-gouvernementales et l'organisation de la société civile.

Deuxièmement, l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne a ouvert des lignes de financement pour les organisations de l'ESS ainsi que pour la vulgarisation de ses pratiques. Des projets de recherche voient le jour. Des publications et des revues également. Pourtant, la réflexion géographique est absente, la majorité des études se concentrant soit sur la dimension économique, soit sur la dimension sociale de l'ESS. Par ailleurs, la recherche en ESS a donné suite à des réflexions concernant le cadre législatif.

Des ONG concentrée sur le cadre législatif autour de l'ESS

Si les lois concernant les ONG, les coopératives et les mutuelles ont été reformulées au début/au milieu des années 2000, après 2010 des organisations de l'ESS ont milité pour la création d'un cadre législatif concernant la formalisation du bénévolat et pour la reconnaissance de l'ESS. Les deux lois ont été adoptées en 2014 et 2015, après de longs débats sous la surveillance des coalitions des organisations de l'ESS. Malgré la nécessité de consolidation de l'ESS roumaine à travers des mesures autres que les textes législatifs, ces derniers représentent un engagement et une forme de reconnaissance de la part des autorités publiques.

Du point de vue structurel, un secteur à plusieurs vitesses

Le processus de la transition post-communiste a eu un impact différent sur les trois familles de l'ESS, des clivages importants étant repérables en fonction du type de structure et de territoire.

D'abord, *les coopératives*, organisations phares pour le commerce et pour l'artisanat dans l'époque communiste, ont traversé plusieurs crises, en passant de plus de 300 000 salariés en 1990 à moins de 30 000 aujourd'hui.

La première est liée au développement du capitalisme en Roumanie. L'envie d'entreprendre et l'apparition des sociétés privées ont désengagé les membres coopérateurs tout en éliminant le monopole des coopératives sur le marché. L'arrivée ensuite des entreprises internationales en Roumanie a donné le coup de grâce aux coopératives ; elles se trouvent pour la première fois devant une concurrence expérimentée dans l'économie de marché et dotée d'un capital d'investissement considérable. Plus largement, l'accélération de la globalisation a inondé les marchés de produits à bas coûts. Or, la technologie et les marchandises produites par les coopératives n'étaient pas prêtes à s'adapter. Le blocage des ventes devient désormais chronique.

Le deuxième élément de crise concerne la division (légale ou pas) du patrimoine. Dans le contexte d'un secteur ayant des locaux dans chaque village du pays et dans toutes les places centrales des grandes villes, la course à l'occupation de ces espaces devient évidente. Certaines coopératives vont fermer les portes en vendant leur patrimoine, d'autres vont fusionner. La plupart d'entre elles subsisteront grâce aux loyers perçus pour leurs locaux payés par les entreprises privées.

Troisièmement, la représentation que se fait l'opinion publique des coopératives est des plus négatives. Selon nos questionnaires adressés à la population et aux représentants des ONG, seul le monde politique est perçu plus négativement que les coopératives. Cela s'explique par le fait qu'elles sont confondues avec le régime communiste, par le fait que, d'une part, après la Deuxième Guerre mondiale, les propriétaires de terres ont dû céder leurs propriétés aux coopératives et, d'autre part, la jeune génération ne connaît pas ce type de structure.

Quatrièmement, le blocage se prolonge d'une manière réursive : (1) les générations de jeunes n'adhèrent pas à ces structures, (2) les écoles de métiers et d'artisanat (les principaux fournisseurs de main d'œuvre qualifiée pour les coopératives) ont presque entièrement disparu ces 10 dernières années, (3) les possibilités de financement sont limitées, étant donnés les

nombreux procès en justice concentrés sur le patrimoine et (4) les entreprises privées ont pris une avance considérable, ce qui laisse peu de marge pour la constitution de coopératives compétitives et viables sur le marché.

Néanmoins, quelques initiatives pour la constitution de nouvelles coopératives commencent à émerger en Roumanie. Inspirées des modèles occidentaux, soutenues par des fonds dédiés aux organisations de l'ESS, pilotées par des personnes ayant une vision d'une production locale, ces nouvelles structures, en faible nombre aujourd'hui, sont la première génération de coopératives apparues après la chute du communisme. Une reconsolidation du secteur des coopératives demande pourtant du temps.

Les mutuelles (sous forme de caisses d'aide réciproque) représentent des structures de « refuge » dans le contexte d'une précarité financière perpétuelle. Ce contexte est d'ailleurs la principale raison pour laquelle ces mutuelles ont survécu dans une Roumanie post-communiste à forte présence des banques étrangères. Avec plus de trois millions de membres, ces caisses s'adressent à des retraités et à des salariés de presque tous les domaines d'activité, en offrant une possibilité stable et flexible d'accès au crédit.

Les CAR pour les salariés (CARS) dépassent plus de 2000 structures en Roumanie, leur répartition étant d'abord centrée sur des types de structures employeuses et sur le contexte économique et social du territoire. Ces derniers aspects sont importants, car ils déterminent le développement ou non de la CARS dans le territoire. En règle générale, plus le territoire se trouve dans une situation précaire, plus l'activité des CARS est développée. Par exemple, dans la vallée du Jiu, confrontée brutalement à la restructuration de l'industrie minière, les CARS sont les plus développées de la Roumanie, selon les acteurs rencontrés. Ce fait ne constitue pas un paradoxe de forme « moins de salariés, plus de caisses adressées aux salariés », mais témoigne de la mission sociale de ces structures. En effet, ces caisses s'adressent également à la population non salariée, pour laquelle la CARS est le seul moyen d'avoir accès à un emprunt.

Les CAR pour les retraités (CARP) ont, elles aussi, une forte mission sociale. En dehors des emprunts flexibles, ces structures offrent un « refuge » du point de vue médical, social et culturel. Les cliniques, les activités culturelles et touristiques en témoignent.

Les associations et les fondations (ONG) représentent le secteur le plus dynamique et le plus diversifié en termes d'activités et d'acteurs impliqués. Si dans les années '90 ce secteur recouvrait essentiellement des organisations charitables et des « chiens de garde » de la

démocratie, aujourd'hui leur activité s'est diversifiée considérablement, en gardant une prédominance du social/caritatif.

L'enquête que nous avons menée auprès des ONG de la région Ouest montre d'abord une apparition de ces structures dans un contexte de besoins auquel se superpose une initiative individuelle. Cette situation révèle que le secteur ONG est encore en phase naissante : l'implantation des structures ne repose pas sur des groupements de personnes ou sur des réseaux anciens, mais sur des individus. En grande majorité, ces individus sont jeunes et ont suivi des études universitaires. C'est la partie de la population la plus ouverte vers les valeurs occidentales, agissant comme un agent de changement de la société roumaine.

Du point de vue de la viabilité financière, les ONG de la région Ouest s'appuient encore principalement sur des sponsorisations, sur des donations et cotisations. L'activité économique reste pour l'heure une préoccupation secondaire, par manque d'expérience entrepreneuriale, mais aussi à cause d'une « culture » de l'aide financière étrangère, pratique développée tout au long de la transition post-communiste roumaine.

Du point de vue géographique, une décroissance en fonction de l'échelle et de la prospérité économique

Nous avons évoqué le type de personnes s'impliquant principalement dans les ONG. Pratiquement, plus le territoire est composé de personnes ayant suivi des études supérieures et plus la situation économique du territoire est aisée, plus l'effervescence autour de l'ESS est grande. Au premier regard, il s'agit d'un paradoxe, car l'ESS roumaine a une forte composante sociale/caritative – la plus demandée et utile dans les territoires en difficulté. Néanmoins, ce sont surtout dans ces territoires que l'initiative et la capacité d'entreprendre (même dans l'ESS) manquent.

Il résulte alors deux profils territoriaux croisés :

- d'un côté, une décroissance à partir des grandes villes. Ainsi, Timișoara, la métropole régionale (1/6 de la population) concentre un tiers des ONG de cette région de la Roumanie. Toute innovation associative, tous les projets insérés dans des réseaux nationaux et internationaux se développent d'abord dans les grandes villes. Les petites villes, elles, ne concentrent que des structures ponctuelles, principalement actives dans le domaine social/caritatif. Quant à l'échelle rurale, les organisations de l'ESS en sont presque absentes. Les

Conclusions générales

coopératives agricoles, omniprésentes jadis, ont été presque entièrement remplacées par une agriculture de subsistance ou, à l’opposé, par une agriculture des grandes entreprises privées. Les ONG sont rares également, leur rôle étant remplacé par quelques pratiques informelles traditionnelles ;

- d’un autre côté, une décroissance en fonction de la prospérité économique. Nous l’avons évoqué, la « fuite » des ressources humaines de territoires moins aisés cause un déficit structurel au niveau de l’initiative et de la mise en œuvre. Le cas de la vallée du Jiu est suffisamment illustratif : pour 120 000 habitants, il existe officiellement uniquement 303 ONG, plus de deux tiers d’entre elles inactives selon nos estimations, suite aux enquêtes.

Concernant les réseaux, nous rappelons que nous sommes dans le contexte d’une ESS émergeant à partir des initiatives individuelles. Le réflexe de coopération n’est pas encore développé au niveau local. À cette échelle, la mise en réseau se déroule soit sous une forme sectorielle (dans les grandes villes), soit portée par des leaders de la communauté (comme c’est le cas d’une personnalité politique de Jimbolia, qui a réussi à créer des projets tout en impliquant les organisations locales de l’ESS).

Revenons maintenant à nos hypothèses. À partir de nos enquêtes de terrain (sous forme d’entretiens et de questionnaires adressés à la population et aux ONG), de l’évaluation des données statistiques et de veille de la presse centrale et locale, nous sommes en mesure de valider ou non ces hypothèses.

La première hypothèse stipule que « l’économie sociale et solidaire roumaine émerge essentiellement dans le milieu urbain ». En effet, le milieu rural est déficitaire en termes d’initiatives et de nombre d’organisations de l’ESS. Néanmoins, deux précisions sont à faire ici :

- l’existence des pratiques solidaires informelles remplace ces structures formelles, et résout les problèmes de la communauté locale ;

- le périurbain de Timișoara (essentiellement rural d’un point de vue administratif) connaît une effervescence de projets associatifs initiés ou transposés dans ces territoires.

Parallèlement, le milieu urbain de la région Ouest, énoncé dans l’hypothèse, n’est pas homogène, ni par son échelle, ni par son économie. L’effervescence de l’ESS de Timișoara n’est pas repérable dans les villes de la vallée du Jiu. Ainsi, la première hypothèse n’est que partiellement confirmée.

Conclusions générales

La deuxième hypothèse évoque le fait que « l'ESS se développe principalement dans les territoires à présence de groupes structurés (minorités ethniques, religieuse, etc.) ». Nous avons montré dans la deuxième et dans la troisième partie que, en s'appuyant strictement sur les données statistiques, il n'existe pas une corrélation forte entre, par exemple, le nombre d'ONG par 1000 habitants et la présence ou l'absence de minorités ethniques et religieuses. Cette analyse n'est pas suffisante pour tirer une conclusion solide.

D'un autre côté, les résultats d'un de nos questionnaires montrent que la population d'une origine ethnique autre que roumaine ainsi que d'une autre confession qu'orthodoxe est plus impliquée dans des actions de bénévolat que les Roumains orthodoxes. Mais les différences ne sont pas substantielles (3-5% de moyenne, à cela s'ajoute également la marge d'erreur).

Les seules différences majeures sont repérables au niveau des organisations de l'ESS. En effet, les représentants des ONG ayant répondu à nos questionnaires sont plus fréquemment d'une autre origine ethnique et religieuse que la moyenne démographique régionale. Dans ces organisations, 74% des représentants sont des Roumains (83% pour la moyenne de la population régionale) et uniquement 54% de confession orthodoxe (75% pour la moyenne régionale). Si dans le cas des ethnies, nous parlons principalement de projets visant la conservation de l'identité ethnique, concernant la religion, l'explication réside dans les différents réseaux internationaux (catholiques et neo-protestants) implantés en Roumanie ainsi que dans le développement de la dimension charitable portée par ces religions. Ainsi, la deuxième hypothèse est partiellement confirmée : ce n'est pas l'ESS dans son intégralité qui se développe plus fortement sous l'impulsion de groupes structurés, mais quelques types d'organisations, capables de répondre aux besoins de ces populations.

La troisième hypothèse, « les personnes qui s'engagent dans l'ESS en Roumanie sont avant tout les jeunes » est confirmée : les personnes engagées dans des activités de bénévolat sont premièrement les jeunes, le milieu associatif étudiant est effervescent, les projets solidaires sont presque essentiellement initiés et gérés par une population jeune.

Notre dernière remarque fait référence à la possibilité d'introduire le label « solidaire » dans l'économie sociale roumaine. Dans les textes officiels et dans le monde scientifique roumain, la dimension « solidaire » est quasi-absente. Une explication réside dans les modèles importés en Roumanie : dans le monde associatif, des pratiques philanthropiques et du tiers-

Conclusions générales

secteur nord-américain, et plus généralement, la définition officielle de la Commission européenne (voir Partie I), qui ne fait pas référence au volet solidaire. Pourtant, à plusieurs occasions, nous avons montré quelques exemples illustratifs qui donnent la preuve que les valeurs, les pratiques et les formes d'organisation de l'économie solidaire sont repérables en Roumanie. Et cela au niveau des ONG, mais aussi des caisses d'aide réciproque, car ces dernières s'adressent également à la population la plus démunie, en faisant appel à la confiance à la solidarité. Dans ce contexte, nous considérons que rassembler toutes les pratiques présentées dans cette thèse par l'expression « économie sociale et solidaire » est la formule la plus adéquate.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- ADĂNILOAIE, N., Berindei, D., 1967, *Reforma agrară din 1864*, Ed. Academiei Române, Bucurest, 361 p.
- ALEXANDRESCU, F., MIHALACHE, F., 2011, *Economia socială și cooperativele. Manual de intervenție*, Ed. Expert, Bucurest, 92 p.
- ALMOND, G., VERBA, S., 1989, *The Civic Culture: Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, SAGE Publications, 392 p.
- ANCUȚA, C., 2008, *Studiul geografic al disparităților teritoriale din Banatul românesc*, Ed. Mirton, Timișoara, 276 p.
- ARPINTE, D., CACE, STOICAN, N., 2010, *Economia Socială în România – două profiluri regionale*, Expert, Bucurest, 242 p.
- AUDIER, S., 2011, *La pensée solidariste. Aux sources du modèle social républicain*, Presses Universitaires de France, 416 p.
- BABBIE, E., 2012, *The Practice of Social Research*, Wadsworth Publishing; 13th edition, 584 p.
- BARBU, E., 1996, *Din istoria cooperatiei de consum și de credit din România*, Ed. Scrisul Românesc, Craiova
- BESANÇON, E., et al., 2013, *L'innovation sociale. Principes et fondements d'un concept*, L'Harmattan, 148 p.
- BOYER, R., HOLLINGSWORTH, R., (coord.), 1997, *Contemporary capitalism, the embeddedness of institutions*, Cambridge University Press, Cambridge, 493 p.
- BRIDGE, S., MURTAGH B., O'NEILL, K. 2009, *Understanding the Social Economy and the Third Sector*, Palgrave Macmillan, 306 p.
- BRIE, M., HORGA, I., SIPOS, S., (ed.), 2013, *Ethnicity and Intercultural Dialogue at the European Union Eastern Border*, Cambridge Scholars Publishing, 520 p.
- BUZDUCEA, D. (coord.), 2013, *Economia socială a grupurilor vulnerabile*, Ed. Polirom, Iași, 288 p.
- CHEIBUB, A., 2007, *Presidentialism, Parliamentarism and Democracy*, Cambridge University Press, 224 p.

Bibliographie

- COHEN, J., ARATO, A., 1992, *Civil Society and Political Theory*, MIT Press, Cambridge, 800 p.
- COSMESCU, D., 2013, *Regim politic și tranziție politică*, Institutul European, Bucurest, 282 p.
- COMEAU, Y., FAVREAU, L, LÉVESQUE, B, 1996, *Développement économique communautaire: économie sociale et intervention*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, 336 p.
- CREȚAN, R., 2006, *Etnie, confesiune și opțiune electorală în Banat : structuri teritoriale, tradiție, actualitate*, Ediția a II – a, Ed. Universității de Vest, Timișoara, 256 p.
- CRIȘAN, I., 2010, *Cooperația de Consum: evoluție, structuri, strategii de dezvoltare*, Bucurest, Ed. Universitară, 260 p.
- CRIȘAN, I., 2012, *Cooperația de Consum: principii și valori ale cooperației*, Bucurest, Ed. Universitară, 250 p.
- CRISTESCU, S., 2011, *Economia socială de piață*, Iași, Ed. Universității Alexandru Ioan Cuza , 196 p.
- CRUCERU, D., 2009, *Cooperația în România*, Ed. Artifex, Bucurest, 508 p.
- DACHEUX, E., GOUJON D., 2011, *Principes d'économie solidaire*, Ellipses Marketing, Paris, 256 p.
- DEFOURNY J., MONZON J. L. (ed.), 1992, *Économie sociale. Entre économie capitaliste et économie publique*, De Boeck, Bruxelles – Paris.
- DEMOUSTIER, D., 2001, *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*, La Découverte & Syros, Paris, 208 p.
- DEMOUSTIER, D., 2002, *Économie sociale et développement local*, l'Harmattan, Paris, 172 p.
- DESROCHE, H., 1957, *Enquête sur la propriété collective (dans l'histoire et la conjoncture du socialisme coopératif). La tradition boucheziénne*, Paris, BECC
- DESROCHE, H., 1975, *La Société festive. Du fouriérisme écrit aux fouriérismes pratiqués*, Paris, Seuil, 414 p.
- DESROCHE, H., 1983, *Pour un traité d'économie sociale*, Paris, Coopérative d'édition et d'information mutualiste, 254 p.
- DRAGOMAN, D., 2010, *Capital social și valori democratice în România*, Institutul European, Bucurest, 283 p.

Bibliographie

- DRAPERI, J-F., 2007, *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*, Dunod, Paris, 264 p.
- DURKHEIM, E., impr. 2013, *De la division du travail social*, Presses universitaires de France, Paris, 416 p.
- ENGELS, F., 1880, *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, Éditions sociales, Paris, 1969, 127 p.
- EME, B., LAVILLE, J.-L. (dir.), 1994, *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer.
- EVERS, A., SVETLIK, I. (ed.), 1993, *Balancing pluralism. New welfare mixes in care for the elderly*, Avebury, Aldershot, 316 p.
- EVERS, A., LAVILLE, J.-L., 2004, *The third sector in Europe*, Edward Elgar Publishing, 279 p.
- FLAHAULT, E., NOGUES, H., SCHIEB-BIENFAIT, N. (dir.), 2011, *L'économie sociale et solidaire. Nouvelles pratiques et dynamiques territoriales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Économie et Société », 258 p.
- FREMEAUX, P., 2011, *La Nouvelle Alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Les Petits Matins, Paris, 160 p.
- GLASER, B.G., STRAUSS, A.L., 1967, *The discovery of Grounded Theory: Strategies for qualitative research*, Londres, Sage.
- GLEMAIN, P., 2008, *Epargnants solidaires. Une analyse économique de la finance solidaire en France et en Europe*, Presses Universitaires de Rennes, 164p.
- GUESLIN, A., 1987, *L'invention de l'économie sociale*, Economica, Paris 340 p.
- GUESLIN, A., 1998, *L'invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIXème siècle*, Economica, Paris, 430 p.
- HARVEY, B., 1995, *Networking in Europe: guide to European Voluntary Organisations*, NCVO publications, London, 299 p.
- HAUG, W., COURBAGE, Y., COMPTON, P., 1998, *The demographic characteristics of national minorities in certain European states*, Ed. du Conseil de l'Europe, vol. I, 159 p.
- HERMET, G., 2006, *Le passage à la démocratie*, Sciences Po, Paris, 127 p.
- HOWARD, M., 2003, *The Weakness of Civil Society in Post-Communist Europe*, Cambridge University Press, 222 p.
- IONESCU, I., 2008, *Roumanie. Regards sociologiques*, Institutul European, Bucarest, 224 p.
- JEANTET, T., 2009, *Économie sociale*, La documentation Française, Paris, 198 p.

Bibliographie

- KEMMIS, S., MCTAGGERT, R., 1990, *The action research planner*, Geelong, Deakin University Press.
- KIDECKEL, D., 2008, *Getting By in Postsocialist Romania : Labor, The Body and Working-Class Culture*, Indiana University Press, Bloomington, Indianapolis, 288 p.
- KLINE, P., 1994, *An easy guide to factor Analysis*, Routledge, Londres, 208 p.
- LARIONESCU, M., 2013, *Economia socială și cooperăția în România. O perspectivă socioistorică comparată*, Polirom, Iași, 167 p.
- LAVILLE, J.-L. (ed.), 1992, *Les services de proximité en Europe. Pour une économie solidaire*, Syros, Paris, 247 p.
- LAVILLE, J.-L., 1994, *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris, 334 p.
- LAVILLE, J.-L., CATTANI, A. D., 2006, *Dictionnaire de l'autre économie*, Gallimard, 720 p.
- LINZ, J., STEPAN, A., 1996, *Problems of Democratic Transition and Consolidation: Southern Europe, South America and Post-Communist Europe*, John Hopkins University Press, Baltimore, 504 p.
- MOYSER, G., WAGSTAFFE, M., (ed.), 1987, *Research methods for elite studies*, Allen&Unwin, Londres, 272 p.
- MOREAU, J., 1982, *Essai sur une politique de l'économie sociale*, CIEM, 144 p.
- MUREȘAN, S. 2003, *Economia socială de piață*, Cluj-Napoca, Cartimpex, 330 p.
- NEUMANN, V., 2015, *Interculturalitatea Banatului*, Ed. Universității "Alexandru Ioan Cuza", Iași, 174 p.
- PAUGAM, S., 2000, *La disqualification sociale: essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris, 288 p.
- PEARCE, J., 2003, *Social entreprise in Anytown*, Calouste Gulbenkian Foundation, 144 p.
- PETRESCU, C. (coord.), 2013, *Economia socială în contextul dezvoltării locale*, Ed. Polirom, Iași.
- PITULAC, T., 2014, *Inerție socială în spațiul românesc. Deschideri pentru o analiză funcțională a comunităților*, Institutul European, Iași, 423 p.
- POLANYI, K., 1944, *The Great Transformation*, New York, Rinehart & Company, 305 p.
- POP, L. M. (ed.), 2002, *Dicționar de politici sociale*. Ed. Expert, Bucurest, 739 p.

- POPA, N., 2006, *Frontiere, regiuni transfrontaliere și dezvoltare regională în Europa mediană*, Ed. Universității de Vest - Colecția Terra, Timișoara, 286 p.
- POPA, N., BIOTEAU, E., PAVEL, S., IȘFĂNESCU, R., 2008, *Banatul. Identitate, dezvoltare, colaborare regională*, Ed. Mirton, Timișoara, 217p.
- POPESCU, C. (ed.), 2003, *Zonele miniere defavorizate din România. Abordare geografică*, Ed. ASE, Bucurest, 286 p.
- PREDA, C., 2001, *Tranzitie, liberalism și națiune*, Nemira, Bucurest, 272 p.
- ROELANTS, B., 2009, *Cooperatives and social enterprises. Governance and normative frameworks*, CECOP Publications, Brussels, 148 p.
- SALAMON, L., ANHEIER, H., et al., 1999, *Global Civil Society. Dimensions of the Nonprofit Sector*, Center for Civil Society Studies Regina List, 534 p.
- SCOTT, J. P., 1991, *Social Network Analysis: a handbook*, Londres, Sage, 240 p.
- STEVENS, J., 1996, *Applied multivariate statistics for the Social Sciences*, Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, 664 p.
- STRAIESCU, I., 2007, *Managementul ONG*, Ed. Didactică și Pedagogică, Bucurest, 243 p.
- TARROW, S., 2011, *Power in movement: social movements and contentious politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 352 p.
- TILLY, C., 1978, *From mobilisation to revolution*, Addison-Wesley, Reading, Mass, 439 p.
- TILLY, C., TARROW, S., 2015, *Contentious Politics*, Paradigm, Boulder, p. 18.
- TOCQUEVILLE, ALEXIS DE, 1981, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Garnier-Flammarion, t. 1, 301 p.
- TOURAINÉ, A., 1973, *Production de la société*, Éditions du Seuil, Paris, 543 p.
- UPHOFF, N., MILTON, E., KRISHNA, A., 1998, *Reasons for success: Learning from instructive experiences in rural development*, Kumarian Press, West Hartford, 236 p.
- VACCARO, A. (ed.), 2007, *Aspects anthropologiques sur l'argent dans le monde*, Association d'économie financière.
- VIENNEY, C., 1994, *L'économie sociale*, La Découverte, Paris, 125 p.
- VÎRJAN, D., 2005, *Économie și politici sociale*, Ed. ASE, Bucurest, 448 p.
- VLĂSCEANU, M., 1996, *Sectorul non-profit. Contexte, organizare, conducere*, Panaidea, Bucurest, 211 p.

Bibliographie

- VLĂSCLEANU, M., 2010, *Économie socială și antreprenoriat social. O analiză a sectorului non-profit*, Polirom, Iași, 205 p.
- VULTUR, S., 2012, *Francezi în Banat, bănățeni în Franța*, Ed. Marineasa, Timișoara, 296 p.
- YUNUS, M., 2010, *Dezvoltarea afacerilor sociale*, Curtea Veche, Bucurest, 189 p.

Articles

- ANTONESCU, D., 2012, « Identificarea disparităților și convergenței economice regionale în Uniunea europeană și în România », *Studii economice*, no. 2012, Academia Română – Institutul Național de Cercetări Economice, pp. 1-49.
- ARCHAMBAULT, E., 2002, « Le travail bénévole en France et en Europe », *Revue française des affaires sociales*, La Documentation française, 56 (4), pp.13-39.
- ARCHAMBAULT, E., 2003, « Pourquoi la France a-t-elle si peu de fondations ? », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 287, pp. 68-84.
- ARTIS, A., *et al.*, 2009, « Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires: six études de cas comparées », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 314, pp. 18-31.
- ASIMINEI, R., 2012, « Economia Socială - delimitări conceptuale », *Journal of Social Economy*, vol. 2, no. 1/2012, pp. 1-21.
- ABĂSEACĂ, R., 2014, « Democratizarea de jos în sus: protestele din România și Bulgaria », in Gherghina, S., Mișcoiu, S., (ed.) *Democratizare și consolidare democratică în Europa Centrală și de Est*, Institutul European, Bucurest, 335 p.
- BALOGH, M., 2008, « The role of Romanian NGOs in the democratization process of the society after 1990 », *The Third Sector in Europe – prospects and challenges*, Routledge, Abingdon, pp. 53-66.
- BARNES, S., 2006, « The Changing Political Participation of Post-communist Citizens », *International Journal of Sociology*, vol. 36, no. 2, pp. 76-98.
- BĂDESCU, G., SUM, P., USLANER, E., 2004, « Civil Society and democratic values in Romania and Moldova », *East European politics and societies*, 18(2), pp. 316-341.

Bibliographie

- BENEDEK, J., VERESS, NORA-CSILLA, 2013, « Economic disparities and changes in the convergence of the Romanian NUTS 2 and NUTS 3 regions », *Romanian Review of Regional Studies*, vol. IX, Number 1, pp. 82-90.
- BENKO, G., 2008, « La géographie économique : un siècle d'histoire », *Annales de géographie*, 2008/6, no. 664, Armand Colin, pp. 23-49.
- BIBU, N., LISETCHI, M., 2013, « Particularities of Non-governmental Organizations' Financing. The Case of Romania », *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, vol. 92, October 2013, pp. 480–489.
- BIOTEAU, E., POPA, N., 2004, « Pluriconfessionnalité et recompositions urbaines dans l'Ouest roumain », *Annales de la recherche urbaine : recherches et débat*, no. 96, pp. 63-72.
- BIOTEAU, E., FLEURET, S., 2014, « Quelques jalons pour une géographie de l'économie sociale et solidaire », *Annales de géographie*, 3/2014 (no. 697), pp. 890-911.
- BOUTILLIER, S., 2002, « Économie solidaire, repères et éléments d'une critique », *Innovations*, 1/ 2002, no. 15, pp. 9-19.
- BRAGHINĂ, C., MERCIU, C., PEPTENATU, D., DOBRE, R., IANOȘ, I., 2012, « Environment Management in the Mining Areas Functionally Restructured. Case Study – the Petrosani Depression, Romania », *Journal of Environmental Protection and Ecology*, vol. 13, no. 4, pp. 2394-2403.
- BROWN, D, EARLE, J., TELEGDY, A., 2009, « Employment and wage effects of privatization: evidence from Hungary, Romania, Russia and Ukraine », *The Economic Journal*, no. 120, pp. 683–708.
- BULMER, M., 1988, *Some reflections on research in organizations* in Bryman, A., (ed.), *Doing research in Organizations*, Londres, Routledge.
- CHAÏBI, O., 2014, « Le « crédit des travailleurs » : un aperçu du crédit populaire en France de 1848 à 1914 », *Vie sociale*, 2014/3 no. 7, pp. 13-29.
- COLAS, D., 2002, « L'absence de société civile sous le communisme, sa faiblesse sous le postcommunisme », in Colas, D., (dir.), *L'Europe post-communiste*, PUF, Paris, pp. 29-55p.
- COMEAU, Y, BOUCHER, J., MALO, M-C, VAILLANCOURT, Y., 2001, « Essai de typologie des entreprises de l'économie sociale et solidaire », *Cahier du Centre de recherche sur les*

Bibliographie

- innovations sociales (CRISES)*, collection Études Théoriques, no. ET0117, UQAM, Montréal, 23 p.
- CREȚAN, R., TURNOCK, D., 2008, « Romania's Roma Population: From Marginality to Social Integration », *Scottish Geographical Journal*, vol. 124, Issue 4, pp. 274-299.
- CREȚAN, R., TURNOCK, WOULDSTRA, J., 2008, « Identity and multiculturalism in the Romanian Banat », *Méditerranée*, 110/2008, en-ligne.
- CUCU, A., CULIC, I., 2012, « Procese de configurare a claselor sociale în România. O analiză relațională a căsătoriilor pentru cinci generații », in Rotariu, T., Voineagu, V. (ed.), *Inerție și schimbare. Dimensiunile sociale ale tranziției în România*, Polirom, Iași, 406 p.
- DAVIDOV, E., SCHMIDT, P., SCHWARTZ, S. H., 2008, « Bringing values back in: The adequacy of the European social survey to measure values in 20 countries », *Public Opinion Quarterly*, 72(3), pp. 420–445.
- DEFOURNY, J., DEVELTERE, P., 1999, « Origines et contours de l'Économie Sociale au Nord et au Sud » in Defourny, J., Develtere, P., Fonteneau, B., *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Editions De Boeck, Bruxelles, pp. 25-58.
- DEFOURNY, J., NYSSSENS, M., 2012, « Les conceptualisations internationales de l'entreprise sociale », in GARDIN, L., LAVILLE, J.-L., NYSSSENS, M., 2012, *Entreprise sociale et insertion*, Desclée de brouwer, Paris, pp. 13-36.
- DELORS, J., GAUDIN, J., 1979, « Pour la création d'un troisième secteur coexistant avec l'économie de marche et celui des administrations », *Echanges et projets*, janvier-mars.
- DEES, J. G., 1998, « Entreprising nonprofits », *Harvard business review*, January-February, pp. 55-66.
- DEMOUSTIER, D., 2006, « L'économie sociale et solidaire et le développement local », in CHOPART, NEYRET et RAULT (dir.), *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris, La Découverte, pp. 115-132.
- CISAR, O., VRABLIKOVA, K., 2009, « Les organisations de la société civile et l'engagement civique en République tchèque après 1989 », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 40, pp. 197-221.
- DEMOUSTIER, D., 2000, « Les organisations d'économie sociale, acteur de la régulation socioéconomique », *Revue internationale de l'économie sociale*, Paris, no. 275-276, pp. 137-148.

Bibliographie

- DEVINE, J., 2003, « The Paradox of Sustainability: Reflections on NGOs in Bangladesh », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 590, no. 1, pp. 227-242.
- DOHOTARU, A., 2011, « Falansterul de la Scăieni și proiectul unei lumi mai armonioase », *Anuarul Institutului de Istorie « G. Barițiu » din Cluj-Napoca*, tom L, 2011, p. 127-140.
- DICHTER, T., 1997, « Appeasing the gods of sustainability: The future of international NGOs in microfinance » in Hulme, D., Edwards, M. (ed.), *NGOs, states and donors: Too close for comfort*, pp. 128-39, Macmillan, Hampshire.
- DRAPERI, J.-F. 2003, « La coopération face aux nouvelles attentes de la société », in TOUZARD J.-M., DRAPERI J.-F., *Les coopératives entre territoires et mondialisation*, Les Cahiers de l'économie sociale, no. 2, Institut d'économie sociale et L'Harmattan.
- EME, B., 1991, « Les services de proximité », *Informations sociales*, 13, août–septembre, pp. 34–42.
- EME, B., 2005, « Gouvernance territoriale et mouvements d'économie sociale et solidaire », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 296, pp. 40-53.
- ENJOLRAS, B., 2005, « Économie sociale et solidaire et régimes de gouvernance », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 296, pp. 56-69.
- ETZIONI, A., 1973, « The third sector and the domestic mission », *Public Administration Review*, 33(4), 314-323.
- FLEURET, S., 2006, « Les associations dans le système sanitaire et social en France : les territoires de l'invisible », *Économie et solidarités*, Québec, vol. 36, no. 2, pp. 107-128.
- FLEURET, S., SKINNER, M., 2010, « Mieux comprendre le rôle de l'économie sociale dans les services sociaux et de santé : exemples choisis en France et au Canada », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 315, pp. 75-89.
- FONTAN, J.M., SHRAGGE, E., 2000, « Tendencias, Tensions and Visions in the Social Economy », in Fontan, J.M., SHRAGGE, E., *Social Economy: International Debates and Perspectives*, Montreal, Black Rose Books, pp. 1-15.
- FRAISSE, L., 2003, « L'économie solidaire et démocratie de l'économie », *Économie solidaire et démocratie*, Hermès, no. 36, 2003, pp. 137 – 146.
- FREITAG, B., « Le familistère de guise un projet utopique réussi », *Diogène* 1/ 2005, no. 209), pp. 101-108.

Bibliographie

- FROLIC, M., 1997, « State-Led Civil Society » in Brook, T., (ed.), *Civil Society in China*, Routledge, New York, pp. 46-67.
- GLEMAIN, P., BIOTEAU, E., DRAGAN, A., 2013, « Les finances solidaires et l'Économie Sociale en Roumanie: une réponse de « proximités » à la régionalisation d'une économie en transition? », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 84, issue 2, pp. 195-217.
- GLEMAIN, P., BIOTEAU, E., DRAGAN, A., 2014, « L'économie sociale en Roumanie à l'épreuve des représentations et des faits », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 332, pp. 46-60.
- GUERIN, I., LAPENU, C., DOLIGEZ F., (ed.), 2009, « La microfinance est-elle socialement responsable ? », *Revue tiers-monde*, no. 197, pp. 5-16.
- GUEST, M., NACU, A., 2008, « Roms en Bulgarie, Roms en Roumanie - quelle intégration ? », *Méditerranée* [enligne], no. 110, pp. 105-115.
- HAUGH, H., KITSON, M., 2007, « The Third Way and the third sector: New Labour's economic policy and the social economy », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 31, pp. 973-994.
- HEEMERYCK, A., 2006, « Gouvernance démocratique, État et ONG en Roumanie: quelques éléments de clarification autour de l'introduction d'une loi de transparence », *L'Homme et la société* 1/2006, no. 159, pp. 175-190.
- HEEMERYCK, A., 2011, « Les ONG de démocratisation en Roumanie. », *Multitudes*, 4/2011, no. 47, pp. 62-70.
- HERSENT, M., 2011, « L'économie solidaire en France », *L'Économie Solidaire*, Les Essentielles d'Hermès, CNRS.
- IANOȘ, I., 2010, « About recent dynamics of the foreign direct investments in Romania », *Studia Universitatis Babeș - Bolyai, Geographia*, LV, 2, pp. 139 – 146.
- IANOȘ, I., ZAMFIR, D., PEPTENATU, D., PINTILII, R., 2009, « The individualisation of discontinuities in deeply disadvantaged areas of Romania », *Romanian Review of Regional Studies*, vol. V, no. 2, pp. 3-10.
- IANOȘ, I., SAGHIN, I., PASCARIU, G., 2013, « Regions and the Territorial Cohesion », *Acta Universitatis Danubius. Œconomica*, vol. 9, no. 4, pp. 415-429.

- IAȚU, C., 2007, « Transition démocratique en Roumanie et implications spatiales », *L'Espace Politique*, 3/2007, en ligne, consulté le 18 février 2015.
- INGLEHART, R., 2003, « Modernization and Volunteering », in Dekker, P., Halman, L., (ed.), *The Values of Volunteering. Cross-Cultural Perspective*, Kluwer Academic/Plenum Publishers, pp. 55-70.
- IVAN, R., 2014, « Rolul factorilor externi în procesul de democratizare », in Gherghina, S., Mișcoiu, S., (ed.) *Democratizare și consolidare democratică în Europa Centrală și de Est*, Institutul European, Bucarest, 335 p.
- JINGA, V., 1942, « Germanii în economia transilvană », *Transilvania*, no. 2-3/1942, pp. 86-129.
- KLEIN, J-L, 2006, « Développement local et initiative locale. Une perspective d'analyse et d'intervention » in Tremblay, M., Tremblay P-A., Tremblay, S., 2006, *Le développement social. Un enjeu pour l'économie*, Presse de l'Université du Quebec, pp. 150-161.
- LASINSKA, K., 2013, « Exploring social capital in Poland », in Lasinska, K., (ed.), *Social Capital in Eastern Europe*, Springer, pp. 19-32.
- LAVILLE, J.-L., 2004, « Démocratie et économie: éléments pour une approche sociologique », *Économie solidaire et démocratie*, Hermès, no. 36, pp. 185 – 193.
- LEONARD, D., REFICCO, E., WEI-SKILLERN, J., AUSTIN, E., 2006, « Social entrepreneurship : It's for Corporations too », in Nicholls, A. (ed.), *Social entrepreneurship, new models of sustainable social change*, Oxford University Press, pp. 168-178.
- LEVESQUE, B., 2003, « Mondialisation, démocratie plurielle, économie sociale et solidaire », *Économie et Solidarités*, Hors Serie, pp. 103-121.
- LEVESQUE, B., MENDELL, M., 2005, « L'économie sociale : diversité des définitions et des constructions théoriques », *Revue Interventions économiques*, no. 32.
- LEWIS, D., 2003, « Theorizing the organizations and management of non-governmental development organizations: Toward a composite approach », *Public Management Review*, 5 (3), pp. 324-344.
- LEŚ, E., JELIAZKOVA, M., 2007, « The social economy in Central East and South East Europe », *The Social Economy – Building Inclusive Economies*, OECD, Danvers, pp. 189-209.
- MARIT, J.C., 1991, « L'aide des ONG à l'enfance en Roumanie en 1990 », *Documentation française*, Paris, pp. 61-66.

Bibliographie

- MENGIN, J., 2001, « La vie associative », *CPCA*, Ed. régions, Bulletin d'information, no. 2.
- MUNGIU-PIPPIDI, A., 2010, « Twenty Years of Postcommunism: The Other Transition », *Journal of Democracy*, vol. 21, no. 1, pp. 120-128.
- MUNTELE, I., 2010, « La Roumanie au bout de la transition démographique: disparités et convergences régionales », *Revue Roumaine de Géographie*, vol. 54, no. 2, pp. 107-125.
- MUNTELE, I., MUSTĂŢEA, N.M., « Dynamics of foreign investments in Romania during 2007 – 2010 », *Lucrările Seminarului Geografic "Dimitrie Cantemir"*, no. 31, pp. 111-118.
- NETEDU, A., 2013, « De la economia socială la economia solidară. Apropieri și diferențe specifice », *Revista de Économie Socială*, no. 3, pp. 3-13.
- NEUMANN, V., 2015, « Administrație, colonizări și culturi în vremea comitatelor », in Neumann, V. (coord.), *Istoria Banatului*, Ed. Academiei Române, Bucarest, pp. 56-87.
- O'BRIEN, T., 2007, « Shifting views of environmental NGOs in Spain and Romania », *Southeast European and Black Sea studies*, vol. 9, Issue: 1-2, pp. 143-160.
- OPREA, M., 2010, « Transition à la roumaine, de 1989 à nos jours », *La revue géopolitique*, en ligne – diploweb.com, consulté le 10 février 2015.
- ORHEI, L., BIBU, N., VINKE, J., 2012, « The social enterprise in Romania. An European perspective on their current situation », *The Journal of the Faculty of Economics - Economic*, pp. 756-762.
- PARODI, M., 2005, « Économie sociale et solidaire et développement local », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 296, pp. 26-41.
- PAUNA, C. 2000, « Economia socială de piață », *Probleme economice*, no. 5-6-6, 134 p.
- PAVEL, R., 2011, « Social Entrepreneurship and vulnerable groups », *Journal of community Positive Practices*, no. 2, pp. 59-77.
- PECQUEUR B., ITĂINA X., 2012, « Économie sociale et solidaire et territoires : un couple allant de soi ? », *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, no. 325, pp. 48-64.
- PESTOFF, V.A., 1992, « Third sector and co-operative services. From determination to privatization », *Journal of Consumer Policy*, 15 (1), pp. 21-45.
- PETRESCU, D., 2007, « Communist Legacies in the 'New Europe': History, Ethnicity, and the Creation of a 'Socialist' Nation in Romania, 1945-1989 », pp. 37-44, in Jaraus, K, Lindenberger, T. (ed.), *Conflicted Memories. Europeanizing Contemporary Histories*, Berghahn Books, 293 p.

Bibliographie

- PIROTTE, G., 2002, « Société civile et transitions un regard sur l'évolution du projet de constitution d'une société civile en Roumanie postcommuniste », *Transition*, vol. 1/2002, pp. 111-126.
- PIROTTE, G., 2008, « La société civile roumaine post-communiste », *Autrepart*, 2008/4 no. 48, pp. 153-164.
- PLAGNOL, A., HUPPERT, F., 2010, « Happy to Help? Exploring the Factors Associated with Variations in Rates of Volunteering Across Europe », *Social Indicators Research*, vol. 97/2, pp. 157-176.
- POPA N., CREȚAN, R., 2001, « Cultural production and heritage in the multiethnic space of Romanian Banat », *Review of Geography-Gdansk*, 3(6), pp. 54-63.
- RABONTU, C., *et al.*, 2009, « Which is the evolution of the Third economic sector in the context of economic crisis in Romania? », *Industrial revolutions, from the globalization and post-globalization perspective*, vol. III: Marketing, commerce and tourism and a new paradigm of change, pp. 224-231.
- RADOSLAV, R., GĂMAN, M., MORAR, T., BĂDESCU, Ș., BRANEA, A-M., 2012, « Sustainable Urban Development Through the Empowering of Local Communities », in Ghenai, C., 2012, *Sustainable Urban Development Through the Empowering of Local Communities, Sustainable Development - Policy and Urban Development*, IntechEurope, 478 p.
- ROQUET, J.P., « Raiffeisen Friedrich Wilhelm - (1818-1888) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 9 décembre 2014.
- ROUSSEL, E., 2012, « L'économie solidaire et plurielle » in Daghi, T., Zaoual, H., *Économie solidaire et développement local*, L'Harmattan, Paris, 219 p.
- SALAMON, L., ANHEIER, H. K., 1997, « The third world's third sector in comparative perspective » in *Working paper of The John Hopkins Comparative Non Profit Sector Project*, no. 24, The John Hopkins Institute for Policy Studies, Baltimore.
- SALAMON, L., SOKOLOWSKI, W., 2001, « Volunteering in Cross-National Perspective: Evidence From 24 Countries », *Working Papers of the Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project*, no. 40, The Johns Hopkins Center for Civil Society Studies, Baltimore.

Bibliographie

- SĂULEAN, D., EPURE, C., 1998, « Defining the Nonprofit sector: Romania », in Salamon, L., Anheier, H., 1998, *Working Papers Of The Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project*, Civil Society Development Foundation, Johns Hopkins University, 22 p.
- STĂCULESCU, MANUELA, 2009, « Riscuri, vulnerabilități și soluții pe piața muncii », in PREDA, M. (coord.) *Riscuri și inechități sociale în România*, Polirom, Iași, 402 p.
- SLOMCZYNSKI, K., *et al.*, 2007, « Changes in Class Structure in Poland, 1988-2003: Crystallization of the Winners – Losers' Divide », *Polish Sociological Review*, no. 1 (197), pp. 46-64.
- TRANFIELD, D., STARKEY, K., 1998, « The nature, social organization and promotion of management research: Toward policy », *British Journal of Management*, 9, pp. 341-353.
- TRIVEDI, C., 2010, « A Social Entrepreneurship Bibliography », *Journal of Entrepreneurship*, 19(1), pp. 81-85.
- VAILLANCOURT, Y., 2011, « La co-construction des politiques publiques. L'apport de l'économie sociale » in Bouchard, M-J., (coord.), *L'économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience québécoise*, Presses de l'Université du Québec, pp. 115-144.
- VEȚAN, M., FLOREAN, S., 2012, « Dezvoltarea parteneriatelor de solidaritate ASAT în sprijinul micilor producători locali: mize și premize », *Revista de Économie Socială*, vol. II, no. 4, pp. 115-121.
- VINCZE, M., L GYORFY, L., VARVARI, S., 2006, « The impact of the European funds on the Romanian National and Regional Economy », *Rural Balkans and EU Integration. An Input-Output Approach*, FrancoAngeli, pp. 194-227.
- VOICU, B., VOICU, M., 2009, « Volunteers and volunteering in Central and Eastern Europe », *Sociológia* 41, pp. 539-363.
- WAGNER, R., 2000, « Ethnic Germans in Romania » , in Wolff, S., *German Minorities in Europe. Ethnic identity and cultural belonging*, Berghahn Group, pp. 135-142.
- ZIMMER, A., FREISE, M., 2008, « Bringing Society back in: Civil Society, Social Capital and Third Sector » in Ed. William A. Maloney and Jan W. van Deth, *Civil Society and Governance in Europe. From National to International Linkages*, 288 p.

Rapports

- AUZANNEAU, D., DRAGAN, A., FIAT, M., 2012, *L'ESS aujourd'hui : Quels liens avec les territoires pour quel développement ?*, Rapport de Mission professionnelle Master 2 « Charge de Développement : Entreprises et Territoires » sous la coordination d'Emmanuel Bioteau, Université d'Angers, 132 p.
- BOUCHARD, M-J. *et al.*, 2011, *Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale au Québec*, Cahier de recherche du Canada en économie sociale, 138 p.
- CONSTANTINESCU, Ș., 2011, *Atlasul Economiei Sociale*, FDSC, 26 p.
- CONSTANTINESCU, Ș., 2012, *Atlasul Economiei Sociale*, FDSC, 68 p.
- CONSTANTINESCU, Ș., 2013, *Economia socială și ocuparea forței de muncă. Integrarea grupurilor vulnerabile pe piața muncii*, Institutul de Économie Socială, Fundația pentru Dezvoltarea Societății Civile, 65 p.
- GADREY, J., 2004, *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire. Une mise en perspective sur la base de travaux récents* dans le Rapport de synthèse pour la Dies et la Mire.
- KHARAS, H., 2010, *The emerging middle class in developing countries*, OECD, 61 p.
- MONZON, J.L, CHAVES, A., 2012, *L'Économie Sociale dans l'Union Européenne*, Rapport du Comité économique et social européen, 121 p.
- PETRESCU, C., 2012, *Ghid de bune practici în dezvoltarea întreprinderilor sociale pentru comunitățile de romi*, Programul Națiunilor Unite pentru Dezvoltare România.
- PROUTEAU, L., 2010, *Bénévolat. Enquête sur la vie associative en France en 2010 : résultats préliminaires*, Enquête BVA - DRESS (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), 4 p.
- ROOS, S., 2008, *The "rule of law" as a requirement for accession to the European Union*, Konrad Adenauer Stiftung, Bucarest, 13 p.
- STĂNESCU, S. M. (coord.), 2013, *Ghid pentru înființarea de întreprinderi sociale pentru tineri peste 18 ani care părăsesc sistemul instituționalizat de protecție a copilului*, Programul Națiunilor Unite pentru Dezvoltare România, 96 p.
- STĂNESCU, S. M. (coord.), 2013, *Ghid pentru înființarea de întreprinderi sociale pentru persoane cu dizabilități*, Programul Națiunilor Unite pentru Dezvoltare România.

Bibliographie

- STĂNESCU, S. M. (coord.), 2013, *Ghid pentru înființarea de întreprinderi sociale pentru persoane de etnie romă*, PNUDR.
- *** CHANTIER DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI, 1996, *Rapport du Groupe de travail sur l'économie sociale. Osons la solidarité !*, 70 p.
- *** CEP-CMAF, 2002, *Charte de l'économie sociale*, Bruxelles, 2 p.
- *** CONFERENCE EUROPEENNE PERMANENTE DES COOPERATIVES, MUTUALITES, ASSOCIATIONS ET FONDATIONS, 2002, *Charte de l'économie sociale*, Bruxelles, 2 p.
- *** COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES ACTIVITES MUTUALISTES COOPERATIVES ET ASSOCIATIVES (CNLAMCA), 1980, *Charte de l'économie sociale*.
- *** EDELMAN TRUST BAROMETER, 2012, Annual global study, 12 p.
- *** FRANCE BENEVOLAT, 2013, La situation du bénévolat en France, 18 p.
- *** RAPPORT AGENȚIA PENTRU DEZVOLTARE REGIONALA VEST, 2007, *Planul de dezvoltare regională 2007-2013 - Regiunea Vest*
- *** RAPPORT MINISTERIEL MMFPS, 2008, *Raportul Național Strategic privind Protecția Socială și Incluziunea Sociala*, 67 p.
- *** RAPPORT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE, 2008, *Poverty and social exclusion in rural areas*, 378 p.
- *** RAPPORT MINISTERIEL, 2010, *Raport de cercetare privind economia socială în România din perspectivă europeană comparată*, ministere du Travail, de la Famille et de la Protection Sociale, 103 p.
- *** RAPPORT FDSC, 2011, *Mișcarea cooperatistă în România, 2011*.
- *** RAPPORT FUNDATIA CIVITAS PENTRU SOCIÉTATE CIVILA, 2012, *Dimensiunea antreprenoriatului rural din România*, 71 p.
- *** RAPPORT PROGRAMUL NAȚIUNILOR UNITE PENTRU DEZVOLTARE ROMANIA 2012, *Economia Sociala și comunitățile de romi – provocări și oportunități*
- *** RAPPORT USAID, 2012, *The 2012 CSO Sustainability Index for Central and Eastern Europe and Eurasia 16th Edition*, USAID, 258 p.
- *** RAPPORT CMPS, 2013, *Responsabilitatea socială individuală în România*.

Bibliographie

- *** RAPPORT DE LA COMMISSION EUROPEENNE, *Standard Eurobarometer*, automne 2013, 44 p.
- *** RAPPORT CENTRUL DE MARKETING ȘI PROGNOZĂ SOCIALĂ, 2013, *Responsabilitatea Socială individuală în Romania*, Sondage national, 830 répondants, aout-octobre 2013, 25 p.
- *** RAPPORT DE EUROPEAN INSTITUTE FOR GENDER EQUALITY, 2015, *Gender Equality Index Report*, 182 p.
- *** SONDAGE HARRIS INTERACTIVE, 2013, *La confiance des Français dans les acteurs de la société*, 13 p.

Lois

- *** Loi du 23 juillet 1987, sur le développement du mécénat
- *** Loi 151/1998, concernant le développement régional
- *** Loi 215/2001, concernant l'administration publique locale
- *** Loi 200/2002, concernant les coopératives de crédit
- *** Loi 52/2003, concernant la transparence décisionnelle dans l'administration publique
- *** Loi 339/2004, de la décentralisation
- *** Loi 195/2006, de la décentralisation
- *** Loi 292/2011, de l'assistance sociale
- *** Loi 78/2014, concernant la réglementation de l'activité de bénévolat en Roumanie
- *** Loi 219/2015, concernant l'économie sociale
- *** OUG 24/1998, concernant les zones défavorisées
- *** OUG 99/2006, concernant les institutions de crédit
- *** HG 26/2000, concernant les associations et les fondations
- *** HG 829/2002 concernant le Plan national anti-pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale

Thèses et mémoires

- BIOTEAU, E., 2005, *Des frontières et des hommes. Approche des recompositions territoriales frontalières. L'exemple de l'Ouest roumain*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université d'Angers, 415 p.
- DRAGAN, A., 2012, *Le développement de l'Économie Sociale en Roumanie : quels enjeux et perspectives ? L'ESS française, une source potentielle de transfert d'innovation et de futur partenariat*, Mémoire de Master 2 Chargé de Développement Entreprises et Territoires durables, Université d'Angers et Observatoire CRESS Pays-de-la-Loire.
- PODOREANU, B., 2011, *Regimul Juridic al societăților cooperative*, ASE, Bucarest, 283 p.
- MERCIU, C., 2011, *Managementul spațiilor restructurate funcțional. Regenerarea spațiilor industriale din Depresiunea Petroșani prin dezvoltarea activităților turistice*, Ed. Universitară, Bucarest, 262 p.

Atlas

- BARNA, C., 2014, *Atlasul Economiei sociale*, FDSC, Bucarest, 134 p.
- DELEPINE, S., 2012, *Atlas des tsiganes : les dessous de la question rom*, Autrement, Paris, 96 p.
- FLEURET, S., BIOTEAU, E., GIFFON, S., 2009, *Atlas de l'Économie Sociale et Solidaire - Pays-de-la-Loire*, CRESS des Pays-de-la-Loire, Nantes.
- REY, V. GROZA, O., IANOȘ, I., PĂTROESCU, M., 2007, *Atlas de la Roumanie*, CNRS-GDRE S4/Paris, La Documentation française, Montpellier, Nouvelle édition mise à jour, 208 p.
- ROUSSEAU, F. (DIR.), OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ESS, BRALEY, E. (coord. edit.), 2012, *Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire*, Paris, Juris/Dalloz, coll. « Juris associations », hors-série, 208 p.

Internet

- *** www.alternativesociale.ro
- *** www.bnr.ro
- *** www.carp-omenia.ro
- *** www.capital.ro/facilitati-fiscale-si-de-creditare-pentru-agricultorii-care-se-asociaza-in-cooperative-.html, 9.07.2015
- *** www.contrepoints.org/2013/04/07/120782-oui-le-liberalisme-est-social
- *** www.eeagrants.org/News/2015/EUR-20-million-to-fight-poverty-in-Romania, 17.07.2015
- *** www.ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/promoting-entrepreneurship/social-economy/
- *** www.ec.europa.eu/eurostat
- *** www.emes.net
- *** www.fdsc.ro/fondul-pentru-inovare-civica, 17.07.2015
- *** www.forbes.ro/articles/forbes-40-cele-mai-bune-orase-pentru-afaceri-editia-2015-37965, 13.05.2015
- *** www.fonduri-ue.ro
- *** www.jecfrance.org, 5.03.2014
- *** www.kross.ro
- *** www.letsdoitromania.ro/5-ani/infografice
- *** www.mediafax.ro/economic/ministrul-agriculturii-ceausescu-n-a-fost-tampit-cu-asocierea-in-cooperativa-fara-care-iroxim-potentialul-agricol-9515083, 7.04.2014
- *** www.opiniatimisoarei.ro/nicolae-robu-ma-oripileaza-cladirea-modex-este-o-rusine-pentru-Timisoara/11/07/2014
- *** www.primaria-rasinari.ro/pagina/economia, 12.09.2014
- *** www.primariatm.ro
- *** www.plai.ro
- *** www.uncar.ro

TABLE DES FIGURES

Figure n° 1 : Origines des différentes formes de l'économie sociale et solidaire	35
Figure n° 2 : Les composantes certaines et incertaines de l'économie sociale selon H. Desroche (1983).....	39
Figure n° 3 : Les trois « systèmes » de l'économie	41
Figure n° 4 : Le tiers-secteur dans le <i>welfare mix</i>	44
Figure n° 5 : Un idéal type des services solidaires	45
Figure n° 6 : L'entreprise sociale : élément d'équilibre sur l'axe public – privé ?	49
Figure n° 7 : L'entreprise sociale : pont entre le secteur coopératif et associatif	51
Figure n° 8 : Le périmètre de notre étude	53
Figure n° 9 : La localisation des terrains d'étude dans la région Ouest (1)	86
Figure n° 10 : La localisation des terrains d'étude dans la région Ouest (2). Carte de la population	88
Figure n° 11 : Les villes de la région Ouest.....	96
Figure n° 12 : L'évolution de la population dans la région Ouest	99
Figure n° 13 Typologies démographiques par groupe d'âge, en région Ouest.....	100
Figure n° 14 : Carte ethnique de la région Ouest.....	103
Figure n° 15 : Nombre des associations et fondations actives, par domaine d'activité	110
Figure n° 16 : Le nombre d'associations et de fondations (ONG), par département, en 2015....	111
Figure n° 17 : L'indice associatif, par département, en 2014	108
Figure n° 18 L'évolution du nombre de salariés dans le secteur coopératif.....	133
Figure n° 19 : Le nombre des coopératives de consommation, par département, en 2012	135
Figure n° 20 : Le nombre des coopératives d'artisanat, par département, en 2012.....	136
Figure n° 21 : La distribution territoriale des unités protégées par département, en 2015	144
Figure n° 22 : Le nombre d'associations et de fondations (ONG) dans la région Ouest.....	148
Figure n° 23 : Le nombre d'associations et des fondations (ONG) par 1000 habitants, dans la région Ouest	150
Figure n° 24 : Le nombre de fondations dans la région Ouest	152
Figure n° 25 : ONG et religions néo-protestantes dans la région Ouest.....	154
Figure n° 26 : Corrélation entre le statut des communes et le nombre d'ONG/1000 habitant,	

Table des figures

dans la région Ouest.....	155
Figure n° 27 : Corrélation entre le nombre d'ONG / 1000 habitants et la part des groupes ethniques, autres que les Roumains dans la région Ouest	156
Figure n° 28 : Nombre d'ONG / 1000 habitants et part des groupes ethniques, autres que les Roumains, dans la région Ouest.....	157
Figure n° 29 : Nombre de fondations et part des groupes ethniques, autres que les Roumains, dans la région Ouest.....	158
Figure n° 30 : Organisation de l'ESS des minorités ethniques dans la région Ouest	159
Figure n° 31 : Le réseau de partenaires d'une classe de lycée magyare de Timișoara	160
Figure n° 32 : Organisation de l'ESS des minorités ethniques dans la région Ouest par domaines d'activité	161
Figure n° 33 : Clivage économique ouest-est dans la région Ouest	163
Figure n° 34 : Corrélation entre le nombre d'ONG / 1000 habitants et le nombre d'entreprises / 1000 habitants	164
Figure n° 35 : Contexte de l'apparition des ONG	165
Figure n° 36 : Sources des revenus des ONG	166
Figure n° 37 : Nombre d'employés des ONG.....	167
Figure n° 38 : Domaines d'activités des ONG de la région Ouest	169
Figure n° 39 : Périmètre d'activité des ONG	170
Figure n° 40 : Niveau d'études des représentants d'ONG	171
Figure n° 41 : Inscription des associations étudiantes dans des différents réseaux.....	174
Figure n° 42 : « Ethnie » des représentants d'ONG	175
Figure n° 43 : Religion des représentants d'ONG	176
Figure n° 44 : Dans quel domaine avez-vous fait du bénévolat ?.....	179
Figure n° 45 : Affiche de recrutements dans la campagne « Let's do it, Romania »	181
Figure n° 46 : L'organisation du Registre national des déchets, porté par « Let's do it, Romania »	182
Figure n° 47 : Dans quel domaine pensez-vous faire du bénévolat ?.....	183
Figure n° 48 : Pourquoi n'avez-vous pas fait du bénévolat?.....	184
Figure n° 49 : Corrélation entre le taux de bénévolat et le taux de post-matérialisme, en 2000, en Europe.....	185
Figure n° 50 : Proportion des personnes ayant fait du bénévolat, en fonction de leur âge.....	186

Table des figures

Figure n° 51 : Proportion des personnes ayant fait du bénévolat, en fonction de leur activité....	188
Figure n° 52 : Proportion des personnes ayant fait du bénévolat, en fonction de leurs études....	188
Figure n° 53 : Proportion des personnes ayant fait du bénévolat, en fonction de leur ethnie.....	189
Figure n° 54 : Proportion des personnes ayant fait du bénévolat, en fonction de leur religion ...	189
Figure n° 55 : Proportion des personnes ayant fait du bénévolat, en fonction du territoire	191
Figure n° 56 : Dans quel domaine avez-vous fait du bénévolat	191
Figure n° 57 : Pourquoi avez-vous fait du bénévolat ?.....	192
Figure n° 58 : Actions et acteurs mobilisées dans la communauté rurale de Podgoria Aradului afin de résoudre un problème individuelle.....	26
Figure n° 59 : Rapport bénévoles/salariés et taux de bénévolat, par pays, en 1995	214
Figure n° 60 : Bénévolat et dépenses sociales publiques, en 1995.....	215
Figure n° 61 : La composition du secteur non-profit en Roumanie, en Europe Centrale et dans les 22 pays analysés par le Programme John Hopkins, en 1995, en fonction d'emploi.....	218
Figure n° 62 : Sources de revenus des ONG en Roumanie, en Europe centrale et dans les 22 pays analysés par le Programme John Hopkins, en 1995	220
Figure n° 63 : Part des salariés et des bénévoles dans les ONG roumaines, de l'Europe centrale et des 22 pays analysés par le Programme John Hopkins, en 1995.....	220
Figure n° 64 : Moyenne des indicateurs de viabilité des organisations de la société civile (OSC), par pays, en 2000 et en 2012.....	222
Figure n° 65 : De quelles organisations avez-vous entendu parler ?	230
Figure n° 66 : À quoi associeriez-vous les organisations de l'économie sociale et solidaire	231
et la part des groupes ethniques, autres que les Roumains dans la région Ouest	188
Figure n° 67 : À quoi associeriez-vous les organisations de l'économie sociale et solidaire ?	233
Figure n° 68 : Êtes-vous intéressé(e) par la vie politique ?	234
Figure n° 69 : Quel degré de confiance accordez-vous aux.....	235
Figure n° 70 : Quel degré de confiance accordez-vous aux.....	236
Figure n° 71 : Quel degré de confiance accordez-vous aux.....	236
Figure n° 72 : Moyenne des indicateurs de viabilité des organisations de la société civile (OSC), en Roumanie, de 1997 à 2014.....	238
Figure n° 73 : Le mécanisme de fonctionnement de financement développé par NESsT	241

TABLE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Les trois grandes phases de l'économie sociale	33
Tableau n° 2 : Les organisations du tiers-secteur dans deux mouvements de pensée	40
Tableau n° 3 : Différencier la pauvreté et l'exclusion sociale	47
Tableau n° 4 : Entrepreneuriat social et innovation sociale. Différenciations théoriques	48
Tableau n° 5 : Les principaux mécanismes opérationnels des structures de l'économie sociale et solidaire.....	57
Tableau n° 6 : Quatre grandes catégories d'organisations et d'entreprises d'économie sociale et solidaire (quelques exemples).....	58
Tableau n° 7 : Panorama des formes d'organisations de l'économie sociale en Roumanie.....	79
Tableau n° 8 : Panorama des formes actives de l'ES	82
Tableau n° 9 : Indicateurs socio-économiques des terrains d'étude	97
Tableau n° 10 : Associations et fondations actives: domaines d'activité (2000 - 2012)	109
Tableau n° 11 : Résultat de l'analyse bivariée concernant les ONG / 1000 habitants et deux tranches d'âge, par commune, dans la région Ouest, en 2015	156

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

Photo n° 1 : Rue principale de Lipova. Une forte présence de magasins à bas prix.....	114
Photo n° 2 : L’atelier de la société Wesatec, propriété de l’association Protico de Lipova	116
Photo n° 3 : Le parc central de Timișoara - lieu de socialisation pour les personnes âgées.....	124
Photo n° 4 : Vue sur le quartier « Dallas » de Vulcan	127
Photo n° 5 : Façade de la CARS « Retezatul » de Lupeni, dans la vallée du Jiu	131
Photo n° 6 : Centre de la commune de Ghioroc.....	140
Photo n° 7 : Panorama sur la Podgoria Aradului	141
Photo n° 8 : Dépliant de la banque coopérative « Mureșul » d’Arad, mettant l’accent sur la proximité des clients du milieu rural et sur des exemples concrets de crédit	142
Photo n° 9 : Événement organisé par l’association « Verde pentru biciclete », dans la place centrale de Timișoara	196
Photo n° 10 : Page principale du site internet du festival « Plai » de Timișoara	197
Photo n° 11 : Affiche de la Fondation Bethany dans le trolleybus de Timișoara, visant la promotion des cours	201
Photo n° 12 : Cliché du « Marché libre », organisé dans le Parc botanique de Timișoara.....	203
Photo n° 13 : Réunion des propriétaires de forêt près de Lipova, dans le département d’Arad ..	207
Photo n° 14 : Les stands de l’ONGFest, événement organisé à Bucarest, en mai 2015, dans le parc Herăstrău	244
Photo n° 15 : Foire des ONG de la jeunesse, rue piétonne Mărășești, à Timișoara	246
Groupe photo 1 : La Caisse d’Aide Réciproque de Timișoara	123
Groupe photo 2 : Quelques repères visuels de la vallée du Jiu.....	128
Groupe photo 3 : La coopérative « Modex » de Timișoara	137
Groupe photo 4 : « Reciproc Café », bistrot solidaire à Timișoara	194
Groupe photo 5 : L’AccesArt de Timișoara, festival culturel participatif.....	200

ANNEXES

ANNEXE I

Capture écran d'une partie de la grille d'analyse (figure illustrative)

Ipot eze	Tematică	Intrebare	Instrumente	Scară	Analiză
3.	Contexte roumain,	<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que l'Economie Sociale et Solidaire en Roumanie ? - Comment peut-on décrire l'évolution de l'ESS d'après la chute du communisme ? - Quel est le rôle du communisme dans cette évolution (fonctionnement, restructuration, perception) ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens Experts - Rapports, Littérature 	République Tchèque Roumanie	Analyse comparative
3.	Contexte roumain,	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle est la visibilité de l'ESS en Roumanie et à quoi ressemble-t-elle ? - Quelle connaissance et perception de l'ES, de la part de la population ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse presse - Rapports, Sondages 	En général, en Roumanie	Analyse presse Statistiques
4.	historique,	<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le bénévolat en Roumanie ? Est-il spécifique pour la population jeune ? Peut-on dresser une correspondance avec le niveau d'éducation et le milieu de résidence ? 	Questionnaires auprès des jeunes	/ chacun de 8 territoires	Questionnaires auprès des jeunes comme bénévoles et/ou comme bénéficiaires de l'ESS
4.	profil,	<ul style="list-style-type: none"> - De manière générale, est-il possible de dresser un profil de l'ESS en Roumanie ? S'agit-il d'une forme « aide à la personne, groupes vulnérables » ? 	Entretiens Experts	En général, en Roumanie	Conceptualisation
5	évolution	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les nouvelles orientations de l'ESS ? Peut-on parler d'une professionnalisation ? - Quelle est l'importance économique et financière de l'ESS ? - Quelles sont les caractéristiques financières des différentes formes de l'ESS (immobilisations, profits etc.) ? - Dans quel mesure l'ES peut constituer une solution pour l'insertion sociale des jeunes (ex : à travers des IAE, associations formation professionnelle) ? 	Entretiens ESS Analyse de presse	En général, en Roumanie	Contextualisation Méthode cartographique

**QUESTIONNAIRE AUPRES DE LA POPULATION
(traduction)**

L'objectif de ce questionnaire est d'identifier des éléments concernant le bénévolat et la société. Le questionnaire s'inscrit dans une recherche doctorale organisée par les Départements de Géographie de l'Université d'Angers (France) et de l'Université de l'Ouest de Timișoara.

La durée moyenne pour remplir le questionnaire est de cinq minutes.

Nous vous assurons que vos coordonnées et vos réponses individuelles ne seront jamais divulgués, dans le respect de votre anonymat.

1. Avez-vous fait du bénévolat ces 12 derniers mois ?

- Oui (*passez à la question no. 3*)
- Non

2. Si non, pourquoi n'avez-vous pas fait du bénévolat ? (deux options puis passez à la question no. 6)

- Personne ne m'a demandé
- Je ne savais pas où
- Je n'ai pas trouvé quelque chose me représentant
- Je n'ai pas trouvé quelqu'un de confiance
- Je n'ai pas eu du temps
- Je n'étais pas intéressé(e)
- Autre _____

3. Décrivez brièvement votre activité de bénévolat.

4. Dans quel domaine avez-vous fait du bénévolat?

- Éducation
- Environnement
- Santé
- Social/caritatif
- Culture/art
- Religion
- Économie sociale
- Développement local/lobbying
- Tourisme
- Autre _____

5. Pourquoi avez-vous fait du bénévolat ? (deux options)

- Pour trouver un emploi
- Pour connaître des gens
- Pour mon développement personnel
- Je crois dans la cause
- D'autres connaissances ont participé
- Pour aider les autres
- Projet à l'école/au travail
- Autre _____

6. De quelles organisations avez-vous entendu parler?

- Entreprises sociales
- Caisses d'aide réciproque
- Banques coopératives
- Coopératives de métiers
- Coopératives de production
- Associations/fondations
- Coopératives de crédit
- Coopératives agricoles
- Coopératives de consommation
- Obști/composesorate
- Ateliers/entreprises des associations/fondations

7. Souhaitez-vous faire du bénévolat dans l'avenir ?

- Oui
- Non (*prenez la question no. 9*)
- Je ne sais pas (*prenez la question no.9*)

8. Si oui, dans quels domaines ?

- Éducation
- Environnement
- Santé
- Social/caritatif
- Culture/art
- Religion
- Économie sociale
- Développement local/lobbying
- Tourisme
- Autre _____

9. À quoi associeriez-vous les organisations de l'économie sociale et solidaire (types d'organisations, choix multiples) ?

- Entreprise individuelle
- Associations et fondations (ONG)
- Petites et Moyennes Entreprises

- Caisses d'Aide Réciproque (CAR)
- Grandes entreprises et entreprises multinationales
- Unités Protégées Autorisées
- Coopératives
- Obști și composesorate
- Je ne sais pas

10. À quoi associeriez-vous les organisations de l'économie sociale et solidaire (domaine d'activité, choix multiples) ?

- Environnement
- Éducation
- Banques et assurance
- Santé
- Services sociaux
- Culture/art
- Religion
- Développement local/lobbying
- Activités de production, commerce, industrie
- Tourisme/sport
- Autre _____

11. De quelle manière êtes-vous intéressé(e) de la vie politique?

- Beaucoup
- Assez beaucoup
- Peu
- Très peu

12. Quel degré de confiance accordez-vous aux...?

	Très grande	Grande	Peu	Très peu
Associations				
Coopératives				
Medias				
Fondations				
Autorités locales				
Justice				
Classe politique				
Église				
Entreprises privées				

13. Age

- 18 – 24 ans
- 25 – 34 ans
- 35 – 49 ans
- 50 – 65 ans
- > 65 ans

14. Sexe

- Homme
- Femme

15. Niveau d'études

- Classes primaires/Collège
- Lycée
- Université (*y compris les étudiants*)

16. Occupation

- Élève/étudiant
- Ouvrier non-qualifié
- Ouvrier qualifié
- Fonctionnaire
- Entrepreneur
- Agriculteur
- Enseignant/médecine/avocat/économiste / ingénieur
- Retraité
- Chômeur
- Autre _____

17. Commune de résidence _____

18. Lieu de naissance (commune) _____

19. Ethnie _____

20. Religion _____

Je vous remercie du temps que vous avez dédié à la réponse à ce questionnaire !

Annexe III

QUESTIONNAIRE AUPRES DES ONG

(traduction)

L'objectif de ce questionnaire est d'identifier des éléments concernant les organisations non-gouvernementales de la Région Ouest. Le questionnaire s'inscrit dans une recherche doctorale organisée par les Départements de Géographie de l'Université d'Angers (France) et de l'Université de l'Ouest de Timișoara.

La durée moyenne pour remplir le questionnaire est de cinq à sept minutes.

Nous vous assurons que vos coordonnées et vos réponses individuelles ne seront jamais divulgués, dans le respect de votre anonymat.

I. Fiche de l'organisation

Nom de l'organisation

Adresse/siège: _____

—

Année de la création : _____

Nb. salariés / temps partiel / bénévoles :

___/___/___

Forme juridique :

Association

Fondation

Autre _____

Périmètre d'action:

Communal

Intercommunal

Départemental

Régional

National

International

Secteur d'activité :

Culture

Développement local

Éducation

Environnement

Social - caritatif

Insertion professionnelle

Tourisme, loisir

Recherche

Santé

Sport

Agriculture

Activités financières

Artisanat

Commerce

Industrie

Autre _____

II. Questionnaire

1. Quel facteur a impulsé la création de votre structure ? (plusieurs choix possibles)

- Le manque/le besoin de ce type de service
- Le contexte économique
- L'adhésion à l'Union Européenne
- L'initiative individuelle
- Les politiques publiques (cadre législatif, partenariats etc.)
- L'initiative externe (internationale)
- Autre _____

2. Selon vous, quels sont les valeurs de votre organisation ?

3. Est-ce que votre organisation a une stratégie de longue durée ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

4. Quelles sont les stratégies de promotion de votre organisation ?

5. Quelles sont les sources de financement de votre organisation ? (plusieurs choix possibles)

- Cotisations
- Donations
- Revenues propres (activités économiques)
- Sponsorisations
- Établissements publics
- Organisations internationales
- Autres _____

6. Avez-vous des projets pour élargir votre périmètre géographique ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

7. Est-ce que votre organisation fait partie d'un réseau (fédération, union etc.)?

- Oui
- Non (*prenez la question no. 9*)
- Je ne sais pas (*prenez la question no. 9*)

8. Si oui, laquelle ?

9. Quels sont vos partenaires ? (à énoncer en mode décroissant, en fonction de l'intensité de la collaboration si possible)

Partenaire (ONG, établissement public ou privé)	Siege (commune)	Type de relation 1- nous les aidons; 2 – ils nous aident; 3 – nous nous aidons

10. Quels sont les difficultés de votre organisation ?

11. Selon vous, la relation entre votre organisation et le secteur public est (1 = négative, 4 = positive):

- 1
- 2
- 3
- 4
- Aucune relation

12. De quelle manière les autorités publiques influencent-elles votre organisation ? (1 = négatif, 4 = positif)

- 1
- 2
- 3
- 4
- Cela ne change rien

13. Comment voyez-vous l'avenir de votre organisation ? (1 = négatif, 4 = positif)

- 1
- 2
- 3
- 4

III. Fiche du représentant

14. Quel degré de confiance accordez-vous aux...?

	Très grande	Grande	Peu	Très peu
Associations				
Coopératives				
Médias				
Fondations				
Autorités locales				
Justice				
Classe politique				
Église				
Entreprises privées				

15. Votre âge

- 18 – 24 ans 25 – 34 ans 35 – 49 ans 50 – 65 ans > 65 ans

16. Sexe

- Homme Femme

17. Ethnie _____

18. Religion _____

Je vous remercie du temps que vous avez dédié à la réponse à ce questionnaire !

Annexe IV

GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

- Acteurs de l'ESS -

CONTEXTE, HISTORIQUE, EVOLUTION/DIRECTION

D'une manière générale, pouvez-vous parler d'un secteur de l'ESS en Roumanie ? Si oui, quelles sont ses caractéristiques et évolutions ?

Contexte général

Contexte législatif et politique

Rôle

Facteurs / limites

Instigateurs

FONCTIONNEMENT

Pour revenir à votre structure, pour quelle raison elle est apparue et comment fonctionne-t-elle pour arriver à ce but?

Objectifs

Valeurs

Mobilisation

Priorités

LA STRATEGIE DES OESS

Quels sont vos bénéficiaires ? Est-ce qu'il y a des groupes ciblés ?

Groupes

Besoins

Difficultés

Coopération

Développement local

Quel est le périmètre où vous intervenez ? Quelle stratégie avez-vous adopté pour être connues ?

'Déficit' rural – urbain

Zones et populations défavorisées

Stratégie

DIFFICULTES – BESOINS

Quelles sont, selon vous, les difficultés du secteur de l'ESS et de votre structure particulièrement ?

Financement
Législation
Reconnaissance
Perception publique
Bénévoles

PARTENARIAT / RESEAUX

Est-ce que votre structure développe des relations des partenariat avec d'autres structures ?

Partenariat avec des OESS

But/Type
Fréquence
Formalisation
Modalités concrètes de coopération
Avenir

Partenariat avec des publics ou privé

But/Type
Fréquence
Formalisation
Modalités concrètes de coopération
Demande / commande
Contraintes
Avenir

Est-ce que votre structure faite partie d'un réseau ? Si oui, pouvez-vous développer le but et l'organisation de ce réseau ?

But
Organisation
Profil territorial / sectorielle

RELATIONS AVEC LE MILIEU POLITIQUE

Pouvez-vous décrire le rapport entre votre structure et le milieu politique local ?

Intérêt
Financement
Dépendance
Accord / Désaccord
Lobbying

QUEL FUTUR POUR LES OESS

Comment vous voyez l'évolution de ce secteur pour le futur ?

Priorités

Annexes

Risques / Opportunités
Difficultés
Facteurs clés

Annexe V
GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF
- Acteurs publics -

CONTEXTE, HISTORIQUE, EVOLUTION/DIRECTION

Contexte de l'établissement public en cause et du territoire desservi

RECONNAISSANCE

Quel est le rôle de l'ESS dans le développement socio-économique ?

Présence/absence

Importance

Bénéficiaires

Limites

RELATIONS ESS - PUBLIC 'NON-POLITIQUE'*

Comment décririez-vous les relations entre votre structure et les OESS ?

Intérêt

Financement

Dépendance

Demande/Commande

Accord/Désaccord

Lobbying

QUEL FUTUR POUR LES OESS

Comment vous voyez l'évolution de ce secteur pour l'avenir ?

Priorités

Risques / Opportunités

Difficultés

Facteurs clés

CUPRINS

MULȚUMIRI.....	5
CUPRINS.....	7
INTRODUCERE.....	13

PRIMA PARTE : STABILIREA PERIMETRULUI TEZEI

Capitolul I: Economia socială și solidară (ESS): abordări teoretice.....	25
1. Asupra originilor și emergenței economiei sociale și solidarare	26
1.1. Creștinismul social.....	27
1.2. Socialismul utopic.....	29
1.3. Liberalismul	31
1.4. Solidarismul	31
2. O diversitate de denumiri: economie socială, al treilea sector, economie solidară, antreprenoriat social.....	36
2.1. Ce este economia socială? O clarificare pornind de la o abordare normativă	36
2.2. Hibridizare și pluralism: al treilea sector	39
2.2.1. Abordarea organizațiilor cu scop nelucrative (școala anglo-saxonă a celui de-al treilea sector).....	40
2.2.2. Al treilea sector în Europa: o hibridizare	42
2.3. Spre o economie solidară	44
2.4. Inovația socială: antreprenoriat social, întreprindere socială.....	47
2.4.1. <i>Social business, social innovation</i> : o abordare anglo-saxonă.....	47
2.4.2. Un model european: întreprinderea socială, stindard al economiei sociale și solidarare	50
3. Poziționarea perimetrului tezei: abordarea economiei sociale și solidarare	52
3.1. Definiția economiei sociale și solidarare	52
3.2. Organizațiile economiei sociale și solidarare.....	53
3.3. Câteva caracteristici și provocări ale ESS	55
3.4. Economia socială și solidară și teritoriul	60

Capitolul II: Caracteristici generale ale ESS în România : o viziune limitată la ES	65
1. Definiția și cercetarea economiei sociale în România: o preocupare recentă.....	66
1.1. Câteva mențiuni oficiale ale ESS.....	66
1.1.1. Planurile guvernamentale.....	66
1.1.2. Documentele de finanțare ale Uniunii Europene	67
1.1.3. Rapoartele cu privire la protecția socială.....	67
1.1.4. Legile cu privire la ES	68
1.2. O cercetare în urgență, o orientare către grupurile vulnerabile.....	70
1.2.1. O evoluție temporală lentă în cercetarea ES	70
1.2.2. Câțiva pionieri ai cercetării ES în România.....	73
2. O primă panoramă istorică și juridică	76
2.1. Un sector fragmentat de istorie	76
2.2. O panoramă bazată pe cadrul juridic	79
Capitolul III: Metodologia de teren	83
1. Studiul documentar	83
2. Construirea grilei de analiză	83
3. Alegerea spațiilor laborator.....	84
4. Colectarea datelor statistice	89
5. Colectarea datelor de teren.....	89
5.1. Chestionare adresate populației	90
5.2. Chestionare adresate organizațiilor de ESS	91
5.3. Interviu semi-structurate.....	92
5.4. Alte surse de date de teren	93
6. Analiza datelor	94
Capitolul IV: Regiunea Vest și terenurile de studiu. Câteva repere geografice	95

PARTEA A DOUA: PERSPECTIVE STRUCTURALE ȘI TERITORIALE ALE ECONOMIEI SOCIALE ȘI SOLIDARE ÎN ROMÂNIA ȘI ÎN REGIUNEA VEST

Capitolul V: O analiză sectorială a economiei sociale și solidare din România	107
1. Organizațiile non-guvernamentale (ONG) – un sector în creștere	107
<i>Studiu de caz nr. 1: ONG-urile din domeniul protecției copilului, simbol al orientării ”grupuri vulnerabile” ale ONG-urilor din orașele mici</i>	112
2. Casele de Ajutor Reciproc (CAR) – o modalitate ”reciprocitară” de răspuns financiar în fața problematicilor sociale?	118
<i>Studiu de caz nr. 2: Casa de ajutor reciproc ale pensionarilor (CARP) din Timișoara</i>	120
<i>Studiu de caz nr. 3: Casa de ajutor reciproc ale salariaților (CARS) din Valea Jiului</i>	125
3. Societățile cooperative: o prăbușire la toate nivelurile	132
4. Cooperativele de credit – un declin al unei practici cu vechi tradiții.....	138
5. ”Practici tangențiale ale ES” – o formă de inovare.....	143
5.1. Unitățile Protejate Autorizate (UPA)	143
5.2. Instituțiile Financiare Nebancare (IFN) – un sector eterogen și puțin cunoscut.....	144
Capitolul VI: Tipologii și înscrieri ale ONG-urilor din regiunea Vest	147
1. Disparitățile infraregionale ale ESS	147
1.1. ESS și mediu de rezidență în Regiunea Vest	147
1.2. ESS și minorități în Regiunea Vest.....	155
2. ONG-urile din regiunea Vest: o istorie a nevoilor	165
3. Un profil dominant : tânăr, urban și absolvent de studii superioare	171
<i>Studiu de caz nr. 4: Asociațiile studențești din Timișoara. Ce fel de rețele?</i>	172
Capitolul VII: Ce fel de implicare în cadrul regiunii Vest?	177
1. Din perspectiva populației, o viziune informală a voluntariatului.....	177
<i>Studiul de caz nr. 5: ”Let’s do it, Romania” – o campanie națională bazată esențialmente pe voluntari</i>	180

2. Voluntarul român: tânăr și cu studii superioare	186
3. Efect de scară sau particularități locale în domeniul voluntariatului?	190
4. O excepție urbană : proiecte solidare coordonate de asociații din Timișoara.....	193
4.1. Comerț echitabil și inserție socială prin intermediul activității economice	195
4.2. A milita în favoarea unui transport ecologic.....	196
4.3. Dinamizarea sectorului cultural	198
4.4. ONG-uri care depășesc vocația social-caritabilă	202
4.5. Practici informale, valori solidare.....	204
5. În mediul rural, câteva practici informale în beneficiul comunității	204
5.1. Inițiative <i>top-down</i> în domeniul culturii	204
5.2. Mobilizarea populației în situații de urgență	205
5.3. Lipsa de inițiativă de tip economic	206

PARTEA A TREIA: REPOZIȚIONAREA ECONOMIEI SOCIALE ȘI SOLIDARE DIN ROMÂNIA ÎNTR-O PERSPECTIVĂ INTERNAȚIONALĂ

Capitolul VIII: Poziționarea României în contextual internațional	213
1. Situația României în dimensiunea internațională a ONG-urilor, în ultimii 25 de ani	213
2. Situația României în dimensiunea internațională a voluntariatului, în ultimii 25 de ani.....	216
3. În ce model putem înscrie economia socială și solidară din România ?.....	222
Capitolul IX: Câteva provocări pentru economia socială și solidară din România	229
1. O economie socială și solidară puțin cunoscută și asociată serviciilor sociale	230
2. Viabilitatea ONG-urilor din România	237
2.1. Cadrul legal.....	239
2.2. Capacitatea organizațională	239
2.3. Viabilitatea financiară.....	240
2.4. <i>Lobby</i> -ul și <i>advocacy</i> -ul	241
2.5. Imaginea publică.....	242

Table des matières (en roumain)

CONCLUZII	249
BIBLIOGRAFIE	257
LISTA FIGURILOR	277
LISTA TABELELOR	280
LISTA FOTOGRAFIILOR	281
ANEXE	283
CUPRINS (traducere în limba română)	297

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné Alexandru DRAGAN
déclare être pleinement conscient que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes
formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude
caractérisée.

En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signé par l'étudiant le 10.06.2016

Thèse de Doctorat

Alexandru DRAGAN

Émergence et structuration de l'économie sociale et solidaire en Roumanie

Résumé

La Roumanie est passée en un laps temps très court du centralisme autoritaire à un pluralisme décentralisé. Son inscription sur l'axe politique occidentale, marquée par l'adhésion à l'OTAN et à l'UE, a intensifié les mécanismes de contrôle extérieurs, notamment dans le domaine de la justice et de la « liberté » (d'expression, de la presse, etc.). Au sens large, l'enjeu majeur fut la consolidation de la démocratie. Afin d'accomplir cette dernière, une émergence de la société civile et des organisations de l'économie sociale et solidaire est indispensable. Dans les pays post-communistes, les organisations de l'économie sociale et solidaire ont connu une renaissance après la chute du communisme. D'un côté, les coopératives et les mutuelles, bien présentes dans la vie économique pendant le communisme, ont gagné leur liberté interne de décision démocratique. De l'autre, les associations et les fondations, interdites auparavant, ont commencé à apparaître. Nous parlons donc d'une émergence, dans le sens d'une apparition d'un fait social, économique et politique nouveau.

L'objectif général de cette étude est d'analyser l'économie sociale et solidaire roumaine par une approche géographique, à plusieurs échelles. La référence de l'étude sera la région Ouest de la Roumanie, à travers cinq territoires d'études. La finalité de la thèse est de comprendre ce qu'est l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le contexte post-communiste roumain et de quelle émergence et de quelle structuration peut-on parler dans la région Ouest de la Roumanie.

Mots clés

Économie sociale et solidaire, Roumanie, société civile, bénévolat, ONG, développement local

Abstract

Romania evolved in a very short time from an authoritarian centralism to a decentralized pluralism. Its inscription on the Western political axis, joining NATO and the EU, intensified external control mechanisms, particularly in the field of justice and "freedom" (of expression, of the press, etc.). Broadly, the major challenge was the consolidation of democracy. To accomplish this, the emergence of civil society and social and solidarity economy's organizations was essential.

In post-communist countries, the organizations of the social and solidarity economy experienced a renaissance after the fall of the Communist. On the one hand, cooperatives and mutual insurance systems, although present in the economy during communism, gained their internal freedom of democratic decision. On the other hand, associations and foundations, previously forbidden, began to appear. We are talking about the emergence, in the sense of an appearance of a social, economic and political fact.

The aim of this study is to analyze the Romanian social and solidarity economy through a geographical approach, on several scales. The reference of the study will be the Western region of Romania, through five study areas. The purpose of the thesis is to understand what the social and solidarity economy (SSE) is in the Romanian post-communist context and about what kind of emergence and structuring can we deal in the Western region of Romania.

Key words

Social and solidarity economy, Romania, civil society, volunteering, NGO, local development